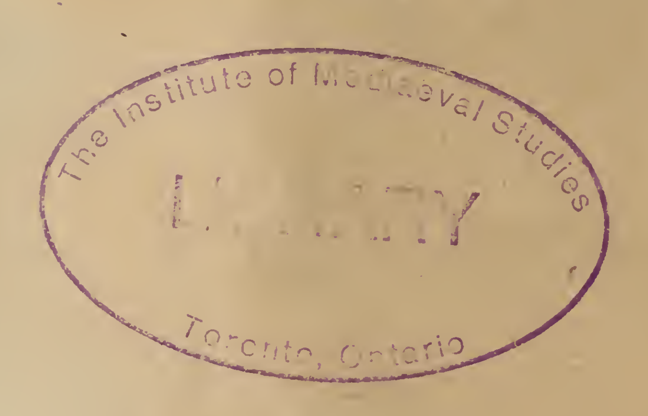
HISTOIRE

DU

MONTÉNÉGRO

OU

TSERNOGORE



PARIS. — IMPRIMERIE MOQUET, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 11.

HISTOIRE

DU

MONTÉNÉGRO

OU

TSERNOGORE

PAR

EUG. MATON

MEMBRE D'UNE SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

EN VENTE CHEZ L'AUTEUR

6, RUE MALHER, 6, A PARIS

—

1881

RECUEIL HISTORIQUE

DÉDIÉ A SON ALTESSE LE PRINCE NIKITA PETROWITCH,

SOUVERAIN DU MONTÉNÉGRO.

ALTESSE,

Aucun auteur ne s'étant, jusqu'ici, occupé de l'histoire du Monténégro et ce petit Etat étant peu connu des peuples Occidentaux de l'Europe, nous avons essayé de combler cette lacune en réunissant quelques notes relatives à l'histoire du vaillant peuple qui habite ce pays.

La lutte que les Monténégrins n'ont cessé de soutenir pendant plusieurs siècles pour se soustraire à la domination turque est bien faite pour intéresser vivement ceux qui soutiennent le faible contre le fort, l'opprimé contre l'oppresseur.

Si ces braves montagnards ont été, parfois, malheureux dans leurs combats contre les Osmanlis, jamais

nous ne les verrons découragés. Aucun peuple n'a fait preuve de plus de vitalité, n'a montré plus d'amour pour l'indépendance.

Veuillez, Prince, nous faire l'honneur d'accepter ce petit précis historique et croyez bien que nous n'avons qu'un seul regret : celui de n'avoir pu mieux faire.

E. MATON.

Paris, le 1er Juillet 1881.

LE MONTÉNÉGRO

Le Monténégro est un petit Etat maritime, aujourd'hui indépendant, faisant partie de la presqu'île des Balkans sur la frontière occidentale de la Turquie. Cet Etat, qui porte le titre de principauté, est baigné par la mer Adriatique.

Le Monténégro est situé entre 42°16' et 43°30' de latitude nord et entre 16°20' et 17°35' de longitude est. Cette principauté a une surperficie d'environ 10,000 kilomètres carrés. Sa longueur, du nord au sud, est d'environ 145 kilomètres et sa largeur peut être évaluée à 80 kilomètres environ.

C'est la République de Venise qui donna à ce pays le nom italien de *Monte-Nero* ; en slave *Tserna-Goro* ; en turc, *Kara-Dagh*; en albanais, *Mal-Isis* ; en grec, *Mavrovouni* et en français, *Montagne-Noire*. Cette dénomination, qui signifie dans toutes ces langues, Montagne-Noire, a été donnée à ce pays au sujet de l'aspect sombre des forêts de sapins, qui couvrent les montagnes de la contrée.

Le Monténégro est baigné à l'ouest par la mer Adriatique, sur laquelle il possède trois bons petits ports : Antivari, Dulcigno et Saint-Nicolas. Il est borné au sud par l'ayalet de Scutari, province de l'Albanie; à l'est et au nord par celui de Novi-Bazar et par la province de l'Herzégovine, provinces faisant partie de la Turquie d'Europe; et enfin par le district de Cattaro, territoire formant la pointe la plus méridionale de la Dalmatie autrichienne.

Cette contrée de l'Illyrie grecque est couverte de hautes montagnes de la chaîne des Alpes-Dinariques (*Alpes-Diranicæ*). C'est une ramification des Alpes formant le prolongement de ce système de montagnes qui établit la liaison des monts Alpins avec la chaîne des Balkans ou Hœmus.

Les Alpes Dinariques s'étendent du mont Kleck à la Narenta, en traversant la Croatie, la Dalmatie et l'Herzégovine sur une longueur d'environ 260 kilomètres; elles ont pour point culminant le mont Dinara et le mont Kleck. Leurs cimes, absolument nues, ne laissent voir au-dessous d'elles que des versants ou des pentes de pierres calcaires grises. Leur nom leur vient du mont Dinara qui présente l'altitude la plus élevée (2,273 mètres).

Du côté de l'Adriatique ces montagnes ont des pentes abruptes et sans contreforts considérables.

D'un côté, les Monténégrins sont séparés de leurs frères de la Serbie par une barrière de cimes très élevées et par une bande de territoire turc (Novi-Bazar). La partie du Monténégro dite les Berdas ou Brdas,

que parcourent la Moratcha et ses affluents, est d'un accès relativement facile.

Les vallées dominées au nord par les pyramides dolmitiques du Dolmitor, à l'est par la masse arrondie du mont Kom, ressemblent à celles de la plupart des autres pays de montagnes : ce sont les mêmes bassins ouverts succédant à d'étroits défilés, les mêmes sinuosités, les mêmes vallons latéraux, les mêmes cirques ravinés ou se réunissent les premières eaux des torrents.

La partie occidentale du pays, la « Montagne-Noire » proprement dite, présente un aspect tout différent. C'est un dédale de cavités, de vallons, d'enfoncements profonds et étroits, formant de simples trous séparés les uns des autres par des remparts calcaires de hauteurs inégales, veinés dans tous les sens d'étroites fissures.

L'ossature de ces montagnes est granitique. Les cimes coniques n'offrent d'autre végétation que des mousses et quelques plantes alpines ; tandis qu'un peu peu plus bas, le thym, le romarin et d'autres plantes aromatiques, remplissent l'air de leurs parfums. Au-dessous de cette limite les plantes deviennent plus vigoureuses.

Les régions moyennes de ces montagnes sont couvertes de forêts très épaisses.

La montagne la plus élevée du Monténégro est le mont Kom qui atteint une hauteur de 2,850 mètres ; il se débarrasse chaque année de sa neige grâce à son isolement et au souffle des vents chauds de l'Afrique

auquel il est exposé. Le Dormitor qui se trouve dans la partie nord-ouest du Monténégro est élevé de 2,700 mètres. On remarque encore dans ces montagnes : les monts Joupa, Loukavitza, Lovtchin, etc.

Les montagnards du pays sont les seuls à pouvoir se guider dans cet inextricable labyrinthe de montagnes. « Quand Dieu créa le monde, disent-ils en riant, « il tenait à la main un sac plein de montagnes ; mais « le sac vint à crever précisément au-dessus du Mon- « ténégro, et il en tomba cette masse effroyable de « rochers que vous voyez. »

Le Monténégro est une position militaire inexpugnable qui domine la Dalmatie, l'Herzégovine et tout le nord de l'Albanie : c'est le rempart extérieur du peuple Serbe.

RIVIÈRES.

Le Monténégro fait partie du bassin de l'Adriatique, sauf quelques vallées dans sa partie septentrionale, baignées par les affluents de la Drina, qui font partie du bassin du Danube.

Les rivières qui baignent son territoire sont :

La Moratcha qui prend sa source dans le mont Dormitor et coule dans la partie orientale de la contrée. Cette rivière, la plus importante du Monténégro, baigne Podgoritza, Zabliak et se jette dans le lac de Scutari ou Skodra.

La rivière la Zetta qui prend sa source dans le dis-

trict de Niksik, autrefois province de l'Herzégovine, coule dans la direction du sud, passe à Danilovgrad et à Spuchz et se jette dans la Moratcha près de Podgoritza.

Le Riecorvernovich ou Tsernoïevitj-Rieka, rivière qui descend des monts Marotovitj au-dessus de Dobro, passe à Cettigné, traverse la vallée portant le nom de cette ville large seulement d'une demie lieu sur quatre lieues de longueur. Cette vallée formée du lit d'un lac desséché, est entourée d'une ceinture de rochers. Le Riecorvernovich passe ensuite à Riéka puis il se jette dans le lac de Scutari. Cette rivière est navigable pour les petits caboteurs dans sa partie inférieure.

La rivière de la Tsernitza, affluent de la Moratcha que l'on remonte également en bateaux jusqu'au village de Vihra où se trouve un bazar ou marché très animé, baigne le couvent de Saint-Basile.

Le Zem qui prend sa source dans la Haute-Albanie et vient se jeter dans la Moratcha au-dessus de Zabliak.

La Ribnitza qui prend sa source dans le pays des Grudi en Albanie et vient se jeter dans la Moratcha à Podgoritza.

La Mala, aussi affluent de la Moratcha, qui prend sa source dans le département de Koutchka qu'il limite dans sa partie méridionale.

La Boyana, rivière qui sert de décharge au lac de Scutari, baigne cette ville et va se jeter dans la mer Adriatique après un cours de 24 kilomètres. Cette rivière, qui limite le Monténégro d'avec la Turquie, est navigable; elle forme à son embouchure le bon petit port de Saint-Nicolas.

La rivière la Piva formée à Posteni des deux rivières la Mokra et la Tuschina qui prennent leur source dans le département de la Moratcha, pays des Berdas. Cette rivière se jette dans la Tarra peu après sa sortie du Monténégro.

La rivière la Tarra qui prend sa source au mont Kom, traverse le département de Koutchka, baigne Kolaschin, forme ensuite la limite du Monténégro dans sa partie septentrionale et va se confondre à Hum avec la Piva pour former ensemble la rivière la Drina.

Et enfin le Lim, qui prend sa source dans le district de Goussigné en Albanie, traverse cette ville, passe ensuite à Plava, contourne le mont Visitor et vient, sur une petite distance, limiter le Monténégro dans sa partie nord-est où il reçoit un petit affluent du pays des Vasojewitji, département de Koutchka.

Ces trois dernières rivières appartiennent au bassin du Danube.

Les petits bateaux caboteurs du lac de Scutari qui peuvent remonter de quelques kilomètres ces divers cours d'eau rendent de très grands services au commerce en effectuant l'enlèvement des marchandises que l'on réunit dans des bazars établis à l'intérieur du pays.

Quelques autres petits cours d'eau, affluents de ces rivières, sillonnent les vallées du Monténégro.

PRODUCTIONS

Les vallées de la Moratcha et de la Zetta ainsi que

les territoires riverains du lac de Scutari sont d'une grande fertilité. Bien que l'agriculture soit encore arriérée dans le Monténégro, on y cultive cependant la vigne, le maïs, le sarrasin, le seigle, l'orge, l'avoine, le chanvre, le tabac et la pomme de terre qui y a été introduite depuis peu d'années ; mais ce pays produit peu de froment.

On rencontre au Monténégro : l'olivier, l'oranger, le bergamotier, l'abricotier et le cédrat. Le figuier y vient spontanément dans plusieurs endroits. On remarque trois espèces de figues : La petite rousse cernée, dite de Jérusalem, la violette et la petite blanche, que l'on sèche à la manière dalmate pour le commerce.

Des artichauts d'une grosseur rare et des mélongènes de toutes variétés, qui y acquièrent une substance succulente et agréable. Ce dernier fruit forme la nourriture la plus habituelle des Monténégrins pendant tout l'été, ils en font sécher beaucoup pour la saison d'hiver.

Tous les genres de cucurbites, dont la famille est si nombreuse, viennent aussi très bien dans les parties basses du Monténégro. Les melons ordinaires, les melons d'eau, le melon vert surtout, y sont d'une qualité remarquable, qui égale tout ce que l'Albanie a de meilleur en ce genre. Les potirons, les courges, les cornes d'ammon des deux saisons, y acquièrent un volume inconcevable ; mais on distingue par la qualité et la finesse de la pulpe, la *zuccha santa*, qui produit beaucoup, et qu'on peut comparer au giraumont.

Ou cultive avec soin au Monténégro le bamia dont le

fruit mangé vert, est des plus délicieux; on le prépare en ragoût, à la manière des salsifis d'Espagne, ou encore en beignets au sel, ou mieux encore au sucre. On trouve aussi l'onagra, dont les feuilles se mangent comme les épinards, et les racines comme les scorsonnères et les salsifis.

Le sol produit également diverses variétés d'autres légumes : des choux, des carottes, des pois, des haricots de toute espèce et des quantités d'oignons et d'aulx. Dans certains endroits les topinambours y croissent sans culture; ils servent à la nourriture des cochons.

Les fruits sont aussi abondants ; on remarque une espèce de fraise très grosse que l'on nomme fraise ananas.

Les vins de la Tsernitzka sont les plus renommés du Monténégro. Les raisins y sont de la plus belle venue, d'une grosseur, d'un vermeil et d'un diapré à ravir.

L'huile d'olive, le miel et la cire sont l'objet d'un commerce assez important.

Les habitants du pays font une espèce d'eau-de-vie avec des prunes et des cerises sauvages; ils appellent cette boisson le *raki.*

Le département de la Tsernitzka qui est situé entre le lac de Scutari et les ports d'Antivari et de Budua, est la plus riche partie du Monténégro. Dans quelques vallées la culture est arrivée à un degré de perfectionnement qui serait remarqué même en France ; des jardins délicieux s'élèvent en terrasse sur les montagnes

et les vignobles alternent avec les plans d'oliviers, de figuiers, de grenadiers.

Les pâturages du Monténégro, qui sont encore en commun suivant la vieille coutume serbe, fournissent beaucoup de moutons, de chèvres, de bœufs et de buffles ; les porcs s'y rencontrent en assez grande quantité.

C'est le Monténégro qui fournit à Trieste et à Venise les viandes fumées de chèvre et de mouton que demande la marine pour ses approvisionnements ; il expédie aussi chaque année environ 300,000 têtes de petit bétail. Le Monténégro exporte annuellement environ 450,000 kilogrammes de fromages, des œufs, des volailles, de la laine, beaucoup de peaux, de graines, de poissons salés, de miel, de cire, de sumac, de poudre insecticide, du bois de teinture, de la poix, etc. Ses exportations annuelles sont évaluées à plus d'un million de francs.

Le sol labourable de ce pays est très divisé ; la récolte des céréales est insuffisante pour les besoins de la population, aussi la disette prend-elle quelquefois les proportions d'une véritable famine.

Le gibier, qui est très commun dans le Monténégro, a fait de la chasse une des principales occupations des habitants du pays.

Les rivières et les lacs sont très poissonneux ; on y pêche la truite, qui est la meilleure de l'Europe, et diverses autres variétés de poissons. La Zetta surtout abonde en truites des plus délicates, surtout celles que

l'on prend aux environs de Stap : il n'est pas extraordinaire d'en voir qui pèsent jusqu'à 50 livres.

Les écrevisses y sont nombreuses, grosses, d'une chair ferme et délicate.

Le petit lac formé par la rivière nommée le Riecorvernovich, abonde en *scoranzes* ou *ouklievas*, poissons assez semblables aux sardines, dont il se fait des salaisons. Ce poisson descend, à l'approche de l'hiver, vers le lac de Scutari, en masse si compacte, que la surface de l'eau se teint, sur leur passage, d'une couleur particulière.

Ces poissons se tiennent surtout dans les endroits du lac appelés *Okos*, tourbillons circulaires formés par des sources qui jaillissent du fond du lac, et dont la température, plus chaude que celle des eaux supérieures, attire ces poissons. On les y trouve parfois en telle quantité, qu'une rame, enfoncée au milieu d'un de ces bancs de poissons, reste debout.

Les troupeaux de chèvres et de moutons forment la fortune des habitants des montagnes : les villageois de la plaine élèvent des bœufs et des buffles.

Les forêts du Monténégro renferment les principales essences de l'Europe ; elles offrent de beaux bois de construction : des ormes, des chênes, des hêtres, des sapins, des pins, des noyers, des châtaigniers, des tilleuls, des érables, des bouleaux, des mélèzes, etc. On y remarque peu d'oiseaux ; l'aigle et le vautour se distinguent par une prodigieuse grosseur ; les ours, les sangliers, les loups et les chevreuils tiennent leur abri dans ces forêts.

La température des vallées du Monténégro est si douce, que les anciens Slaves appelaient toute cette région la Joupa, « terre sans neige ou terre du soleil, » nom conservé à un district de la principauté : mais un chaud climat est souvent fatal.

Plusieurs districts de ce pays manquent de sources, de sorte que les femmes de certains villages sont forcées de marcher toute une journée pour se procurer, en été, l'eau nécessaire aux besoins de la famille et aux travaux du ménage. On voit au Monténégro, comme en Arabie, des tribus se battre pour la possession d'une source. Sur plusieurs points, les pâtres sont réduits à conduire leurs troupeaux jusqu'aux hautes cimes, où la neige se conserve dans le creux des rochers : en faisant fondre, chaque jour, une certaine quantité de cette neige, ils parviennent à désaltérer leur bétail. Tandis que les pâtres allument ainsi des feux sur les glaciers, à quelques lieues au-dessous d'eux, l'olivier, le figuier et le grenadier croissent dans des vallées qui ne connaissent pas l'hiver.

COMMERCE.

L'industrie est très rudimentaire dans le Monténégro; les bazars du pays ne mettent guère en vente que des peaux, des laines brutes, des viandes fumées, ainsi que d'autres produits de la contrée. Les exportations se font principalement par Antivari, Dulcigno, Cattaro, Budua, et par le lac de Scutari.

On vante l'adresse des Monténégrins dans les transactions industrielles. Leur commerce serait devenu, sans nul doute, plus florissant s'ils avaient été mis plus tôt en possession d'un port de mer ou des Bouches du Cattaro, qui sont le débouché naturel du Monténégro.

On peut juger de l'importance commerciale de ce pays par la statistique suivante, qui fait connaître le montant des exportations du Monténégro, ainsi que le mouvement maritime du lac de Scutari, petite mer monténégrine éloignée de 22 kilomètres de la mer Adriatique, avec laquelle elle communique par la Boyana, rivière qui ne permet l'entrée du lac qu'aux navires ne calant pas plus de 3 mètres d'eau :

Montant des exportations du Monténégro pour l'année 1876.

Viande salée et fumée.	625,000 fr.
45,000 bœufs et vaches sur pied. .	2,130,000
1,200 porcs.	250,000
Poissons frais et salés.	160,000
Soie, cocons, graines de vers à soie.	125,000
Sumac.	300,000
Poudre insecticide.	70,000
Fromages, œufs, fruits.	50,000
Laines.	20,000
Bois.	50,000
TOTAL. . . .	3,795,000 fr.

On voit que le chiffre des exportations de la principauté s'élevait à cette date, c'est-à-dire avant l'agran-

dissement du Monténégro, à près de 4 millions de francs. Les impôts produisaient, annuellement, une somme de 350,000 francs.

La navigation du lac de Scutari, entrées et sorties réunies, a présenté, pour l'année 1857, le chiffre de 598 navires jaugeant 58,872 tonneaux. L'Autriche a participé à ces opérations pour 352 navires et 41,192 tonneaux, soit, pour les deux tiers. Le tiers restant se répartit entre Malte, les îles Ioniennes, la Turquie, Tunis, Naples et la France, dont la part n'a été que de 2 navires et 236 tonneaux. La navigation de caravane, sous pavillons ottoman, autrichien et grec, ajoutait au mouvement ci-dessus un total de 337 caboteurs jaugeant 11,652 tonneaux.

Le commerce de Scutari, qui centralise le trafic des peuples riverains du lac, s'est élevé, toujours en 1857, à 3,157,000 francs pour les importations, et à 3,261,000 francs pour les exportations.

Les importations consistent principalement en cotons filés, tissus de laine et de coton, velours, toiles écrues, denrées coloniales, métaux bruts et ouvrés, peaux, savon, sel, etc. L'Autriche a fourni sur ces articles pour 2,867,000 francs, et la France 30,000 fr. seulement en cochenille et marchandises diverses.

Parmi les principales exportations, les laines figurent pour 714,000 kilogrammes et 1,779,000 francs; la soie, pour 6,500 kilogrammes et 390,000 francs; les peaux de cordouan, de mouton, d'agneau et de lièvre; l'huile, la cire, la graine de lin, les bois de teinture et les poils de chameau viennent ensuite. Le total

des envois faits à l'Autriche est estimé à 2,556,000 fr. les îles Ioniennes ont reçu pour 413,000 francs; les provinces turques pour 241,000 francs de produits divers et la France pour 41,000 francs de bois de teinture exclusivement.

Les Monténégrins font aussi un commerce important avec la ville de Cattaro qui est le principal marché fréquenté par les populations de la partie occidentale de cette contrée. Les Bouches du Cattaro ont des eaux très profondes; elles peuvent permettre l'accès du port aux plus gros bâtiments.

Le peuple monténégrin tire le sel dont il a besoin pour son alimentation, des salins de Rizano près de Cattaro.

La monnaie est assez rare dans le pays; la majeure partie du commerce se fait par des échanges.

Pour faciliter les transactions commerciales, des marchés, qui ont lieu dans des bazars, se tiennent au Monténégro à la limite extrême où les petits bateaux peuvent remonter les rivières. Un de ces bazars, qui est établi sur la rivière, le Tsernoïevitja-Reika, est très fréquenté chaque semaine non seulement par les Monténégrins, mais aussi par les Serbes d'Autriche et de Turquie.

Le beau lac de Scutari a pour ceinture et pour rempart de hautes chaînes de montagnes. Ses rives présentent un spectacle grandiose : des lignes rocheuses d'un beau sombre se détachent sur le bleu limpide d'un ciel sans nuage. Au pied d'une de ces montagnes, on voit une église chrétienne, bâtie par Hélène, reine

de Serbie et quelques villages catholiques albanais qui ont maintenu leur indépendance, ne donnant à la Sublime-Porte d'autre redevance que le secours de leurs armes dans les guerres contre le Monténégro. A gauche, les rochers et les montagnes s'élèvent à pic : ce sont les flancs arides de la chaîne des Schestaney, défendues longtemps par des tribus belliqueuses. En face, sont les Montagnes Noires, d'où le Monténégro tire son nom.

On peut se rendre de Scutari à Riéka, ville du Monténégro, par le lac et la rivière ; la traversée s'effectue en dix heures, au moyen de lourdes embarcations appelées *Londra* montées par dix rameurs.

Les îles du lac de Scutari sont charmantes : voici Vranina qui n'est qu'un rocher, mais la hauteur de cette roche en fait un poste militaire important d'où l'on peut reconnaître le moindre mouvement des troupes envahissantes. Au bout du lac, l'on voit Zabliak, ville dominée par une forteresse qu'a rendue célèbre la guerre de 1852. Au fond d'une baie, à côté de l'île d'Alessandra, on distingue le petit *Koulé*, ou poste de Kramassou, qu'Osman, pacha de Scutari, avait établi en 1846 pour commander l'embouchure de la Riéka.

La Riéka, gracieux ruban qui borde les Montagnes-Noires, est sillonnée de barques de pêcheurs. On voit des femmes monténégrines, qui loin d'être comme en Turquie, voilées et inactives, manœuvrer les rames avec une ardeur surprenante, tandis que les hommes disposent les filets de pêche. Sur les pentes rocheuses,

le long des sentiers pratiqués dans la pierre, serpentent en chantant de petites caravanes.

La vallée de la Riéka se resserre entre les monts à mesure que l'on avance dans les détours de la rivière qui coule au milieu d'herbes, de nénuphars et où l'on rencontre parfois quelques pélicans. Cette rivière a,en effet, un cours très inégal; tantôt elle s'étend sur de belles *livadas* (prairies), tantôt elle se perd à demi sous les roseaux, ou se resserre entre des roches pendantes qui semblent vouloir lui barrer le passage.

Un angle subit de la montagne semble fermer la rivière, mais ce n'est qu'un défilé, et quand on l'a franchi, la nature, jusqu'alors sombre et sauvage, apparaît tout à coup gracieuse, souriante et animée. Partout riche verdure, lotus blancs et roses,champs de culture séparés par des haies d'aubépine, la plus fraîche végétation qui se trouve dans le Monténégro. Cet aimable paysage est l'avenue de la ville de Riéka qui se trouve à quelques kilomètres du lac de Scutari. Un nouveau détour de la rivière nous montre bientôt les toits échelonnés et le charmant petit quai de la petite ville monténégrine qui est entourée de riches et riantes cultures et dans laquelle le prince du Monténégro y a fait élever une maison de campagne.

POPULATION

Il n'est pas facile de déterminer d'une manière exacte le chiffre auquel s'élève la population du

Monténégro, car ces montagnards, dans leurs statistiques, ne s'inquiètent pas des femmes et des infirmes; ils ne comptent leurs hommes que par le nombre de fusils qu'ils peuvent mettre en joue devant l'ennemi.

La population de la principauté du Monténégro et des Berdas est d'environ 230,000 habitants.

Au dix-septième siècle, d'après des relations vénitiennes, le Monténégro ne comptait guère que 20 à 30,000 âmes. Il en comptait environ 50,000 en 1806 quand il commença sa lutte contre les Français, maîtres de la Dalmatie.

Vingt ans plus tard, les statistiques élevaient déjà ce chiffre à 75,000. La *Grlitsa*, calendrier officiel de Cettigné, déclara en 1835, que le Monténégro renfermait 100,000 habitants. La population de ce pays, en tenant compte des agrandissements territoriaux, pouvait, sans exagération. être fixée, en 1842, à 120,000 habitants.

Les hommes sont de la plus haute stature et des plus heureuses formes dans la proportion de la belle nature. Aux traits du visage les plus réguliers, ils joignent un regard assuré, haut, superbe même, qui imprime à leur physionomie un extérieur sévère. Ils ont le port noble, la démarche libre, mais fière.

Tous portent la moustache; elle est obligatoire, et le plus grand outrage qu'on puisse leur faire, est de la toucher ou d'en parler avec dédain.

Ils tiennent habituellement leurs cheveux rasés sur le front. « L'homme, disent-ils, doit montrer son front

« à découvert, s'il n'a point à rougir; et s'il a à rougir,
« il doit encore montrer son front à découvert, pour
« se corriger par l'aiguillon de la honte. »

Les Monténégrins ou Tsernogortses appartiennent à la grande famille des peuples slaves; ils parlent la langue serbe. Le Monténégro est une des contrées où la race slave s'est la mieux conservée dans sa pureté originaire.

La race slave est la plus étendue des races européennes; elle occupe toute la partie occidentale de l'Europe, du nord au sud, et elle s'avance dans les pays du centre jusqu'aux provinces de l'Allemagne du sud.

Il y a chez les Slaves quatre grandes nationalités et quatre langues littéraires prédominantes. Pour juger de l'importance de ces langues, il suffit de penser que le nombre des Européens qui les parlent est de 80,000,000 d'hommes.

Les Slaves forment le fond principal de la population dans trois grands empires : la Russie, la Turquie et l'Autriche.

L'empire russe est habité presque en totalité par les Slaves. Cette race est contrebalancée dans les deux derniers Etats par des races étrangères qui les dominent, mais sans pouvoir les absorber ni les empêcher de former la majorité des habitants. Ainsi les Turcs pur sang ne sont peut-être pas dans la partie européenne de leur empire plus de 2,000,000, tandis que les Slaves sont au nombre de 8 à 9,000,000.

L'Autriche, sur 36,000,000 de sujets compte

17,000,000 de sujets slaves; et en Prusse on trouve 2,000,000 de Slaves qui habitent principalement la partie polonaise de cet Etat; ils sont moins nombreux dans la province de Silésie et dans la Saxe.

Le berceau de cette grande race s'étend de Venise à Arkangelsk et de Dresde à Astrakan.

Les mœurs de tous les Slaves sont marquées au coin de l'uniformité. On remarque partout dans les différents pays habités par eux les plus frappantes ressemblances de costumes et d'usages. La vie domestique, l'organisation des communes, le système d'administration sont à peu près identiques d'un bout à l'autre du monde slave.

Plus on remonte dans l'antiquité, plus on trouve ces analogies complètes. Les anciens voyageurs qui nous ont décrit les villages russes, nous les montrent exactement tels que sont encore ceux de la Serbie et des Balkans. Les jeux nationaux et les danses sont plus ou moins les mêmes chez tous les Slaves. Le *kolo*, danse circulaire des Illyriens, se retrouve en Bohême et en Pologne, et, sous le nom de *khorovode*, les paysans russes répètent cette danse sur la Néva à peu près comme on la voit exécutée à Belgrade sur le Danube. La *guslé* illyrienne, guitare primitive que les Slaves seuls connaissent, se trouve également au fond de la Russie sous le nom de *balalayka*.

Tout étranger qui parle un dialecte slave est admis partout dans ces diverses contrées comme un compatriote.

Certaines strophes des poètes du pays rapportent en parlant des Slaves :

« Les sages nous ont enseigné, et d'après eux nous « répétons que chaque peuple ici-bas a sa vertu dis- « tinctive, dont il a été gratifié par le Dieu tout-puis- « sant. Or, ce qui distingue la nation slave de toutes « les nations de la terre, c'est l'indomptable bravoure « et la fidélité. Alexandre lui-même, le grand roi du « monde entier, a porté ce témoignage sur les vertus « de notre race. Il a dit qu'elle abondait en cœurs « héroïques, et qu'elle méritait pour cela de porter le « beau nom de *Slave* qui signifie : *illustre*, *célèbre*.

« Ce nom, nous l'avons reçu de la bouche même « d'Alexandre. Admirant notre courage, le héros de « Macédoine, avant d'expirer, déclara qu'il maudis- « sait quiconque dans l'avenir parlerait mal de la na- « tion slavonne. Pour la récompense de ses hauts « faits, il lui laissa toutes les contrées qui s'étendent « depuis la mer latine de l'Adriatique jusqu'aux mers « glacées du septentrion, Alexandre voulant que toute « cette partie du monde ne subît jamais d'autre loi « que la loi slave. »

Les Monténégrins professent la religion grecque; ils reconnaissent l'empereur de Russie comme souverain spirituel. Chaque tribu a une église, quelques-unes en ont même plusieurs.

Il y a six monastères dans le pays. Les principaux sont ceux d'Ostrog, de Saint-Bazile, celui de Saint-Michel-Archange, de Satanievitch et ceux de la Moratcha; ils ne renferment pas plus de trente moines. Les

popes chargés de donner l'instruction religieuse au peuple et d'administrer les sacrements sont au nombre de 350 environ. Ces popes ou prêtres sont seuls chargés d'instruire le peu d'enfants qui fréquentent les écoles.

Les mœurs des Monténégrins sont plutôt celles des pasteurs nomades que celles de l'agriculteur fixé sur le sol qu'il cultive. L'esprit de famille est chez eux très développé. C'est une belle population dont l'amitié est inviolable et l'hospitalité parfaite.

Les hommes sont forts et robustes. Les femmes se distinguent par la régularité de leurs traits; elles ont en général, de la grâce et de l'élasticité dans leurs mouvements. Ce sont elles qui se livrent généralement aux rudes travaux des champs.

Les enfants sont nombreux dans chaque famille; aussi arrive-t-il fréquemment qu'un ami adopte un ou plusieurs enfants d'une famille trop nombreuse.

La population du Monténégro sans posséder de fortune et sans paraître vouloir en rechercher les agréments, vit d'une manière convenable ; ayant les goûts les plus simples elle sait se contenter de peu; aussi vous ne verrez pas au Monténégro un seul mendiant. Jamais vous n'y verrez ni homme, ni femme couverts d'habits en lambeaux.

Dans les villes, les maisons presque toutes à un seul étage, sont construites de la même manière, en très grosses pierres, taillées sans beaucoup de soins; elles sont couvertes de dalles brutes et disposées sans régularité.

Les habitations des villages sont les unes bâties rustiquement avec de grosses pierres informes et les autres construites en bois, branchages et terre avec des écorces d'arbres pour couverture.

Le feu s'y fait partout au milieu d'une pièce spacieuse. Des pierres ou des escabelles de gros bois sont placées autour de ce foyer près duquel on s'y assied en rond. C'est là aussi que se préparent les aliments.

L'usage des meubles n'est presque pas connu au Monténégro; une ou deux planches suspendues par des tringles de bois rustiquement tendues, servent à placer le laitage et les viandes destinées à la nourriture journalière. Le peu de meubles que l'on y rencontre sont très grossièrement travaillés. Les habitants couchent par terre sur des nattes ou sur des tapis de lisières.

Les habits sont accrochés à des chevilles dans un angle; quelques coffres renferment ce qu'ils ont de plus précieux.

Comme tous les peuples belliqueux, les Monténégrins font consister leur plus véritable satisfaction dans la plus grande quantité d'armes, les meilleures et les plus riches; c'est là l'objet du luxe national; ils lui sacrifient tout. Anssi le faisceau d'armes est-il le plus beau meuble et le plus apparent de la maison; dans plusieurs, c'est l'unique.

DIVISION TERRITORIALE

La principauté du Monténégro se divise en cinq par-

ties qui sont : le Monténégro proprement dit, les Berdas, les provinces albanaises, les provinces herzégoviennes, et les provinces du sandjak de Novi-Bazar, lesquelles sont subdivisées en *nahiés* composées elles-mêmes de plusieurs *tribus.*

Le Monténégro proprement dit, qui renferme Cettigné, la capitale, se divise militairement et administrativement en quatre *nahiés* ou départements, qui sont: Katsunska, Rietchka, Tsernitza et Liechanska, renfermant ensemble vingt-quatre tribus.

La province des Berdas dans la vallée de la Moratcha, située au nord-est de la province du Monténégro proprement dit, qui se divise également en quatre *nahiés* ou départements, savoir : Bieloparlitchka, Piperska, Moratcha et Koutchka.

Les provinces albanaises formées des territoires de la vallée de la Basse-Moratcha qui comprennent la partie occidentale des districts des Hotti, Grudi et les villages serbes du district du Plavani jusqu'au mont Visitor. Puis encore sur le littoral : la Kraïna (*la terre ou limite*), formant les districts d'Antivari et de Dulcigno.

Les provinces de l'Herzégovine qui comprennent les districts de Grahovo, de Rudine, les Benjani, les Niksiki, les Duga et les Piva.

Enfin les provinces du Novi-Bazar qui sont situées snr la rive gauche de la Tarra, comprenant les districts de Kolaschin, des Saranzi et des Dobrudjak.

A la tête de chaque nahié est un *tcherdar* qui est élu par les *knès* ou *kniaz*, chefs des villages.

Les nahiés se divisent à leur tour en *plemès* ou tribus, lesquelles sont constituées en *parentées*, subdivisées elles-mêmes en familles. Ces familles sont si nombreuses qu'une seule suffit pour former un village.

Le département de la Katounska s'étend du mont Lovtchen, près de Cattaro, jusqu'à Niksick; il forme à lui seul presque la moitié du Monténégro proprement dit et tient le second rang dans la principauté sous le rapport de l'étendue. Ce département est divisé en onze tribus : les Niegouchi, les Cettigni, les Grahovas, les Rudiniés, les Bielitses, les Tchlitch, les Komani, les Plechiotses, les Tousi, les Ozrinitch et les Zagartchanes.

Cettigné, la capitale du Monténégro, se trouve dans ce département qui est peu productif; la partie la plus fertile est le bassin de Satanievitch, qui entoure le couvent de Saint-Michel-Archange où se recueillent beaucoup de fruits et du vin exquis. Les centres de population les plus importants de ce département sont : Niegoch, Tchevo, Tsouse et Valestovo. La rivière la Zetta le baigne dans sa partie supérieure.

Le département de la Tsernitka qui longe le lac de Scutari et descend vers le district d'Antivari, est la plus riche partie du Monténégro. Dans quelques vallées, la culture est arrivée à un grand degré de perfectionnement. On y remarque de beaux vignobles et des plants d'oliviers, de figuiers et de grenadiers. Ce département renferme sept tribus : les Podgores, les Glouhides, les Bertchels, les Bolievitch, les Limliani, les Sotonitch et les Doupili. On y remarque comme centre

de population : Glukido et Vir-Basar, sur le lac.

Le département de Rietchka forme la partie centrale du Monténégro proprement dit ; il renferme cinq tribus : les Loubotines, les Kozieri, les Tcheklines, les Dobardski et les Gradjani. Ce département n'a, pour ainsi dire, que les produits de la pêche pour toute ressource. On y trouve principalement dans la rivière le Tsermoïvitch, des truites et une espèce de sardine très abondante appelée *ouklieva.* Il renferme la charmante petite ville de Riéka.

Le département de Liechanska est aride ; il s'étend le long de la Moratcha en face de Potgoritza. Bien moins grand que les autres, il ne renferme que trois tribus : les Drajovines, les Bouroni et les Gradatz.

Le premier département des Berdas, celui de Bielopavlitchka est formé de la vallée de la Zetta ; il est situé entre le Niksick et Spuchz et longe le département de Katounska. C'est là que se trouvent les fameux défilés d'Ostrog et la ville de Danilovgrad. Ce département renferme quatre tribus.

Le département de Piperska est situé à l'est du précédent ; il s'étend sur la rive gauche de la Moratcha jusqu'auprès de la ville de Podgoritza, au point de jonction de la rivière la Zetta avec la Moratcha. Il ne renferme que trois tribus.

Le département de la Moratcha, renfermant cinq tribus, est le plus étendu de toute la principauté ; il comprend tout le territoire de la Haute-Moratcha, depuis le mont Dormitor jusqu'aux Piperska. C'est dans ce département que la Mokra et la Tuschina, rivières

qui forment plus loin la Piva, prennent leur source. La Moratcha y prend également sa naissance. Cette rivière n'est point un cours d'eau ordinaire. Dans cette haute région elle disparaît sur d'assez longs parcours sous des blocs de pierre ou dans des espèces d'entonnoirs pour reparaître plus loin en mugissant par la crevasse d'un rocher.

Le département de Koutchka, composé de six tribus est situé à la partie la plus orientale du Monténégro dans la haute vallée de la Tarra où naît cette rivière; il renferme le mont Kom et est limité par celui de Visitor au nord, et au sud par la rivière la Moratcha.

Les provinces albanaises comprennent toute la Basse-Moratcha, la vallée inférieure du Zem, celle de la Ribnitza, et toute la rive gauche du lac de Scutari. Ces vallées renferment les plus riches terres labourables et les plus beaux pâturages de la principauté. On y remarque les villes de Podgoritza, Spuchz et Zabliak.

Le district d'Antivari s'étend entre la rive droite du lac de Scutari et la mer Adriatique depuis le Drue, jusqu'au canton de Spitza, Dalmatie autrichienne; c'est le Finistère Slavon; il renferme un bon port sûr et commode qui est Antivari, la deuxième ville du Monténégro sous le rapport de la population. Les rives du lac sont garnies de beaux et nombreux petits villages.

Le district de Dulcigno, au sud du précédent, ayant pour chef-lieu la ville du même nom, la plus peuplée du Monténégro, laquelle renferme un beau port sûr et commode. Ces deux derniers districts produisent des quantités d'huile d'olive.

Les provinces herzégoviennes comprennent toute la partie occidentale du Monténégro, depuis la rivière la Piva, jusqu'auprès des Bouches du Cattaro. La limite de ces districts n'est qu'à quelques kilomètres des villes de Trébigne et de Bilek. Ces provinces renferment les villes de Niksick et de Piva.

Enfin les provinces du Sandjak de Novi-Basar ne comprennent que l'étroite vallée de la Tarra qui s'étend sur toute la partie septentrionale du Monténégro, depuis Kolaschin jusqu'à peu de distance de la jonction de la Piva avec la Tarra.

Le beau et spacieux lac de Scutari est une véritable petite mer monténégrine; toutes les îles qu'il renferme appartiennent à la principauté du Monténégro.

La rivière la Boyana, qui sert de décharge au lac, reçoit les navires jusqu'à Daitschi ; plus haut, le parcours du fleuve n'est accessible qu'aux bâtiments d'un faible tirant.

La liberté de la navigation a été établie sur cette rivière pour la Turquie et pour le Monténégro par le traité de Berlin en 1878.

Le gouvernement du Monténégro s'est constamment appliqué à s'annexer un grand nombre de districts confédérés ou alliés. Par ces adjonctions successives, cet État est devenu de plus en plus puissant.

La longue vallée de Koutcha est unie au Monténégro depuis 1831 et le vaste territoire de Grahovo lui est acquis depuis 1840. Le district de Cattaro, qui aujourd'hui est sous la domination autrichienne, a longtemps fait partie du territoire monténégrin.

Les districts récemment annexés au Monténégro par suite du traité de Berlin de 1878, sont :

Au nord-ouest, le territoire de Niksick détaché, avec d'autres districts de la province de l'Herzégovine, dont la citadelle du même nom, sise dans une avancée sur le territoire monténégrin, était une menace permanente pour le pays.

Au sud-est, le district de la Basse-Moratcha, comprenant, outre la ville de Podgoritza qui est une place forte, la forteresse de Spuchz, commandant toutes deux les vallées de la Moratcha et de la Zetta, et aussi la place de Zabliak qui protège les rives du lac de Scutari.

Au sud, sur le rivage de la mer Adriatique, les districts d'Antivari et de Dulcigno avec trois bons ports de mer assez importants.

Et enfin, au nord, la gauche de la longue vallée de la Tarra avec Kolaschin.

La principauté du Monténégro a pour capitale CETTIGNÉ ou Tsetinié. Cette ville est située sur la petite rivière du Tsernoïevitch-Rieka, à 60 kilomètres N.-O. de Scutari, à 30 kilomètres E. de Cattaro et à 77 kilomètres S.-E. de Raguse. Cette petite capitale ne compte que 2,000 habitants, et renferme un peu plus de 100 maisons qui forment une dizaine de rues. Elle est située au cœur des montagnes, dans un de ces bassins d'origine lacustre ; pour y monter, il faut se livrer à une pénible escalade. Une route carrossable unit cependant Cettigné à Cattaro.

On remarque dans la capitale du Monténégro : le

palais du *vladika*, prince régnant, autrefois prince-évêque. Le couvent est d'une médiocre grandeur; il est environné d'un mur très épais, garni de meurtrières qui lui donnent l'aspect d'une petite forteresse. Le corps de logis est assez bien meublé. L'église est fort belle, bien éclairée, et d'une majestueuse simplicité; elle est riche d'offrandes qni, souvent, ont servi de ressources dans des moments de crise.

Il n'y a eu longtenps qu'un seul point fortifié dans le Monténégro : c'était Cettigné. Des hommes de cœur, voilà aux yeux des Monténégrins, les meilleures murailles dont on puisse se pourvoir.

Le prince du Monténégro et des Berdas réside souvent à Cettigné; cependant, il séjourne aussi pendant une partie de l'année au monastère de Saint-Basile, dans la vallée de la Zitnitza et aussi à sa maison de plaisance de Riéka.

Un évêque résidant à Cettigné gouverne spirituellement le pays.

Les principales villes du Monténégro sont :

Dulcigno, en latin *Olcinium* ; en turc *Ulkin* ou *Olgun*; en slave *Mkronich*, ville maritime la plus peuplée du Monténégro, autrefois dépendant du sandjak, et à 32 kilomètres S.-O. de Scutari; chef-lieu d'un petit district sur l'Adriatique où elle a un petit port. Cette ville est située par 41°53' 50" de latitude N.; et 16°50' 25" de longitude E. Le district de Dulcigno a 34 kilomètres de longueur du nord au sud, sur environ 30 kilomètres de l'est à l'ouest. Il est limité à l'est par le lac de Scutari et par la Boyana. Le sud est monta-

gneux et renferme les lacs de Sfaccia et de Sogagni.

Dulcigno renferme environ 9,000 habitants. Siège d'un évêché catholique. Cette ville est défendue par un château-fort et une citadelle.

La ville a deux ports : soit le port de Dulcigno petit et peu accessible et celui du Val-Noce ou Val-du-Roc, situé à une demi-heure de la ville et où les gros navires peuvent jeter l'ancre.

Le petit port, qui est le plus près de la ville, ne peut contenir que des embarcations de 200 tonneaux. Quant au grand port, son entrée est étroite, il est exposé aux vents du nord et offre un mouillage peu sûr. La compagnie du Lloyd autrichien l'a abandonné et a adopté la baie de San Giovanni di Madoue près d'Allessis.

Dulcigno est bâti sur une éminence qui descend doucement vers la mer; les vieux murs de la citadelle dominent les rochers qui s'avancent au-dessus de l'eau. Derrière la ville, c'est un fouillis d'ifs, de cyprès et d'oliviers. Le bazar est très fréquenté, c'est un grand marché où viennent s'approvisionner tous les gens des tribus du pays.

La population de la ville de Dulcigno est composée d'un mélange de chrétiens et de marchands turcs. La principale ressource des habitants est l'huile d'olive qu'ils récoltent en abondance dans les jardins qui entourent la ville. On y remarque des oliviers, arbres dix fois séculaires, qui donnent chacun environ cent francs d'huile par an.

Dulcigno est situé dans une position admirable. Pro-

tégé par les montagnes contre les vents de l'est, son climat est très doux; tous les fruits du sud y abondent; le sol est du reste d'une fertilité remarquable.

La citadelle de Dulcigno, comme celle d'Antivari, est un majestueux édifice contre les murs duquel on voit le lion de Saint-Marc des Vénitiens qui fait preuve de son origine.

Les habitants de Dulcigno étaient connus naguère sous le nom de Dulcignottes, comme les pirates les plus redoutables de la mer Adriatique.

En 1718, Dulcigno fut assiégé par les Vénitiens que commandait Schulenbourg; mais leur flotte et leur armée furent détruites par la tempête et par les attaques des Turcs. En janvier 1878, après une résistance héroïque, la ville fut prise par les Monténégrins ; mais ils durent l'évacuer quelques mois plus tard pour ne la réoccuper qu'en 1880.

Antivari ou Bar (*antibarum*) bon port de mer sur l'Adriatique. Cette ville n'est cependant pas au bord même de la mer, mais à cinq kilomètres, sur la petite rivière le Ricanac, dont l'embouchure sert de port. Elle se trouve à 22 kilomètres O. de Scutari et à 18 kilomètres de l'embouchure de la Boyana, rivière qui sert de canal de dégament au lac de Scutari. Le territoire d'Antivari formait avec Dulcigno, un pachalik du sandjak de Scutari, dans la province de l'Albanie. Antivari est un entrepôt assez important d'un commerce actif. Cette ville, qui compte environ 5,000 habitants, est pittoresquement située sur un monticule; elle est

protégée par une citadelle qui, aujourd'hui, tombe en ruines. C'est le siège d'un évêché catholique.

Le port d'Antivari n'a pas assez de profondeur pour recevoir les gros bâtiments de guerre : cependant il est bon et sûr et reçoit chaque année une centaine de navires de commerce.

Ce port est une vaste et large baie, protégée du côté de la pleine mer par une batterie que la flotte turque a bombardée en janvier 1878. C'est la batterie de Wolowitscha. Abrités derrière cette batterie, on voit quelques magasins, les bâtiments du Lloyd autrichien et l'embarcadère.

La plaine qui s'étend du port à la ville est un vaste et pittoresque grand jardin garni de chaumières albanaises, de maisons turques perdues dans les ifs et dont on voit ici ou là les moucharabiès en grillage derrière lesquelles se tiennent les femmes du harem.

Près de la ville, un plateau est couvert d'oliviers ; les chrétiens albanais l'appellent communément le jardin des olives ; les arbres en sont magnifiques et les indigènes savent calculer leur âge qu'ils apprécient à 15 et 1800 ans.

La ville d'Antivari elle-même est adossée à la montagne ; elle est vieille comme l'histoire ; c'est l'Antibarium des Romains, l'Antivari des Vénitiens et le Bar des Turcs.

Les Romains ont construit un magnifique aqueduc, qut conduit l'eau de la montagne dans la citadelle ; les Vénitiens ont construit autour de celle-ci des murs de 18 à 20 pieds d'épaisseur, flanqués de tourelles. En

1878, la garnison turque se rendit aux Monténégrins après une défense héroïque.

Les montagnes qui environnent Antivari descendent à pic et forment des gorges pittoresques dans lesquelles poussent en pleine terre des lauriers-roses et des oliviers; le climat du pays est le plus doux de toute la Turquie d'Europe; les hirondelles arrivent en janvier et pendant toute l'année on cueille des roses sauvages dans les buissons.

A 15 kilomètres d'Antivari, au tournant d'un coude que fait la mer, se trouve Dulcigno.

Les routes du pays étaient dans un état lamentable, même encore après la guerre des Balkans, en 1878. Il y a quinze ans, le sultan envoya des caisses d'or pour la construction et la correction des routes d'Albanie; le pacha encaissa l'argent et ne fit rien. Si, cependant, il fit travailler les chrétiens à raison de deux piastres par jour, 0 fr. 54 centimes.

La population de la ville d'Antivari est chrétienne pour la plupart; elle appartient en général à la nationalité serbe. On remarque pourtant dans le nombre, des Grecs, des Albanais et des Zinzares ou Roumains du sud; le commerce et l'industrie constituent leurs principales ressources. Antivari paraît avoir été une colonie italienne du moyen-âge.

Cette partie du pachalik d'Antivari a été cédée au Monténégro par le traité de Berlin, en 1878. Les Turcs avaient pris cette ville aux Vénitiens en 1573.

Niksik est une place de guerre qui fut prise par les Monténégrins en 1877, elle était située sur la frontière

de l'Herzégovine et se trouvait, comme la forteresse de Spuchz, enclavée pour ainsi dire dans le territoire du Monténégro.

Podgoritza est une importante place de guerre sur la frontière albanaise, située sur la rive gauche de la Moratcha, dont elle commande la vallée, au confluent de la Ribnitza avec cette rivière. Elle renferme un château-fort bien situé.

Cette ville, qui faisait partie du sandjak et district de Scutari, a été cédée au Monténégro avec les deux villes suivantes en vertu du traité de Berlin de 1878.

Spuchz, petite place commandant la vallée de la Zetta ; perchée sur un rocher, elle est en vue de Podgoritza.

Zabliak, autre petite place de guerre située sur une hauteur, dans une île formée par la Moratcha à quelques kilomètres de l'embouchure de cette rivière ; elle commande la partie supérieure du lac de Scutari.

Riéka, petite, mais charmante ville, située sur la Tsernoïvitja-Riéka, qui compte environ 300 feux ; chef-lieu de nahié. Le prince du Monténégro possède une belle maison de campagne à Riéka ; la ville a établi un quai solidement construit sur la rive de la rivière, entre l'habitation du prince et la plaine qui ouvre le chemin du Midi. Un pont fait communiquer les deux rives. On remarque aux alentours de Riéka des cultures les mieux soignées.

La maison du souverain se trouve à l'extrémité du quai ; elle regarde d'un côté la rivière et de l'autre la ville. On ne peut venir de Scutari à Riéka sans passer

sur l'étroite terrasse qui s'étend en forme de rotonde, devant cette habitation.

Sur le bord de la rivière s'élève la citadelle de cette ville, devant laquelle échoua une armée ottomane, et dont il reste à peine des vestiges.

Les ruines d'Obod, situées sur un mont près de l'embouchure de la rivière, ont été mieux conservées. Au bas de ce donjon détruit, s'ouvre, dans le rocher, une vaste et mystérieuse caverne ; l'héroïque Ivo (Ivan), le père des Monténégrins, y dort, suivant la tradition, couché sur le sein des *vilas* (nymphes chrétiennes qui figurent dans les légendes serbes), qui le gardent et le réveilleront un jour, quand Dieu aura résolu de rendre Cattaro et la *mer Bleue* à ses chers Monténégrins. Alors le héros immortel marchera de nouveau à la tête de son peuple, pour chasser les *Schwabi* (les muets Germains) des côtes usurpées sur les Slaves.

Niegoch, petite ville située sur la route de Cattaro à Cettigné, plus importante que la capitale du Monténégro ; c'est le lieu de naissance de la famille Petrowich, dont l'un des membres règne actuellement au Monténégro.

Niegoch, autrefois lieu de résidence du gouverneur de la principauté, présente le plus bel aspect. Un terrain considérable au centre de montagnes du troisième ordre, offre un vaste plan circulaire ; de nombreuses et grandes habitations l'environnent au pied des monts, et, s'y élevant en amphithéâtre, en produisent l'effet le plus agréable. Mais cet effet disparaît à mesure que

l'on s'avance. Les maisons, qui de loin semblent ne former qu'un cordon continu, sont très éloignées les unes des autres, et la plupart environnées de jardins. Néanmoins, Niegoch est un bourg des plus considérables où se tiennent des marchés très fréquentés. C'était autrefois le siège de l'autorité temporelle.

Les maisons, disposées sans régularité, y sont presque toutes à un seul étage; les couvents, les presbytères sont bien bâtis, la maison du gouverneur et celles de quelques notables sont de ce nombre, aussi offrent-elles un singulier contraste avec tout le reste.

Saint-Nicolas, port situé à l'embouchure de la Boyana, à 24 kilomètres de Dulcigno et à la même distance de Scutari. Large baie sûre.

Danilovgrad (Daniloville), petite ville, nouvellement édifiée, dans la vallée de la Zetta, département de Bielopavlitchka. On y remarque un beau pont de 200 mètres de long, porté sur neuf piles : il fut construit en 1870.

Kolaschin, petite ville située à l'extrémité nord-est du Monténégro, sur la rivière la Tarra.

Piva, au nord de la principauté, sur la rivière du même nom.

Saint-Basile, couvent situé sur la Schinitza. Ce monastère présente une réunion de bâtiments très solides, épars dans une vaste enceinte, construits les uns après les autres sans plan déterminé. Les jardins sont étendus et se prolongent jusqu'à la rivière, dont les eaux, élevées par des écluses, se répandent en irrigations dans la plus grande partie des terrains cultivés. Ces

jardins sont bien fournis d'arbres de toute espèce, mais ils sont plantés sans aucun ordre ni symétrie, et presque abandonnés aux soins seuls de la nature.

L'église est de médiocre grandeur, bien construite, mais simple, tenue avec une propreté et des soins qui font beaucoup d'honneur aux moines : elle est fort riche d'offrandes.

L'ermitage est à un mille du monastère, on y arrive par des chemins très difficiles, attendu qu'il est situé au pied d'une haute montagne couronnée d'une longue chaîne de rochers, ou plutôt d'un roc unique dont l'élévation est absolument perpendiculaire, et qu'on croirait taillé.

Vers la moitié du roc, qui est nu, on aperçoit une large ouverture naturelle; c'est là l'entrée de la retraite qu'habita le saint patriarche Basile, pendant trente ans d'austérités et de méditations, en expiation des écarts de sa jeunesse et des erreurs de ce monde, répandant autour de lui les secours des aumônes qu'il recevait de la piété des fidèles.

On ne peut atteindre à la grotte qu'à l'aide d'un escalier de bois, couvert d'un toit cintré. On y compte 103 marches en assez mauvais état. Ce n'est encore là que la moitié du chemin, le reste est taillé dans le roc, on y est conduit par une rampe naturelle et par des détours infinis qui aboutissent à une espèce de terrasse, d'où l'on pénètre, enfin, dans une enceinte de 60 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur, d'une figure presque triangulaire.

Là, dans une chapelle de 5 mètres de long sur 3 de

large seulement, mais richement et surtout confusément ornée, on voit un cercueil fait d'un tronc de cyprès, où saint Basile repose pour l'éternité.

Ce ne sont pas seulement les chrétiens grecs du Monténégro qui vont porter leurs offrandes à saint Basile, les Bosniates, les Serviens, les Morlaques, les Albanais y accourent. Bien des Latins le visitent, et les Turcs eux-mêmes ont une sorte de vénération pour lui, quoique plusieurs affectent l'incrédulité jusqu'à la dérision.

Avant sa béatification, saint Basile avait déjà fait, dit-on, plusieurs miracles, mais, depuis, il en a fait bien d'autres !

Un jour, le saint, appuyé sur le parapet de sa terrasse, mangeait une poire, dont il jeta les pépins au hasard ; le lendemain, on vit, planté dans le roc sec, un magnifique poirier couvert de fleurs d'un côté, et de l'autre, chargé d'une innombrable quantité des plus beaux fruits prêts à être cueillis : c'était dans le mois de février.

Une autre fois, il y a à peu près 150 ans, dit l'histoire, un Turc, au fond incrédule, se présente à l'ermitage, avec les dehors de l'humilité et de la conviction, afin d'obtenir la faveur de la contemplation du Bienheureux ; le desservant de la chapelle l'admet en présence des plus respectables personnages ; à peine l'objet de la divine prédilection est-il découvert, le Turc approche, et, feignant de lui baiser religieusement la main bénie, il en mord vigoureusement l'index pour s'assurer, sans doute, si ce corps avait été animé.

Mais, soudain, ô merveille! sensible à la morsure autant qu'à l'outrage, le saint, bien qu'enseveli dans le sommeil des siècles, retire brusquement sa main, et, sans respect pour le sanctuaire, l'appliquant avec violence sur la tête du sacrilège, le renverse mort.

Le moine a bien soin de vous faire remarquer la morsure, et malheur à qui aurait l'air de douter!

Le monastère de Saint-Basile a journellement beaucoup de visiteurs ; il est vrai que le vin y est exquis et la chère bonne et abondante.

On remarque encore dans la Moratcha supérieure, un couvent, et surtout une vaste et magnifique église, que Stephano Nemanich, roi de Hongrie, y a fait bâtir d'après les dessins de celle de Notre-Dame-de-Lorette; c'est le plus beau monument de tout le pays.

Dans le canton de Poulati, l'on voit encore les ruines de la ville de Diocléa, patrie de l'empereur Dioclétien, connu plus tard sous le nom de Verlograd, et où naquit Simon Némagna, fondateur de l'empire de Serbie.

Le Monténégro ne renferme ni grandes villes, ni forteresses importantes ; ses habitants occupent en général des villages ordinairement bâtis sur des rocs escarpés et dont les maisons sont presque toutes garnies de meurtrières.

Les villages du Monténégro, qut sont au nombre d'environ un millier, ne sont parfois formés que de quelques maisons construites en pierres brutes environnées d'un grand nombre de petites chaumières, faites de terre et de bois, établies sans ordre, puis encore d'un amas de simples tentes sous lesquelles vivent

patriarcalement les montagnards de cette contrée.

Naguère les Monténégrins se gardaient bien d'améliorer leurs routes, et de rendre leurs villages facilement accessibles, car ces rudes guerriers pensaient bien que là où passent les voitures, les canons de l'ennemi peuvent passer aussi. Toutefois, les nécessités du commerce et les convenances des familles aisées ont fait récemment construire quelques routes et améliorer les passages et les sentiers.

Au nombre des voies de communication établies dans le Monténégro, on peut comprendre en première ligne :

La route de Cattaro à Cettigné par Niegosch.

Celle de Cettigné à Riéka et au lac de Scutari ; de Riéka à Podgoritza et à la frontière turque.

Celle de Cettigné à Orjalunka.

La route de Podgoritza à Zabliak.

Celle de Podgoritza à Spuchz, Orzalunko et Niksik.

Avant 1878, date de l'agrandissement du Monténégro, la principauté possédait trois lignes télégraphiques :

Celle de Cattaro à Cettigné.

De Cettigné à Riéka.

Et celle de Cettigné à Danilovgrad et Ostrog.

MŒURS

Le Monténégro est encore aujourd'hui la contrée de l'Europe qu'il faut visiter, si l'on veut connaître dans sa plus grande simplicité la vie qu'ont dû mener les

peuples dans la première époque de leur existence sociale. Isolés pendant des siècles du reste du monde, les Monténégrins ont conservé dans toute leur vigueur première, les qualités et les vertus naturelles aux peuples de race slave; leurs mœurs sont pures et leur foi ardente; ils sont braves, persévérants, loyaux observateurs de la parole sacrée.

Sur aucun point du globe, l'égalité n'existe peut-être aussi complète que dans ce pays. Chaque Monténégrin, comme les autres Serbes, en jouissant de son indépendance, continue à être dévoué aux intérêts de tous; il ne se sépare jamais de ses parents. C'est pourquoi les familles sont si nombreuses, qu'une seule suffit pour former un village de plusieurs centaines de maisons, où les habitants, tous alliés et du même nom, ne se distinguent entre eux que par leur prénom baptismal.

Chaque famille a un chef qu'elle s'est choisi et qui la dirige. Cette vie patriarcale crée entre les parents la solidarité la plus étroite, et l'un d'eux ne peut être lésé sans que les autres ne prennent aussitôt sa défense. De là des vengeances héréditaires, des guerres entre les familles.

Les seuls étrangers qui résident en groupes considérables dans le Monténégro sont les Tsiganes ou Bohémiens; ils ressemblent d'ailleurs complètement aux Serbes du pays : ils ont la même langue, le même costume, la même religion et les mêmes mœurs; ils ne diffèrent que par le métier, car ils sont tous forgerons et serruriers. Nul Monténégrin ne voudrait exer-

cer leur profession méprisée. Ils sont tenus à l'écart et n'ont pas le droit de se marier dans la famille des Serbes.

Le voyageur qui, venant des provinces turques, pénètre au Monténégro jouit d'un spectacle nouveau en remarquant l'activité laborieuse des habitants. On sent un peuple plein de sève qui a foi dans l'avenir. Des travaux très imparfaits sans doute, mais d'une utilité générale : des quais, des ponts, l'entretien de quelques chemins, témoignent en faveur des viriles populations du pays. Le zèle avec lequel les Monténégrins acceptent toutes les charges établies dans un intérêt public indiquent assez combien les efforts civilisateurs des princes de ce pays sont secondés par le bon esprit et le patriotisme du peuple. Les intérêts nationaux appellent le progrès et peuvent se plier à toutes les exigences de la civilisation.

On a quelqucfois accusé les Monténégrins de férocité. Est-ce avec raison? Ils ne pardonnent pas aisément les outrages qu'on leur fait ; ils ne se laissent pas facilement égorger par leurs ennemis ; ils ne se laissent pas voler, dépouiller par les agents fiscaux de la Turquie. Quand ils sont menacés, ils se mettent sur leur garde ; quand ils sont attaqués, ils se défendent. En cela il n'y a rien que de bien juste.

Le Monténégrin est violent, toujours prêt à mettre la main sur ses armes. A sa ceinture il a tout un arsenal de pistolets et de couteaux ; même en cultivant son champ il porte la carabine au côté. Combien de fois a-t-on vu les Monténégrins dans les moments de guerre

contre les Turcs, aller recueillir les moissons sous les balles et les décharges d'artillerie des blockhaus turcs? Quand les premiers moissonneurs tombaient, d'autres se présentaient à l'instant pour les remplacer; on se disputait ainsi les récoltes à main armée.

Les Monténégrins, vindicatifs, sanguinaires, jaloux de leurs femmes ignorent bien des agréments de la civilisation; mais ils connaissent le patriotisme, la fraternité d'armes et les droits de l'hospitalité. Slaves d'origine et parlant un dialecte serbe, les Monténégrins se sont unis à l'Eglise serbe et russe.

Les habitants du Monténégro sont grands, biens faits, d'une santé robuste. La vie guerrière qu'ils mènent depuis leur enfance développe en eux une force prodigieuse. Comme les Serbes et les Dalmates, ils joignent à une vive et pénétrante intelligence, un sentiment poétique profond et élevé, qui se traduit par des chants répétés de bouche en bouche par le peuple, de sorte qu'ils conservent ainsi dans leur tradition, bien longtemps après, les événements dont ces chants propagent le souvenir.

Les Monténégrins improvisent heureusement; ils sont même orateurs nés. Il faut les entendre dans leurs discussions politiques, dans les circonstances où leur réputation est intéressée, ou bien lorsqu'on veut déterminer quelques expéditions militaires. Leur éloquence est mâle, hardie, impétueuse, entraînante; il y a parmi eux des hommes étonnants.

A côté de ces grandes et nobles qualités qui les distinguent, les Monténégrins ont, avec une égale vivacité,

les passions des peuples de leur race. Leur bravoure, qui n'a pas pour la modifier, le frein de mœurs plus douces, dégénère en un besoin continuel de combats. Les instincts de leur énergique nature se développent par l'isolement au milieu d'une nature âpre et sévère et par la vie de guerre continue qu'ils sont obligés de mener. Habitués à des luttes sans quartier contre un ennemi barbare et féroce, ils ont contracté dans ces luttes l'usage de sanguinaires représailles auxquelles notre siècle n'est plus habitué.

Le Monténégrin est avant tout homme de guerre, toujours prêt à défendre la patrie et à protéger son foyer domestique. Dans la paix, il se prépare à la guerre, fourbit ses armes, fabrique de la poudre et fond des balles.

Les travaux des champs sont à la charge des femmes ; mais il ne faut pas croire pour cela qu'elles soient réduites à la condition d'esclaves soumises à leurs époux : le Monténégrin a un caractère plus élevé, plus noble.

La femme monténégrine est douée d'une étonnante énergie ; elle mène une vie de rudes travaux, mais sa dignité morale n'en est que plus grande. Respectée et chérie de son époux, elle embellit le foyer où le guerrier fatigué vient s'asseoir chaque jour. C'est la matrone romaine des beaux jours de la République, chaste et fidèle à son époux, orgueilleuse du nombre et de la valeur de ses enfants, qui renferme sa vie dans les soins de sa maison.

La femme monténégrine n'est point au Tsernogore

le jouet de l'homme comme elle l'est trop souvent dans les pays civilisés. Ici elle est vraiment inviolable : c'est pourquoi elle se confie sans crainte à l'inconnu même, certaine qu'elle n'a à craindre de lui aucune action déloyale ; et en effet, s'il osait tenter sa pudeur, la mort de l'un ou de l'autre s'en suivrait certainement. Une belle Tsernogorste ne conçoit pas l'amour sans le mariage ou sans le meurtre du séducteur.

Le Monténégrin ne contracte point d'union avec les femmes turques,car il regarde une musulmane, même convertie, comme trop dégradée pour devenir sa compagne. Néanmoins, au milieu de la plus grande exaspération des partis, les femmes des deux peuples demeurent hors de cause et peuvent, sans danger,passer d'un pays à l'autre.

Après la femme, l'être le plus sacré pour le Monténégrin, c'est le voyageur. Daus tout le pays, l'hospitalité s'exerce avec une exquise cordialité. Demandez-vous un verre d'eau en passant devant la cour d'un paysan, il s'empresse de vous satisfaire et vous apportera même du vin s'il en a, et si vous pénétrez dans sa chaumière, on se disputera l'honneur de vous servir ; les coussins, quand l'hôte en possède, seront étendus pour vous sur le banc de bois qui entoure le foyer ; le maître de la maison vous présentera lui-même le café, les œufs durs, la *castadrina* (viande fumée) et le vin indigène. Si, après les premiers toasts, il vous tend la main, c'est un signe qu'il jure de vous défendre désormais jusqu'à la mort. A votre départ, la seule reconnaissance qu'il désire est une décharge de vos armes,

une salve d'adieu en son honneur, qui indique publiquement que vous êtes content de lui.

Les Monténégrins ont conservé longtemps l'antique et barbare usage de planter sur des lances les têtes de leurs ennemis; et les plumes argentées (*tchelenkas*) flottant au bonnet du guerrier, indiquent le nombre d'hommes qu'il a décapités.

Pour les peuples de la Bosnie et de l'Herzégovine, le vladika (prince) du Monténégro était considéré comme un sauveur tout-puissant; on invoquait ses prières pour se guérir dans les cas de maladie grave. Mais comme le déplacement est pénible pour se rendre à Cettigné, à l'effet d'implorer l'assistance du prélat favori de Dieu, on se contentait d'envoyer le manteau du malade pour le supplier de répandre sur ce vêtement ses précieuses bénédictions.

Les montagnards du Monténégro sont aussi l'objet de l'admiration des raïas (sujets non musulmans de la Turquie) qui habitent les provinces voisines, tant de l'Herzégovine que de la Dalmatie et de l'Albanie. Quand un de ces braves traverse en voyageur ces contrées, les habitants accourent pour saluer le héros de la montagne, pour contempler un de ces hommes merveilleux dont les exploits font l'entretien de tous les Slaves.

De toutes les races que l'Orient voit renaître et grandir, la race slave est celle qui unit aux plus solides garanties d'avenir les signes les moins douteux d'une puissante vitalité. Les puissances de l'Europe devraient, dans leur intérêt commun, s'appliquer à

garantir les droits civils des différents Etats turcs que compose cette race et reconnaître leur indépendance politique sur tous les points où elle tend à s'établir. Le traité de Berlin de 1878 vient de faire faire à ces pays un grand pas dans cette voie.

Le Monténégrin est revêtu de la large *strouka*, manteau en poil, flottant sur l'épaule; une blouse de laine blanche qui laisse voir le cou et la poitrine se porte au-dessous. Le pantalon consiste en une culotte courte à l'orientale, c'est-à-dire très large; pour chaussures l'*opanka*, sandale élastique et légère, commode surtout pour escalader les monts et sauter d'un rocher à l'autre; et enfin pour coiffure le *fez* ou bonnet rouge entouré d'un épais mouchoir qui rappelle le turban et dessine une physionomie toujours énergique, parfois remarquablement belle : tel est le costume du Monténégrin.

La femme au Monténégro ne se borne pas aux occupations et à la vie tranquille de la plupart des ménagères. Elle a aussi, comme les hommes, ses joies, sa gloire et ses triomphes. Epouse, elle s'associe aux luttes et aux exploits de son mari; intrépide comme lui, elle porte aux combattants à travers les plus ardentes fusillades, les munitions dont il commence à manquer. Et si cet époux s'est distingué dans la guerre, s'il revient célébré par la voix commune de ses compagnons d'armes, c'est un beau jour pour la Monténégrine; elle est heureuse et fière de se voir l'épouse d'un guerrier renommé ! Mais lorsque la balle de l'Ottoman a frappé son époux, s'il n'a ni père,

ni frère pour le venger; si ses fils sont encore trop jeunes pour accomplir cette œuvre, alors la femme Tsernogortse se charge de la vengeance : ramassant le fusil et le sabre du mort, elle court au premier rang des soldats, et ne rentre à sa demeure reprendre ses occupations ordinaires que lorsqu'elle a rempli ce qu'elle regarde comme un devoir sacré.

Chez les Monténégrins les femmes sont exemptes de châtiments pour les délits qu'elles commettent, dans ce cas le mari répond pour son épouse, le père pour la fille, le frère pour la sœur. Toutefois, lorsqu'une femme commet un assassinat, elle est aussitôt condamnée à être lapidée. Les Monténégrins prétendent que les femmes ne se défendant pas avec la poudre et le plomb, il serait honteux de s'en servir pour les mettre à mort; ce sentiment est tellement enraciné chez eux, qu'un homme prêt à être frappé par son plus mortel ennemi, n'a qu'à se placer derrière une femme pour éviter la mort.

Lorsqu'une femme est condamnée à être lapidée, toute la plémé se réunit et jette des pierres à la coupable jusqu'à ce qu'elle soit morte et que son corps en soit couvert. Cette dernière circonstance à fait appeler ce supplice : mourir *sous le monceau.*

Le Monténégrin, dans ses querelles intestines, exigeait encore récemment le prix du sang; une égratignure même devait se payer; une blessure valait une autre blessure et la mort appelait la mort. Les vengeances se poursuivaient de génération en génération entre les diverses familles tant que le compte des têtes

n'était pas en règle de part et d'autre ou qu'une compensation monétaire, fixée d'ordinaire par les arbitres à dix sequins par « *sang*, » n'était pas dûment payée.

De nos jours les cas de vengeance héréditaire sont devenus rares; mais, pour remplacer la justice coutumière, la loi édictée par les princes a dû se montrer d'une sévérité terrible : meurtriers, traîtres, rebelles, réfractaires, voleurs doublement récidivistes, incendiaires, infanticides, coupables de lèse-majesté, profanateurs du culte, tous sont également condamnés à la fusillade.

LÉGISLATION.

Le 23 avril 1855, le prince Danilo qui régnait alors sur la principauté du Monténégro et des Berdas, publia le Code monténégrin. Ce Code, qui contient 16 pages in-8°, se divise en 93 articles. C'est un monument curieux de la civilisation du Monténégro. Il établit la complète égalité de tous les citoyens, défend la vendetta, punit de mort une offense contre le prince, autorise les Monténégrins à tuer partout où ils le rencontreront un individu convaincu de trahison.

Quelques-uns de ses articles méritent d'être signalés car mieux que toute dissertation, ils dépeignent le caractère et les mœurs des Monténégrins.

L'article qui est relatif à la défense du pays déclare que s'il se trouve un lâche, ses armes lui seront enlevées, et de sa vie, il ne pourra plus les porter, ni jouir

d'aucune considération ; en même temps, on lui attachera un tablier de femme autour du corps pour bien indiquer qu'un cœur d'homme ne bat point dans sa poitrine.

Le Code reconnaît à l'offensé le droit de se faire justice lui-même en certaines circonstances en ajoutant que celui qui frappe un Tsernogorzien avec le pied ou lui donne un coup avec son tschibouk payera une amende de 50 ducats. Si l'offensé le tue sur le coup dans un moment de colère, il sera considéré comme dégagé de toute responsabilité, comme s'il s'agissait d'un voleur pris *flagrante delicto*.

Les peines édictées contre l'adultère sont très sévères et la loi autorise l'époux trompé à tuer les coupables s'il les prend sur le fait.

Un autre article déclare que la jeune fille qui suit volontairement un jeune homme sans le consentement de ses parents n'est pas coupable, car c'est l'amour qui les a unis.

Le Code monténégrin interdit les *tchetas* ou razzias en temps de paix ; autorise le duel, mais défend aux témoins d'y prendre part ; ne laisse pas au fils la liberté de se séparer de son père sans le consentement de celui-ci, mais permet de contracter, malgré les parents les mariages d'amour ; n'accorde qu'une dot sans droit d'héritage à la fille qui se marie ; assimile le refus de payer l'impôt au crime de trahison ; donne au fils naturel dans l'héritage du père, une part égale à celle des enfants légitimes ; prononce la peine capitale contre les voleurs pris trois fois sur le fait et contre ceux qui

ont volé dans les églises ou dans les monastères de l'État. Ce Code, enfin, garantit la liberté religieuse et la sécurité des fugitifs réfugiés sur le territoire monténégrin.

Voici le texte de ce document :

CONSTITUTION DU MONTÉNÉGRO.

« Daniel Ier, prince et seigneur des libres Monténégro et Berda.

« D'accord avec les chefs et vieillards du Monténé-« gro et Berda, institue le Code général d'après lequel, « à partir d'aujourd'hui, dans l'avenir et pour toujours, « seront jugés tous Monténégrins et gens des Berda, « petits ou grands, pauvres ou riches, chacun ayant « des droits égaux à ce qu'il lui soit rendu justice.

« Le prince et seigneur, pour le bien du peuple et « de ses valeureux frères qui, pendant le cours de tant « de siècles, ont répandu leur sang afin de conserver une « liberté qui leur est si précieuse, et dont ils se van-« tent chaque jour, désire que son cher peuple, ses « chers frères, les Monténégrins et Berdianis, aient la « liberté à l'intérieur comme au dehors, et qu'ils puis-« sent s'en vanter dans le monde entier. A chaque bon « frère du Monténégro, cette loi sera le plus cher gage, « le plus grand trésor ; car en elle, il trouvera des ga-« ranties pour sa tranquillité, un bouclier pour son « honneur et sa dignité, enfin la sécurité pour son avoir « et sa propriété.

« Aucun État, aucun pays ne peut être heureux, ne « peut progresser ni avoir l'estime du monde, s'il n'a « pas une loi accordant bonne justice à tous et à cha- « cun en particulier, et les défendant contre les agres- « sions des mauvaises gens. C'est pourquoi le prince « et seigneur du Monténégro et Berda s'est trouvé « conduit à donner à tous, Monténégrins et Berdianis, « la liberté égale, sans laquelle aucune autre liberté ne « peut atteindre son vrai et digne but.

« Jusqu'ici les Monténégrins et Berdianis étaient « libres, mais il n'y avait aucun Code public qui pût les « défendre et les guider, de sorte que la justice et leur « sort se trouvaient seulement dans la bouche de leurs « gouvernants.

« Le prince et seigneur, désirant que toute justice « arbitraire et capricieuse disparaisse, et que le peuple « ait une justice régulière, prohibe, à partir d'aujour- « d'hui, tout tribunal arbitraire, et, à sa place, en ins- « titue un juste et loyal.

« Avec le cœur paternel qui le guide dans toutes ses « actions, le seigneur du Monténégro et Berda donne « ce Code à son peuple, et lui-même prête serment de « prendre sous son patronage le présent Code; de « leur côté, les chefs et les vieillards du peuple jurent « qu'ils se conformeront à ce Code, qu'ils jugeront « suivant ce qu'il prescrit, et que pour les choses non « prévues, ils rendront une justice égale à tous leurs « frères du Monténégro et des Berda, en ne consultant « que l'équité et leur conscience.

« Ce Code a été tiré à un assez grand nombre

« d'exemplaires pour que chaque Monténégrin et Ber-
« diani qui sait lire puisse en posséder un, et il a été
« déposé auprès de la régence, à Cettigné. Que tous
« ceux qui peuvent le faire le lisent et l'expliquent à
« ceux qui ne le peuvent pas, afin qu'ils sachent les
« peines portées par le Code contre chaque transgres-
« sion, et qu'ils puissent ainsi ne pas les commettre et
« éviter le châtiment.

Article 1er. « Tous les Monténégrins et Berdianis
« sont égaux devant la loi. »

Article 2. « En vertu de la liberté héréditaire jus-
« qu'ici conservée, l'homme, la propriété, la vie et la
« liberté demeurent assurés à tout juste Monténégrin
« et Berdiani,et personne ne peut toucher à ces choses
« sacrées qu'en vertu d'un jugement. »

Article 3. « Aujourd'hui.à l'avenir et pour toujours
« la personne du prince, comme maître de cette terre,
« demeure inviolable et sacrée à tout Monténégrin et
« Berdiani, et comme tel, chacun est obligé de le res-
« pecter, et ne doit jamais, à quelque point de vue que
« ce soit, parler mal ni de sa personne, ni de ses
« actions. »

Article 4. « Si un Monténégrin ou Berdiani osait
« offenser la personne ou le caractère du prince, il se-
« rait puni comme celui qui tue un homme arbitraire-
« ment. »

Article 5. « Toutes les sentences capitales doivent
« être soumises à la sanction du prince, comme sei-
« gneur de cette terre. Il a aussi le droit de faire
« grâce. »

Article 6. « Lorsque les juges se réunissent dans « le lieu où ils doivent juger les parties, avant tout ils « se rappelleront qu'ils sont nommés par la voix du « peuple et la volonté de Dieu comme juges et adminis- « trateurs. Afin de pouvoir rendre leur jugement avec « justice et conscience, chaque juge doit observer le « serment qu'il a prêté de ne pas juger avec partialité, « mais avec équité, les petits comme les grands. Les « juges doivent écouter les parties et les raisons qu'elles « exposent, et ne pas permettre qu'un des litigeants « porte la main sur l'autre, ni qu'il coupe la parole à « son adversaire, mais lorsque le premier a fini de par- « ler, que l'autre commence, et que tous les deux par- « lent avec modération, afin que les juges puissent « comprendre leurs raisons; et, dans le cas où ce se- « rait nécessaire, que l'on fasse répéter ce qui n'aurait « pas été bien éclairé d'abord, et que les parties puis- « sent ajouter ce qu'elles auraient oublié. Un seul juge, « et non tous, doit poser les questions, et les deux par- « ties, après avoir, autant qu'elles ont voulu, exposé « leurs raisons, s'éloignent, afin de laisser aux juges « la liberté de décider et d'éclaircir les affaires, et de « rendre ainsi une sentence régulière qui sera soumise « à qui de droit. Ces décisions doivent être écrites sur « le registre judiciaire, afin que l'on sache quand et « comment les choses ont été jugées. »

Article 7. « Si pendant une délibération, un juge « commence à défendre une des parties sans donner « des raisons valables, et qu'il ne veuille pas se sou- « mettre aux idées de ses collègues, mais qu'il cherche

« à faire prévaloir ses paroles et non celles de ceux qui « pensent juste, ce juge se déclare alors ouvertement « partial et subordonné, et non, par conséquent, un « vrai juge et un chef du peuple. Un tel individu sera « alors non seulement chassé du tribunal et destitué « pour toujours de tout titre et honneur, mais encore « il sera obligé de payer 150 talari d'amende (750 fr.). « Il en sera de même de celui qui, par amitié, cadeaux « ou par sa propre ignorance, aura découvert en pu- « blic quelque entreprise secrète que le gouvernement « prépare pour l'avantage commun ; car aucun projet ne « peut avoir une bonne fin lorsque parmi les membres « du conseil se trouvent des traîtres et des délateurs. »

Article 8. « Si l'on découvre qu'un juge recherche « ou prend des cadeaux de qui que ce soit, et surtout « pour acquitter un coupable ou condamner un inno- « cent, celui-là sera chassé du tribunal et puni de « 120 talari d'amende. »

Arlicle 9. « Celui qui dorénavant promettra ou don- « nera des cadeaux aux juges ne pourra plus être en- « tendu en justice si l'on vient à le découvrir, car « il aura ainsi fait voir clairement qu'il ne croit pas « avoir raison contre son adversaire, et il sera en con- « séquence déclaré coupable et puni de prison. Cet « emprisonnement sera d'une semaine par sequin, et « le cadeau donné sera versé à la caisse nationale. »

Article 10. « Celui qui dénoncera le juge suborné « recevra une récompense de 50 talari, somme qui « sera prise au juge suborné, contre lequel il sera pro- « cédé selon ce qui a été dit à l'article 8. »

Article 11. « Lorsque les juges ne seront pas d'ac-
« cord sur une cause à décider, la majorité des votes « l'emportera; mais ils devront déclarer avoir jugé suivant leur propre conviction, sans subornation ou « partialité, reconnaissant, d'après leur propre discernement que la décision qu'ils ont prise est une chose « juste. »

Article 12. « Si quelque juge ou chef met la « discorde ou le trouble parmi ses collègues, il ne sera « pas toléré, mais il sera congédié, et à sa place entrera un individu honnête et d'un caractère plus conciliant, nommé par l'autorité. Celle-ci pourra de « même licencier les chefs et les vieillards indociles « ou poltrons. »

Article 13. « Les juges et les recteurs étant, comme « les autres chefs, choisis par la nation, il est de leur « devoir de ne s'intéresser qu'au bien public et de « remplir leur charge, de veiller à la paix et à la tranquillité intérieure, et pour cela, il ne leur est permis « ni de s'occuper d'affaires particulières ou de négoce, « ni de voyager; mais ils doivent au contraire rester « pour le temps déterminé au service de l'Etat, et remplir fidèlement l'emploi auquel ils ont été nommés. »

Article 14. « Tout Monténégrin ou Berdiani, petit « ou grand, doit aimer et respecter ses chefs, juges et « vieillards, et leur témoigner toute son estime; celui « qui les dénigrera ou les maltraitera sera puni d'une « amende de 20 talari, et s'il n'a pas de quoi l'acquitter il sera mis en prison. »

Article 15. « Le juge, chef ou vieillard qui offensera « un Monténégrin, payera 20 talari d'amende. »

Article 16. « Tout traître à la patrie ou à ses frères, « qui se mettrait d'accord avec nos ennemis pour cau- « ser du dommage au pays ou pour soulever le peuple, « si cela est prouvé par deux témoins, sera fusillé. »

Article 17. « Le plus infime Monténégrin ou Ber- « diani pourra tuer un semblable traître ; à peine aura- « t-on découvert ce traître, que l'autorité le poursui- « vra ; celui qui le cachera ou ne le tuera pas, lorsqu'il « aura été déclaré traître, sera poursuivi et châtié « comme lui. »

« Article 18. « En temps de guerre, lorsque l'en- « nemi se montrera prêt à attaquer quelque partie de « notre territoire, tout Monténégrin et Berdiani, sera « obligé, aussitôt qu'il l'apprendra, de prendre les « armes et de marcher contre l'ennemi de notre patrie « et de notre liberté. Si quelque Monténégrin et Ber- « diani, quelque village ou district, ne marchait pas « contre l'ennemi commun, ces peureux et indifférents « au sort de leur patrie seront désarmés, et ils ne « pourront plus, pendant toute leur vie, porter les « armes ; ils n'auront plus et ne pourront plus avoir « d'honneur dans le Monténégro et le Berda ; outre « cela, on les contraindra à porter un tablier de femme, » afin qu'on sache qu'ils n'ont pas un cœur d'homme. »

Article 19. « Chaque voïvode, chef ou vieillard dans « un district ou cercle, est obligé, aussitôt qu'il ap- « prendra qu'une partie du territoire est menacée, « d'appeler son district aux armes, et de marcher à sa

« tête au lieu de l'attaque. Celui qui n'ira pas, ou ne « réunira pas son district, sera considéré comme traître « à la patrie et condamné à mort. »

Article 20. « Si les autorités de l'Etat envoient des « juges, des chefs ou des *périanigs* dans quelque dis- « trict pour y prendre un coupable, et qu'ils trouvent « quelqu'un qui veuille le défendre, ces envoyés de « l'autorité ont le droit de prendre les défenseurs et de « les consigner à la justice. »

Article 21. « Si quelqu'un prend les armes contre « des hommes envoyés par l'autorité pour se saisir « d'un coupable, ces derniers ont le droit de tuer, sur- « le-champ, ces perturbateurs de la paix et du bon « ordre, s'ils ne déposent pas les armes et ne se ren- « dent pas spontanément. »

Article 22. « Si quelqu'un facilite, de quelque ma- « nière que ce soit, la fuite d'un coupable poursuivi « par l'autorité, il subira la même peine que celui qu'il « a soustrait à la vengeance des lois. »

Article 23. « Les hommes expédiés par l'autorité, « doivent avoir soin de ne pas tuer un innocent, car, « dans ce cas, ils seraient exposés à répondre de ce « sang devant les tribunaux. »

Article 24. « Pour conserver avec les pays limi- « trophes la paix et la tranquillité nécessaires aux in- « térêts réciproques et au bien-être de notre Etat, le « vol, le brigandage et toute malversation, de quelque « nature que ce soit, sont prohibés, mais seulement « en temps de paix. »

Article 25. « Pour toutes semblables transgressions

« dans les Etats limitrophes, les Monténégrins et Ber-
« dianis seront punis comme s'ils les avaient commises
« contre leurs propres frères monténégrins. »

Article 26. « En temps de paix ou de *bessa* (trève)
« avec les parties de la Turquie confinant avec notre pays,
« les *Tchetas*, le brigandage, les vols et toute malver-
« sation sont défendus; dans ce cas, le butin sera rendu
« à qui il appartenait, et le coupable sera puni. »

Article 27. « Pour conserver la paix et l'union
« parmi le peuple, et pour que le sang ne soit pas
« répandu à l'intérieur, tout Monténégrin et Berdiani
« qui, sans motif et sans nécessité, donnera la mort à
« son frère monténégrin et berdiani, ne pourra être
« absous au prix d'aucun trésor, mais il sera pris et
« fusillé. »

Article 28. « Si le coupable prend la fuite, la partie
» de ses biens, lui appartenant en propre, sera saisie,
« vendue et versée dans la Caisse nationale, à titre
« d'amende. »

Article 29. « Ce coupable, assassin et ennemi, ne
« pourra plus reparaître dans notre Etat. Si un Monté-
« négrin, quel qu'il soit, reçoit ou défend un pareil
« malfaiteur, le cache ou ne l'arrête pas lorsqu'il aura
« connaissance de son crime, il sera immédiatement
« poursuivi par la loi comme le malfaiteur lui-même,
« car, en agissant ainsi, il se déclare son complice et
« son défenseur. De cette manière, les malfaiteurs, ne
« trouvant plus personne pour les défendre, n'auront
« plus le courage de commettre ces délits et ces crimes,

« et leurs défenseurs ne les recevront plus quand ils « sauront qu'ils doivent répondre pour eux. »

Article 30. « Il est permis à tout Monténégrin ou « Berdiani de tuer tout malfaiteur ou son défenseur « dans l'endroit où il le rencontre, comme s'il avait « tué son propre frère ; ainsi, chacun veillera à la sûreté « de l'autre, mais l'innocent ne peut jamais payer pour « le coupable. »

Article 31. « Si un Monténégrin ou Berdiani en « blesse un autre dans une dispute, avec le fusil ou le « *kangiar*, cet individu sera remis entre les mains de « la justice, qui, d'abord, éclaircira leur querelle et « recherchera le promoteur, ainsi que le motif qui l'a « poussé à se battre et à se servir de ses armes contre « son frère monténégrin ; puis, connaissant toute l'af- « faire et la gravité du délit commis par l'un ou par « l'autre individu, on procédera au jugement et à l'ap- « préciation de la blessure, s'éclairant, en même « temps, sur les fautes commises par l'un ou par « l'autre, afin de châtier le coupable, soit par la prison, « soit par l'amende, suivant que la justice le trouvera « équitable. »

Article 32. « Si un Monténégrin ou Berdiani frappe « un innocent, soit avec ses armes, soit avec un bâton, « par caprice ou pour faire croire à son courage, quoi- « qu'il n'y ait pas de courage là où il n'y a pas de né- « cessité ni d'occasion, la blessure qu'il aura faite sera, « de même que l'amende qu'il devra payer, appréciée « au double. »

Article 33. « Si, de sa propre volonté, un Monténé-

« grin ou Berdiani en blesse un autre, de telle sorte « qu'il reste estropié, soit des pieds, soit des mains, il « sera soumis à une amende de 100 talari, et de 50 s'il « le fait sans le vouloir. S'il lui casse la tête ou lui fait « perdre un œil, 60 talari ; si pareille chose arrive « contre sa volonté, 30. Les médicaments, soit volonté « ou non, seront payés par le coupable. »

Article 34. « Si quelqu'un frappe sans motif son « frère monténégrin, soit avec le pied, soit avec la « pipe, il payera une amende de 50 sequins d'or ; mais « si celui qui a été frappé tue à l'instant même celui « qui le maltraite, ce dernier sera tué à bon droit, et « on ne pourra pas plus rechercher une indemnité ou « une satisfaction, que s'il avait été tué en volant. »

Article 35. « Si cependant le battu le tue quelque « temps après la rixe, soit après un ou deux jours, il « sera châtié comme celui qui commet un meurtre. »

Article. 36. « S'il arrive qu'un Monténégrin, se « voyant attaqué par un autre, le blesse, on n'a rien « à lui demander, parce que celui qui voulait frapper « et n'a pu le faire est aussi coupable que s'il avait « commis ce délit, car s'il avait pu, il l'eût fait. »

Article 37. « Comme il peut arriver que les armes « d'un Monténégrin partent, et que, sans le vouloir, il « tue ou blesse un de ses frères monténégrins (chose « qui s'est vue plusieurs fois), il faut, dans ce cas, que « la justice cherche à arranger cette affaire ; pour cela, « si l'individu est blessé légèrement, les dépenses du « traitement seront supportées par le propriétaire des « armes ; mais s'il est privé soit d'un œil, soit d'un

« pied ou d'une main, il sera procédé alors suivant « l'article 33. »

Article 38. « Si, en défendant sa propre vie, et « après avoir conjuré l'agresseur de se relever et de le « laisser libre, l'assailli le tue, il ne pourra être recher- « ché sous aucun prétexte, car il a été dit que l'on « peut tuer un semblable agresseur sans être respon- « sable envers la justice. »

Article 39. « Les Monténégrins et Berdianis ayant « l'usage des *vendette*, non seulement contre l'assas- « sin et le coupable, mais encore contre son frère ou « ses parents innocents, une semblable *vendetta* est « rigoureusement défendue, et celui qui tuera un in- « nocent sera condamné à mort. L'assassin seul, qui « sera recherché par la justice, pourra être tué ; on ne « devra molester en aucune façon son frère ou ses au- « tres parents, qui n'ont commis aucune faute ; mais « l'assassin seul payera le meurtre de sa tête. »

Article 40. « Les duels peuvent avoir lieu, mais « sans que les parrains y prennent part, et surtout « sans que l'on appelle des parties de population en « aide ; ceux qui serviront de parrains ou iront au se- « cours des combattants seront punis de 100 talari d'a- « mende. »

Article 41. « Si, par méchanceté, un Monténégrin « ou Berdiani met le feu à la maison d'un autre Monté- « négrin ou Berdiani, le dommage causé sera réparé « avec les biens du coupable, qui en outre subira la « peine de mort. Il est aussi permis à celui qui se voit « menacé de feu de tuer l'incendiaire. »

Article 42. « Si quelque Monténégrin ou Berdiani « tue un cheval, un bœuf ou tout autre animal, au mo- « ment où il lui fait du tort dans sa campagne ou dans « tout autre lieu, il sera condamné à une amende de « 10 talari au profit de la caisse nationale et il payera « en outre le dommage causé au propriétaire de l'a- « nimal. Il n'est, en effet, permis à personne de se « faire justice, puisqu'il existe des tribunaux pour ju- « ger et faire payer le dommage causé ; un chien seul « peut être tué alors qu'il a brisé sa chaîne et qu'il « cause des dommages. »

Article 43. « Si un Monténégrin ou Berdiani brise « accidentellement le fusil, le pistolet ou le *kangiar* « d'un de ses frères monténégrins ou berdianis, celui « qui l'aura fait payera le tiers de la valeur de l'arme, « et les deux autres tiers seront supportés par le pro- « priétaire. »

Article. 44. « Si quelqu'un emprunte des armes et « qu'il les brise par accident, il remboursera les deux « tiers de la valeur à celui qui les lui a prêtées. »

Article 45. « Celui qui dans notre Etat, à partir « d'aujourd'hui, voudra vendre des terres, des mai- « sons, des bois ou autres immeubles, devra d'abord, « en présence de témoins, demander à ses parents s'ils « veulent ou peuvent les acheter ; si les parents refu- « sent encore, il pourra librement les vendre à qui lui « plaît de son village ou de sa nahia. Toutefois, le con- « trat fait devant trois témoins devra stipuler et rela- « ter qu'il a demandé à ses parents et voisins de l'a- « cheter et qu'ils ont refusé. L'écrivain doit ensuite

« signer ses noms et prénoms et mettre la date, afin « que l'on sache clairement où, quand et par qui le « contrat a été écrit, devant quels témoins, de quel « district ils sont, s'ils ont signé avec leur nom ou en « faisant une croix; toutes ces formalités doivent être « remplies sous peine de nullité de la vente. »

Article 46. « Les parents ou voisins devront acheter au prix offert par les autres et non à celui qu'il « leur plaira de proposer. »

Article 47. « Les fils ne peuvent se séparer de leur « père que lorsque celui-ci y consent, autrement la di- « vision ne peut avoir lieu tant que le père est vi- « vant. »

Article 48. « Le père peut, suivant son bon plaisir, « partager entre ses fils le bien qu'il a acquis person- « nellement, et il peut laisser plus à l'un qu'à l'autre, « chacun étant libre de disposer de son bien comme il « l'entend. »

Article 49. « Chacun est maître de ses biens, peut « en disposer comme il l'entend, et le donner même à « un étranger, soit qu'il le fasse par un testament, soit « pendant sa vie. De semblables dispositions sont « inattaquables. »

Article 50. « Après la mort du père, s'il n'en a pas « disposé autrement pendant sa vie, son bien se divise « en parties égales entre ses enfants, si la mère vit elle « a la jouissance de la part de son mari pendant sa vie. « Après sa mort, son bien se partage entre ses enfants « s'ils sont majeurs, sinon l'on attend, pour les diviser, « qu'ils aient atteint l'âge voulu; dans ce cas, ce bien

« est mis sous la surveillance d'un curateur, homme « de bonne renommée, jusqu'à ce que les enfants aient « atteint l'âge de vingt ans. »

Article 51. « Quand une jeune fille se marie, elle « n'a droit, suivant l'usage du pays, à aucune partie des « facultés paternelles hors la dot qui lui est constituée « par ses parents suivant l'usage. »

Article 52. « La veuve qui, pendant un certain « temps, reste sans mari, jouit, si elle n'a pas d'enfants, « et jusqu'à ce qu'elle se remarie, de toute la partie de « biens appartenant à son défunt époux. Si elle se re- « marie, elle reçoit une rente annuelle de 10 talari ; si « elle a des fils 5 sequins par garçon et 2 par fille. Il « est entendu que cette veuve reçoit cette rente autant « pour le temps qu'elle a vécu avec son mari que pour « celui qu'elle a passé dans sa maison. »

Article 53. « Si un père reste sans enfants mâles, « et qu'il lui reste une ou plusieurs filles, alors le « patrimoine du père, comme celui des ancêtres, « sera partagé entre elles ; seulement les armes « seront données au parent le plus proche ; cela tou- « tefois, dans le cas où le père n'en aurait pas disposé « autrement. »

Article 54. « Si le père susdit avait des sœurs ma- « riées ou non, celles-là recevraient un tiers et les filles « les deux autres tiers. »

Article 55. « Si la jeune fille reste seule, sans frère, « elle hérite de tous les biens de ses parents, tant meu- « bles qu'immeubles. »

Article 56. « Si la jeune fille, lorsqu'elle se marie,

« porte en dot quelques biens, et qu'elle meure sans « enfants, tout se partage entre ses frères, et à défaut « de ceux-ci, entre les sœurs ; enfin, si elle n'a pas de « sœurs, entre les parents les plus proches. »

« Article 57. « S'il reste un patrimoine sans héri- « tiers directs, alors les plus proches parents héritent. « S'il n'y en a pas, tout appartient à la caisse natio- « nale. »

Article 58. « Il peut arriver qu'un fils ne respecte « pas ses père et mère et leur cause du chagrin. Dans « ce cas, la première fois il sera puni par une amende. « S'il recommence, et qu'il ne veuille pas leur obéir ni « les respecter, il sera mis en prison et recevra un châ- « timent corporel. Ainsi l'on fera deux fois consécuti- « vement, mais la troisième fois, le père sera libre de « le chasser de sa maison. »

Article 59. « Comme dans tous les empires et dans « tous les royaumes, une loi règle les impôts que l'on « doit payer afin de subvenir aux dépenses du gou- « vernement, de la justice et de la milice pour se pour- « voir de poudre et de plomb, objets qui nous sont de « la plus grande nécessité, et enfin pour construire des « routes et des choses utiles à la population, de même « maintenant et toujours, chaque Monténégrin et Ber- « diani devra payer les impôts, qui seront réunis par « les chefs des localités et versés à l'époque fixée dans « la caisse nationale. »

Article 60. « Celui qui s'opposera au payement de « l'impôt établi pour le bien-être général sera puni de « la même façon que le traître à sa patrie. »

Article 61. « Si quelqu'un dissimule des terres ou « des biens sujets à l'impôt, le chef local pourra prendre pour lui et ses compagnons, à titre d'amende, les « biens qu'on aura omis de déclarer. »

Article 62. « Les chefs et vieillards de villages et « districts peuvent infliger des amendes jusqu'à la con- « currence de 20 talari ; toutes celles excédant cette « somme devront être portées au tribunal supérieur et « versées dans la caisse nationale. »

Article 63. « Si un chef, vieillard ou juge, détourne « des amendes appartenant à la caisse nationale ou le « produit de l'impôt, il payera cinq fois autant qu'il « aura détourné et sera destitué. »

Article 64. « Tout Monténégrin et Berdiani se « croyant injustement frappé d'une amende ou de toute « autre condamnation peut toujours en appeler au tri- « bunal supérieur, qui examinera si l'affaire a été jugée « suivant les prescriptions du Code ; dans le cas où il « n'en serait pas ainsi, on appliquera le nouveau Code, « et les autorités qui auront commis cette injustice se- « ront démises de leurs fonctions et punies d'amende « suivant l'article 8. »

Article 65. « Si, à partir d'aujourd'hui, quelque « Monténégrin ou Berdiani se présente devant la jus- « tice avec la pierre liée au cou, qu'il soit innocent ou « non, il subira un châtiment corporel. »

Article 66. « Tout prêtre de notre pays est obligé « de fréquenter l'église chaque dimanche et de la tenir « propre, d'observer ponctuellement les canons de « l'Église, de former, autant que ce sera possible, le

« peuple au bien et de l'instruire dans notre sainte religion. Celui qui ne remplira pas ces obligations sera « destitué. »

Article 67. « Les divorces entre maris et femmes, « choses si habituelles dans notre pays, sont défendus « à l'exception de ceux permis par notre sainte Église « orientale, pour empêchements ou fautes du mari ou « de la femme. »

Article 68. « A partir d'aujourd'hui, tout Monténégrin ou Berdiani qui voudra se marier devra, trois « jours avant la cérémonie, être interrogé par le prêtre « de la localité; celui-ci devra s'assurer si la jeune « fille est contente de s'unir à celui qui le demande. Si « tous les deux se plaisent, il pourra les marier, mais « dans le cas contraire, il ne le fera pas. Si un prêtre « célèbre le mariage contre la volonté de l'une ou l'autre des parties, il sera chassé de notre sainte église, « parce que l'un et l'autre des fiancés peuvent toujours « se séparer avant d'avoir été unis par le prêtre, tandis « que, lorsque le mariage a été célébré, ils ne peuvent « plus être séparés que par la mort ou les motifs indiqués à l'article 67. »

Article 69. « Celui qui prendra une femme du « vivant de son mari ou enlèvera une jeune fille qui ne « lui aura pas été promise par le père ou la mère, ou, « à défaut de ceux-ci, par les parents les plus proches, « comme le veut notre sainte religion orientale, sera « poursuivi comme malfaiteur et ravisseur des enfants « d'autrui; il ne lui sera plus permis de demeurer dans

« le pays; ses biens seront saisis et divisés, comme « ceux de celui qui tue volontairement un homme. »

Article 70. « Si une jeune fille, de son propre « mouvement et à l'insu de ses parents, s'unit avec un « jeune homme, on ne pourra leur rien faire, car ils « auront été réunis par l'amour. »

Article 71. « Si un Monténégrin ou Berdiani rend « une femme ou une jeune fille enceinte et qu'il ne « veuille pas l'épouser, il payera à l'enfant 130 talari, « avec lesquels on pourra l'entretenir, et quand celui-« ci aura atteint l'âge voulu, il recevra la même part « que les autres enfants légitimes. S'il prend l'enfant « avec lui il ne paiera rien. La jeune fille ou la veuve « n'aura droit à aucune indemnité. Si l'homme est « marié il payera 130 talari d'amende et sera mis en « prison pour six mois, au pain et à l'eau, et non au-« trement. »

Article 72. « S'il arrive à un Monténégrin ou Ber-« diani que sa femme soit infidèle et qu'il la prenne « sur le fait, il lui est permis de tuer l'homme et la « femme. Si la femme fuit, elle ne pourra vivre dans « notre État. »

Article 73. « Si une femme attente de quelque « manière que ce soit, à la vie de son mari, ou qu'elle « le fasse mourir, elle sera condamnée à mort comme « tout assassin, mais elle ne sera pas exécutée avec des « armes, les armes étant pour ceux qui les portent et « savent se défendre. »

« Article 74. « S'il arrive qu'une jeune fille, ou « veuve, ou toute autre femme, pour échapper à la

« honte, fasse disparaître son enfant, elle sera con-
« damnée à mort. »

Article 75. « S'il y a haine ou mauvaise conduite « entre le mari et la femme, et que le mari ne veuille « pas demeurer avec son épouse, ils pourront se « séparer, mais non rompre le mariage, et le mari « devra pourvoir aux besoins de sa femme. Ni lui ni « elle ne pourront toutefois se remarier de nouveau. »

Article 76. « Si un voleur est surpris sur le fait, il « sera, à la troisième fois, après publication de ce Code, « condamné à mort. »

Article 77. « Si un Monténégrin ou Berdiani tue le « voleur au moment où il commet le crime, il recevra « une récompense de 20 talari ; cependant chacun doit « avoir bien soin de ne pas frapper un innocent, car il « devra alors répondre à la justice comme assassin. »

Article 78. « Si un vol a été commis avant la publi- « cation de ce Code, le coupable pourra indemniser le « volé avec de l'argent ; mais s'il s'en commet d'autres « après la publication, chaque voleur sera bâtonné, « savoir : Celui qui vole des armes, cent coups ; pour « un bœuf ou un cheval, cinquante ; pour un poulain « comme pour un bœuf ; pour un vol dans la mai- « son ou dans la cour d'animaux plus petits, jus- « qu'à un mouton, vingt. En sont exceptés les enfants « qui déroberaient quelques objets de la maison, ainsi « que les personnes imbéciles. »

Article 79. Celui qui volera l'église sera puni de « mort. »

Article 80. « Celui qui volera des munitions de

« l'État, fût-ce la première fois, sera puni de mort ; il « en sera de même de ceux qui, soit ouvertement, soit « autrement, exporteraient des munitions de guerre. »

Article 81. « Les petits dommages causés par les « animaux, soit dans les grains, du foin, des vignes, « des jardins ou autres, contre la volonté du proprié- « taire, seront évalués par les chefs et juges du village « ou du district, qui obligeront le propriétaire des « animaux à payer l'indemnité sans délai ; mais celui » qui de sa propre volonté commettra de semblables « dommages sera puni suivant l'article 43. »

Article 82. « Si un voleur est tué ou blessé au « moment même où il commet le vol, il n'y a pour ce « fait aucune punition, puisqu'il a été convenu que « tout le monde peut faire feu sur lui comme sur un « meurtrier. »

Article 83. « Les marchés devant être tranquilles « afin que chacun puisse y traiter ses affaires, celui « qui les troublera sera condamné à la prison et à « 20 talari d'amende. »

Article 84. « Celui qui fera du bruit, se querellera « ou commettra toute autre inconvenance devant « l'Église, sera mis en prison et payera 25 talari « d'amende. »

Article 85. « La calomnie sera rigoureusement « punie, et aucune délation ne sera jugée avant qu'elle « ne soit affirmée par un ou plusieurs honnêtes « hommes n'ayant subi aucune condamnation. Si les « témoins avaient déjà été condamnés, ils ne seraient « pas admis, et l'on en entendrait d'autres. Si le

« calomniateur ne peut prouver les faits qu'il avance « contre son adversaire, il sera puni de la même ma« nière qu'il cherchait à faire punir le calomnié. Enfin, « s'il arrive que l'un ou l'autre des adversaires trouve « quatre gens de bien jurant pour lui, ce sera celui qui « présentera le plus grand nombre d'hommes hono« rables prêts à jurer pour lui qui sera cru. »

Article 86. « La seconde fête du patron (patrou« natou) de la famille et les présents d'usage en ces « occasions sont prohibés à l'avenir, car c'est ainsi que « les familles se ruinent et qu'elles deviennent pau« vres. Celui qui ne voudra pas obéir à cet ordre et « continuera à suivre ces usages sera condamné à la « prison et à 2 talari d'amende. Il suffit, suivant notre « coutume servienne, de sanctifier la sainte fête de la « famille en mémoire du baptême de ses ancêtres. »

Article 87. « Les barbares coutumes qu'ont les « hommes et les femmes, lorsque quelqu'un meurt, de « se tailler les cheveux, de s'égratigner, de se déchi« rer et de se défigurer pour longtemps, sont défen« dues à partir d'aujourd'hui, et tout Monténégrin et « Berdiani qui le fera payera, la première fois, deux « sequins d'or d'amende, qu'il soit homme ou femme « indistinctement. »

Article 88. « Celui qui veut donner de l'argent à « intérêt doit faire un contrat devant deux témoins, « afin que l'on sache quelle somme a été donnée. Celui « qui ne fera pas de contrat en recevant de l'argent, « devra donner un gage de la valeur; mais l'intérêt ne « peut être de plus de 20 kreutzer par talari par an. Celui

« qui surpassera ce taux aura son capital confisqué au
« profit de la caisse nationale. »

ARTICLE 89. « Suivant le testament de Pierre, qui « fut notre seigneur, tout fugitif qui, mettra le pied « dans notre libre État, sera en sécurité, et personne « ne pourra le molester tant qu'il vivra tranquille; « jouissant des mêmes droits que tout Monténégrin et « Berdiani, il sera, s'il commet de mauvaises actions, « châtié suivant le présent Code. »

ARTICLE 90. « Quoi qu'il n'y ait dans notre Etat aucun « autre sujet étranger que des Serbes, aucune autre re-« ligion hors l'unique religion orthodoxe orientale, « néanmoins chacun peut y vivre librement et jouir des « mêmes privilèges qu'ont les autres frères monténé-« grins et berdianis. »

ARTICLE 91. « Si quelque délit est commis par un « homme en état d'ivresse, il subira la moitié de la « peine qu'il eût dû subir s'il eût été sain d'esprit; si « toutefois un semblable délit était commis sur une « personne qui lui était déjà odieuse, il serait puni « comme s'il l'eût commis volontairement. »

ARTICLE 92. « Si un Monténégrin ou Berdiani s'avi-« sait d'appeler aux armes, et qu'à la suite de cela il y « eût du sang répandu ou des morts, il sera condamné « à mort, et celui qui l'aidera à 18 talari d'amende. Si « cependant il ne succédait aucune triste conséquence, « le premier payera 20 talari d'amende. »

ARTICLE 93. « Les condamnés à la prison seront « employés aux travaux des routes, ou tous autres or-« donnés par l'autorité.

« Tout ce qui a été exposé ci-dessus en 93 articles « a été aujourd'hui, jour du grand martyr et triompha- « teur saint Georges, institué avec les chefs de la na- « tion réunis au chef-lieu de Cettigné. En conséquence, « nous affirmons et jurons sur la sainte Croix et l'Evan- « gile que ce Code sera observé en toutes ses prescrip- « tions et que l'on jugera d'après lui : Que celui qui, à « partir d'aujourd'hui, ne s'y soumettra pas, soit voué « à l'éternelle malédiction comme antagoniste et en- « nemi de notre patrie. »

« Cettigné, 23 avril 1855. »

ARMÉE.

Les Monténégrins forment un peuple courageux, brave jusqu'à la témérité; ils chérissent leur indépendance comme le bien le plus précieux.

La grandeur d'un peuple ne doit pas être déterminée par l'extension des limites qui forment son territoire, nous en avons ici un exemple certain.

Le peuple intrépide de ce petit État, grâce à la sagesse des princes qui l'ont gouverné, ne s'est jamais laissé asservir par les Turcs, ennemis implacables des Monténégrins.

Tandis que le reste du grand Empire serbe était envahi par les Osmanlis, les Monténégrins seuls, grâce à la citadelle de montagnes dans laquelle ils avaient cherché un refuge, ont pu maintenir leur indépendance, tantôt par la force des armes, tantôt par l'appui des puissances étrangères.

Pendant près de cinq siècles, ces braves et dignes montagnards ont su lutter avec avantage contre les Turcs ; ils n'ont jamais cessé d'occuper les hautes vallées des Alpes Illyriennes.

La situation exceptionnelle de ce petit État, entouré de rochers d'un difficile accès, formé de vallées étroites où la nature a formé elle-même un cercle de remparts, une enceinte continue, a permis au peuple montagnard qui l'habite de s'y maintenir en maître. Non seulement tout le plateau monténégrin est entouré d'éternels bastions, mais d'autres lignes de retranchements naturels le divisent en plusieurs districts, et les vallées qu'elles enlacent dans leur ceinture forment autant de petites forteresses dans la grande forteresse. C'est une succession d'obstacles formidables, de précipices et de crêtes escarpées qui arrêtent à chaque pas la marche d'une armée envahissante.

Aussi, grâce à cette inexpugnable situation, quoique considérés longtemps comme faisant partie du gouvernement de la Turquie, les Monténégrins sont de fait, depuis plus d'un siècle, indépendants de la Porte.

Tout le territoire monténégrin est organisé militairement, à peu près comme l'étaient naguère les « *confins* » de la Croatie et de la Slavonie austro-hongroise. La population est divisée par groupes de combattants, tenus de marcher au premier signal. Tous les chefs, voïvodes, capitaines, centurions et décurions, sont en même temps administrateurs civils et juges ; ils infligent les amendes et en perçoivent leur part.

Tout est guerrier dans ce pays, depuis l'évêque jus-

qu'au berger. Depuis seize ans jusqu'à l'âge le plus avancé, tout homme en état de porter les armes est soldat, même les prêtres et les magistrats. Déclarer quelqu'un indigne de servir la patrie est le plus grand châtiment que l'on puisse infliger. La plus grande insulte que l'on puisse adresser à un Monténégrin se trouve exprimée dans ces simples mots : « Je connais « les tiens, tous tes aïeux sont morts dans leur lit. »

La mort que l'on ne rencontre pas sur les champs de bataille est regardée par ces braves comme le plus grand des malheurs ; les parents disent d'un malade enlevé de mort naturelle qu'il a été tué par Dieu, *le vieux meurtrier* ; — « *ob boga starog krvnika.* »

Les moines même vont armés, combattent, et soutiennent dans leurs monastères les assauts des musulmans. Encore plus sécularisés que les moines, les popes ont rejeté la longue barbe et la toque noire qu'ils doivent porter dans les autres pays serbes ; ils se rasent comme les guerriers, ne se distinguent pas de leurs ouailles par un costume particulier et prennent part à tous les combats.

Pleins de bravoures et aigris au dernier point contre les Turcs, les hommes du Monténégro forment une réunion guerrière formidable par son audace.

Les Monténégrins sont hommes d'honneur ; ils n'éprouvent qu'une pensée, celle de défendre leur patrie envers et contre tout ; ils n'ont qu'un point de ralliement, ce point, c'est l'ennemi ; ils n'ont qu'un objet, la patrie. Vaincre ou mourir pour elle, voilà le senti-

ment où toutes les âmes puisent cet ascendant sublime qui enfante les actions les plus héroïques.

La mobilisation des hommes du Monténégro se fait avec une telle promptitude, et la volonté apportée par le peuple est si grande que certaines personnes ont été portées à dire : Frappez d'une balle les rochers de la frontière, et il en sortira de tous côtés des bras et des carabines : vieillards, enfants, les femmes même, tout se lèvera contre vous ; vous aurez autant d'ennemis qu'il y a d'âmes dans la montagne. Les estropiés eux-mêmes, se font porter à la redoute, et là, couchés derrière un roc, ils chargent les armes et tirent sur l'ennemi.

Les Monténégrins sont doués d'une très grande adresse pour le maniement des armes. Habitués dès l'enfance à l'exercice du tir, ils atteignent leur but avec une parfaite justesse, même à une grande distance. Ils sont bien batailleurs avec leurs ennemis, mais ils regardent comme un grand malheur toute querelle avec leurs compatriotes ; dans le feu de leur colère, on les entend s'écrier : « *Ne ou krv*, *bog ti i sveti* « *Ivan !* » — Au nom de Dieu et de Saint-Jean ne nous frappons pas !

Le Monténégro peut mettre 45 à 50,000 hommes sous les armes. Avec cette petite armée de braves à toute épreuve il a su lutter avec avantage pendant plus de 400 ans contre un ennemi qui commande, en Europe, en Asie et en Afrique, à un Empire renfermant plus de 36,000,000 d'hommes.

Rien n'est plus beau, plus grand, plus digne que la

lutte de ce petit Etat, de cette poignée de montagnards acharnés défendant leur indépendance.

Le Monténégro a toujours formé un puissant élément de dissolution pour l'Empire ottoman dans l'Occident. Sa puissance augmentant d'année en année, l'a rendu de plus en plus redoutable pour ses anciens maîtres.

Les Monténégrins ont payé longtemps à la Turquie le *vergui*, ou impôt personnel. La perception de ce droit ainsi que les autres redevances ne s'effectuait pas d'une manière facile. Une année les agents turcs qui étaient venus dans le Monténégro pour y lever la dîme du blé de maïs, prétendaient que les boisseaux de mesure étaient trop petits. Les raïas indigènes soutinrent le contraire et brisèrent ces boisseaux sur la tête des Turcs, en s'écriant : Voilà comment les Tsernogostres mesureront désormais leur dîme.

Forts de leur isolement et de leur situation inexpugnable, les Monténégrins ont commencé, vers le milieu du siècle dernier, à contester l'existence historique des liens de vassalité qui les avaient jusqu'alors tenus sous la suzeraineté directe des sultans.

Le Monténégrin, ennemi né des Turcs, pourra conclure avec eux une trêve et l'exécuter si elle est courte, mais entre les lions de Tsernogore et les disciples de Mahomet il y a et il y aura toujours une haine à mort. « Les Monténégrins ne pardonnent pas aux Osmanlis ; « non, ils ne leur pardonneront pas, eux qui ont tant « de fois craché à la barbe du prophète. » Ainsi, chan-

tait un des bardes du pays ; paroles empreintes du sentiment national.

D'où vient cette haine ? Comment a-t-elle, sans s'émousser, traversé le cours des siècles ?

Les Monténégrins sont chrétiens ; ils ont à venger leurs propres injures et celles de leurs frères, qui gémissent dans la plaine et dans la vallée ; ils ont enfin gardé vivant dans leurs cœurs le souvenir de l'empire serbe, dont le Monténégro faisait partie. Ces traditions de gloire se sont perpétuées dans les *pesmas* ou chants populaires, et chaque refrain qui vient éveiller les échos de la montagne est un cri de guerre, un appel à la vengeance. Sous le toit des plus humbles comme au foyer des chefs, les vieillards racontent aux enfants la fatale journée de Kossovo qui fit tomber, le 15 juillet 1389, dix millions de chrétiens sous le joug du chef des musulmans, le sultan Amurat.

C'est donc un but commun à tous les peuples de sa race que poursuit l'habitant du Monténégro ; mais en soutenant cette lutte opiniâtre, il avait, sans compter son indépendance, des intérêts qui lui sont propres à sauvegarder. Isolé de toute part, le Monténégro voulait depuis longtemps un débouché sur la mer Adriatique afin de faciliter l'échange des produits de son sol contre ceux du dehors. Il n'a cessé de convoiter quelques districts fertiles sur lesquels il a des droits anciens sanctionnés par le vœu des populations qui voient dans les Monténégrins des libérateurs.

Réfugiés dans leurs stériles rochers, ils voient à leurs pieds des plaines fertiles où poussent d'abon-

dantes moissons. Ces plaines ont jadis été possédées par leur race. Leurs ancêtres ont cultivé ces champs où de malheureux raïas, leurs frères par le sang et par la langue, sèment et récoltent aujourd'hui pour nourrir des fruits de leurs sueurs un maître indolent et cruel. Ce maître est l'Ottoman, l'ennemi né et éternel du Monténégrin. Pour le guerrier de la Montagne-Noire, c'est un devoir sacré de combattre cet ennemi, d'accourir aux plaintes des raïas et de venger à la fois leurs souffrances et les antiques défaites de la nation serbe.

Le Monténégrin espère toujours que le temps de la délivrance est proche ; il aspire impatiemment à ce grand jour. Il saisit chaque occasion pour courir sur l'ennemi ; contre lequel il se précipite toujours le front haut, même dans les mêlées les plus furieuses en répétant avec son poète : « Que Dieu et la fortune des braves en décident. »

Mille causes engagent donc le Tsernogostre à descendre dans la plaine, à engager des combats partiels avec les musulmans du voisinage et à pousser des razzias dans leurs propriétés. Ces incursions répétées développent chez lui le goût de la rapine, et engendrent des dettes de sang héréditaires entre les familles musulmanes et celles du Monténégro, qui maintiennent ainsi, en dehors des grandes expéditions dirigées par la Porte, un état de guerre permanent sur toutes les frontières du pays.

Depuis 1410 jusqu'à nos jours, les Turcs ont attaqué les Monténégrins plus de cinquante fois, mais ces der-

niers ont toujours su repousser les attaques des armées ennemies.

Le Monténégro forme, depuis plus d'un siècle, un Etat pour ainsi dire indépendant, très faible en apparence, mais en réalité presque invulnérable.

La vallée de Kutchi ou Kutchka était le seul point vulnérable du Monténégro. Elle s'ouvre du côté de l'Albanie sur le lac de Scutari. Le Monténégro la revendiquait depuis longtemps, tandis que le gouvernement de Scutari la réclamait à son tour comme sa dépendance. La discussion sur cette possession a été plusieurs fois un sujet de conflit entre les Monténégrins et les Turcs, mais depuis longtemps déjà (1831), cette vallée a été acquise au Monténégro.

CONSTITUTION POLITIQUE

La constitution politique du Monténégro est très curieuse. C'est un bizarre assemblage d'institutions sacerdotales, patriarcales et démocratiques.

Jusque vers le milieu de ce siècle le Monténégro avait développé pacifiquement, sous la suzeraineté longtemps contestée de la Porte, son organisation intérieure, exacte application du système communal et patriarcal habituel aux Slaves. Dans ce système, l'Etat est formé d'une confédération de communes régies chacune par un conseil d'anciens présidé par un chef électif. Le soin des intérêts généraux et la surveillance des actes du pouvoir sont confiés à une assem-

blée nationale « *la Skoupchtina* » plus ou moins souveraine.

Le chef suprême, qui porte le titre de *vladika*, gouverne avec l'aide d'un sénat ou *sovjet.*

A la fin de 1851, l'autorité supérieure était essentiellement théocratique au Monténégro : elle réunissait en elle la double attribution du temporel et du spirituel. Le chef ou vladika était l'évêque du pays. Mais l'obligation du célibat avait forcé jusqu'alors les évêques de Cettigné à chercher leurs successeurs parmi leurs neveux : une véritable dynastie princière ne pouvait être fondée dans ces conditions.

Le prince Danilo-Petrowitch Njegosch fut le dernier représentant de ce pouvoir théocratique. Dès son arrivée au pouvoir il déclara aux sénateurs monténégrins qu'il croyait nécessaire de modifier la constitution du pays en séparant le temporel du spirituel et il octroya une constitution nouvelle aux termes de laquelle le Monténégro cessait d'être gouverné par un évêque et devenait une véritable principauté à la tête de laquelle était placé un prince séculier.

C'est à cette époque que remonte la publication du Code monténégrin dont nous avons parlé plus haut.

Le Monténégro a un Sénat ou *sovjet* composé de seize membres qui sont élus par les familles les plus importantes du pays. Ce corps, qui est un conseil consultatif, a pour mission de surveiller, dans leurs détails, toutes les branches de l'administration ; il délibère sur les projets de loi qui sont après soumis à

l'assemblée du peuple et il veille ensuite à leur exécution.

La *Skoupchtina* ou chambre monténégrine, est une simple réunion des doyens des tribus.

Les *sovietniks* (sénateurs), au moment des assemblées, sont logés et nourris aux frais de l'Etat ; ils reçoivent un traitement annuel de 200 francs. Tous les *oukases* qui régissent le Monténégro doivent être élaborés et consentis par ce corps législatif et ne sont promulgués par le vladika qu'avec la formule toute romaine : « *Au nom du Sénat et du peuple monténégrin.* »

Habituellement le prince-vladika préside en personne les séances du Sénat.

On a institué un tribunal inférieur composé de 135 membres appelés gardiens et un petit corps de quinze hommes d'élite pour la garde du gouvernement.

Les charges de *serdar* ou duc, de *woïwode* ou lieutenant, et de *knès* ou comte sont héréditaires et réservées à certaines familles.

Les autres fonctionnaires : secrétaire d'Etat, chancelier, capitaines ou préteurs, ces derniers au nombre de dix remplissant les fonctions de juges provinciaux, sont, au contraire, élus par le peuple et il en est de même pour les autorités administratives de chaque village.

En outre, 30 à 40 hommes, appartenant aux plus nobles familles (*perienitzi*), remplissent les fonctions de gardes-d'honneur auprès du prince, et 800 gardes nationaux ou gendarmes veillent à la sûreté publique dans les districts.

En regard de ces institutions gouvernementales et administratives existe la Commune ou l'Assemblée du peuple, composée de tous les hommes en état de porter les armes. Cette Assemblée a mission de délibérer sur toutes les affaires d'intérêt général, et, quoique l'opinion personnelle du vladika (prince) exerce un grand poids, le peuple a, de temps immémorial, conservé le droit de donner librement son avis sur toutes choses.

Les Assemblées du peuple ont lieu à des époques fixes aux approches de la ville de Cettigné dans un endroit s'élevant en amphithéâtre, qui est ombragé par des peupliers.

Chaque village élit son *kniaze* ou *glavar*, c'est-à-dire son chef. La Diète, ou assemblée de tous les chefs, nomme, par voie d'élection, l'archevêque, le gouverneur et les *serdas*, ou commandants militaires.

Il existe au Monténégro une décoration monténégrine de la Légion d'honneur, qui est décernée, au nom du Sénat et du peuple, à ceux qui ont bien mérité de la patrie.

Le Monténégro a pour armoirie l'aigle double, que le tsernoïevitj Ivan portait sur son bouclier.

Les revenus de l'Etat sont d'environ 400,000 francs. C'est à Ivan que les princes monténégrins doivent les fermes qui, sous le nom d'*Ivan Begovina*, forment leur principal revenu, lequel est évalué à 130,000 francs de rente.

La pension de 85,000 francs que le consul russe de Raguse fait passer annuellement, au nom de son gouvernement, aux princes du Monténégro, et que

touchait déjà Pierre Petrowitch Ier, date de l'époque où ce vladika se ligua avec les Russes contre les Français occupant la Dalmatie. C'est une indemnité devant compenser les pertes pécuniaires que l'archevêque du Monténégro, ou plutôt son siège, éprouva quand le gouvernement français retrancha de son domaine spirituel les succursales ecclésiastiques dalmates, qui avaient, jusqu'alors, relevé de Cettigné. Cette pension est donc une dette contractée par la Russie.

Les seules écoles du pays sont les presbytères des popes.

Le Monténégro a pour lui l'avenir, attendu qu'il s'appuie sur une nation nombreuse qui a tout intérêt à le soutenir, au moins jusqu'à ce qu'elle soit elle-même réhabilitée.

HISTOIRE

Pendant longtemps on a pensé que les Slaves étaient un peuple nouvellement venu d'Asie, n'ayant apparu en Europe qu'au cinquième et au sixième siècle. C'était une erreur.

De savantes recherches ont démontré que les Slaves étaient établis en Europe, depuis une haute antiquité, sous les noms de Spores ou Serbes, de Wendes ou Vénètes.

Tous les peuples d'origine slave ont conservé, malgré certains mélanges de race, cette communauté de physionomie nationale qu'il est plus aisé de constater que de définir ; mais les diverses parties de cette grande race, répandues aujourd'hui dans quatre grandes puissances de l'Europe, sont loin de former un seul tout, et les aspirations, les tendances vers l'unité slave, désignées de nos jours sous le nom de *panslavisme*, rencontrent des obstacles et des adversaires dont il ne sera pas aisé de triompher.

Les peuples slaves présentent un des plus grands spectacles de notre époque ; ils n'ont longtemps joué

qu'un rôle secondaire, restant à l'écart, ébauchant leur tardive civilisation, et sans influence au dehors; mais pour eux, aussi, depuis un demi-siècle, tout a bien changé.

D'un côté, l'Empire russe s'étend sans mesure, il touche aux frontières de l'Allemagne et à celles de la Chine, aux portes de l'Inde et à la Perse, il dispute l'Asie aux Anglais. D'un autre côté, tout autour de ce colosse, en Bohême, sur les bords du Danube, dans les Karpates et les montagnes illyriennes, les Slaves étaient restés dans l'abaissement; courbés sous des dominations étrangères, ils demeuraient muets et oubliés : ils se relèvent aujourd'hui.

Ceux de l'Autriche cessent d'être une foule obscure et sans physionomie, ils redeviennent une nation; ils réclament leur langue tombée en désuétude, ils remettent en honneur leurs anciennes coutumes, et provoquent une insurrection pacifique, mais résolue, contre l'influence allemande. Ceux de la Turquie d'Europe, les plus braves de cet Empire, les Serbes, les Albanais, les Monténégrins, les Bosniaques, sont animés du plus vif désir de l'indépendance; ils sentent leur force et la faiblesse de leurs maîtres, et ils s'agitent comme un camp au réveil. C'est une race entière qui prend son essor. C'est là plus qu'un événement politique, c'est aussi une révolution morale qui semble commencer dans une moitié de l'Europe.

Entre les peuples slaves les ressentiments diminuent, et la sympathie croît. L'intérêt dirige aussi leurs pensées vers l'union qui leur offrirait les plus grands

avantages. Ils ne peuvent s'empêcher de voir que, s'ils joignaient un jour leurs forces, s'ils réussissaient à se confédérer, ils formeraient le premier Empire de l'Europe.

Deux obstacles empêchaient, jusqu'à présent, les peuples slaves d'y songer : ils n'avaient pas de relations entre eux, vivaient séparés, s'oubliant mutuellement ; mais les communications sont maintenant faciles et fréquentes : la race, la langue, le caractère, les mœurs, les rapprochent et les distinguent profondément des peuples qui les entourent ou qui sont enclavés au milieu d'eux ; puis les influences et les dominations étrangères que les Slaves subissent encore, les ont divisés en camps hostiles ; aujourd'hui elles s'affaiblissent, et ils retournent à leur propre aspiration. La vie commune, qui les animait avant tous ces esclavages, se rallume, ils marchent à la fois à l'unité et à une rénovation sociale. L'idée de l'union slave grandira, car elle est fondée sur la nature des choses.

Les Slaves se distinguent par la cordialité, la bonhomie, l'hospitalité ; ils ont le génie de la musique et de la poésie ; ils aiment la magnificence, les fêtes et les repas ; leur âme est chaleureuse et enthousiaste. Aucun peuple n'a autant d'esprit de fraternité, ils se sont toujours salués du nom de frères, et n'ont pas même de mot dans leur langue pour désigner une caste. Dans toutes les classes, chez le gentilhomme, le paysan, le bourgeois, on trouve la vénération filiale, l'amour fraternel, toutes les piétés domestiques. Le patriotisme

n'est pas moins une vertu de ces peuples, il en pénètre la vie entière, il en est la grande passion.

Les Slaves sont partout courbés sous le despotisme, sauf quelques émancipations récentes sur le Danube, mais ils forment une vaste opposition contre leurs gouvernants. Déjà tous ces gouvernants sont ébranlés : la Turquie menace ruine, l'Autriche a plus d'un péril à redouter, et la puissante autocratie russe n'a plus la même force.

Les populations slaves de la Turquie ont les yeux toujours fixés vers le Monténégro. C'est de ce pays qu'elles attendent, non pas l'indépendance, mais l'initiative hardie du grand mouvement national qui doit briser un joug abhorré. Ces espérances, si flatteuses pour le Monténégro, sont consignées jusque dans les chants populaires, où ce petit pays est représenté sous la figure poétique « d'un petit cierge brûlant encore, « comme la dernière étincelle du feu qui resplendissait « jadis sur l'autel des libertés de la Serbie. »

C'est autour des glorieux sommets du Monténégro que les peuples gréco-slaves se rallient pour se défendre contre les Osmanis. Les luttes héroïques dont ce pays est constamment le théâtre, exaltent tout un peuple qui, resté indomptable, bien que vaincu et démembré, croit entendre, enfin, sonner pour lui l'heure du réveil.

Le Monténégro est le champ d'asile des Serbes. L'Herzégovine et le nord de l'Albanie paraissent n'avoir plus d'avenir national que par leur union avec le Monténégro. L'Europe elle-même, en interdisant aux Mon-

ténégrins les Bouches de Cattaro, les a jetés, nécessairement, sur l'Albanie, le seul point par lequel ils pouvaient arriver à la mer sans offenser aucune puissance chrétienne.

L'histoire du Monténégro forme une longue épopée commencée depuis cinq siècles, et à laquelle chaque guerre nouvelle ajoute une page glorieuse. Cette épopée encore informe mais dont l'intérêt va croissant, n'est autre que l'ensemble des *piesmas*, chants populaires du Monténégro. Ces chants célèbrent les triomphes d'une race de héros vraiment égale par ses exploits aux races primitives et les efforts de ces guerriers pour reconstruire une cité détruite, un empire effacé.

Les proscrits serbes échappés du carnage de Kossovo élevèrent une cité-refuge ; les raïas, poursuivis par leurs tyrans, fuyaient de roc en roc jusqu'au Monténégro qui devint le plus sûr asile pour tous les proscrits de la presqu'île gréco-slave et même de l'Autriche méridionale. Il n'est pas jusqu'aux Turcs persécutés qui ne se réfugient au Monténégro, comme le prouvent certains chants albanais. Les vengeances héréditaires entre familles peuplent aussi ce pays de Dalmates poursuivis par l'Autriche. Ainsi s'est formé le peuple monténégrin.

Depuis la conquête des Turcs en Europe, les diverses races qu'ils avaient soumises conservèrent leurs aspirations à l'indépendance. La société chrétienne resta constituée en face de la société musulmane ; les haines de religion, les souvenirs historiques, les exactions

quotidiennes, le poids de la servitude entretinrent toujours palpitante dans tous les cœurs opprimés le plus vif désir de la délivrance.

Les chrétiens de la Turquie ont conservé le sentiment de leurs droits nationaux et le désir d'en recouvrer la possession a toujours été le plus ardent.

L'administration turque, par la condition intolérable qu'elle fit aux chrétiens ses sujets, a constamment travaillé elle-même à les pousser à l'émancipation. Peut-être vivraient-ils paisibles sous une domination qui ne serait ni trop dure, ni trop tracassière ; mais les extorsions, les injustices dont ils ne peuvent appeler devant aucun tribunal et qui ôtent toute sécurité à leur existence les obligèrent à songer à la liberté comme le seul remède à leurs maux.

Le chrétien n'a aucune garantie contre le musulman, et ses biens, sa vie même sont à la merci du fonctionnaire turc. Il n'a aucun droit reconnu et tout ce dont il jouit lui est laissé par une tolérance qui peut cesser du jour au lendemain.

Le vole-t-on ? il ne peut exiger d'aucun juge la restitution de ce qu'on lui a dérobé. Le Coran n'admet que les musulmans en témoignage, la parole d'un infidèle n'existe pas pour lui, et comme un musulman ne déposera jamais contre un autre musulman au profit d'un chrétien, le pauvre raïa ne pourra jamais prouver le dommage qui lui a été fait.

Une anecdote célèbre peint bien cette triste institution : Un jour, un musulman déroba un veau à un chrétien. Le chrétien se plaignit au cadi qui fit comparaître

le voleur. Le chrétien fournit des preuves irréfutables, mais le cadi n'en décida pas moins qu'un croyant ne pouvait être condamné sur les témoignages de chrétiens. Quelqu'un proposa alors de s'en rapporter au veau lui-même sur le choix de son maître. On le lâcha et il s'en alla droit à l'écurie du volé auquel il fut adjugé.

Le juge avait trouvé bon le témoignage d'une bête et il n'avait pas voulu accepter celui des chrétiens.

A diverses reprises les sultans ont pris en face de l'Europe les engagements les plus solennels. Des institutions nouvelles inspirées des principes du droit des nations civilisées devaient mettre les chrétiens sur le pied d'égalité avec les musulmans, on devait les rendre aptes à exercer tous les emplois civils et militaires, une égale répartition des impôts devait être décrétée, la justice devait être la même pour tous; mais toutes ces réformes restèrent toujours à l'état de promesse et cependant les chrétiens dans la Turquie d'Europe étaient loin d'être en minorité, on en comptait 8,000,000 sur 3,500,000 musulmans.

Profitant de la dégénération et de la faiblesse des chrétiens d'Orient, les Turcs réussirent à étendre leur domination en Europe.

L'agrandissement extraordinaire et rapide de l'Empire ottoman est dû aux qualités guerrières et au caractère énergique et entreprenant des dix premiers empereurs de cette dynastie souveraine, ainsi qu'aux institutions militaires de ce peuple conquérant.

Mais les qualités belliqueuses des sultans ottomans

s'altérèrent et furent remplacées, à dater de Mahomet III, par la langueur née des plaisirs du sérail et des vices de l'oisiveté.

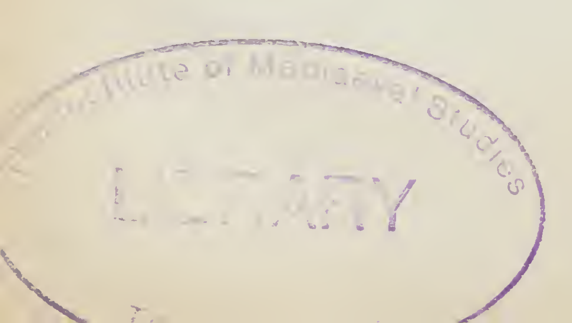
Le Monténégro a été le repaire d'une nationalité opprimée, un refuge pour la liberté, un rempart contre l'islamisme partout victorieux autour de lui.

Les fiers et valeureux habitants du Monténégro surent défendre dans tous les temps leur religion, leurs coutumes, leurs lois, leur territoire. Repoussant constamment l'autorité de la Porte et de ses délégués, ils n'ont jamais connu d'autre gouvernement que celui de leur évèque ou d'un membre de la puissante famille de Radowitch.

Les Monténégrins jouissaient seuls de leur liberté tandis que leurs frères slaves vivaient asservis au milieu des Turcs, sous le joug de ces nouveaux maîtres, sans privilèges, sans franchise et sans noblesse héréditaire, payant, outre le dixième des revenus, le *karadaye* et plusieurs redevances particulières.

On imposa aux raïas de la Servie l'obligation de fournir le cinquième de leurs enfants mâles pour les incorporer dans le corps des *Itch-oglans* et ensuite dans celui des janissaires.

L'action des Turcs sur les Serviens était aussi mortifiante que tyrannique. Il était défendu à tout raïa d'entrer à cheval dans les villes. Lorsqu'un Servien chrétien rencontrait un Turc, il devait s'arrêter, lui céder le pas et cacher ses armes. Cependant, aucun ordre du souverain n'avait établi ces usages, qui n'avaient pour



appui qu'une coutume abusive, basée sur l'orgueil et l'insolence du vainqueur.

Mais l'homme dont l'amour-propre est outragé est souvent plus irrité que celui qui est dépouillé de son avoir. Un ressentiment profond, une haine violente étaient renfermés dans le cœur des raïas et n'attendaient que des occasions favorables pour se manifester.

Le maintien de l'indépendance du peuple monténégrin, cette belle et vigoureuse race aux traits nobles et fiers, au milieu de ses puissants voisins, est un problème historique qui mérite, à juste titre, l'attention des historiens.

Le Monténégro fit autrefois partie de l'Illyrie et de la nouvelle Épire.

Au moyen âge il était compris dans le grand Empire des Serbes sous le nom de principauté de Zanta, nom tiré de la Zetta, rivière qui baigne cette contrée. Ce petit État comprenait, outre la partie montagneuse du pays, toutes les hautes vallées qui s'étendent jusqu'à la Moratcha inférieure, la rive orientale du lac de Scutari et les bouches du Cattaro

Les princes de la Zanta avaient établi leur résidence au château-fort de Zabliak.

L'Empire des Serbes était devenu des plus puissants sous Étienne Douchan-le-Fort (1336 à 1359). Ce prince fut le Charlemagne des Serbes qu'on représenta sur les monnaies portant dans une main un globe surmonté de la croix.

A la fin de la domination d'Héraclius, la plus grande

partie du pays occupé par les Slaves du Monténégro fut occupée, au quatorzième siècle, par les Vénitiens.

La dépendance de l'Empire serbe prit fin pour le Monténégro en 1389 après la défaite de Kossovo. Le sultan Amurat, vainqueur des Serbes dans cette sanglante journée (15 juin 1389) où leur roi Lazare avait trouvé la mort, rendit la Serbie tributaire de l'Empire ottoman.

Le Monténégro, échappant ainsi à ses anciens maîtres, s'érigea en principauté indépendante, et commença cette lutte interminable qui se prolongea jusqu'à nos jours, contre les vainqueurs des Serbes.

Georges Bolscha.

Dès la défaite de Kossovo, Georges Bolscha, gendre du roi Lazare, se porta en souverain indépendant du Monténégro.

Ce prince organisa les montagnards du pays. Avec une poignée de braves guerriers il sut résister aux troupes turques et parvint à se maintenir en maître dans les montagnes dont la contrée est hérissée. Tous les efforts des Ottomans vinrent échouer contre la tenacité de ces hommes énergiques décidés à combattre jusqu'au dernier pour conserver leur indépendance.

Skatimir Tsernowitch.

Skatimir fils de Georges Bolscha, succéda à son père. Ce prince, surnommé Tsernoï, ou le Noir, à

cause de la couleur brun-foncé de son visage, donna à sa maison le nom de Tsernowitch.

Le prince Skatimir ne fit que continuer l'œuvre entreprise par son père. Il employa toutes ses forces pour consolider l'indépendance des Monténégrins.

Etienne Tsernowitch Ier.

(1423 - 1449.)

Les Albanais, sous le commandement du héros Skanderbeg, soutenaient une lutte acharnée contre les Turcs. Malgré le peu de forces dont ils pouvaient disposer ils défendaient néanmoins leur pays avec la plus grande énergie.

Etienne, qui avait succédé à son père, fut appelé au secours de ses voisins. Etant descendu des montagnes avec ses plus braves troupes, le prince du Monténégro opéra heureusement sa jonction avec l'armée de Skanderbeg.

Les Albanais et les Monténégrins réunis firent subir aux Turcs, commandés par Mourad, une sanglante défaite à Kroja. Les Ottomans apprirent encore une fois combien est puissante la force d'un ennemi, quelque peu nombreux qu'il soit, lorsqu'il est animé de l'amour de la liberté.

Ivan Tsernwitch.

(1449 - 1490.)

Le prince Ivan Tsernowitch (ou Ivo), en turc Iwan-Beg, fils d'Etienne, régnait déjà sur le Monténégro quand il épousa Marie, fille de Jean Kastriste, père du

fameux Skanderbeg membre d'une haute famille albanaise.

Ivan Tsernowitch combattit les Osmanlis et fit subir au terrible Mohamet II, une déroute complète à la fameuse journée de Keinowska, en 1450. C'est là que Georges, frère d'Ivan, reçut glorieusement la mort sur le champ de bataille.

En 1466, après la mort du héros albanais Skanderbeg, les Serbes, les Slaves et les Albanais réunis autour de la Zanta acceptèrent successivement la domination des Turcs; dès lors, la principauté du Monténégro se trouva elle-même menacée.

Mahomet II était venu, en 1478, presser le siège de la ville de Scutari (Skadar), qui était occupée par les Vénitiens commandés par Antoine Lorédan. Ivan Tsernowitch prit parti pour ces derniers et il rendit de grands services à la République de Venise par les diversions qu'il fit en Albanie.

Le croissant, toutefois, l'emporta. Les Turcs, ayant conquis l'Herzégovine, serrèrent Ivan de plus près. Accablé par le nombre de ses ennemis et par leurs assauts de plus en plus acharnés, Ivan, qui était très avancé en âge, se décida à aller demander des secours à Venise. Mais cette République venait de conclure un traité de paix et de commerce avec le sultan Bajazet; elle ne put donner que de vaines consolations au héros monténégrin, et Ivan le Noir n'eut plus qu'à retourner dans ses montagnes pour s'y ensevelir avec les braves qui l'avaient mis à leur tête.

A peine arrivé dans ses États, il incendia lui-même

la citadelle de Zabliak qu'il avait péniblement reconquise sur les Turcs, puis il se retira dans les montagnes du Monténégro où il fonda la petite forteresse de Cettigné, en 1485. Il y construisit un monastère et fit de cette petite ville naissante le siège de son gouvernement.

Une assemblée générale des guerriers du Monténégro, tous décidés à mourir plutôt que de se laisser asservir, décréta à l'unanimité que tout homme qui abandonnerait sans un ordre formel le poste confié à sa bravoure, serait dépouillé de ses armes, revêtu d'habit de fille et livré aux mains des femmes, afin d'être promené dérisoirement dans le pays, avec des fuseaux et une quenouille au côté. La crainte d'une telle humiliation rendit, chez ces hommes libres, toute trahison impossible.

Le Monténégro, à mesure qu'il devenait puissant, développa ses forces et la gloire du peuple monténégrin ne tarda pas à s'étendre au loin.

Le prince Ivan Tsernowitch maria ses deux filles à des princes célèbres : l'une s'allia à l'hospodar valaque Radoul et l'autre épousa le fameux Georges Brankowitch. Cette dernière princesse est aujourd'hui vénérée comme sainte par les Serbes, sous le nom de Maïka Andjelka (la mère Angelina).

Le souvenir d'Ivan Tsernowitch s'est perpétué dans le Monténégro aussi vif que s'il venait d'achever sa carrière. Des sources, des ruines, des cavernes rappellent son nom, et l'on espère qu'il reparaîtra un jour comme un libérateur céleste, un messie politique.

L'amour du peuple se reporta sur ce grand homme, avec d'autant plus d'élan, que ses successeurs se montrèrent moins dignes da lui.

En effet, les chefs du Monténégro finirent par accepter des palais et des dignités à Venise, et ne furent plus capables de commander une race indomptée.

Le vieil Ivan lui-même avait hâté, à son insu, cette prompte décadence en mariant son fils unique avec une Latine, attentat aux mœurs orientales que le ciel, suivant la tradition, punit d'une manière terrible.

Le livre d'or de Saint Marc, où le puissant Ivan s'était vu, en 1474, inscrire parmi les grands de Venise, consigna également quelques années après le mariage du fils de ce prince avec une Vénitienne.

Georges-Stanicha Tsernowitch IV (1490-1497).

Ivan Tsernowitch n'eut qu'un seul fils qui se maria avec une Vénitienne du nom d'Erizzo.

Les piesmas, ou chants historiques du pays rapportent que cette princesse était la fille du brave Mecenigo, et l'on donne, dans ces chants, au fils d'Ivan, indifféremment les prénoms de Georges, Maxime ou Stanicha.

Ce prince ayant embrassé la religion musulmane, il s'installa à Scutari sous le nom de Stanicha. C'est alors que la famille des Monténégrins se scinda en deux tronçons; les héros de la montagne restèrent séparés des partisans du renégat d'Albanie.

La postérité de Stanicha Tsernowitch n'a cessé de régner à Scutari qu'en 1833, époque où fut exilé par

la Porte le rebelle Moustapha, dernier pacha de cette famille, connu sous le nom de Bouchatli. Ce dernier nom avait été donné aux descendants de Stanicha en souvenir du village du même nom où ils se réfugièrent après une déroute que leur fit éprouver, près de Liechkopolié, les chrétiens de la montagne qu'ils voulaient subjuguer.

Pendant plusieurs siècles, les habitants de Scutari et les Monténégrins se considèrent comme des ennemis irréconciliables.

La conduite de Stanicha a été la cause première de toutes les catastrophes qui ont affligé depuis ce temps le Monténégro.

L'histoire de ce pays repose tout entière sur un principe essentiellement oriental et antique : la solidarité. Ce principe établit que chaque race est naturellement immortelle et souveraine, et qu'elle ne peut déchoir que par la faute de renégats infidèles aux devoirs héréditaires.

Ainsi la race élue et privilégiée des Monténégrins se scinda en deux par l'apostasie : le Monténégro resta l'asile des héros fidèles aux lois de la famille et Scutari reçut un des membres de cette famille, qui aussitôt, tourna ses armes contre sa propre race. Mais les guerriers du Monténégro résisteront victorieusement à ces renégats d'Albanie.

Étienne Tsernowitch II

(1497-1515)

Georges Tsernowitch V
(1515-1516)

La dynastie d'Ivan le Noir survécut peu de temps dans le Monténégro, à l'apostasie de Stanicha. Son dernier représentant, Georges Tsernowitch, ayant épousé de nouveau une Latine, d'une famille vénitienne, cette princesse inspira au chef montagnard le dégoût de la vie dans sa montagne, et comme le prince n'avait pas d'héritiers directs, il quitta le Monténégro pour aller vivre paisiblement au milieu du luxe et des jouissances de Venise, après avoir abdiqué en faveur de l'archevêque Vavyla, métropolitain du pays. Alors le Monténégro, déchiré par des discordes intestines, n'ayant à opposer aux envahisseurs que les anathèmes de son évêque, tomba sous le joug des Osmanlis.

Les renégats, compagnons de Stanicha, rentrèrent dans la montagne et y conquirent la forteresse d'Obod, puis s'emparèrent des débouchés commerciaux de leurs frères chrétiens qui vécurent ainsi en raïas jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Les Monténégrins se rappellent encore avec indignation l'époque où leur pays acquittait vis-à-vis de la Porte un *haratch* qui n'était destiné qu'à couvrir les frais de pantoufles de la sultane.

Vavyla
(1516 - 1520).

Tel fut l'origine du pouvoir sacerdotal.

Depuis l'avènement de Vavyla jusqu'en 1830, le

pays fut gouverné par un archevêque et par un chef militaire. Ces deux dignités étaient héréditaires, la première dans la maison de Pétrowitch de Njegosch depuis 1658, et la seconde dans la famille Radovitch.

GERMANOS

(1520 - 1530).

Le vladika Germanos succéda à Vavyla. Pendant la durée de l'occupation du pouvoir par ce prince, peu d'événements importants se produisirent au Monténégro ; quelques luttes contres les musulmans ses voisins vinrent à peine troubler le règne de ce vladika.

PAUL

(1530 - 1540)

Germanos eut pour successeur le prince Paul. Ce vladika, ainsi que plusieurs de ses successeurs, sont peu connus de l'histoire. Nous ne les notons ici que pour faire simplement connaître l'ordre de leur succession au pouvoir dans la principauté monténégrine.

VASSILIÉ

. . . .

Le successeur de Paul fut Vassilié.

NICODIM

(1540 - 1549).

ROMUL

(1551 - 1558).

Paomie-Komanin
(1568 - 1582).

Veniamin
(1582 - 1631).

Le pacha de Scutari, Ali-Bey, prétendait exercer sa suprématie sur le Monténégro. La population de la principauté s'insurgea contre lui en 1604. Ali-Bey, qui s'était avancé à la tête d'un petit corps d'armée pour la soumettre, fut battu et renvoyé blessé hors des défilés de la Montagne-Noire.

Cette victoire remportée sur les Turcs n'aboutit qu'à procurer aux Monténégrins une existence moins précaire. Les Turcs reconnurent aux montagnards le droit de rester en armes au nombre de 8,027 guerriers pour veiller à la défense et à la protection des 93 villages dont se composait alors la principauté ; et de plus il fut entendu que le Monténégro relèverait directement du sultan de Constantinople. Le pays cessait donc d'être considéré comme une province albanaise. Le sultan reconnut le chef militaire sous le titre de *spahi* et le chef ecclésiastique sous celui de *vladika*.

Ce fut dans cet état de constitution que les trouva, en 1606, Mariano Bolizza, patricien de Cattaro, chargé de fixer les frontières entre la Turquie et la République de Venise qui régnait alors sur Cattaro et Raguse.

Les Vénitiens, qui étaient, en 1627, en guerre avec la Porte, soulevèrent les Monténégrins contre leurs ennemis communs. Veniamin, vladika de la principauté, prit les armes contre les Osmanlis.

Les Monténégrins battirent un corps turc qui avait reçu la mission de se porter au secours de Castel-Nuovo assiégé par les Vénitiens, et contribuèrent grandement à la chute de cette place qui se rendit à la République de Venise.

Roufin-Niegosch Ier
(1631 - 1658).

Veniamin eut pour successeur le vladika Roufin Niegosch qui occupa le pouvoir pendant vingt-sept ans. Il eut pour successeur Marclarié Cornetchiani.

Marclarié-Cornetchiani
(1658 - 1675)

Roufin-Bolievitch II
(1675 . . . .)

Vassilié-Veliekraïski
. . . .

Vissarion-Baïtsa
. . . (1689) . . .

Les Monténégrins n'avaient sur leur territoire que leurs forêts pour asile, attendu que le pacha de Scutari, Soliman, avait forcé leurs défilés, en 1693, incendié leurs villages, pénétré jusqu'à Cettigné où il brûla l'église et le couvent, détruisant tout sur son passage. Mais ces troupes durent se retirer bien vite de la principauté pour la raison qu'elles ne purent vivre sur ces rochers nus.

En revenant de son expédition pour rentrer à Scutari, Soliman fut atteint sous Podgoritza et mis en plein déroute par les Klémenti et les Koutchi, alors maîtres du fort de Spouchz.

Néanmoins Soliman avait pu maintenir une grande partie de son armée dans les défilés du Monténégro. Appuyés par les Bouchatlis, les garnisons turques continuèrent à lever le haratch dans le pays jusqu'à la fameuse année 1703 où commence l'*hégire* des Monténégrins.

SAVA DES OTCHINITCHI

. . . 1695 . . .

A la mort de Vissarion le pouvoir fut remis entre les mains du vladika Sava qui mourut en 1702, laissant sa succession au prince Danilo.

DANILO-PETROWITCH NIEGOSCH

(1702-1735).

Le prince Danilo (Daniel) fut sacré métropolitain du Monténégro en Hongrie par le patriarche serbe Arsénius III.

A son retour dans la principauté, il détermina ses compatriotes à faire, dans la nuit de Noël 1702, main basse sur tous les musulmans habitant leurs montagnes qui refuseraient le baptême : ce plan fut exécuté ponctuellement de manière que le pays fut débarrassé de ses oppresseurs. Les tribus de la province de la Katouns furent ainsi rendues à l'indépendance par des massacres que l'on pourrait appeler les *Vêpres monté-*

négrines. Il restait à délivrer les districts voisins encore asservis.

Le chant populaire qui perpétue le souvenir de cette sanglante action est intitulé *Sve Oslobod* (entièrement affranhi).

De cette époque commença cette guerre audacieuse, prolongée jusqu'à nos jours, guerre qui a causé tant de maux et amoncelé tant de ruines sur les frontières des Etats belligérants.

On a vu maintes fois, après les combats, les prisonniers échangés par mépris contre des porcs; on poussait ainsi le dédain jusqu'à attribuer à un animal immonde une valeur égale à celle d'un ennemi.

Le Monténégro se constituait peu à peu sur des bases plus solides que celles qui l'avaient d'abord soutenu : la vie patriarcale remplaçait l'existence isolée des pâtres nomades; le patriarche militaire qui commandait, de concert avec l'évêque, ou vladika, exerça bientôt le pouvoir suprême dans la petite république qui recevait continuellement des exilés serbes et albanais.

Ce pouvoir émancipateur grandit et se fortifia sans sortir de la famille des princes de Njegosch, qui, cependant, subissaient, à certains égards, les lois de l'élection. Ainsi, le chef de cette famille pouvait, d'accord avec les anciens de sa tribu, choisir pour son successeur celui de ses proches parents qui lui était désigné par son mérite, sans consulter l'ordre de la primogéniture.

Pierre le Grand, empereur de Russie, ayant, en 1711,

déclaré la guerre au sultan, rechercha et obtint l'alliance des Monténégrins.

Pierre avait cherché à soulever contre les Turcs tous les chrétiens de l'Orient, mais les Monténégrins seuls répondirent à son appel. Un chant historique retrace avec énergie l'enthousiasme qui accueillit dans la montagne cette insurrection populaire.

Le chant s'ouvre par la lettre du czar, que l'envoyé moscovite, Milo-Radovitch, vint lire à Cettigné dans un grand *sōbor* de tous les glavars du Monténégro. L'empereur de Russie, après avoir rappelé ses victoires remportées sur le roi de Suède, la journée de Pultava, la trahison et la mort de Mazeppa, finit en disant :

« Maintenant, le Turc m'attaque avec toutes ses « forces pour venger Charles XII et pour complaire aux « potentats de l'Europe, mais j'espère dans le Dieu « tout-puissant, et je me fie à la nation serbe, surtout « aux bras des Monténégrins, qui, certainement, m'aideront à délivrer le monde chrétien.

« Guerriers de la Montagne-Noire! vous êtes du « même sang que les Russes, de la même foi, de la « même langue, et, d'ailleurs, n'êtes-vous pas, comme « les Russes, des hommes sans peur? Levez-vous! « héros dignes des temps anciens, et restez ce peuple « terrible qui n'a jamais de paix avec les Turcs. »

A ces paroles du czar, tous les glavars brandissent leurs sabres et courent à leurs fusils. Il n'y a qu'une voix : « Marchons contre les Turcs, et plus vite ce sera, plus nous en aurons de joie. »

En Bosnie et en Herzégovine les Turcs sont défaits

et bloqués dans leurs forteresses, partout les villages musulmans sont brûlés : mais ces succès ne durèrent que deux mois.

La Russie ayant traité séparément de la paix avec la Porte (12 juillet 1711), une armée turque, commandée par Akmet-Pacha, se présenta dans la plaine de Podgoritza pour soumettre les Monténégrins.

L'exécution de cette pensée n'était pas aussi facile que les Osmanlis le supposaient. Akmet-Pacha, à la tête de 50,000 hommes, ayant franchi la Zetta au-dessus de Podgoritza, les Monténégrins accoururent aux armes à l'appel de leur vladika, et, divisés en trois corps, ils s'avançèrent à la rencontre des Turcs, qui, déjà, étaient réunis à Marchouliou.

Danilo tomba à l'improviste sur ses ennemis, à Vlackiniah, pendant la nuit du 29 juillet 1712. Les Turcs furent complètement défaits après une perte de 20,000 hommes; ils laissèrent aux mains des Monténégrins une quantité d'armes, beaucoup de chevaux, et 86 étendards. Ceux-ci eurent 300 hommes de tués.

Les vainqueurs nommèrent *Tsarev-Laz* (descente de l'empereur) le lieu où l'armée du séraskier fut battue. Par suite de cette victoire, beaucoup de villages, et même des districts entiers, furent enlevés aux Turcs, et la forteresse de Riéka, que ces derniers assiégeaient, resta aux mains des Monténégrins.

Furieux de ces revers, le sultan se promettait bien de s'en venger.

Deux ans après (1714), une armée turque marchait

de nouveau sur le Monténégro : elle était commandée par Douman-Kiouprilli.

Arrivé sur les frontières du pays ennemi, Douman commit la perfidie d'offrir une paix, des plus acceptables, aux Monténégrins; ceux-ci, trompés par les fausses promesses du commandant turc, envoyèrent dans son camp 37 de leurs principaux glavars (chefs). A peine arrivés chez les Turcs, tous les glavars furent saisis et pendus sur le champ, et aussitôt l'assaut fut donné à la Montagne-Noire, privée ainsi, par le perfide pacha, de ses chefs les plus intelligents.

Le Monténégro fut ravagé sur tous les points, et la population, chassée du pays, chercha un refuge hors des frontières; elle se retira principalement du côté de Cattaro, et le Turc régna sur la plus grande partie de cette contrée.

Cependant, les plus intrépides guerriers du Monténégro, qui étaient restés les maîtres des parties les plus inaccessibles des montagnes du pays, se réunissaient en divers petits corps et fondaient chaque jour, comme des aigles, sur les Turcs occupant les vallées.

En 1717, ils parvinrent même à expulser du pays les pachas de l'Herzégovine et de la Bosnie, qui venaient d'envahir le Monténégro avec de nombreuses troupes, et ils immolèrent 77 prisonniers turcs pour venger les 37 chefs monténégrins qui avaient jadis été traîtreusement mis à mort par les Turcs.

La fortune du Monténégro se rétablissait donc de nouveau, à tel point, qu'en 1718, les Monténégrins, au nombre de 3,500, se portèrent au secours des Véni-

tiens bloqués dans Antivari et Dulcigno : ils les délivrèrent après avoir battu le visir d'Albanie. Une délibération du Sénat de Venise, remerciant le prince Danilo, conserve le souvenir de ce haut fait d'armes des guerriers noirs.

Venise oublia bien vite la reconnaissance qu'elle devait au Monténégro. Aux termes du traité de paix de Passarowitz, conclu en 1718, cette République céda le Monténégro à la Porte quoiqu'il ne lui eût jamais appartenu.

Cet acte de cession fut un des motifs mis dès lors en avant par la Turquie pour prétendre à sa souveraineté sur le Monténégro. Mais cette circonstance n'eut d'autre résultat que de jeter de plus en plus ce pays dans les bras de la Russie.

En 1727, les Monténégrins remportèrent encore une nouvelle et éclatante victoire sur les Turcs, commandés par Tchenghitj-Bekir lequel n'échappa qu'avec peine aux montagnards pour aller se faire tuer quelques années plus tard par d'autres Slaves, à la bataille d'Otchakóv.

Néanmoins la trace des affreux ravages commis par Kiouprili n'était point encore effacée dans le Monténégro. Plusieurs grandes tribus se trouvaient réduites presque à rien. Celle des Ozrinitch, était réduite à quarante hommes, quand son voïvode Nicolas Tomache, se vit cerné dans Tchevo par plusieurs milliers de Turcs conduits par le bey Loubovitch et par le gouverneur du fort de Klobuk. Le vaillant voïvode soutint les assauts de l'ennemi et donna le temps à l'armée

monténégrine de venir le délivrer. Les Turcs furent chassés vivement laissant 1,000 morts et autant de prisonniers. Danilo mourut en 1735, laissant sa succession au prince Sava-Petrovitch Niegosch, lequel avait fait ses études à Saint-Pétersbourg.

Sava-Pétrowitch Niegosch
(1735-1750.)

L'existence, jusque là si précaire des Monténégrins, commençait à se consolider. La lutte qui se continuait incessamment entre la Montagne-Noire et la Porte, attirait les regards de l'Europe civilisée : les héroïques montagnards étaient comblés d'honneurs par les chrétiens leurs voisins. La seconde moitié du dix-huitième siècle ne devait plus être pour eux qu'une longue série de victoires.

Cependant les Monténégrins eurent encore à traverser une dernière période d'angoisses. Ne pouvant, par les armes, avoir raison de son ennemi, la Turquie voulut essayer d'affamer ce brave petit peuple en empêchant l'arrivée des vivres dans le pays. Les troupes de huit pachaliks, sous le visir Mehmet-Begowitch, firent subir au Monténégro un blocus qui dura sept ans, à partir de 1739. Toutefois, par de courageuses sorties contre les nombreux camps retranchés qui les bloquaient, les Monténégrins affaiblirent peu à peu leurs ennemis et les mirent enfin en pleine déroute. Exaltés par l'ivresse de leur triomphe, les Monténégrins brûlèrent vifs dans une écurie, 70 de leurs plus illustres prisonniers.

Le prince Sava se retira du pouvoir après avoir désigné pour lui succéder, Vessili, son cousin issu de germain.

Vassili-Pétrowitch
(1750-1766.)

Sous le prince Vassili les troupes turques essuyèrent encore une défaite.

Le visir de Bosnie, marchant contre le Monténégro, se trouvait, le 25 novembre 1756, retranché dans les défilés de Brod, sous la forteresse d'Onogochto. Là les montagnards attaquèrent les Turcs par une vive fusillade, puis ils s'élancèrent furieux comme des loups sur un troupeau, mirent les Turcs en déroute et les poursuivirent jusqu'à la nuit à travers les monts et les vallées.

Le chant monténégrin qui rappelle cette attaque des Turcs dit que le visir de Bosnie avant d'entrer en action écrivit au prince Vassili : ... « Envoie-moi le « haratch (dîme) du Monténégro avec le tribut de « douze jeunes filles des plus belles, toutes âgées de « douze à quinze ans, sinon je jure par le Dieu unique « de ravager ton pays et d'en emmener tous les mâles « jeunes et vieux en esclavage. »

Le vladika répondit au visir : « Comment peux-tu, « renégat, demander le haratch aux enfants de la « Montagne-Libre ? Le tribut que nous t'enverrons, ce « sera une pierre de notre sol, et au lieu de douze « vierges tu recevras douze queues de pourceau dont « tu pourras orner ton turban, afin de te faire res-

« souvenir qu'au Monténégro les jeunes filles ne crois-
« sent ni pour les Turcs ni pour les renégats, et que
« plutôt que d'en lever une seule, nous aimerions
« mieux mourir tous perclus, aveugles et sans mains.
« Si tu veux nous attaquer, viens... Nous espérons que
« tu laisseras chez nous ta tête, et qu'elle roulera dans
« nos vallons, déjà jonchés de tant de crânes turcs. »

Dans le cours d'un voyage qu'il fit en Russie, le prince Vassili mourut à Saint-Pétersbourg le 10 mai 1776, à l'âge de cinquante-six ans. Il avait désigné pour lui succéder son petit-neveu, Pierre Petrowitch.

Pierre Petrowitch Ier
(1766-1767.)

Ce prince ne gouverna pas longtemps le Monténégro ; un imposteur, nommé Stephen Mali, eut l'audace de se présenter comme étant l'empereur de Russie, Pierre III, dont l'assassinat, selon ses dires, n'aurait été que simulé, et il régna pendant quatre ans sur la principauté, sous le nom d'Etienne le Petit.

Etienne le Petit
(1767-1771.)

Etienne le Petit était un aventurier slave, regardé aussi par quelques-uns comme un dictateur autrichien. S'étant mis au service d'un montagnard de Maïni près de Budua, il parvint à faire croire à son maître qu'il n'était autre que Pierre III en personne. Bientôt Etienne passa dans le Monténégro où il se fit des partisans, grâce à l'indolence du vladika Sava.

Les Monténégrins se laissèrent séduire au point de choisir le prétendu czar pour leur chef politique. Le patriarche serbe d'Ipek lui fit offrir ses services en lui envoyant un très beau cheval. Il est vrai, qu'à cette nouvelle, les Turcs chassèrent le prélat, qui dut se rendre près de son souverain adoptif; mais les raïas n'en montrèrent que plus de sympathie pour l'imposteur, et jusque sur le territoire vénitien il y eut en sa faveur des rixes tumultueuses et sanglantes, notamment à Rizano. Les troupes du doge, au nombre de plusieurs milliers d'hommes, étant venus bloquer cette petite ville furent battues par les habitants et elles durent se retirer en laissant plusieurs centaines de morts.

Venise adressa, dit-on, des sollicitations à la cour de Russie pour qu'elle désabusât les Monténégrins sur le compte du faux czar. Le prince Dolgorouki fut alors envoyé dans ce but à la Montagne-Noire, là, il déclara à tous les glavars, réunis en *sobor* à Cettigné, que le véritable Pierre III était mort, et que l'on voyait son tombeau en Russie.

Etienne le Petit fut aussitôt arrêté par ordre du vladika Pierre Petrowitch et livré à l'escorte de Dolgorouki; mais l'envoyé russe ayant enfermé son captif dans une chambre placée au-dessus de la sienne, le rusé Etienne cria aux Monténégrins : « Vous voyez que « le prince lui-même me reconnaît pour son supérieur, « puisqu'il n'ose pas me loger au-dessous de lui. » Convaincus par ce raisonnement, les Monténégrins s'élancèrent pour délivrer leur chef prisonnier et

Dolgorouki dut évacuer le pays plus précipitamment qu'il n'y était entré.

L'ingrate Venise, qui possédait toujours Cattaro et Raguse, méconnaissant les services que lui avait rendus le Monténégro, poussait la Turquie à la guerre contre ce petit peuple courageux, dont elle avait intérêt, croyait-elle, à voir disparaître. Il lui fut facile de faire éclater les hostilités.

Trois armées turques, commandées par les visirs d'Albanie, de Bosnie et de Macédoine, envahirent en même temps le Monténégro par Glukido, Niksick et Podgoritza, en 1768. Les luttes furent partielles, mais acharnées. Au bout de deux mois de combats journaliers, les Monténégrins avaient épuisé toutes leurs munitions et ils ne pouvaient s'en procurer de nouvelles, car la République de Venise, voulant étendre son commerce sur leur ruine, avait bordé toute la frontière d'un cordon de troupes, et ne laissait pénétrer ni vivres, ni poudre dans la montagne.

Les Osmanlis parvinrent ainsi à ravager plusieurs vallées et à incendier un grand nombre de villages; mais ils ne purent, toutefois, pénétrer jusqu'à Cettigné. Malgré les forces considérables que les Turcs avaient réunies, ils ne vinrent que partiellement à bout de leur plan, et ils durent battre en retraite à l'approche de l'hiver.

Le Petit Etienne, pour qui les Monténégrins avaient remporté cette glorieuse victoire, ne joua qu'un rôle insignifiant durant la guerre; cette attitude purement passive lui enleva tout son crédit.

Cependant il avait gouverné le pays pendant quatre

ans avec un tel empire, qu'il avait pu faire fusiller deux montagnards accusés de vols, ce que le vladika lui-même ne se fût pas permis.

Devenu aveugle par suite d'une explosion de poudre, Etienne le Petit se retira dans un monastère où il fut assassiné pendant son sommeil par un espion du pacha de Scutari.

Cette singulière apparition eut du moins pour résultat d'exalter à un haut degré les espérances des Monténégrins. Persuadés qu'un empereur banni avait voulu se faire leur concitoyen, ils s'affermirent dans l'idée qu'ils étaient dignes de fonder un empire.

La fin du dix-huitième siècle les révéla au monde gréco-slave comme des conquérants, ou plutôt comme des émancipateurs. Grâce à leur secours, une partie de l'Herzégovine et des districts albanais du nord-est purent s'affranchir du haratch; cette révolution des provinces turques amena des complications politiques et des mêlées sanglantes.

Pierre Petrowitch Ier
(1777 à 1830).

Le successeur d'Etienne le Petit, Pierre Petrowitch Ier, fut l'un des plus célèbres princes du Monténégro. Né en 1754, à Niégosch, il fut élevé en Russie.

Lorsqu'il fut appelé à gouverner le pays, il se fit sacrer métropolitain à Karlowitch, en Hongrie, en 1777, puis il se rendit à la cour de l'empereur de Russie où il fut nommé membre honoraire du grand synode russe, après avoir reçu l'investiture.

Pendant sa longue carrière, le prince Pierre s'appliqua à assurer l'indépendance réelle du Monténégro qui existait déjà en fait.

La civilisation du Monténégro, son organisation comme État européen, datent du règne du vladika Pierre Ier, qui fut un prince vraiment digne de son siècle. De longs voyages l'avaient initié aux mœurs, aux langues et à la littérature des peuples policés. Reçu avec distinction par Joseph II d'Autriche, accueilli froidement d'abord, puis comblé de faveurs par Catherine de Russie, il résida longtemps à Vienne et à Saint-Pétersbourg.

De retour dans sa patrie, il convoqua une diète nationale, et parvint, par de sages règlements, à garantir la paix intérieure et à faire cesser la discorde entre les tribus du Monténégro.

Les grandes puissances de l'Europe s'étaient enfin aperçues que le Monténégro valait bien la peine qu'on s'occupât de lui. L'Autriche et la Russie recherchèrent son alliance. Aussi, caressant alternativement les deux Empires protecteurs, le prince Pierre donnait l'exemple de cette politique habile que ses successeurs ont suivie jusqu'à nos jours.

De 1789 à 1791, les Monténégrins firent la guerre de partisans sur les frontières de la Turquie en qualité d'alliés de la Russie et de l'Autriche. Les premiers succès contre les Turcs furent contrariés par la paix de Sistova, en 1791, où le Monténégro fut sacrifié par l'Autriche et par la Russie qui l'avaient entraîné à la

guerre. Mais Pierre prouva bientôt qu'il n'avait pas besoin de leurs secours pour vaincre.

Ces deux puissances ne surent pas se souvenir des services que leur avaient rendus les Monténégrins dans leurs guerres contre les Turcs. Par le traité de paix conclu à Sistova, le Monténégro fut abandonné par ses protecteurs et l'espoir d'obtenir la sanction de leur indépendance par ce traité ne se réalisa point, mais ils surent courageusement la conquérir en 1796, comme on le verra ci-après.

Ali-Pacha, qui commandait à Janina, conçut le projet de s'emparer des débouchés du Monténégro et d'occuper le territoire de ce pays et pour arriver à cette fin il était résolu d'employer la ruse ou la force.

Des ordres secrets furent donnés à cet effet aux commandants turcs et Ali-Pacha commença par vexer les Monténégrins en leur demandant le payement d'une contribution de 100,000 piastres. Il savait très bien qu'en exigeant cette somme c'était leur imposer un sacrifice auquel ils ne se soumettraient pas.

Le 22 septembre 1794, les Turcs sont en présence des Monténégrins et dès cinq heures du matin la charge sonne de toute part. Les Turcs s'avancent intrépidement et trouvent la mort au fond des abîmes, mitraillés par le feu des montagnards.

A mesure qu'ils tombent de nombreuses réserves comblent aussitôt les vides ; les Turcs prennent rang en passant sur les cadavres de leurs frères et s'avancent pour éprouver le même sort.

Le vladika, Pierre Petrowitch, a préparé ses guer-

riers à recevoir le choc; il vole de poste en poste, anime tout le monde par le plus imposant exemple; il est partout en même temps. Tous font des prodiges de valeur; mais leur force commence à s'épuiser. Le prince ordonne d'abandonner tous les ouvrages de première ligne, et de gagner des retranchements en arrière d'une vallée large et profonde.

C'était montrer de l'habileté dans cette retraite simulée; le prince sait que les Turcs vont s'engager imprudemment dans les sinuosités de ces montagnes où tout est disposé pour les arrêter à chaque pas. Pierre Petrowitch les harcèle, il les fatigue, il les déconcerte; plus ils s'avancent plus leur danger s'accroît. Forcé de se présenter en petit nombre, l'ennemi vient se faire exterminer presque sans défense.

La cavalerie turque n'étant d'aucune utilité met pied à terre. Ali-Pacha, placé sur une hauteur, donne le signal d'un assaut général; mais aussitôt la détonation épouvantable d'une des mines préparées par les Monténégrins répand la terreur parmi les Ottomans. La terre, ouverte en cent endroits engloutit des corps entiers d'ennemis; des milliers de cadavres jonchent une grande étendue de terrain. C'est alors que les Monténégrins sortent de leurs embuscades, fondent avec fureur sur les Turcs, et, profitant de la terreur générale, complètent la défaite des ennemis qui fuient dans toutes les directions.

Dans cette journée, véritablement mémorable, on vit une armée de 70,000 hommes complètement battue par quelques milliers de Monténégrins. On dit qu'il

resta 26,000 musulmans sur le champ de bataille. Le plus grand nombre ayant pris la fuite à la fin de cette journée, Ali-Pacha ne put rallier le lendemain que 4,000 de ses soldats. Les Monténégrins enhardis par une telle victoire, rendirent la défaite d'Ali-Pacha plus humiliante en le poursuivant jusqu'en Albanie. Ce superbe pacha, si puissant, fut réduit à la fuite par une peuplade, que quelques jours auparavant il avait osé dédaigner.

L'année 1796 fut encore marquée par une lutte terrible entre les Monténégrins et les Turcs. La Turquie avait entrepris de nouveau une guerre d'extermination contre la principauté. Cependant le moment était mal choisi car l'anarchie dévorait les provinces ottomanes; le Monténégro en profita pour continuer avantageusement la guerre.

Les Turcs furent d'abord vaincus dans plusieurs sanglantes batailles et la lutte se termina par l'importante victoire de Kroussa, 12 septembre 1796, laquelle délivra pour longtemps le Monténégro des invasions albanaises.

La conduite du prince Pierre dans cette journée fut admirable. L'armée turque, qui comptait 30,000 hommes, fut anéantie ; elle perdit tout son campement avec ses richesses et son commandant, Kara-Mahmoud, pacha de Scutari, visir d'Albanie, fut tué pendant la lutte. Sa tête, qui fut embaumée, resta longtemps exposée a Cettigné.

Cette victoire décida l'annexion au Monténégro de plusieurs nahias (tribus), dont l'indépendance était encore mal affermie, entre autres les districts connus sous

le nom de Berdas qui furent séparés du pachalik de Scutari.

L'éclatante victoire de Kroussa ouvrit une ère nouvelle pour le Monténégro, dont l'indépendance, constatée dès lors aux yeux de l'Europe, fut reconnue par le sultan même, qui, depuis cette époque ne demanda plus le haratch (dîme) aux habitants du pays.

La Porte fut obligée de reconnaître l'indépendance du Monténégro. Dans un firman, le sultan Selim établit de la manière la plus formelle cette indépendance.

Ce firman, conservé précieusement dans les archives de Cettigné, est ainsi formulé :

« Nous, Sultan Selim-Emir-Khan, régnant du ciel à la « terrre, de l'Orient à l'Occident, empereur de tous les « empereurs, donnons à la connaissance de nos visirs, « pachas et cadis en Bosnie, Herzégovine, Albanie « et Macédoine, qui sont les provinces voisines du Monté- « négro, *que les Monténégrins n'ont jamais été sujets de « notre Sublime-Porte*, afin qu'ils soient bien accueillis « à nos frontières, et nous espérons qu'ils agiront de la « même manière envers nos sujets. »

A partir de cette époque, les actes diplomatiques émanant de la Porte ont confirmé la déclaration de cette indépendance. Dans un traité signé, plus tard, le 30 octobre 1830, à Cettigné, entre le vladika Pierre Petrowitch II et les plénipotentiaires des visirs de la Bosnie et de l'Herzégovine, il y est dit : « qu'il y aura « paix perpétuelle entre le gouvernement *indépendant* « du Monténégro, d'une part, et les pachaliks de Bos- « nie et d'Herzégovine, d'autre part. »

Dans plusieurs autres actes officiels, l'indépendance du Monténégro fut encore établie de la manière la plus précise. Mais la Turquie ne se fait point un scrupule de passer outre et de ne pas tenir compte ni de ses déclarations, ni de ses contrats, chaque fois qu'elle y voit un intérêt contraire. Elle suit, en cela, le précepte du Coran : « La foi promise aux infidèles par les vrais « croyants n'est point obligatoire. »

Le vladika Pierre Petrowitch se rendit adroitement maître de Budua en juillet 1797, mais il ne tarda pas à remettre cette place à l'Autriche.

La République française, après ses victoires remportées sur les Turcs d'Égypte, avait été saluée avec enthousiasme par tous les Gréco-Slaves ; mais quand Napoléon Ier en vint jusqu'à faire alliance avec le sultan, tout changea de face. Il fut dès lors aisé à la Russie de faire du Monténégro un foyer d'intrigues et de réaction contre la domination française dans les provinces ci-devant vénitiennes.

La France occupait la Dalmatie, y compris les Bouches du Cattaro. Une longue guerre s'engagea sur le littoral de l'Adriatique entre les garnisons françaises et les Monténégrins ; ceux-ci le plus souvent défaits, ne cédaient jamais sans avoir fait preuve de leur vaillance.

Quoiqu'elle ne leur ait procuré aucun des brillants résultats qu'ils attendaient, ces montagnards trouvaient néanmoins, dans une lutte à armes aussi inégales, avec les vétérans des campagnes d'Italie, l'avantage de répandre leur nom au travers de l'Europe. Bien que

vaincus, ils sentirent se développer en eux, par la résistance qu'ils opposaient à de tels vainqueurs, un plus haut sentiment de leur force et de leur destinée.

Un jour qu'il s'agissait de traiter, entre la France et le Monténégro, quelques arrangements d'où dépendait la tranquillité de tout le voisinage, des délégués des deux pays s'étaient réunis sur les confins des territoires.

Dans une discussion un peu vive, née à l'improviste, un officier français dit aux agents du Monténégro, peut-être avec un peu trop d'âpreté :

« On vous accuse de vous abandonner à vos empor-
« tements avec trop d'audace ; mais on pourrait vous mettre à la raison. »

L'un d'eux interrompant aussitôt avec force :

« Eh ! quand, Français présomptueux, s'écria-t-il,
« serait-ce un crime de défendre avec courage son indé-
« pendance, sa religion, sa femme, sa propriété, con-
« tre les attentats d'un despote et de ses satellites ?
« La nature ne m'en fait-elle pas un devoir? Et lorsqu'à
« mon droit se joint celui de mes forces, je résiste, ou
« je suis un lâche !

« Quelle que soit la main hardie qui me frappe, quel
« que soit l'injurieux pouvoir qui m'opprime, quels que
« soient les temps, les lieux, les hommes, je m'arme,
« je mets à mort celui qui m'outrage, et je péris
« content des efforts nés de mon devoir et de ma juste
« indignation. »

Cet admirable discours, qui peint si bien le caractère des Monténégrins, fut prononcé avec véhémence,

avec l'élan du génie grec, en un mot, avec le ton imposant des héros de l'antiquité.

A la suite du traité de Campo-Formio, la France livra les Bouches du Cattaro à l'Autriche. Cependant lorsque cette province se donna volontairement à Venise, en 1410, il avait été convenu que si un jour les Vénitiens n'étaient plus en état de protéger les habitants de ce pays, ils reprendraient leur liberté sans qu'en aucun cas ils ne puissent être cédés à aucune autre puissance.

Depuis ce moment, le prince du Monténégro fut regardé par une grande partie des Serbes maritimes, comme leur protecteur naturel, et son influence parmi eux s'agrandit en raison de la décadence croissante de Raguse, cette République anciennement célèbre.

En 1806, par le traité de Presbourg, l'Autriche rétrocéda la côte dalmate à la France, et les villes de Zara et de Raguse furent occupées par les Français. Mais Cattaro fut livré clandestinement à la Russie par le commandant autrichien de cette place. L'influence française ne devait point s'établir à Cattaro sans lutte ni sans efforts.

Les Monténégrins réclamèrent Cattaro comme ayant fait partie du royaume serbe jusqu'en 1343 et comme formant un des apanages les plus anciens de leur prince. Quant à Raguse, ils prétendaient l'obtenir comme étant les plus forts.

L'année 1806 est une des époques les plus importantes de l'histoire du Monténégro.

Le général Lauriston, à la tête d'une brigade fran-

çaise, avait occupé la ville de Raguse. La flotte russe, commandée par l'amiral Siniavin, bombardait la ville. Cet officier russe avait débarqué 3,000 hommes pour aider les 20,000 Monténégrins dans leur entreprise contre la France.

Les Monténégrins surprirent d'abord quelques postes français en avant de Raguse, lesquels se replièrent dans la ville poursuivis par quelques montagnards qui entrèrent pèle-mêle dans la place avec les Français.

Lauriston se trouva bientôt enveloppé par un corps de 13,000 Monténégrins et Russes, tandis que du côté de la mer il essuyait le bombardement de la flotte anglaise. Cependant il résista aux efforts des assiégeants.

Le général Molitor, avec 4,000 Français, partit de Zara à marches forcées sur Raguse pour porter secours à son compagnon d'armes. Arrivé au camp des assiégeants, il attaqua résolument les Monténégrins qui furent rejetés à la baïonnette sur les Russes, lesquels furent culbutés à leur tour et tous levèrent le siège de Raguse abandonnant leur artillerie et autre matériel de camp.

Les Russes durent s'embarquer sur leurs navires et s'éloigner à force de voiles.

Ne pouvant entreprendre que des coups de main isolés, les Monténégrins, dans une de leurs expéditions hardies, décapitèrent le général français Delgorgues, tombé vivant en leur pouvoir; un adjudant de Marmont, nommé Gaiet, partagea le sort de ce général.

A l'affaire de Castel-Nuovo, en 1807, les Monténégrins éprouvèrent tant de pertes qu'ils ne purent plus

tenir la campagne. Ils conclurent avec les Français, auxquels le traité de Tilsitt avait donné Cattaro, une paix vivement désirée, qui ne fut point troublée avant 1813.

Afin de régler d'une manière la plus avantageuse les rapports des populations soumises à l'autorité française avec celle du Monténégro, une conférence eut lieu en juin 1812 au village de Miraz. Le prince du Monténégro et le général français Gauthier se trouvaient au milieu des délégués chargés d'établir un accord qui fut mutuellement consenti par les parties.

Par cet accord, il fut réglé :

1° Que les marchés de la province française seraient ouverts aux Monténégrins ;

2° Que l'on promettait sûreté, protection, égards pour les femmes qui les fréquenteraient ;

3° Que le prix des denrées serait fixé ainsi que le mode de payement ;

4° Que l'on restituerait aux Monténégrins 170 mulets et plusieurs autres bestiaux enlevés dans diverses rencontres, à la condition que ceux-ci rendraient les effets enlevés aux populations françaises.

5° Que jusqu'à certaines dispositions les hommes ne pourraient se présenter dans les places ; mais dans le cas où quelques-uns d'entre eux, par des motifs particuliers, en obtiendraient la permission, ils n'y seraient admis que sur la caution de deux habitants notables de la province, et qu'en déposant leurs armes au corps de garde.

6° Que l'évêque du Monténégro ferait restituer au

commandant français tous les déserteurs qui se trouvaient actuellement dans la principauté, et que, sous aucun prétexte, ils n'en recevraient plus par la suite.

7° Qu'attendu que les dettes exigibles, tant de la part des Français que des Monténégrins, avaient occasionné entre eux de sanglantes discussions, les gounements respectifs s'engagent à les faire payer dans la quinzaine, sauf l'intervention des tribunaux.

8° Que dans le cas d'injures, d'entreprises quelconques ou de délits ultérieurs, de la part des sujets d'un État envers des sujets de l'autre, au lieu de se faire arbitrairement justice, chacun recourrait à l'action des lois établies dans les pays respectifs.

9° Qu'enfin l'on mettrait en oubli tous les événements antérieurs, de quelque nature qu'ils fussent, et que l'on s'interdirait même d'en parler.

Plus tard, dans une autre conférence, on ajouta les quatre articles suivants à la convention ci-dessus adoptée :

1° Que tout Monténégrin qui commettrait un vol ou insulterait un individu sur le territoire français, serait punissable d'après les lois de l'Empire français, et par conséquent sujet à la procédure des tribunaux de la province, sans que les chefs monténégrins en pussent appeler.

2° Que tout enlèvement de bestiaux serait payable en nature et par tête, ou par la valeur estimative déterminée par arbitres nommés des deux parts, et solidairement par la commune à laquelle le délinquant appartiendrait, sauf à celle-ci à se pourvoir contre lui.

3° Qu'il serait établi une commission composée des principaux chefs monténégrins et français, chargés de déterminer sans éclat tous les différends qui auraient pu avoir lieu précédemment pour les créances respectives.

4° Que dans le cas où l'évêque recevrait un ordre de son protecteur l'empereur de Russie, pour faire la guerre aux Français, il s'obligeait d'en prévenir le général deux mois d'avance, et celui-ci *vice versa*, sauf l'approbation du gouvernement français au présent article, pour le général.

La conférence terminée, le vladika donna l'accolade au général Gauthier et il prit congé de lui en lui disant : « Je suis bien aise de te voir, par le désir que « j'avais de faire ta connaissance, et pour remplir avec « toi le vœu que j'ai toujours formé de vivre en paix « avec la grande nation française. »

En 1813, lors des premiers revers de Napoléon Ier, les Monténégrins revendiquèrent la ville de Cattaro, et comme l'Europe ne fit pas droit à leur demande, ils marchèrent pour la conquérir.

Le prince Pierre Petrowitch s'empara de Boudua, le 11 septembre 1813, cinquante-sept Français furent faits prisonniers dans cette ville. Un autre corps monténégrin, marchant sur Cattaro, s'empara du fort de Troïtsa le 12 du même mois.

Le général français Gauthier, qui commandait à Cattaro, avait organisé une sortie dont le commandement avait été confié au capitaine Campaniole, à l'effet de porter secours aux troupes assiégées dans Troïtsa.

Mais cette tentative n'eut aucun succès; les Français rentrèrent dans Cattaro après la mort de leur capitaine et en laissant trente-six hommes prisonniers aux mains des Monténégrins; ceux-ci enlevèrent également quatre canons qui se trouvaient dans la forteresse. Ce fort étant miné, il sauta dans les airs une heure après l'évacuation.

Le général Gauthier défendit Cattaro pendant plusieurs mois, et ne rendit la ville aux Anglais, qu'en décembre 1813.

Ces derniers, en vertu d'un traité passé avec le prince du Monténégro, lui remirent Cattaro qui devint la capitale de la principauté. Mais au printemps de l'année suivante (1814), cette précieuse conquête échappa aux Monténégrins par la cession solennelle qu'en fit l'empereur de Russie Alexandre, à l'Autriche, et le général autrichien Milioutinovitj partit de Raguse avec la mission d'expulser le vladika monténégrin des Bouches du Cattaro; toutefois, les courageux guerriers du Monténégro ne cédèrent qu'après avoir brûlé leurs dernières cartouches.

Les Turcs recommencèrent à chercher querelle aux Monténégrins en 1820. Le cruel Dchelaloudin, visir de Bosnie, voulant essayer de soumettre le peuple de la Montagne-Noire, descendit la Moratcha avec une forte armée; mais il fut attiré dans un défilé où il fut complètement défait.

Ce brillant triomphe prouva à la Porte que si les Monténégrins avaient fléchi devant la stratégie européenne, ils gardaient toute leur supériorité en face des

bandes irrégulières de l'islamisme. La déroute du visir bosniaque, qui peu de temps après se tua de honte, réduisit les musulmans à ne soutenir contre le Monténégro qu'une guerre d'escarmouches sans résultats historiques.

Le vladika Pierre Petrowitch Ier mourut le 18 octobre 1830, à l'âge de quatre-vingts ans, après un règne de cinquante ans.

On pourrait presque nommer ce prince le Louis XIV du Monténégro. Il avait, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, contribué à constituer son pays. Sa bravoure et l'invincible énergie de sa volonté n'excluaient en rien la douceur, qui chez lui était extraordinaire. Il avait le don de la persuasion et de l'éloquence à un degré tel, qu'il suffisait d'un mot de lui pour obtenir des Monténégrins les plus grands sacrifices. Sa vie, d'une simplicité toute primitive, était si austère, que durant sa dernière maladie il n'avait pas même de feu dans sa chambre à coucher.

Dès que ce chef d'un peuple héroïque eût expiré, de toutes les tribus les montagnards accoururent pour lui baiser une dernière fois les mains.

Comme il l'avait demandé dans son testament, un armistice de six mois fut juré sur sa tombe avec tous les ennemis du dedans et du dehors et le peuple belliqueux de la Montagne-Noire ne fit plus que gémir et prier, en invoquant celui qui toute sa vie s'était montré un bon prêtre et un parfait citoyen.

Quatre ans plus tard, Pierre Ier fut déclaré saint.

En 1804, Pierre eut à déjouer une intrigue ourdie

contre lui par des agents russes qui l'accusaient de trahison envers la religion et la patrie, demandaient sa déposition, et, comme prêtre, le citaient à comparaître devant le synode de Saint-Pétersbourg. La fière protestation par laquelle le peuple monténégrin revendiqua à cette occasion l'indépendance spirituelle et temporelle de son vladika est un des documents les plus curieux de son histoire.

Le costume du vladika du Monténégro était presque le même que celui des prêtres grecs orientaux : il se composait d'une dalmatique de couleur cramoisie, fixée par des agrafes d'or dans toute sa longueur, serrée à la taille par une ceinture formée d'une longue pièce de velours bleu céleste et noir garnie de diamants ou brodée d'or. Ce premier vêtement, qui était à manches très larges, était recouvert d'une simarre flottante à manches courtes terminées au milieu du bras; elle était de satin violet ou noir, selon les cérémonies plus ou moins importantes auxquelles le prince assistait.

Il portait en tête un bonnet de velours noir en forme de shako sans visière orné d'une croix frontale en diamants. A la partie supérieure était attaché un grand voile de dentelle ou de toute autre étoffe blanche, qui flottait sur les épaules et qui était garni de gros glands d'or.

La croix épiscopale, ornée de brillants, était suspendue à son cou avec une chaîne d'or qui descendait jusqu'à la ceinture.

Pierre Petrowitch II
(1830 - 1851)

Dès le lendemain de la mort de Pierre Ier, celui de ses neveux qu'il avait désigné pour lui succéder, quoiqu'il n'eût encore que dix-huit ans, dût prendre en main la crosse du défunt. Il fut acclamé vladika par tout le peuple sous le nom de Pierre II.

Ce jeune prince n'était pas même encore diacre. L'évêque de Prisren se rendit dans la montagne pour donner la prêtrise au nouveau souverain du Monténégro, celui-ci n'alla que le 6 août 1833, à Saint-Pétersbourg, recevoir la consécration épiscopale.

Pierre II avait étudié longtemps dans cette capitale où il avait reçu une éducation soignée. Il parlait très bien le français et n'employait que cette langue pour s'entretenir avec les étrangers.

Sous ce règne le Monténégro commença sa civilisation. Mais malheureusement il ne pouvait se dispenser de guerroyer toujours avec les Turcs qui n'avaient pas abandonné sans espoir de retour leur idée de soumettre le Monténégro.

Le grand-visir Mehmet-Rechid voulut tenter encore une fois le sort des armes turques contre celles de ses voisins.

Vainement il prodigua l'or dans le pays pour y semer la discorde; le visir ignorait qu'au Monténégro chacun obéit à la volonté de tous, que les citoyens y oublient leurs haines au premier coup de feu de l'ennemi étranger, pour voler au secours de leurs frères attaqués.

Vainement aussi il promit au prince, de la part du sultan, un bérat d'hérédité pareil à celui du prince de Serbie, Milosch.

Le vladika, qui se sentait déjà dans une position préférable à celle des princes protégés et tributaires du Danube, répondit qu'il n'avait pas besoin de bérat, tant que ses concitoyens voudraient le défendre ; que, quand ils ne le voudraient plus, tout bérat lui devenait inutile. Cette réponse sublime émanant d'un chef de dynastie exalta les Monténégrins.

La famille des Petrowitch, qui depuis ses sanglantes vèpres de l'an 1703 jusqu'en 1832, n'avait pas cessé de produire des prêtres héroïques, apôtres à la fois de la patrie et de la religion, se trouva investie par le peuple d'une confiance qui n'avait plus de bornes. Ce fut sous de pareils auspices que Pierre II, devenu dictateur à vingt ans, attendit l'armée du grand-visir, disciplinée à l'européenne et aguerrie par ses nombreuses victoires sur les insurgés d'Albanie.

Malgré la supériorité de ses forces, le grand visir n'était pas sans crainte ; il lança d'abord, pour sonder le terrain, son avant garde composée de 7,000 jeunes soldats réguliers, sous le commandement de Namik-Hali, nouveau pacha de Scutari. Ce corps sut cacher si habilement sa marche, qu'il arriva, sans être remarqué, à la frontière ennemie et surprit le défilé de Martinitji, en avril 1832.

Les troupes de Namik, rangées en bataille, commencent à battre, avec leur artillerie, le village de Martinitji ; mais l'alarme est bien vite donnée et les renforts

arrivent de toute part. Le capitaine monténégrin, Radovan-Pouliev, avec les Bernitsa, les Berdjani de Pipera et de Bielopavlitj, le tout formant 800 hommes, descendent de leurs montagnes, attaquent les Turcs de front, les culbutent et les repoussent jusque dans la place de Spuchz où ils trouvent un refuge. Les Turcs, dans cette affaire, subissent une perte de 164 morts et 300 blessés.

Pierre II fut le premier des princes monténégrins qui réunit en sa personne l'autorité ecclésiastique et l'autorité militaire. Le gouverneur civil Radonitch, accusé de vouloir obtenir, avec l'aide de l'Autriche, le pouvoir absolu, fut déclaré traître à la patrie et expulsé à Cattaro. Ses biens furent confisqués, la maison de son père, sise à Njegosch, fut incendiée et son frère cadet fut tué. Radonitch n'eut plus de successeur.

Le prince du Monténégro fut assez heureux, en 1835, pour empêcher qu'une nouvelle guerre n'éclatât avec la Turquie, par la raison qu'une bande de la Tsernitza avait surpris dans la nuit la forteresse de Spuchz, avait massacré une partie des soldats turcs qui l'occupaient et enlevé une pièce de canon.

Quelques mois après, sous le prétexte de venger l'incendie de leurs moissons de maïs brûlées par les Turcs, les bandes de Koutchi avaient surpris la forteresse de Zabliak et ne voulaient plus s'en dessaisir. Mais menacés d'excommunication par le vladika Pierre II, les Monténégrins abandonnèrent la conquête de cette fertile vallée depuis longtemps convoitée et réclamée sans cesse comme territoire monténégrin,

attendu que les frontières des deux Etats n'avaient jamais été bien définies.

Vers la fin de cette même année les Turcs surprirent une tribu des Berdas à laquelle ils tuèrent quinze bergers et enlevèrent plusieurs milliers de moutons. Une lutte s'engagea aussitôt entre les tribus dépouillées et les tribus spoliatrices. Mais les deux gouvernements regardant ces actions comme des querelles de voisins, eurent assez de prudence pour ne pas considérer ces meurtres et ces actes de rapine comme un *casus belli.*

L'établissement de la limite du Monténégro avec l'Autriche, du côté de Cattaro, détermina une lutte entre les populations riveraines des deux pays, en 1838.

Les Monténégrins ne cessaient de convoiter un point maritime sur l'Adriatique, ce que le congrès de Vienne leur avait refusé en 1815. Le débouché commercial du Monténégro a lieu entièrement sur le lac de Scutari, où tombent les deux rivières navigables de la principauté : la Tsernitza et le Tsernoïevitj-Riéka. Ce magnifique lac, à proximité de la mer, qui n'en est qu'à sept heures, et avec laquelle il communique directement par la Boyana, que les petits navires remontent sans peine, tout contribue à faire de la ville de Scutari, qui renferme 25,000 habitants, une ville de première importance. Cette cité a été de tout temps considérée comme une ville serbe, et si les Monténégrins pouvaient espérer de la posséder un jour ils exerceraient une influence beaucoup plus prépondérante dans cette partie de l'Orient.

Parmi les districts du littoral qui, jadis, appartenaient au Monténégro, et qui s'appellent aujourd'hui l'Albanie autrichienne, on distingue le Maïni, le Pachtrovitj et la presqu'île de Loustitsa, dont les salines, qui appartenaient aux princes du Monténégro, furent détruites par les Vénitiens, en 1650, et furent remplacées par celles de Risano, où s'approvisionnent maintenant les Monténégrins, qui dépendent ainsi de l'Autriche pour une branche essentielle de leur alimentation.

Le canton de Pachtrovitj, où se trouve le couvent de Lastva, lequel est situé dans une plaine admirablement cultivée et renommée par ses olives et ses fruits exquis, occupe presque tout le littoral de Budua jusqu'à Antivari. Ses habitants avaient comme marins, acquis de la célibrité et de grandes richesses; jadis, simplement alliés militaires de Venise, ils nė payaient aucun impôt à cette République. Ils choisissaient librement leurs chefs tant pour les gouverner en temps de paix que pour les guider pendant la guerre, et ils avaient au château de Saint-Stéphane, dans une petite île, leur gouvernement, formé de douze *vlastels* ou plénipotentiaireset de six *staréchines*. Très choyés par les Vénitiens, ces fiers alliés pouvaient, en vertu d'une loi spéciale, comme jadis les Francs dans l'Empire romain, épouser les filles des premières familles de la République. Quand la guerre donna à ce pays les arbitraires limites qu'il a aujourd'hui, l'Autriche obtint cette noble tribu, qui, décimée et réduite à 3,000 âmes, reste encore divisée en douze familles et conserve sur la côte ses 37 villages.

Cependant la misère qui les presse les a portés, de-

puis quelques années, à vendre aux Monténégrins de nombreux pâturages, que ceux-ci ont transformés en champs cultivés, où ils ont bâti des demeures et y ont introduit leur genre de vie. Pour mettre fin aux désordres sanglants qui en résultaient, les Autrichiens voulurent chasser, en les indemnisant, les Monténégrins des terres du Pachtrovitj, dont ils étaient devenus possesseurs. Des négociations s'ouvrirent et amenèrent le vladika à accepter l'expropriation ; mais quand les ingénieurs autrichiens eurent commencé leurs travaux pour fixer la nouvelle frontière, les Monténégrins, voyant les étrangers mesurer leurs champs, poussèrent des cris d'indignation. C'est à cette cause seule qu'il faut attribuer la guerre qui ne tarda pas à éclater.

L'attaque commença le 2 août 1838, par l'expulsion des arpenteurs autrichiens, qui durent abandonner précipitamment le plateau de Troïtsa. Les Monténégrins livrèrent ensuite un assaut à la tour fortifiée de Gomila, mais le capitaine Spanner, qui l'occupait, tint ferme avec sa compagnie de chasseurs. Le lendemain, 4 à 5,000 guerriers de la Tsernitsa étaient réunis, et, débouchant par le défilé d'Outerg, qui est la porte du Monténégro vis-à-vis de l'Autriche, ils attaquèrent avec rage la *koula* et le poste impérial de Vidrak, qu'ils avaient juré d'incendier.

Se voyant repoussés à chaque assaut, ils imaginèrent, pour protéger leur marche, de placer une femme en tête de leurs rangs. La femme est, pour les Serbes, un être sacré contre lequel ils n'oseraient, en aucun cas, décharger leurs fusils. Mais les Autrichiens, que ne

retient point ce respect fanatique de la femme, abattirent l'infortunée. Ce meurtre excita une telle horreur parmi les assaillants, que tous, pour la venger, s'élancèrent en furieux : ils ne cessèrent, pendant vingt-huit heures, de se ruer contre le retranchement. Un renfort autrichien, qui venait pour débloquer Vidrak, fut repoussé avec perte.

La garnison, quoiqu'elle ne comptât que 27 hommes, n'en continua pas moins d'opposer aux Monténégrins une résistance désespérée.

Enfin, plusieurs compagnies autrichiennes, arrivant de divers points, fondirent toutes à la fois sur la petite armée monténégrine, laquelle dut cesser d'assaillir la forteresse pour venir tenir tête aux nouveaux venus. La mêlée fut terrible, et le succès resta longtemps douteux. Du haut des monts, les enfants et les vieillards lançaient sur l'ennemi des quartiers de roches qui atteignaient le but marqué avec la précision d'une bombe habilement dirigée. La nuit seule sépara les deux armées. Les Autrichiens avaient combattu en héros, la compagnie du lieutenant Roszbach, vétéran qui avait perdu un œil à la bataille d'Aspern, s'était principalement signalée par ses audacieuses charges à la baïonnette contre les Monténégrins.

Les deux partis se préparèrent, les jours suivants, à un combat général : l'affaire s'engagea le 6 août. Un millier de paysans dalmates, plus accoutumés que la troupe de ligne à cette guerre de montagnes, furent adjoints aux corps autrichiens pour les guider dans les défilés du Pachtrovitj. L'armée monténégrine s'éloigna

en simulant l'intention de rentrer dans ses foyers, mais cette retraite avait pour but d'attirer les Autrichiens dans des gorges plus redoutables.

L'ennemi se laissa prendre au piège. Dès qu'il fut engagé, il se trouva bientôt assailli de tous côtés par les montagnards qui poussaient d'affreux hurlements. Les Autrichiens durent se retirer en désordre, poursuivis par les Monténégrins jusqu'au point d'où ils étaient partis. C'est alors que la division autrichienne de Gomila vint toute fraîche assaillir les vainqueurs déjà fatigués par cette poursuite fougueuse. Les Monténégrins se virent forcés de regagner leurs positions escarpées, non toutefois sans avoir soutenu un combat de plusieurs heures contre les nouvelles troupes autrichiennes.

Le prince Pierre, effrayé des suites que pouvait avoir cette lutte engagée par son peuple, seul et sans alliés, contre les forces de l'Autriche, menaça d'excommunication les tribus qui ne cesseraient pas les hostilités. Les Monténégrins écoutèrent sa voix et ils revinrent à Cettigné porteurs des têtes des grenadiers autrichiens qu'ils mirent sécher au soleil sur les poteaux de la *palanke*.

Pierre II traita par la suite avec le cabinet de Vienne de la vente de ses couvents de Stanievitch et de Podmaïni, propriétés privées du vladika qui furent ainsi vendues avec toutes leurs dépendances, sans l'aveu du peuple, en mai 1839. Stanievitch, qui n'est qu'à deux lieues de Budua, avait servi pendant près d'un siècle de résidence aux vladikas, et Pierre I[er] ne l'avait éva-

cué qu'au temps de sa lutte avec les troupes françaises, dans la crainte d'être fait prisonnier par la garnison de Budua.

Forte de ses nouvelles acquisitions, l'Autriche demanda une nouvelle délimitation des frontières. La Russie, qui a intérêt à défendre les petits peuples gréco-slaves, fut acceptée comme arbitre par les deux belligérants. M. Tchefkine, consul russe d'Orchova, partit en mars 1840 pour le Monténégro, afin de définir les vraies limites de la principauté du côté de la Dalmatie.

Après de longs débats, un traité de paix fut signé, traité d'une haute importance diplomatique, puisqu'il faisait entrer le Monténégro dans le droit commun de l'Europe. L'arrangement souleva néanmoins de violents murmures parmi les montagnards qui se trouvaient liés par cette convention.

Malgré cette délimitation officiellement reconnue, les Monténégrins riverains du territoire autrichien firent encore une irruption vers Cattaro en 1842, mais cette attaque n'eût point de graves conséquences.

Décidé, pour le moment, à ne plus tenter de conquêtes sur les Turcs, le vladika tourna toute l'énergie de son peuple sur l'Herzégovine et sur l'Albanie. L'émancipation de ces deux provinces, pour laquelle les guerriers monténégrins combattent depuis trois siècles, sembla près de se réaliser en 1841, à la suite des triomphes remportés pendant deux années consécutives sur le fameux vizir de l'Herzégovine, Ali. C'était le fameux Kovalewski qui, de retour au Monténégro,

dressait les plans de campagne des montagnards, et leurs manœuvres n'avaient jamais offert tant d'ensemble.

Les forts de Kolachim, de Boroslavtre, de Klobuk et de Zabliak, réparés à nouveau par les Turcs, soutenaient des assauts quotidiens. La ville de Podgoritza, boulevard de l'Albanie, fut souvent aussi l'objet d'attaques acharnées pendant l'année 1841.

Toujours repoussés de cette place, les Monténégrins y avaient enfin envoyé quelques-uns des leurs qui s'y étaient introduits comme transfuges pour miner secrètement la ville et la faire sauter avec toute sa garnison; mais les sacs de poudre ayant été découverts par les Turcs, ce complot n'avait abouti qu'au supplice des transfuges.

Les montagnards, impatients de laver leur affront, parurent aussitôt sous Podgoritza au nombre de 3,000; ils battirent partout leurs ennemis, dévastèrent les campagnes au delà de la Moratcha et forcèrent ceux des Mirdites de Hotti qui avaient jusqu'alors joui d'une existence indépendante, à se confédérer avec eux. Une partie des Klémenti catholiques refusa seule d'accepter cette confédération. Cette fraction dissidente empêcha longtemps les chrétiens libres de l'Albanie de demander leur union avec le Monténégro

Les Monténégrins avaient précédemment, en 1840, envahi les quatre îles du lac de Scutari : Saint-Nicolas, Stavena, Marokovitch, et Vranina et ils s'étaient aussi retranchés dans un îlot de rochers près de Scutari, de sorte que cette ville était fortement menacée.

Les hommes clairvoyants du gouvernement turc comprenaient de plus en plus l'impossibilité de garder la ville de Scutari. Le grand lac qui baigne les murs de cette ville n'était, pour ainsi dire, plus accessible aux barques musulmanes et le Monténégro pouvait, à bon droit, regarder ce beau lac, où aboutissent tous ses torrents, comme son complément naturel.

Le cercle albanais de Kutska, à l'est de la Moratcha, s'était en 1836, placé sous la souveraineté du vladika du Monténégro; puis en 1843, il se replaça sous l'autorité turque, soi-disant parce qu'on l'écrasait d'impôts mais peut-être bien à cause de la diversité de religion, attendu que les habitants de ce cercle sont catholiques romains. Dès lors, des hostilités déclarées surgirent entre cette population et le Monténégro, et Osman, pacha de Scutari, profita de cette circonstance, pour s'emparer des îles de Vranina et de Lessendra, situées dans le lac de Scutari, afin d'enlever presque complètement aux Monténégrins les ressources de pêche qui leur sont indispensables.

En 1846, le prince Pierre Petrowitch II ayant entrepris un voyage en Europe, les Turcs profitèrent de son absence pour soulever contre lui les populations du cercle de Piperi. Après une lutte sanglante et longue, entretenue par la rivalité des familles Koprivizza et Merkowitch, rivalité qui amena la concentration de troupes turques sur la frontière du Monténégro, la paix intérieure se rétablit et le prince Pierre reprit possession des pays révoltés.

Ce souverain poursuivait l'œuvre de la réforme et de

la civilisation. Le premier, il est parvenu à constituer une sorte de gouvernement régulier. Il institua un Sénat composé de 12 membres et un tribunal inférieur de 135 membres. Il publia un volume de poésies intitulé *l'Ermite de Cettigné*, un almanach officiel et un journal mensuel.

Pour réaliser ces réformes, Pierre II avait besoin d'un bras et d'une plume infatigables; il avait trouvé l'un et l'autre dans l'habile Milakovitj, dont il avait fait son premier ministre.

Un impôt annuel de cinq francs par famille fut aussi établi dans la principauté, mais non sans quelque opposition.

La veille de la mort de Pierre Petrowitch II, survenue le 31 octobre 1851, ce souverain fit appeler les principaux chefs monténégrins et leur dit :

« J'ai fait trois copies de mon testament; la pre-
« mière est à Vienne, la seconde à Saint-Pétersbourg
« et la troisième au consulat de Russie, à Raguse...
« Je vous annonce que j'ai choisi pour mon successeur
« mon neveu Danilo, que j'ai envoyé achever son édu-
« cation au dehors. Je prononce l'anathème contre
« celui qui manquerait à mes dernières volontés. Je
« veux que mon testament soit lu à tous les chefs du
« pays assemblés solennellement à Cettigné. »

Le lendemain, le vladika mourait après un règne de vingt et un ans.

Pierre II avait eu pour précepteur, un poète serbe très distingué, M. Miloutinovitch, et il avait fait des études de français avec un réfugié politique que le ha-

sard avait conduit dans sa contrée. Pierre était devenu poète lui-même et l'un des écrivains les plus féconds de ce temps en langue illyrienne.

Danilo Petrowitch
(1851 à 1860).

Le prince Danilo était né à Cettigné en 1827; il n'avait par conséquent que vingt-trois ans lorsqu'il succéda à son oncle.

Après lui avoir fait donner une éducation brillante, Pierre avait voulu faire compléter les études de son neveu par des voyages en Europe. C'est à Vienne, où il séjournapendant quelque temps avant de se rendre à Saint-Péterbourg, que Danilo apprit la nouvelle de la mort du vladika du Monténégro et les graves événements qui venaient de s'accomplir dans sa patrie.

En effet,le présidentduSénat,Pero Tomo Petrowitch frère du vladika défunt, s'était emparé de l'autorité; mais comme il était marié, et qu'il ne pouvait par conséquent être élevé à la dignité épiscopale, il s'était fait proclamer par le Sénat prince gouverneur du Monténégro. On paraissait avoir accepté cette usurpation. La situation était difficile. Danilo, malgré son jeune âge, n'hésita pas à venir réclamer son héritage,et il fit connaître, dès ce jour, l'énergie de son caractère.

Parti précipitamment de Vienne, il arrivait à Cettigné le 16 décembre, s'installait hardiment dans le palais du vladika, et aussitôt il convoquait le peuple.

De son côté, le Sénat était réuni sous la présidence de Petro Tomo, lequel répond par un refus à une som-

mation de Danilo lui enjoignant de lui remettre le pouvoir.

Alors tous les chefs des montagnes se réunissent et tiennent une diète semblable à celles qui s'assemblaient dans l'ancienne Pologne et dans l'ancien empire des Magyars. Là Danilo, s'adressant au peuple assemblé, demande de quel droit on avait disposé de la succession du vladika défunt; il ajouta que tous connaissaient les clauses du testament du prince et les avaient acceptées; tous avaient juré obéissance quelques jours auparavant. Il leur rappela l'anathème prononcé par le vladika contre celui qui manquerait à ses dernières volontés. Cette attitude énergique et l'éloquence de ce jeune homme domptèrent toutes les résistances. Les mutins se soumirent, et le président du Sénat, lui-même, fut le premier à rentrer dans le devoir.

Danilo reçut les hommages de l'assemblée et tous reconnurent son autorité. « Je jure, s'écria-t-il, de me « consacrer tout entier au bien du pays. » Puis de joyeuses et sonores fusillades annoncèrent aux échos des rochers, aux pâtres, à tous les habitants des nahiés, que Danilo était reconnu chef de la principauté.

Après avoir pris possession de l'autorité et conquis d'un seul coup un prestige qui ne devait plus l'abandonner, Danilo songea à remplir les dernières volontés de son oncle en allant en Russie demander la consécration religieuse de son pouvoir. Ce n'était pas néanmoins sans répugnance qu'il se pliait à cette nécessité.

Jusqu'à la fin de 1851, l'autorité supérieure au Mon-

ténégro était essentiellement théocratique; elle réunissait en elle la double attribution du temporel et du spirituel. Le chef était l'évêque. Mais l'obligation du célibat avait forcé jusqu'alors les évêques de Cettigné à chercher leurs successeurs parmi leurs neveux : une véritable dynastie ne pouvait être fondée dans ces conditions.

D'un autre côté, les fonctions d'évêque étaiennt d'ailleurs trop en contradiction avec les devoirs d'une position sans cesse guerroyante. Les anciens vladikas et le peuple avaient bien senti cette incompatibilité, puisqu'ils avaient établi auprès de l'évêque un gouverneur civil qui était censé prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la défense du territoire et l'ordre intérieur. Mais ce gouverneur lui-même était un danger.

Aussi en novembre 1851, l'établissement du nouveau vladika Danilo fut-il accompagné d'une révolution devenue inévitable. Ce prince résolut d'apporter une amélioration à la Constitution du Monténégro.

La théocratie, qui régnait depuis un siècle et demi dans ce pays et qui répondait aux besoins de la situation, quand la querelle entre les Monténégrins et les Turcs était principalement une querelle de musulmans et de chrétiens, n'étant plus en rapport avec les ambitions plus mondaines du Monténégro au dix-neuvième siècle, s'est transformée en un pouvoir purement laïque.

Sous l'empire de l'ancienne Constitution du Monténégro, quand un souverain mourait, l'installation de

son successeur causait au pays les plus grands embarras. D'abord l'héritier du pouvoir n'était connu que par le testament du défunt, qui, étant évêque et par conséquent condamné au célibat, dont les simples prêtres grecs sont affranchis, ne pouvait avoir de descendance directe. C'était d'ordinaire un neveu que choisissait le vladika mourant. Ce choix pouvait être, entre les plus proches parents du testateur, l'objet de divisions périlleuses pour le pays, toujours en butte aux attaques des Turcs. Cette coutume avait encore un autre inconvénient non moins grave : l'héritier désigné était un simple moine, ou même un jeune homme entièrement étranger à l'état ecclésiastique. Dans les deux cas, il devait être consacré comme évêque, et cette consécration, il ne pouvait l'obtenir que d'un métropolitain. Pour trouver un métropolitain, il était obligé d'entreprendre un long voyage hors du pays et de se rendre soit à Carlovitz, dans la Serbie autrichienne, soit en Russie, car les métropolitains relevant du patriarcat de Constantinople étaient suspects aux Monténégrins comme dépendants de la Porte ottomane. On comprend quels étaient les inconvénients politiques d'un pareil ordre de choses.

Les évêques du Monténégro, qui avaient d'abord commencé par se faire consacrer par le métropolitain schismatique d'Autriche, ont fini par donner la préférence à l'église de Russie. Le jeune Danilo Petrowitch Niegosch, désigné par le testament du dernier vladika, Pierre Petrowitch, son oncle, était donc parti pour Saint-Pétersbourg à la fin de février 1852, en compa-

gnie de deux sénateurs monténégrins afin d'obtenir du czar la consécration nécessaire pour entrer en possession du pouvoir spirituel de son prédécesseur. Mais à peine le prince Danilo était-il arrivé à Vienne, qu'il adressa au Sénat du Monténégro une communication par laquelle il faisait comprendre qu'il était sage de revenir à l'ancienne forme princière, celle qui avait régi le Monténégro pendant plusieurs siècles sous la dynastie des Tsernoïevitch. Danilo fit également comprendre aux sénateurs qu'il croyait nécessaire de modifier la Constitution du pays en séparant le temporel du spirituel. Danilo signifiait en même temps au Sénat qu'il avait résolu de renoncer au pouvoir spirituel; il l'invitait à consulter le peuple et à donner son avis, ajoutant d'ailleurs, que, si cet avis n'était pas favorable, il se chargeait d'obtenir du czar une autorisation qui équivaudrait à un ordre pour les Monténégrins.

Cette pensée n'avait pas jailli soudainement du cerveau du jeune prince. Avant son départ il avait secrètement travaillé ses proches parents et gagné à son projet les principaux personnages du pays.

Le Sénat se hâta donc de convoquer à Cettigné, une assemblée générale du peuple, qui, le 21 mars 1852, se prononça presque unanimement en faveur d'une réforme de la constitution basée sur la séparation du spirituel et du temporel. Les considérants qui servirent à expliquer le décret voté ainsi par le peuple, montrèrent suffisamment que le souffle de l'Europe avait pénétré jusqu'au sein de ces rochers que l'on croirait inaccessibles à toute préoccupation intellec-

tuelle. Les rudes montagnards assemblés à Cettigné et les sénateurs monténégrins qui ne paraissaient guère plus lettrés, parlèrent cependant de mettre leurs institutions d'accord *avec les idées du siècle et les besoins de la civilisation*, et les six articles qui composèrent leur décret semblèrent en effet, pour la forme comme par le fond, empruntés aux constitutions européennes.

Les dispositions principales de ce décret consistent dans la séparation du spirituel du temporel ; dans l'établissement de l'hérédité dans la famille du prince Danilo Petrowitch Niegosch, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. A défaut d'héritiers directs le pouvoir passerait aux plus proches parents mâles, et au plus âgé dans le cas où il se rencontrerait plusieurs parents du même degré. L'évêque ou l'archevêque, dans le cas probable où l'évêché serait transformé en archevêché, devra être choisi dans la famille de Niegosch ou dans quelque autre des plus illustres familles du pays. Le prince du Monténégro conférera librement cette dignité épiscopale. Le même décret stipule qu'une mission extraordinaire sera envoyée non seulement au prince Danilo, mais aussi à sa majesté l'Empereur de Russie, pour porter la nouvelle Constitution à leur connaissance.

Le jeune prince continua son voyage vers Saint-Pétersbourg, où il alla accompagné des sénateurs à titre d'envoyés du Monténégro, faire agréer du czar cette révolution pacifique accomplie et la réforme constitutionnelle votée par l'assemblée populaire de Cettigné.

Arrivé à Varsovie, Danilo, fait part au maréchal Paskiévitch de ses projets. « Ma plus grande ambition, lui « dit-il, est de rétablir l'ancienne Constitution du pays, « de séparer le pouvoir politique du pouvoir religieux. « Votre Excellence ne pense-t-elle pas qu'il faut à un « État belliqueux un prince séculier qui puisse com- « mander l'armée, diriger une expédition et com- « battre ? » Le maréchal ne pouvait guère répondre nettement à cette question un peu brusque, mais il promit d'appuyer auprès de l'empereur les propositions de Danilo.

L'empereur Nicolas accueillit le jeune prince comme il aurait accueilli son fils; il comprit aisément que les Monténégrins sous un chef militaire, pourraient, dans l'occasion, faire à son profit une diversion utile. Il consentit et approuva ce changement en déclarant à Danilo qu'il le reconnaissait prince séculier du Monténégro et qu'il continuerait d'accorder à son pays la protection de la Russie.

Après quelques lettres diplomatiques échangées entre la Russie et l'Autriche, Danilo, reçut à Saint-Pétersbourg l'investiture de prince régnant du Monténégro.

C'est au mois de juillet que Danilo, rentra dans son pays, où il fut accueilli avec les plus vives démonstrations de dévouement et d'enthousiasme. Depuis Castel-Nuoro et Cattaro jusqu'à Cettigné, le jeune prince ne reçut qu'une ovation continue. Les réjouissances se prolongèrent durant plusieurs jours, et se terminèrent

par une cérémonie qui montre suffisamment sous quelle influence les Monténégrins aiment à se placer.

Le dimanche qui suivit le retour de Danilo à Cettigné, à l'issue de la messe, devant le public assemblé autour de l'habitation du prince, le vice-président du Sénat lut à haute voix un écrit adressé par le ministre des affaires étrangères de Russie au nouveau chef du Monténégro. Cette pièce portait que sa majesté l'Empereur, prenant en considération les vœux des Monténégrins, avait autorisé Danilo Petrowitch à se démettre du pouvoir spirituel, à prendre désormais le titre et le caractère de prince temporel et à désigner lui-même l'évêque qui devait le remplacer dans celle de ses attributions souveraines à laquelle il renonçait. Cette lecture fut faite successivement en langue russe et en langue serbe. La Russie approuvait hautement la révolution accomplie au Monténégro et semblait la prendre sous sa sauvegarde.

L'assemblée populaire proclama solennellement la validité de la nouvelle Constitution ; la cérémonie fut même des plus imposantes : le prince jura sur la croix et sur les livres saints de se dévouer exclusivement aux intérêts du Monténégro, et les vieillards s'engagèrent envers lui par le serment le plus inviolable. Les députés des nahiés s'inclinèrent successivement devant le jeune prince lequel attacha à leurs *berrettas* nationales l'aigle à deux têtes entourée d'une inscription qui proclamait ses titres.

La cérémonie se termina par une circonstance non moins significative et qui en était comme le couronne-

ment et la sanction officielle. Le prince, qui, avant de quitter Saint-Pétersbourg, avait reçu l'ordre de Saint-Stanislas de première classe, distribua, entre les principaux personnages du pays, un certain nombre d'ordres et de médailles que l'empereur de Russie avait mis à sa disposition.

Le président du Sénat, Pero Petrowitch, frère de l'ancien vladika et oncle de Danilo, reçut l'ordre de Sainte-Anne de seconde classe avec la couronne ; le vice-président, Georgie, obtint le même ordre sans couronne ; le sénateur Novisa-Cerovitch, reçut l'ordre de Sainte-Anne de troisième classe, ainsi que le voïvode de Grahovo Jacov. Des médailles d'or, qui se portent au cou, à un ruban rouge, furent distribuées à sept autres personnages, la plupart voïvodes et tous plus ou moins populaires dans le pays.

Il n'était pas difficile de deviner que cette révolution n'était pas favorable au maintien des bonnes relations du Monténégro avec la Porte, vu qu'elle était un acte d'autonomie discutable.

Aussi la Porte, voyant avec regret dans cette démarche du prince Danilo près du czar, une atteinte portée à son droit de suzeraineté, interpella le chargé d'affaires de Russie, qui répondit, après avoir pris les ordres de sa cour, que le prince Danilo n'avait reçu à Saint-Pétersbourg que de conseils de paix et de modération.

Une situation nouvelle s'était ainsi produite au Monténégro. Cette révolution politique qui venait de s'accomplir dans la principauté, indépendamment des

conséquences européennes qu'elle devait avoir, n'était pas sans intérêt par elle-même.

Cependant, l'ambition de Danilo n'était pas satisfaite, il aspirait à faire reconnaître son pavillon par toutes les puissances. Il fit des ouvertures à ce sujet à M. de Meyendorff qui représentait alors la Russie à Vienne, mais il reconnut que le moment n'était pas encore venu pour espérer d'en arriver là.

La Turquie, qui prétendait toujours exercer sa souveraineté sur le Monténégro, n'était pas restée indifférente aux changements accomplis dans le Monténégro avec la protection du czar; elle avait adressé aux ministres des puissances, un *memorendum* signalant les empiètements de la Russie dans le Monténégro. Elle s'inquiéta aussi d'un mariage projeté entre le prince Danilo et une princesse de Serbie.

Ces difficultés naissantes venaient compliquer l'état de choses déjà assez grave, par suite des combats partiels qui continuaient à avoir lieu sur les frontières entre les Monténégrins et les Turcs.

Pendant l'absence de Danilo, en dépit des ordres sévères du Sénat, 300 Monténégrins partis de Tschwo, attaquèrent le village turc de Vitalizza et revinrent de cette expédition ramenant de nombreux troupeaux. Les Turcs firent, de leur côté, une invasion sur le territoire monténégrin. De là, surgit une guerre sanglante qui éclata entre les deux pays en novembre 1852.

Les Turcs voulurent faire revivre leurs prétentions sur le Monténégro en même temps que les Monténé-

grins affirmèrent leur indépendance plus fièrement que jamais.

Cette campagne fut signalée tout d'abord par deux actions d'éclat à l'avantage des Monténégrins.

La première fut la prise de la forteresse de Zabliak, l'ancienne résidence des princes du Monténégro qui domine l'entrée du lac de Scutari. Cette place fut emportée de vive force par Danilo en personne dans la nuit du 23 au 24 novembre 1852. Le prince était à la tête de 300 hommes seulement. La nuit était ténébreuse et une pluie battante ne cessait de contrarier la marche de l'expédition qui s'avança sans bruit jusqu'à la place.

On s'attendait à une vive résistance, car d'après les prescriptions militaires la garnison de Zabliak devait être de 100 hommes au moins; mais telle était l'incurie des Turcs, que, pour tous défenseurs, les assaillants ne trouvèrent dans cette forteresse si importante qu'une quinzaine de Turcs endormis. Les Monténégrins escaladèrent les remparts, puis le fort et la ville tombèrent en leur pouvoir. La garnison fut passée au fil de l'épée.

Danilo envoya partout dans les districts du Monténégro des messagers pour proclamer la guerre : « Que « tous ceux, disaient-ils, qui ne sont pas nécessaires « à la défense des frontières du nord et de l'est, c'est-« à-dire de l'Herzégovine, descendent aux rives de la « Moratcha. » De son côté, Osman-Pacha fit retentir les canons de la forteresse de Scutari pour appeler aux armes les Turcs de l'Albanie.

La seconde action d'éclat fut la victoire remportée par Danilo, le 15 décembre, sur les bords de la Moratcha, sous les places de Spuchz et de Podgoritza.

La Porte fit réunir immédiatement 8,000 hommes de troupes qui furent réparties entre Vaslida, Gasko, Trébigne et Mostar.

Dans tous les combats qui eurent lieu du côté de l'Albanie le prince Danilo remporta l'avantage sur les Turcs.

Cependant, bien que la saison fût avancée, malgré les difficultés que présente une campagne d'hiver dans ces montagnes, la Turquie se préparait à la guerre comme s'il s'agissait d'entreprendre une lutte contre un puissant voisin. Dès le commencement de l'année 1853, elle avait 56,000 hommes sous les armes prêts à envahir la principauté du Monténégro, tandis que sa flotte bloquait les ports de l'Albanie.

Omer-Pacha, le plus agile et le plus habile général turc, fut appelé au commandement en chef des troupes ottomanes. Ce général arma de nouveau les raïas, qui avaient été désarmés l'année précédente, il employait toute son activité pour se préparer au combat.

Chaque jour, l'armée du visir de Scutari recevait des renforts considérables, et il semblait difficile de croire que les Monténégrins pussent résister à des attaques aussi sérieuses. Pendant que douze bataillons réguliers et 8,000 Arnautes marchaient sur le Monténégro du côté de l'Herzégovine, une flottille turque, ayant à bord des troupes de débarquement et des munitions, se dirigeait vers Kleck et Castel-Nuovo.

Sans doute, il ne fallait pas attacher une grande importance à cette expédition. Cependant, dans les circonstances actuelles, dans cette saison de l'année, envoyer une armée aussi puissante contre une population peu nombreuse mais difficilement accessible, c'était une entreprise de nature à éveiller les inquiétudes des cabinets européens.

La guerre était donc inévitable : le prince Danilo dut songer que le vrai nerf, la chose essentielle pour la soutenir, c'est l'argent, et il ne commit pas l'imprudence de se laisser prendre au dépourvu. Proposer l'adoption d'un impôt au Monténégro était un acte bien hardi. Danilo réussit pourtant à persuader les vieillards et les chefs des nahiés de cette nécessité ; l'impôt fut établi et accepté sans exciter de murmures. Les plus riches familles payèrent six florins, les moins fortunées quatre, et les pauvres un seul. C'était, comme on le voit, une sorte d'impôt sur le revenu.

Les hostilités ne tardent pas à commencer : Selim-Pacha, au sud, à la tête de 4,000 hommes, attaque la côte à l'ouest du lac de Scutari, vers Antivari. Au nord, Arap-Bey part de Grahovo et se met en marche sur la Tsernitka.

Omer-Pacha, lui-même, met à exécution son plan de campagne, qui consiste à séparer les Berdas du Monténégro proprement dit, en s'avançant dans la vallée de Bielopavlitchka pour opérer sa jonction avec Reis-Pacha, qui, parti de l'Herzégovine, doit envahir la même vallée par le côté opposé.

En conséquence, Omer-Pacha et Osman de Scutari,

à la tête de 25 à 30,000 hommes, franchissent la Zetta à Spuchz et à Podgoritza, tandis que Reis-Pacha cherche, vers Niksik, à forcer le passage de cette rivière et les défilés du haut pays.

Mais les Monténégrins, déterminés à soutenir la lutte jusqu'à toute extrémité, opposent la plus vigoureuse résistance aux envahisseurs; et, quoique les Turcs, à la suite de sanglants combats, gagnassent toujours du terrain, les montagnards restèrent cependant victorieux sur presque tous les points.

Le prince Danilo se montra, pendant cette campagne, guerrier intrépide, lutteur acharné, capitaine habile. Secondé par son frère Mirko et par ses oncles Georges et Kerko, il poussait la guerre avec une décision remarquable.

Un jour, il lança un décret d'exil contre tous ceux qui, en état de porter les armes, ne défendraient pas la patrie. On vit alors des enfants parcourir les défilés, garder les issues, toujours prêts à donner l'alarme. La veille de la première bataille, on ne trouvait dans tout l'intérieur de la principauté que les femmes, les enfants trop faibles, les vieillards trop courbés.

De lutte en lutte, d'escarmouches en escarmouches, Danilo arriva à se maintenir en face de l'ennemi et à occuper les Turcs pendant plus d'une année. Il avait perdu Zabliak dans le mois de janvier 1853. Omer-Pacha crut le moment venu de diriger de fortes attaques ; mais il dut s'étonner de l'habileté et de la tactique que révélaient les manœuvres de son ennemi, et reconnaître avec amertume que, si c'étaient des espèces

de *guerilleros*, forts des défilés et des escarpements de leurs montagnes, ils étaient commandés par un vrai capitaine. Danilo était partout, la veille dans une nahié des tribus alliées de la Piperska, aujourd'hui dans Bielopavlitchka, demain à Cettigné. Il faisait preuve d'une activité vraiment remarquable. Un jour, voyant le triste état des finances, il donna à la principauté son patrimoine tout entier avec un héritage de 20,000 sequins qu'il venait de recueillir; il les employa à augmenter la solde des vieillards et des *périanigs*, qui avaient à leur charge les familles des guerriers.

Omer-Pacha et Osman-Pacha n'avaient pas prévu que leurs troupes combinées seraient tenues si longtemps en échec par un petit peuple qui ne pouvait armer que 20,000 combattants. Omer-Pacha tenta alors les voies de la conciliation.

Danilo reçut un jour, en date du camp de Martinitj, une proclamation adressée à son peuple sous ce titre pompeux : « *Proclamation, aux Monténégrins, du mu-* « *chir Omer-Pacha, seraskier de toute l'armée du grand-* « *seigneur en Europe.* » Le pacha engageait les Monténégrins à la soumission, il les accablait de promesses, et finissait en leur demandant une prompte réponse qu'il put immédiatement présenter au grand-seigneur. Le Monténégro ne se soumit pas; au contraire, son prince multiplia de nouveau ses efforts pour faire face à l'orage qui s'annonçait terrible. Omer-Pacha subit des pertes considérables, et tous les efforts qu'il fît contre les Monténégrins demeurèrent infructueux.

L'Angleterre, l'Autriche, la France, ne pouvaient

voir avec indifférence la guerre promenée au milieu de tribus chrétiennes, et, pour les deux premières puissances, cette juste sollicitude s'augmentait encore de la position particulière de ce petit peuple dont les montagnes commandent l'un des plus forts points maritimes de la côte contiguë aux îles Ioniennes et à la frontière de la Dalmatie. Le gouvernement de la Porte, lui-même, courait un risque hors de toute proportion avec l'avantage que pouvait lui procurer la complète occupation du Monténégro.

Qui pouvait, en effet, prédire les résultats d'une lutte prolongée qui ne tarderait pas à s'empreindre d'un caractère religieux, et ayant pour théâtre les provinces septentrionales de la Turquie d'Europe. C'est à ce point de vue que l'Autriche s'émut à l'annonce de cette guerre.

Dès les premiers jours de la lutte, la Russie offrit sa médiation, mais le gouvernement turc dut décliner l'intervention d'une puissance sous le protectorat de laquelle avait voulu se placer le Monténégro, et dont la main se montrait visiblement dans l'agression récente. L'Autriche avait des raisons plus sérieuses pour intervenir dans la querelle. Cette collision sanglante, qui menaçait de prendre des proportions dangereuses, l'obligeait à concentrer des forces considérables sur ses frontières. D'ailleurs, il n'y avait pas là seulement une question territoriale : la foi musulmane et la foi chrétienne s'y trouvaient en présence. De plus, depuis quelques années un grand nombre de Monténégrins se rendaient dans les provinces adjacentes de l'Autriche,

et y fixaient leur domicile; de là, des relations plus intimes et plus fréquentes entre l'Autriche et le Monténégro, relations qui s'appuyaient sur la communauté d'origine et sur la communauté de religion. Enfin, l'Autriche avait, pour une intervention, d'autres mobiles moins élevés, par exemple, ses griefs récents dans l'affaire des réfugiés hongrois.

On pouvait donc s'attendre, pour les premiers jours de 1853, à des actes diplomatiques d'une haute gravité; mais, déjà, il était facile de comprendre que l'action de l'Autriche serait isolée et indépendante, et que les inquiétudes les plus sérieuses du cabinet de Vienne n'étaient pas pour le Monténégro.

Cette puissance envoya à Constantinople, avec ses pleins pouvoirs, M. le comte de Leineugen-Westerbourg. Grâce à la fermeté de cet habile diplomate, elle obtint, entre autres concessions, le rappel immédiat des troupes d'Omer-Pacha : elle se réserva, en même temps, le droit d'entrer dans le Monténégro, si Danilo continuait la guerre. Les hostilités cessèrent, il n'y eut plus que des rencontres particulières.

Cependant, comme on le pressentait, la paix, grâce à l'intervention européenne, et surtout à celle du cabinet de Vienne, fut conclue à Podgoritza entre les Monténégrins et les Turcs.

Les Monténégrins déployèrent en cette circonstance le plus grand courage, mais ils eussent, très probablement, succombé sous le nombre, si le gouvernement ottoman, qui avait à cette époque quelques démêlés avec les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg,

n'avait pas, par crainte de l'intervention armée de ces puissances, donné l'ordre à Omer-Pacha de cesser la lutte, et de reconnaître l'indépendance du Monténégro.

Aussitôt après la pacification, le prince Danilo se rendit à Vienne pour présenter ses remerciements à l'empereur d'Autriche, de l'appui que son gouvernement avait accordé au Monténégro. Le souverain autrichien offrit au prince de prendre le Monténégro sous la protection de l'Empire, lui promettant de le faire rentrer dans la possession des îles du lac de Scutari, toujours détenues par la Turquie, et vainement redemandées par la Russie.

La Porte consentait ainsi à n'introduire aucun changement, admettait le *statu quo ante bellum*, et consentait à retirer ses troupes des districts occupés, et cela dans le plus bref délai.

Dès cette époque, les Monténégrins ne furent plus absolument isolés, et diverses influences s'agitèrent autour d'eux. Ce petit pays touche à la fois aux deux empires de Turquie et d'Autriche. Si les Turcs essaient de rentrer en possession de ces montagnes, d'où ils ont été expulsés dans le dernier siècle, et d'où des bandes armées descendent souvent pour exercer le pillage sur le territoire ottoman, les Autrichiens, qui, souvent, de leur côté, ont eu à souffrir de ces excursions, ne seraient pas fâchés, sinon de s'emparer du Monténégro, au moins d'y exercer leur prépondérance : une troisième puissance les a devancés sur ce terrain, c'est la Russie.

Depuis que le cabinet russe a embrassé les griefs des chrétiens de la Turquie, il a jeté les yeux sur le Monténégro. C'était une sorte de pied-à-terre d'où ses agents pouvaient correspondre, d'un côté, avec les Bosniaques et les Serbes ; de l'autre, avec les Albanais et les Grecs. C'est donc depuis le dix-huitième siècle que la Russie joue un rôle chez les Monténégrins, et ce rôle ne fait que s'affermir.

Le Monténégrin sait que la Russie investit et pensionne les chefs du pays, que la prudence commande de ménager l'Autriche, puissance limitrophe qui les a dépouillés de Cattaro, mais, qu'en revanche, la haine contre le Turc, haine implacable, altérée de vengeance, est consacrée par la tradition, peut-être même par les lois, et qu'il est beau de trancher une tête d'Ottoman et de la rapporter en triomphe à Cettigné.

Les beaux résultats obtenus par le Monténégro, depuis le règne de Danilo, étaient dus à la politique russe, et cela ne contribua pas peu à resserrer les liens qui unissaient la principauté à l'Empire du czar. Cette puissance continua, jusqu'à nos jours, à couvrir de son protectorat l'Etat monténégrin.

En octobre 1854, le colonel russe Kovalevski, déjà connu par des missions importantes, et notamment par deux voyages précédents au Monténégro, vint à Cettigné. Il avait pour mission, en présence de la guerre qui venait d'éclater entre la Russie et la Turquie, d'engager le prince Danilo à se mettre à la tête d'un soulèvement général des chrétiens de l'Herzégovine et de la Bosnie ; mais, dans la crainte d'une intervention au-

trichienne, Danilo préféra se renfermer sagement dans les bornes d'une stricte neutralité.

En 1854, Danilo se trouvait à Trieste : il fut fêté et choyé par les Grecs et les Slaves qui résidaient en cette ville, où les grandes fortunes commerciales sont si nombreuses. Le prince prenait plaisir aux brillantes réceptions, aux repas somptueux, et à d'autres splendeurs peu usitées chez les dignitaires de ses montagnes. Fêté dans une famille Quegvich, Danilo eut des attentions, qui ne furent pas dédaignées, pour la fille de son hôte, M[lle] Darinka Quegvich, et au mois de janvier 1855, Darinka devint princesse du Monténégro, avec 100,000 florins de dot.

Lorsqu'elle quitta Trieste pour se rendre dans sa principauté une de ses amies lui fit part de ses inquiétudes, prévoyant qu'elle s'habituerait difficilement aux coutumes du pays. « Ce sera ma tâche de le civiliser, » repondit la jeune femme. En effet, elle introduisit au Monténégro les mœurs européennes; le petit palais de Cettigné s'embellit, des meubles élégants furent apportés de Cattaro. Il y eut résidence d'hiver et résidence d'été; les journaux entrèrent dans les salons; on reçut des étrangers; Danilo apprit le français, il facilita de plus en plus les communications, régularisa le service des postes et créa de nouvelles institutions.

C'est du commencement de l'année 1855 que datent les premières relations du prince de Monténégro avec la France. Un vice-consulat français venait d'être créé à Scutari.

Lors de la guerre de Crimée de 1855, entre les An-

glo-Français et les Russes, l'on craignit un instant que le Monténégro ne profitât des embarras de la Turquie pour lui susciter des difficultés nouvelles. Il est juste de dire que le prince Danilo a mieux compris ses intérêts. Bien qu'il dût beaucoup à la Russie, Danilo sut conserver une attitude prudente et réservée qui n'a point passé inaperçue en Europe. Les Monténégrins ont pu d'ailleurs reconnaître combien cette attitude a été sage et combien ils auraient peu gagné à se compromettre en cette circonstance.

Le représentant de la France à Scutari voyant avec peine les attaques continuelles des populations monténégrines contre celles des frontières turques de l'Albanie, se rendit à Cettigné en mai 1855 pour obtenir du prince Danilo son consentement à une trêve tacite qui fît cesser ces alarmes continuelles. Il fut convenu que le Monténégro payerait dorénavant les dommages causés en Turquie par les siens; les mêmes conditions furent acceptées par les Turcs. Danilo tint à honneur de faire observer cette trêve.

En Herzégovine, l'absence d'un agent français ne permit pas d'arriver à un semblable résultat. Le prince Danilo s'arrangea avec les *mudirs* des villes turques et moyennant une somme de 1,200 ducats, il s'engagea à conserver la tranquillité sur cette frontière et même à faire la police des districts turcs circonvoisins.

Un jour que le consul de France était reçu à la table de Danilo, la princesse Darinka racontait tristement à cet agent l'effroi qu'elle avait eu un matin où le prince lui avait présenté six crânes de chefs turcs tués en

1852 ; ces têtes avaient été exposées, ajouta-t-elle sur la muraille de son jardin. Le prince se retourna, et lui dit d'un ton à la fois ironique et solennel : « En épou-« sant, Madame, le chef des Monténégrins, vous avez « dû épouser aussi ses haines. »

Danilo parla ensuite de ses droits à l'indépendance ; il traça un tableau rapide de toutes les institutions utiles dont il prétendait doter son peuple le jour où il serait reconnu par les puissances. Il paraissait fonder de grandes espérances sur les discussions qui devaient, selon lui, s'élever dans le Congrès de Paris de 1857, au sujet du Monténégro. « Mon sort est là, » disait-il. Il revenait sur l'histoire de son pays, et rappelait ce qui s'y trouve de glorieux et d'héroïque. Parfois il s'animait à un point extraordinaire, il plaidait sa cause avec ardeur et s'ingéniait à prouver qu'avant tout lui et son peuple étaient Monténégrins. « Si la France con-« naissait mes droits, s'écriait-il, j'ai la conviction « qu'elle me ferait justice. Si je n'avais écouté que mon « désir, je serais allé à Paris, j'aurais demandé une « audience à l'empereur, je l'aurais pris pour juge et « arbitre, et quelque chose me dit que je serais revenu « satisfait. On ne saurait me refuser d'être Monténé-« grin, de ne pas être le féal d'un sultan qui n'est pas « mon légitime suzerain. Je ne relève que de mon droit. « Nous sommes petits par le nombre, mais grands par « la volonté. »

« Je veux transformer mon peuple, j'enverrai aux « écoles de France mes deux neveux. Encore un demi-« siècle et le Monténégro, si on lui veut du bien au de-

« hors, portera son activité sur l'industrie..... Qu'on
« nous rende les frontières qui nous appartiennent,
« que nous puissions cultiver ailleurs que sur des
« pierres brisées ou dans les cavités des rochers, et les
« bras qui n'ont jamais quitté le fusil le laisseront pour
« des occupations plus utiles. »

Puis, Danilo s'animant d'un feu fébrile, ajouta :
« Les membres du Congrès ne peuvent pas décider que
« nous, Monténégrins, nous sommes Turcs, que les
« pachas sont nos maîtres, qu'ils peuvent impunément
« exercer sur nous leurs anciennes vengeances, et cette
« dépendance même nous interdirait de répondre à
« leur haine autrement que par la soumission et la
« honte !... Alors, dit-il avec une tranquillité énergique.
« ce serait pour nous tous une mort assurée. Nos mon-
« tagnes retentiraient des chansons de la mort ; ce se-
« rait le dernier soupir du pays. Jamais ceux qui sont
« nés au Monténégro, qui y respirent, ne voudraient
« subir cet outrage. Ils défendraient jusqu'à la dernière
« des cîmes de leurs montagnes ; ils se feraient tuer les
« armes à la main jusqu'au dernier, et Dieu veuille que
» ce dernier soit leur prince ! »

Le consul de France fut extraordinairement frappé par les admirables et énergiques paroles du chef monténégrin, qui sont empreintes du patriotisme et du plus puissant amour de la liberté.

Dans son *mémorandum* adressé aux puissances le 6 mai 1856, après la prise de Sébastopol, par lequel il demandait l'établissement d'une nouvelle frontière avec le port d'Antivari pour faciliter le commerce de

la principauté, le prince Danilo rappelait, au sujet de cette dernière prétention, comment le Monténégro avait été sacrifié en 1814, lorsque l'empereur Alexandre avait exigé de lui l'abandon à l'Autriche des Bouches du Cattaro.

Dans ce mémorandum, Danilo demandait non seulement de rentrer en possession de certains territoires pour lesquels lui et ses ancêtres avaient toujours combattu et l'acquisition d'une étroite lisière maritime qui s'étend de la frontière autrichienne à Antivari, mais il sollicitait encore la reconnaissance d'une indépendance si héroïquement conservée.

Milorad Medakowitch fut envoyé auprès des cours du Nord pour soutenir ces demandes, et le colonel Voukovitch, aide de camp du prince, se rendit au mois de juin 1856, avec la même mission, auprès de la cour de France. Cet envoyé de Danilo offrit au prince impérial des armes du Monténégro.

La Russie parut hésitante; mais le cabinet des Tuileries promit à Voukovitch un appui réel et une intervention soutenue, tant à Constantinople qu'auprès des puissances alliées de la France. Le gouvernement français devint ainsi le principal médiateur pour les affaires du Monténégro.

Les bons offices de la France furent de nouveau promis à Danilo quand, dans les premiers jours de février 1857, ce prince vint à Paris accompagné de la princesse Darinka, sa femme, et de quelques-uns des principaux personnages du Monténégro.

L'empereur et l'impératrice des Français accueilli-

rent le prince et la princesse avec beaucoup de bienveillance et les invitèrent à un dîner et à plusieurs fêtes. La population de Paris reçut avec sympathie ses hôtes inattendus, au costume étrange et pittoresque, à la taille élevée, à la figure martiale, aux armes brillantes. Le prince intéressait par sa jeunesse, par son intelligence et par un mélange heureux de résolution, de bonhomie et de fierté; la princesse Darinka plaisait par son esprit cultivé et délicat, par l'élégance et la distinction de ses manières, par sa facilité à s'exprimer en français.

Le prince Danilo avait un grand air de dignité et d'élégance, son regard imposant annonçait une ferme volonté. Il eut plusieurs entrevues d'abord avec le ministre des affaires étrangères de France, puis avec les représentants des puissances signataires du traité de Paris, y compris celui de la Sublime-Porte. Le prince Danilo ne crut pas pouvoir consentir à négocier sur les contre-propositions que la Porte lui envoya en réponse à ses premières ouvertures, lesquelles ne lui concédaient ni l'agrandissement territorial de sa principauté, demandé vers l'Herzégovine, ni un port sur la mer, ni même une indépendance administrative bien définie; points sur lesquels insistait le prince dans ses propositions. Néanmoins il retira un grand avantage de son voyage à Paris en intéressant le monde diplomatique au sort du Monténégro.

Danilo s'était proposé aussi de se rendre en Angleterre, mais ce voyage fut ajourné. Le brillant accueil dont il fut l'objet à Paris, eut un résultat implicite, celui de placer en quelque sorte sous la sollicitude de

l'Europe la cause du Monténégro à qui l'eau et la terre manquaient en même temps. Il convenait surtout de le mettre en état de vivre désormais de ses propres ressources.

Les délicates et brûlantes questions de frontières dans les provinces danubiennes donnaient un intérêt actuel aux rapports limitrophes entre l'Empire ottoman et le Monténégro. Le Congrès de Paris, avait, sans protester, laissé dire à Ali-Pacha que le Monténégro faisait partie intégrante de l'Empire ottoman.

Dans la séance du 25 mars, le comte de Buol, représentant de l'Autriche, avait appelé l'attention des membres du Congrès de Paris sur le Monténégro en demandant aux plénipotentiaires de la Russie quelle action leur gouvernement entendait exercer sur le Monténégro. Ceux-ci répondirent que leur gouvernement n'entretenait avec le Monténégro que des rapports qui provenaient des sympathies des Monténégrins pour la Russie, et de la bienveillance de leur gouvernement pour ces montagnards. Cette réponse fut jugée satisfaisante par le Congrès et on négligea de s'occuper plus longuement du Monténégro ; Ali Pacha avait ajouté que son gouvernement regardait cette principauté comme une province de l'Empire ottoman, en déclarant toutefois qu'il n'avait pas l'intention de changer l'état de choses actuel.

Danilo n'avait donc été défendu par personne, pas même par les Russes, et la question du Monténégro resta encore sans solution. Les Monténégrins qui connaissaient l'histoire de leur pays, reconnurent une fois

de plus que la Russie, qui les pousse toujours à la guerre, les abandonne chaque fois qu'elle conclut la paix. Ils se rappellent la restitution forcée de Cattaro, qu'ils avaient reconquis, et les traités de 1815, où la Russie, toute puissante alors, et qui pouvait d'un mot les rendre indépendants, augmenter leur territoire pour payer leur dévouement et leurs sacrifices depuis Pierre le Grand, ne s'occupa d'eux que pour leur faire évacuer un territoire conquis récemment et sur lequel ils ont des droits anciens.

Quant à la France et à l'Angleterre, engagées pendant la guerre d'Orient et à l'ouverture du Congrès de Paris, à respecter l'intégrité du territoire ottoman, elles ne pouvaient agir contre leurs promesses, elles ne pouvaient interposer que les conseils de la modération.

Dans cette circonstance le prince Danilo songea à chercher ailleurs que chez des voisins, dont les sentiments étaient plus que suspects, des points d'appui désintéressés. Il se retourna du côté de Londres et surtout de Paris, gouvernements qui, en effet, l'Autriche jointe à eux, appuyaient les propositions envoyées par lui à Constantinople.

Le prince Danilo avait donc obtenu des pourparlers de Paris des résultats réels, quoique légers en apparence. Sa cause était devenue européenne par sa notoriété même. La doctrine de son peuple ne pouvait plus être à la merci d'une expédition heureuse des Turcs, ni de la complicité de l'une des puissances qui s'étaient occupées jusqu'à présent de ses intérêts ; elle ne pouvait désormais être réglée que dans le concert euro-

péen. Cette petite peuplade chrétienne qui a su conserver son indépendance depuis quatre siècles, avait, dès ce jour, sa place marquée dans la société des nations.

Les puissances européennes devaient bien comprendre que ce petit peuple qui faisait preuve de tant de vitalité, ne deviendrait jamais Turc, ni Autrichien, ni Russe; il était et restera toujours Monténégrin.

A cet amour de l'indépendance se joint la haine héréditaire et séculaire qui met aux prises les Monténégrins et les Turcs. Pourquoi ne pas y mettre un terme? Il y a quatre cents ans que le Turc tient pour heureux l'instant où il a tué un Monténégrin; il y a quatre cents ans que le Monténégrin tient pour sacrée l'arme qui a tranché la tête d'un Turc. Récemment, encore, quand au Monténégro, on baptisait le fils d'un simple chef de nahié, on formulait entre autres vœux, celui-ci: « Que sa haine pour le Turc soit de plus en « plus implacable! » Il est certain qu'avec de telles dispositions, les meurtres réciproques seront interminables entre ces deux races, si opposées de caractère, de mœurs, de religion, excitées comme elles le sont sans cesse, par un désir de représailles qui naissent les unes des autres sans espoir de réconciliation.

Les moindres prétextes donnent naissance à des reprises d'hostilité entre les Monténégrins et les Turcs. Au mois de juillet 1856, les troubles de Podgoritza et de Scutari ont renouvelé les luttes individuelles entre les Monténégrins et les Albanais. Puis est venue l'invasion de la tribu des Kutchi qui motiva l'ordre envoyé à

Abdi-Pacha de quitter Monastir avec 10,000 hommes pour réprimer les brigandages qui désolaient la Haute-Albanie.

Une troupe de Monténégrins s'étant emparée du fort de Medun, cette action amena aussitôt une rupture déclarée entre la Turquie et le Monténégro. Les Turcs emportèrent 22 têtes de Monténégrins tués dans un combat d'avant-poste le 7 août, et les suspendirent aux crénaux de la forteresse de Rosapha. La lutte allait prendre de terribles proportions, quand les consuls de France et d'Angleterre intervinrent et obtinrent un armistice.

La question de l'agrandissement et de la reconnaissance de l'indépendance du Monténégro, pas plus que celle de l'indépendance des provinces danubiennes, n'ont jamais été le vrai désir des puissances occidentales, vu que leur intérêt dans la question d'Orient était contraire à cette pensée. Certaines raisons ont déterminé ces puissances à persister longtemps à vouloir que l'Empire ottoman, dont on reconnaît l'extrême faiblesse, remplisse les fonctions d'une force de premier ordre, car tenir tête à l'Empire de Russie, barrer le passage à ses efforts naturels et traditionnels vers le sud, servir, de ce côté, de remparts contre ses envahissements, ce n'est pas un rôle ordinaire. Dans des circonstances données, il peut exiger toute l'énergie d'une nation jeune et bien constituée, et pourtant c'est ce rôle que l'on assigne à la Turquie décomposée et ne sachant pas revivre. Amoindrir la Turquie ce serait

affaiblir l'obstacle opposé à la Russie et par conséquent aggraver les difficultés.

La Turquie mutilée, tenant à peine debout, convoitée par de puissants voisins et battue sans relâche par le flot montant des nationalités qu'elle renferme, ne pourra résister longtemps. Le musulman, ce conquérant impuissant qui n'a su s'attacher les peuples conquis de la presqu'île des Balkans, doit se préparer à la retraite au delà de la Marmara.

Les Turcs promettent toujours de réformer leur vicieuse administration, mais ils n'exécutent jamais leurs promesses. Depuis un demi-siècle ils ne sont devenus ni pires ni meilleurs, ils n'ont ni avancé ni reculé : ils ont vécu, voilà tout. Mais pendant ce temps, les populations sujettes de la Porte ne se sont pas contentées de vivre, elles ont grandi, elles ont prospéré, et, maintenant elles revendiquent hautement leur place au soleil, elles veulent vivre de leur propre vie. Le mirage trompeur d'un Empire ottoman compact en son unité s'est évanoui. 2,000,000 de musulmans doivent cesser de commander dans la Turquie d'Europe à 10,000,000 de chrétiens ; il faut que la suprématie politique retourne à ceux qui l'ont jadis exercée ; il faut que les peuples dépossédés au quatorzième et au quinzième siècle, puisque les Osmanlis n'ont pas réussi à se les assimiler, soient réintégrés dans leurs domaines. C'est là une question de droit, d'ordre et de prospérité pour l'Orient. On ne la résoudra bien qu'en évitant de réveiller les querelles religieuses et en se rappelant la belle parole attribuée au sultan Mahmoud :

« Je veux qu'on ne reconnaisse les musulmans qu'à la « mosquée, les chrétiens qu'à l'église, les juifs qu'à « la synagogue. »

En janvier 1857, 600 Monténégrins, tournant le territoire autrichien, se rendirent dans les districts ottomans de Zoupci et de Sutorno. Ils déclarèrent à la population de ces cantons que désormais elle était placée sous la protection et la souveraineté du Monténégro et que, par la suite, elle aurait à payer les impôts au prince Danilo. On signifia au percepteur turc de la Sutorina d'avoir à quitter le pays sur-le-champ avec sa famille et ses *cavasses;* le fonctionnaire obéit sans aucune autre injonction. Puis, les auteurs de l'expédition procédèrent comme on fait sous les gouvernements réguliers et légitimes: ils levèrent l'impôt de la capitation comme cela se pratique dans le Monténégro, ainsi qu'une contribution extraordinaire pour couvrir les frais de l'expédition.

La difficulté suprême que rencontre sur ses pas l'Empire ottoman, c'est de maintenir, régir et administrer tant de races diverses, surtout par la religion, que la conquête a soumises au Croissant, à un titre plus ou moins immédiat.

Primitivement, les chrétiens avaient à payer la dixième partie de leur récolte au gouvernement et la neuvième partie au seigneur foncier, contribution arbitraire tout à fait accablante pour le paysan. Cette charge, à laquelle était assujetti le chrétien seul, n'était pas faite pour le laisser vivre en paix avec le musulman privilégié par les lois.

Un des plus grands faits d'armes qui ont illustré les braves montagnards du Monténégro, c'est assurément leur brillante campagne de 1858.

La Porte concentra, au commencement de cette année, beaucoup de troupes autour du Monténégro, sous le prétexte que les Monténégrins avaient favorisé les désordres qui avaient éclaté en Bosnie et en Herzégovine. Le commandant en chef ottoman annonça l'intention d'expulser les montagnards d'un certain nombre de territoires contestés, notamment du district de Grahovo. A la vérité, les Turcs protestaient de leur intention de ne point attaquer le Monténégro lui-même; ils ne voulaient, disaient-ils, que rentrer en possession des pays et bourgades situés au pied de la montagne, et qui ont tour à tour appartenu au Monténégro et aux pachaliks voisins. Toutefois, en se battant sur ces territoires contestés, on pouvait être entraîné à attaquer, de part et d'autre, ceux qui ne l'étaient nullement, et la position du Monténégro pouvait se trouver compromise.

Le gouvernement français s'émut vivement des conséquences que pouvait faire naître cette expédition, c'est ce qui le porta à faire parvenir à la Porte des représentations les plus propres à l'en détonrner, et en même temps il proposait un règlement établissant la délimitation des frontières. La Russie et l'Angleterre firent des démarches pressantes dans le même sens. Mais la Porte n'écouta pas ces conseils.

Vers la fin de janvier 1858, les Turcs, rompant la trêve avec le Monténégro, l'attaquèrent du côté de

l'Albanie. Cependant aucun germe d'insurrection n'existait sur cette frontière, le calme le plus complet n'avait cessé d'y régner.

Des corps de troupes partis des citadelles de Spuchz et de Podgoritza entrèrent sur le territoire monténégrin, pour s'emparer des positions qui commandent les communications du Monténégro sur ce point.

Un pope nommé Radosav, envoyé en parlementaire par les Monténégrins à Spuchz, fut décapité par les Turcs. Sa tête fut exposée sur les remparts de cette ville, à côté du drapeau ottoman.

Dès lors le prince Danilo s'était cru dispensé de garder des ménagements avec un ennemi qui lui déclarait la guerre par un assassinat, et son intervention en Herzégovine, où l'étendard de la révolte avait été levée, ne se fit pas attendre. Cette intervention n'eut d'abord qu'un but défensif.

Danilo notifia officiellement à tous les consuls cette rupture de la trève du fait de la Porte, et il déclara qu'il se considérait comme libre d'agir en conséquence.

Le prince du Monténégro avait, en effet, observé les trèves conclues, et la Porte s'était engagée à ne pas reprendre les hostilités contre lui. Que signifiaient, alors, toutes les agglomérations de troupes de la Turquie?

Les peuples de la Bosnie et de l'Herzégovine, ne voulant plus souffrir plus longtemps les vexations des Turcs, étaient sur le point de prendre les armes. Ils

espéraient bien trouver dans les Monténégrins un appui puissant.

Cependant, dans ces derniers temps, le prince du Monténégro, comprenant que guerroyer sans cesse n'était plus de l'époque actuelle, avait adopté une politique plus habile, en offrant sa médiation pacifique entre les Turcs et les populations révolutionnaires. Il avait fait plus : depuis l'arrangement ménagé, en 1853, entre lui et le gouvernement du sultan, par le comte de Linage, il avait fait toutes sortes d'avances pacifiques qui furent froidement reçues à Constantinople, où l'on paraissait vouloir oublier que, durant la guerre de Crimée, ce prince s'était tenu sur l'expectative.

Danilo s'était jusque-là borné à obtenir des pachas des trèves nouvelles, quand survint l'insurrection herzégovienne. Il eut pu en profiter pour se porter au secours des insurgés qui l'appelaient, et s'appuyer sur cet élément nouveau pour résister à la Porte, mais il resta encore quelque temps dans sa prudente inaction. Les choses en étaient à ce point, quand eut lieu la violation de la dernière trève par Ali-Pacha, qui commandait à Podgoritza.

Cependant les troupes turques se concentraient dans l'Herzégovine et se rapprochaient de plus en plus du Monténégro. Salih-Pacha, qui avait sa base d'opération à Trébigne, s'était avancé jusqu'à Zoupci avec un corps de 1,000 hommes environ. Or, Zoupci est un point stratégique très important : il menace le district de Grahovo, occupé par les Monténégrins, et il assure la communication des Turcs par la mer.

Quelques arrivages maritimes pouvaient compromettre plus gravement encore la principauté. La position de Zoupci, si rapprochée du Monténégro, commande la Sutorina. Les troupes turques n'avaient pu, cependant, y pénétrer qu'autorisées par les Autrichiens, dont les canons se trouvent placés à l'entrée de la baie. Dans ces circonstances, et se voyant attaqué en Albanie, pendant que des renforts turcs débarquaient sans cesse dans l'Herzégovine, le prince Danilo, convaincu que le débarquement annoncé des Turcs était dirigé, en réalité, contre lui bien plus que contre les insurgés, qui ne méritaient pas à eux seuls un pareil déploiement de forces, crut devoir envoyer 7 à 800 hommes pour déloger l'ennemi de Zoupci, qui est un des deux points où le territoire turc touche à la mer de ce côté : Kleck est de l'autre.

Cette troupe était placée sous le commandement du beau-frère du prince, Ivo Rakow Radonitch, et l'un des sénateurs qui l'avaient accompagné à Paris. Ce corps monténégrin, aidé des insurgés herzégoviens, sous la conduite de Luka Voukalovitch, chef célèbre de Zoupci, s'élança immédiatement sur les Turcs, qu'ils surprirent aisément, attendu qu'ils se gardaient fort mal, selon leur habitude. Les Osmanlis durent battre précipitamment en retraite, poursuivis, l'épée dans les reins, jusqu'à la ville de Trébigne, où ils se réfugièrent dans le plus grand désordre, après avoir subi des pertes sensibles. Après cette victoire, Ivo Radonitch rentra sur le territoire monténégrin avec ses troupes victorieuses.

Tout témoignait que les Monténégrins n'avaient pas pris l'initiative de l'agression, toute la responsabilité devait en être attribuée à la Turquie.

Là s'étaient bornés les faits militaires, lorsque le prince Danilo, voulant faire preuve de ses intentions pacifiques, donna l'ordre, le 22 février 1858, à sa petite armée de cesser les hostilités, puis il demanda à la Turquie un arrangement amiable pour établir la délimitation des deux Etats.

Le gouvernement ottoman manifesta hautement de son intention de cesser la lutte, mais pendant qu'il faisait ces promesses il réunissait sans bruit des troupes et de l'artillerie sur la frontière du Monténégro.

Un dernier appel à la conciliation fut tenté ; les consuls des grandes puissances se réunirent à Mostar, et y appelèrent un représentant de Danilo. Kemal-Effendi s'y présenta pour la Turquie. Cette entrevue n'eut aucun succès ; les Turcs, sourds aux avis de la France, sourds à toute parole conciliatrice, se laissèrent entraîner aveuglément dans une lutte qui devait leur être funeste.

La Porte continuait ses préparatifs de guerre, des corps d'armée prenaient continuellement terre au port de Kleck.

Plusieurs puissances européennes, la France surtout, adressaient des observations à Constantinople, sur les dangers de toute sorte que présentait une pareille agglomération de forces militaires dans le voisinage du Monténégro. Le cabinet de Constantinople donna les assurances les plus formelles de ses inten-

tions pacifiques, protestant qu'il n'avait pas le dessein d'attaquer les Monténégrins, mais seulement qu'il était de son devoir de repousser leurs agressions. Pendant que la Porte parlait ainsi, Hussein-Pacha recevait l'ordre d'envahir le territoire de Grahovo.

L'insurrection herzégovienne a servi de prétexte à l'invasion des Turcs dans le Monténégro. Cette insurrection présentait un caractère essentiellement local et communal. Les divers villages de la frontière herzégovienne se sont soulevés successivement, et sans aucune entente préalable. Le bon sens et les faits autorisent à nier que le Monténégro ait provoqué cette insurrection. Les insurgés qui obéissent à l'action du gouvernement, fût-ce celui de la plus petite principauté, agissent avec plus d'ensemble. Il n'y a eu excitation, ni du Monténégro, ni de personne, il y a eu seulement une série de résistances individuelles et spontanées, ayant leur cause première dans l'état déplorable du pays, mais que les exactions des *bachi-bouzouks* seules ont fait éclater. Une répression aveugle a seule pu donner un corps, un ensemble à ces résistances.

Le prince Danilo n'a pas non seulement fomenté l'insurrection en Herzégovine, mais même il n'y a pris une part directe et active qu'à la dernière heure, forcé de le faire pour repousser l'agression turque. Quelques montagnards ont pu donner aide à leurs voisins contre les Turcs, mais il est reconnu que le Monténégro, comme Etat, comme gouvernement, est resté en dehors de la lutte, que son rôle a été purement défensif jusqu'à la dernière extrémité. L'expectative était, en

effet, la politique indiquée du prince Danilo, il devait regarder le soulèvement comme inopportun, parce qu'il contrariait ses vues, ses projets. Le prince espérait moins de la force que de l'action diplomatique des puissances. Son ambition était de devenir le chef d'un Etat organisé et reconnu. L'insurrection des chrétiens l'a surpris au milieu de ses réformes. S'il avait travaillé à l'organiser, elle aurait eu ce qui lui a manqué : une tête, un chef; alors, elle aurait pu prendre, sur-le-champ, des proportions formidables. On n'en peut douter, en comparant l'énergie qu'ont déployée les Monténégrins en cette circonstance, et la faiblesse des forces dont disposaient primitivement les Turcs.

En exécution de l'ordre donné par Constantinople, de commencer les hostilités, les troupes débarquées à Kleck s'avancèrent, le 1er mai 1858, jusqu'à Bagnani, et, le 4, l'armée ottomane, forte de 7,000 hommes, sous le commandement de Hussein-Dahim-Pacha, entrait sur le territoire monténégrin de Grahovo, et venait prendre position sur le plateau de Grahovatz, en brûlant les premiers villages qu'elle rencontra sur sa route.

C'est alors que parut la note du *Moniteur français*, du 11 mai 1858, dans laquelle le gouvernement français jugeait sévèrement cette conduite de la Porte. A son tour, disait la note, le sultan ne pouvait invoquer, contre le Monténégro, des droits incontestables ni des motifs d'urgente nécessité pour entrer dans cette voie. Il y avait deux questions : l'une, de savoir si la Porte pouvait invoquer un droit de suzeraineté sur le Monté

négro; l'autre, si certains districts, occupés et régis tour à tour par l'autorité ottomane et par celle du prince de Monténégro, devaient faire partie du territoire de cette petite principauté, ou être rattachés aux provinces turques. La Porte se prévalait, pour le premier point, du droit de la conquête, mais le droit ne pouvait exister qu'à de certaines conditions, dont la plus essentielle était l'occupation permanente et continue du pays conquis, ou, du moins, une sujétion attestée par des actes de souveraineté, par exemple, le payement d'un tribut, la présence d'une garnison, etc.

Or, les Turcs n'avaient jamais pu se maintenir dans le Monténégro. Depuis un siècle, cette province leur avait été entièrement fermée. La Porte ne saurait donc placer la suzeraineté à l'égard du Monténégro sur le grand principe de l'intégrité de l'Empire ottoman. Et, à ce propos, remarquait avec quelque amertume le document qui vient d'être cité, on ne pouvait s'empêcher de regretter profondément que la Turquie, après les sacrifices que certaines puissances se sont imposés pour assurer son intégrité et son indépendance, se laissât entraîner à porter elle-même atteinte à l'existence nationale d'une petite principauté qui, dans sa faiblesse, en a appelé, elle aussi, aux diverses puissances de l'Europe.

Au Congrès de Paris, tout en déclarant que la Porte n'entendait rien changer au *statu quo* actuel du Monténégro, le premier plénipotentiaire ottoman avait exprimé des réserves en faveur de la suzeraineté du sultan sur ce pays, et, à cette occasion, le prince Danilo

avait revendiqué auprès des puissances signataires ses droits à l'indépendance. Ce prince, on l'a vu, était même venu à Paris où il avait été reçu avec bienveillance. Sans doute, continuait le *Moniteur*, l'existence du Monténégro importe peu à l'équilibre européen; mais quand les faibles invoquent le droit, il serait peu digne et peu généreux de ne pas les écouter. Le gouvernement français accueillant avec intérêt l'exposé qui lui était fait des misères d'un peuple chrétien et des souffrances si longtemps supportées pour maintenir sa foi et sa nationalité, lui avait promis son appui, dans la mesure, bien entendu, des droits respectifs. Par suite, ordre avait été donné à l'ambassadeur de France de s'en expliquer loyalement avec les ministres du sultan; d'appeler leur sollicitude sur la nécessité de provoquer entre le Turquie et le Monténégro ne fût-ce qu'à titre provisoire, un règlement de territoire qui mît fin aux collisions sanglantes produites périodiquement entre les populations respectives au sujet du pâturage des troupeaux et de la culture des champs.

Les autres cabinets s'étaient montrés disposés à donner les mains à ces ouvertures de la France, qui ne touchaient à aucune question de principe. Cependant des troubles survenus, comme on l'a vu, dans les provinces voisines du Monténégro avaient occasionné l'envoi de troupes turques pour rétablir l'ordre. Mais malgré les assurances données par la Porte, qu'elles ne seraient pas dirigées contre la principauté, elles s'étaient concentrées autour du Monténégro, et, quand elles se disposaient à marcher contre le district de

Grahovo, occupé par les Monténégrins, le gouvernement français n'était pas resté indifférent devant cette complication regrettable, il fit des représentations à Constantinople, en même temps il invitait les puissances à aviser avec lui aux moyens de parer à un conflit inévitable. Ces ouvertures reçurent un bienveillant accueil. L'Angleterre proposa aux grandes puissances de désigner des commissaires qui, de concert avec un envoyé de la Porte, procéderaient à un arrangement territorial basé sur le *statu quo* existant au moment du Congrès de Paris.

La note du journal de l'Empire français exprimait l'espoir que tous les gouvernements se rallieraient à cette proposition : la Russie, parce qu'elle s'était toujours intéressée aux Monténégrins, et l'Autriche, parce que déjà, en 1853, elle avait vivement insisté à Constantinople en vue du respect du *statu quo* territorial menacé par les troupes d'Omer-Pacha.

Mais les Turcs, malgré leurs promesses, avaient continué leur marche et les hostilités étaient commencées dans la vallée de Grahovo. Une démonstration significative, l'envoi dans les eaux de l'Adriatique de deux bâtiments français l'*Algésiras* et l'*Aylau*, témoignait que le gouvernement français ne s'en tenait pas à des paroles.

Le commandant monténégrin, qui occupait la position d'Umatz, avec 400 hommes fit encore des ouvertures pacifiques à Hussein-Pacha, mais elles ne furent point écoutées. Le prince Danilo, voulant jusqu'au bout montrer ses intentions conciliantes, avait envoyé

le sénateur Perowski à Constantinople porter ses propositions. Rien ne fit ; la réponse fut qu'avant tout le Monténégro devait reconnaître la suzeraineté de la Sublime-Porte, après quoi l'on aviserait probablement avec bienveillance.

Ce qui devait mieux encore précipiter le dénouement, c'était un succès considérable, remporté le 13 mai par les Monténégrins, et dont la nouvelle arrivait au moment même où le sévère avertissement de la France était donné à la Porte.

Pendant que se suivaient ces négociations sans issue, les Ottomans, commandés par Hussein-Pacha, avaient, comme nous l'avons vu, engagé la lutte. Du 1er au 4 mai, les Turcs, dont Danilo avait d'abord évité la rencontre, s'étaient avancés en brûlant plusieurs villages monténégrins, jusqu'à Grahovatz, non loin de Grahovo.

Le Monténégro était gravement menacé. Mirko Petrowitch, frère du prince Danilo, Ivo Radowitch, et le prince Danilo préparèrent leurs hommes au combat. Il fallait faire preuve d'habileté et montrer le plus grand courage pour sortir de cette situation difficile.

Manœuvrant avec sagesse, les Monténégrins au nombre de 4,000, sous le commandement du prince Mirko, frère de Danilo, arrivent à marches forcées en deux jours, près de Grahovo.

La position des Turcs est très forte : ils communiquent avec la petite forteresse ottomane de Klobuk par une route de quatre lieues de longueur, dominée cependant par une montagne qu'Hussein-Pacha a négligé

d'occuper. Les retranchements sont bien établis du reste, et servent de défense à son armée sur tous les points où le petit plateau de Grahovatz est accessible. Le canon seul peut battre les abords du camp.

Dans la journée du 11, les Turcs, au nombre de 7,000 hommes, essaient d'occuper les hauteurs de Grahovo, ils s'avancent contre le corps monténégrin, fort de 2,000 hommes, commandé par Peter Stephanov, à l'effet d'occuper un petit cours d'eau nécessaire également aux deux armées. Cet incident fut le signal du combat. Les Monténégrins s'élancent de toutes parts contre les retranchements turcs, en se couvrant de tous les accidents de terrain. La lutte est acharnée mais la position des Turcs ne peut être enlevée, grâce à leur artillerie. On se bat depuis le matin jusqu'à neuf heures du soir; le résultat de la journée est cependant à l'avantage des Monténégrins, attendu que par un long détour ils s'emparent de la route de Klobuk et des hauteurs dominantes. Le corps ottoman, après avoir essuyé des pertes sérieuses, est donc cerné et séparé du point d'où il tire ses approvisionnements, et par où il attend un convoi de vivres et de munitions escorté par deux bataillons. La position des Turcs est devenue critique. Hussein-Pacha la comprend mieux que personne, aussi il se prépare à effectuer sa retraite.

Le 12, un armistice de quatre heures est conclu pour enterrer les morts et permettre aux Turcs de faire de l'eau, car, après la journée du 11, les Monténégrins sont restés maîtres du petit ruissseau. Les Monténégrins ne perdent pas de temps pendant la nuit, ils

s'emparent de toutes les issues et l'expiration de l'armistice leur ayant rendu, comme aux Turcs, la liberté de leurs mouvements, ils se portent rapidement sur le passage du convoi, s'en emparent et détruisent l'escorte.

Hussein-Pacha, qui ignore encore ce désastre, se met en marche avec toute son armée le 13 au matin, pressant ses colonnes. Ce général n'est pas sans inquiétude sur l'issue de son mouvement de retraite à travers un pays hérissé de difficultés, propre aux surprises et parfaitement connu d'un ennemi contre lequel il a eu beaucoup de peine à se maintenir l'avant-veille avec de l'artillerie et derrière des retranchements solides : il attend toujours des nouvelles de son convoi sur le sort duquel il commence à avoir des inquiétudes.

A mesure que l'armée turque s'avance, le cercle qui a commencé à l'envelopper dans la nuit va toujours se retrécissant. Toute marche rétrograde est devenue impossible ; l'arrière-garde est déjà aux prises avec l'ennemi, et les flancs sont harcelés par des tirailleurs.

Hussein-Pacha dans cette circonstance difficile fait preuve de courage personnel ; il dégage son arrière-garde par une charge vigoureuse. Les bagages gênant la marche de l'armée turque sont abandonnés. Le général turc soutient le moral de ses troupes par son exemple et par ses paroles en leur faisant espérer l'arrivée du renfort de Klobuk. L'armée, grâce à lui, se maintient en assez bon ordre jusqu'au moment où, sur la route de Klobuk, apparaissent les Monténégrins qui

viennent, comme on l'a dit, de s'emparer du convoi et de détruire le renfort attendu si impatiemment. L'action alors devient décisive : les Monténégrins, poussant leur cri de guerre : « *Slave bogu !* Gloire à Dieu ! » s'élancent sur l'ennemi comme des hommes déchaînés et en font un horrible massacre. Les Turcs, en se retirant, essuient le feu des montagnards occupant des positions dominantes; sous ces feux plongeants ils tombent par masses les uns sur les autres. Ce fut le signal de la déroute : rien ne peut retenir les fuyards, chacun s'échappe de son côté. Hussein-Pacha, resté presque seul, s'ouvre un passage avec beaucoup de peine, parvient à regagner Klobuk, et arrive à Trébigne avec les débris de son armée. Le tableau est effrayant; des monceaux de morts couvrent le champ de bataille.

Cette journée du 13 mai 1858, fut une journée décisive contre les Turcs. D'après le rapport du chef des Monténégrins, le prince Mirko, des 13,000 hommes dont se composait selon lui l'armée turque, 2 ou 300 hommes à peine purent s'échapper : « Pour vous « faire connaître comment les Monténégrins savent se « battre pour leur pays, vos soldats, écrivait-il à Da- « nilo, ont coupé 7,000 têtes turques; pris 8 pièces « d'artillerie, 1,200 chevaux équipés, 500 tentes, « 4,000 fusils et une grande quantité de munitions de « guerre provenant du convoi. » Le prince Mirko ajoutait, que le champ de bataille avait l'aspect d'une forêt abattue, et que les cadavres amoncelés des Turcs faisaient horreur à voir.

Les vainqueurs de Silistrie étaient ainsi défaits par des montagnards. Malgré de nombreuses preuves de valeur personnelle, Hussein-Pacha ne put que réussir à se faire jour de Klobuk, où il était revenu, jusqu'à Trébigne où il arriva accompagné des tristes débris de son armée.

Les Monténégrins, de leur côté, avaient éprouvé de sérieuses pertes dans les combats à l'arme blanche du 11. Il est à remarquer que l'on s'écarta dans cette circonstance de la coutume de couper la tête aux prisonniers, que Monténégrins et Turcs avaient observée dans leurs luttes précédentes. Il arriva à Trébigne une vingtaine seulement de soldats turcs mutilés du nez.

Tels furent les résultats de la bataille de Grahovo.

Le 14 mai, ordre fut donné à Hussein-Pacha de cesser les hostilités. De son côté, cédant aux conseils des puissances, le prince Danilo s'arrêta dans son triomphe en ne poursuivant pas les débris de l'armée ottomane.

« Non, depuis *Kossovo* — dit un chant monténégrin, « — ni un tel carnage, ni une telle défaite, ne s'é- « taient jamais vus. » Une immense acclamation retentit d'une extrémité à l'autre de la Turquie et une tendance à l'insurrection se manifesta de plus belle dans toute l'Herzégovine et dans la Bosnie.

Après cette défaite ce ne fut plus à Kleck que les Turcs effectuèrent leur débarquement mais bien à Raguse : le gouvernement autrichien ne faisant point mystère de son hostilité contre les Monténégrins, avait mis ce port à la disposition de la Turquie. Les soldats

nouvellement arrivés étaient du reste aussi démoralisés que les vaincus de Grahovo, et l'on dut faire escorter quelques bataillons jusqu'à la frontière par des troupes autrichiennes. Cet appui donné aux Turcs et les vexations exercées contre les Monténégrins contribuèrent encore à augmenter les sympathies des Slaves autrichiens et ottomans pour leurs frères de race.

La France avait envoyé deux vaisseaux de guerre, l'*Algésiras* et l'*Aylau*, à Gravosa, qui est le port de Raguse. Leur présence produisit un grand effet dans tout le pays. L'amiral Julien de la Gravière, qui les commandait, se rendit à Cettigné où il fut accueilli par la population et par le prince Danilo avec des transports de reconnaissance et d'enthousiasme. Quelque temps après une frégate russe, le *Polkan*, vint mouiller auprès des vaisseaux français. La situation était toujours grave ; il fallait prendre un parti relativement aux chrétiens de l'Herzégovine, dont le soulèvement servait de prétexte aux agglomérations de troupes sur les frontières du Monténégro. Les consuls parvinrent cependant à aplanir les difficultés survenues entre les Herzégoviens et les Turcs.

Après la victoire de Grahovo, le prince du Monténégro, suivant le conseil des grandes puissances, avait arrêté ses troupes victorieuses ; il s'était abstenu d'entrer sur le territoire turc comme le droit de la guerre le lui permettait. En donnant ces conseils pacifiques au prince Danilo, les cabinets ont rendu un véritable service à la Porte, car les Monténégrins auraient facilement achevé de détruire le corps d'Hussein-Pacha ;

toute l'Herzégovine se serait soulevée et très probablement serait tombée au pouvoir du prince Danilo. Le chef monténégrin avait eu soin de renvoyer ses prisonniers au consul d'Angleterre après les avoir bien traités.

Une commission internationale chargée des travaux de délimitation du Monténégro et de la Turquie s'est réunie à Raguse le 25 juillet 1858 pour étudier cette question. Il a fallu une intervention énergique du gouvernement français pour faire admettre un Monténégrin dans la commission; c'est le colonel Voukovitch, aide de camp du prince, qui fut désigné à cet effet par Danilo.

L'intervention européenne n'empêcha pas les Turcs de continuer les hostilités sur d'autres points; ils rassemblèrent de nouvelles troupes par terre et par mer.

Une nouvelle attaque des Turcs fournit à Danilo l'occasion d'appliquer avec une fermeté voisine de l'abnégation cette politique dont l'inspiration lui venait du dehors. Voici dans quelles circonstances: la rivière la Moratcha séparait alors, en Albanie, le territoire turc du territoire monténégrin. Entre les deux frontières, et en raison de l'état d'hostilité des deux nations rivales, se trouvait une bande de terrain dont la propriété était restée litigieuse, et par cela même inculte. La commission limitatrice était précisément chargée d'indiquer le point où commenceraient les propriétés. Le commandant de Podgoritza, Ali-Pacha, jugea le moment favorable pour placer une attaque sur les terres monté-

négrines, entre les derniers événements et les décisions de la commission régulatrice des frontières.

Le 24 juillet, il envoya des troupeaux turcs sur les terres incontestablement monténégrines, et les Monténégrins furent poursuivis par les troupes d'Ali-Pacha jusqu'au village de Farmaki. Il s'en suivit une lutte acharnée dans laquelle les Osmanlis eurent encore le dessous. Mais les habitants de Podgoritza ne se tinrent pas pour battus ils revinrent à la charge, attaquèrent et enfermèrent un certain nombre de leurs voisins dans une masure; là, d'autres Monténégrins accoururent pour les défendre. A ce moment survint Ali-Pacha, avec deux bataillons et deux obusiers; traversant la Sitnitza, qui forme la frontière, il fit feu de son artillerie et lutta jusqu'à la nuit.

A cette démonstration d'un chef qui avait dû recevoir de son gouvernement l'ordre de se tenir sur la défensive, succéda une journée, celle du 26, plus marquée encore. En effet, dès le matin, Ali se dirigea avec ses hommes et son artillerie contre le village monténégrin de Béri, coupa, brûla sur son passage tous les plants de vignes, de tabac et de maïs : il détruisit à plaisir toutes les récoltes.

Les Monténégrins, suivant les intentions du prince Danilo, restèrent impassibles, ne voulant pas, par un nouveau conflit, compromettre les délibérations de la commission.

Le 27 juillet ce fut au tour des Monténégrins à se montrer; ils vinrent camper, au nombre de 8,000, autour de Podgoritza. Ali-Pacha se tint, cette fois ren-

fermé dans cette place. Sur de nouvelles assurances de paix venues de Constantinople, le prince Danilo ordonna le licenciement des troupes monténégrines. En effet, Ali-Pacha fut remplacé par Osman-Pacha dans le commandement de la place de Podgoritza.

Mais voici que, sur un autre point, dans la Moratcha et le Wassousvitj, renaissent les hostilités. Les chefs monténégrins ayant annoncé aux Kolachins, tribu musulmane qui faisait de continuelles incursions dans ces provinces, que la paix était rétablie : « Nous ne « connaissons ni czar, ni rois, répondirent ceux-ci, « notre loi c'est le sang. » D'après ce programme les attaques ne pouvaient guère se faire attendre.

Malgré les ordres du prince Danilo, le sénateur de la Moratcha, Novitza Tserovitch, frère d'armes de Danilo, et le voïvode de Milian, dans le Wassousvitch, dirigèrent une troupe de Monténégrins et de Turcs confédérés contre les déprédateurs de Kolachin. La petite ville de Kolachin-Supérieure fut enlevée le 28 juillet dans un audacieux coup de main, beaucoup de butin fut conquis et la ville réduite en cendres. Après cet exploit la troupe monténégrine rentra dans la principauté.

Le 7 août, le prince du Monténégro fit publier une proclamation dans laquelle il désapprouvait complètement la conduite de ces chefs, dont l'insubordination fut châtiée. Ils furent destitués et condamnés à l'emprisonnement. Et le prince ajoutait : « A quiconque « songera dorénavant à entreprendre contre un Turc, « ou sa propriété, moi, le prince, je fais savoir, et je « tiendrai ma parole, que sa tête seule pourra payer sa

« faute. Chef ou simple Monténégrin, même faute, « même châtiment. Si les Turcs commençaient eux-« mêmes à vous attaquer, à tirer sur vous, je vous dé-« fends néanmoins de répondre à leur feu. Attendez « qu'ils se soient avancés d'une portée de fusil dans « l'intérieur de nos terres, alors défendez-vous hardi-« ment. Mais, sous aucun prétexte, vous ne mettrez le « pied sur le territoire turc. » Impossible de se conformer plus catégoriquement à la politique occidentale que devait faire prévaloir la commission réunie à Raguse pour la délimitation des deux pays.

Cette commission s'étant rendue à Klobuk, au nord de Grahovo, elle parvint à faire mettre bas les armes aux populations des districts environnants.

Le prince Danilo espérait obtenir des puissances médiatrices la communication de ses Etats avec la mer Adriatique. La France et la Russie appuyaient bien cette juste réclamation, mais d'autres puissances se montrèrent moins favorables à ce projet et le plénipotentiaire turc déclara qu'il rompait les négociations si on insistait sur ce point.

Enfin la paix fut encore une fois rétablie. La commission détermina le *statu quo* de 1856, et, sans se laisser arrêter par la nouvelle de l'agression d'Ali-Pacha en Albanie, elle acheva son œuvre qui fut soumise à la Conférence de Constantinople, composée des ambassadeurs des grandes puissances et de ministres ottomans. Dès la première séance, le grand-vizir insista encore pour l'insertion au protocole de ses réserves au sujet des prétentions de la Porte sur le Monténégro.

« Il ne souffrirait jamais, disait-il, qu'une partie du ter-« ritoire turc fut cédée au Monténégro, même dans le « cas de la reconnaissance de la suzeraineté du sultan « sur le territoire cédé. » La ferme insistance de l'ambassadeur de France porta enfin le vizir à modérer ses exigences, et la Conférence parvint, après des délibérations assez orageuses, à délimiter diplomatiquement les territoires litigieux. Le Monténégro acquérait le district de Grahovo, la vallée de la Bela et la Joupa. Le premier est d'une grande fertilité; c'est ce que l'on a voulu exprimer sans doute, en lui donnant le nom de Grahovo, qui signifie, en serbe, le *champ aux haricots*.

On a annexé, il est vrai, au Monténégro quelques territoires sur lesquels s'étendait déjà quelque peu sa domination, mais on lui en a retiré d'autres qu'il possédait précédemment. Le Monténégro gagnait cependant doublement à cet arrangement sous le rapport commercial et stratégique; mais il n'obtenait rien du côté de la mer.

Cet arrangement fut annoncé le 24 novembre par le *Moniteur* de l'Empire français. Il y était dit que, après les derniers conflits qui avaient éclaté entre les troupes turques et les Monténégrins, la Porte s'était engagée à maintenir l'état de possession existant en 1856. Puis venait dans le journal impérial l'annonce que, des commissaires ayant été envoyés sur les lieux, les représentants de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse et de la Russie auprès de la Sublime-Porte, adoptant de concert avec le gouvernement ottoman, la délimitation proposée par la majorité

de la commission, avaient signé le 8 novembre, à Constantinople, un protocole qui consacrait l'entente entre les parties, et aurait pour effet de prévenir désormais le retour des complications regrettables auxquelles il était devenu urgent de mettre un terme dans l'intérêt de l'humanité et de la paix générale.

La Conférence refusa au Monténégro la moitié de la nahié ou district de Kutchi (les Kutchi-Drekalovitch) et la nahié de Vasœvich, situées sur les frontières orientales, qui étaient représentées par quatre membres au Sénat monténégrin. Les Kutchi avaient obéi pendant près d'un siècle, sous le rapport religieux, aux vladikas de Cettigné; ils s'étaient il est vrai, séparés, en 1853, de l'Eglise monténégrine, mais ils avaient été soumis par Mirko en 1856.

Quant aux Vasœvitchi, ils s'étaient jetés, la même année, dans les bras de Danilo pour se soustraire aux violences du pacha de Scutari.

Le protocole réglant ces questions fut signé à Constantinople les 8 et 17 novembre 1858.

Le Monténégro ne fut point satisfait du *statu quo* territorial de 1856. Ce qu'il désirait, c'est ce qu'il appelle ses frontières naturelles: la ligne de la Moratcha, la ville de Niksik et un port sur l'Adriatique.

Formant une enclave de la Turquie et de l'Autriche, le Monténégro se trouve pour ainsi dire à la discrétion de ces deux puissances, il n'a dans ses montagnes ni agriculture, ni industrie, et comme un accès vers la mer est le seul moyen de pourvoir à sa subsistance, par des voies régulières, il voudrait obtenir quelques

terres cultivables et un port pour son commerce. De son côté, la Porte ne croit pas pouvoir lui faire de pareilles concessions. Ainsi s'explique l'état de guerre qui menace de se prolonger entre les deux pays.

La délimitation ainsi établie n'a pas amélioré la situation, elle a laissé subsister toutes les causes de malaise et d'antagonisme qui sont de nature à perpétuer la guerre entre les Monténégrins et les Turcs. Aussi des luttes sanglantes entre les peuples des deux pays eurent ultérieurement lieu sur les frontières de ces deux Etats.

La question du Monténégro avait cependant fait un grand pas : elle entrait dans une phase nouvelle. Pour la première fois, elle fut soumise d'une manière directe et spéciale à l'arbitrage des puissances. L'Europe doit protéger cette héroïque petite nation ; un abandon ne pourrait être motivé par la non reconnaissance de l'indépendance du Monténégro. Cette indépendance n'a pas besoin d'être reconnue, elle n'a jamais été niée ; elle existe *ab antiquo*. Constatée par des conventions avec la Russie, avec l'Autriche, avec la Porte elle-même, que lui manque-t-il donc ?

La Turquie est, on le sait, un composé de nationalités fort distinctes, soumises à divers degrés et sous des conditions différentes à la domination des Ottomans. Chacun des peuples qui forment cet Empire, a son territoire propre, sa sphère d'action déterminée par la nature. Sans doute, un contact fréquent les rapproche, et ils peuvent avoir des intérêts communs ; mais par la langue, la religion et le caractère, ils for-

ment des nations plus différentes entre elles que ne le sont les Anglais, les Français et les Russes.

Dans la Turquie d'Europe, sans compter la race conquérante, qui n'est là qu'une infime minorité numérique, cinq grandes races se partagent le territoire, ce sont : les Grecs, les Albanais, les Roumains, les Bulgares et les Serbes. Chacune de ces races a joué son rôle dans l'histoire, mais aucune d'elles n'est assez forte pour absorber les autres ; elles se font équilibre. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'entre elles et les Turcs, il y a un abîme.

Est-il possible que, dans cette condition, cet Empire malade, qui a nom la Turquie, puisse se maintenir en paix ? Les musulmans, ces conquérants asiatiques, peuvent-ils dominer et établir une homogénéité entre ces races chrétiennes? Non. Ce peuple indolent, sans énergie, n'a pas su tirer parti de sa conquête ; il est appelé, dans un temps donné à cesser sa domination en Europe où sa mission est terminée. Les Osmanlis n'ont plus d'autre devoir à suivre que celui de rentrer dans leurs possessions d'Asie où ils se retrouveront au milieu des leurs.

Les Monténégrins ne cachèrent pas leur mécontentement au sujet de la paix récemment conclue, et les habitants des territoires cédés à la Turquie, allèrent encore plus loin. Au mois de janvier 1859, les hostilités recommencèrent, et le mois suivant, les bachi-bouzouks, formant la garnison de Niksik, ville située au nord-ouest du Monténégro, dans l'Herzégovine, envahirent les villages des Uscoques de la Moratcha, soumis à

l'autorité de Danilo. Les Uscoques les attaquèrent à leur tour dans le village de Roudinié, et mirent le feu aux maisons dans lesquelles s'étaient réfugiés ces soldats indisciplinés, de sorte que quelques centaines de Turcs périrent, dit-on, dans les flammes.

Une rupture entre la France et l'Autriche paraissait inévitable et déjà les populations chrétiennes de la Turquie s'agitaient depuis l'Euxin jusqu'à la Méditerranée. La Porte se hâta de rassembler des troupes autour de Sophia et de Nisch.

Le prince Danilo paraissait méditer une invasion dans le Cattaro, port autrichien qui a toujours excité la convoitise des Monténégrins; on le représentait négociant avec les Slaves de ce pays et ourdissant une vaste conspiration avec les Herzégoviens, Kossuth, les Roumains et les Serbes. On vit même arriver à Trieste, le 17 avril, deux sénateurs monténégrins, chargés de se rendre à Belgrade pour féliciter le vieux Miloch de son avènement, et on supposait, non sans vraisemblance, que cette mission cachait un but plus important.

Le célèbre Luka Voukalovitch, chef de l'insurrection herzégovienne, avait été nommé par Danilo, chef des provinces annexées; ce voïvode prêchait continuellement la guerre contre les Turcs.

L'Autriche, redoutant une invasion monténégrine faisait construire des forts sur la frontière; Danilo exprimait à ce sujet des plaintes très énergiques, et rappelait tous les Monténégrins fixés à Constantinople, afin d'être prêt à tout événement.

Des bandes de raïas, insurgés de l'Herzégovine, cernèrent vers le commencement de mai, le fort de Klobuk, au nord de Grahovo, et menaçaient même Trébigne.

Un événement d'une autre nature vint allumer, sur ces entrefaites, l'indignation des Monténégrins. Un habitant de ce pays s'étant rendu au marché de Cattaro, les autorités de cette ville lui firent administrer, sans motif, vingt-cinq coups de bâton et le jetèrent en prison. Danilo envoya immédiatement à Vienne le sénateur Voukovitch pour déclarer que si, dans un délai de trois semaines, satisfaction n'était pas donnée, les Monténégrins se rendraient justice eux-mêmes. Le gouvernement autrichien fit droit à cette demande; mais le souvenir de cette injure resta gravé dans le cœur des montagnards.

Au milieu de toutes ces agitations, la commission chargée de déterminer exactement les frontières d'après les bases établies par la Conférence, s'acquittait péniblement de cette tâche difficile et parfois dangereuse. Ses membres ne s'entendaient pas toujours entre eux et les habitants qu'ils avaient mission de séparer du Monténégro se laissaient aller parfois à des manifestations peu sympathiques ou même hostiles. Vers le milieu de mai, elle dut interrompre ses travaux par suite de dissentiments entre les commissaires français et russes et les commissaires de l'Angleterre et de la Turquie, mais cet incident n'eut pas de suite.

La commission se remit ensuite à l'œuvre : de Zou-

betz jusqu'à Grobniane, elle ne rencontra aucune difficulté ; mais en ce dernier endroit les chrétiens refusaient de rester en dehors de la ligne monténégrine, et il fallut recourir à la médiation du prince pour leur faire comprendre la nécessité de se soumettre à la décision prise.

La ligne de démarcation fut conduite ensuite par Kolaschin, Vasœvitch et Bratonochitch, jusqu'à Koutcha, où la population manifesta la même opposition qu'à Grobniane. Au commencement de novembre elle opérait près de Snouja, et elle termina son œuvre en contournant le Monténégro du côté sud et du sud-ouest.

Pour peu que l'on y réfléchisse, on comprendra que la Conférence et la commission n'ont fait qu'une pauvre besogne, disons mieux, elles ont perdu leur temps et leur peine. On a retiré au Monténégro des territoires qu'il possédait et qu'il regardait comme indispensables à sa sécurité ou à sa prospérité. En définitive, on n'a pas amélioré sa position, on a laissé subsister les causes qui occasionnèrent tant de luttes entre les deux parties. On en a la preuve dans les rixes sanglantes qui ont eu lieu à la fin de décembre 1859 sur les frontières méridionales.

L'histoire intérieure du Monténégro n'offre, en 1860, aucun fait digne d'intérêt. Nous devons cependant mentionner la disgrâce de Voukovitch, aide de camp du prince, qui s'est, dit-on, retiré à Odessa, et la condamnation à mort de quelques individus qui, au mois

de janvier 1860, avaient ourdi une conspiration contre le prince Danilo.

La commission de délimitation avait terminé ses travaux le 15 mai 1860; mais elle n'avait rien statué relativement aux pâturages communs jusqu'alors aux deux pays, elle n'avait pas pris de mesures définitives au sujet des propriétés particulières que les nouvelles frontières traversaient et faisaient relever à la fois du fisc ottoman et de celui du prince Danilo.

Aussi des collisions ne tardèrent pas à éclater. Dès le 16 juillet, les Turcs reculèrent leurs bornes et coupèrent le maïs sur les terres du Monténégro; les paysans accoururent à cette nouvelle et chassèrent les Turcs des terrains envahis après une lutte sanglante.

Il était devenu nécessaire de réformer l'administration du Monténégro; de nombreux abus se commettaient journellement.

Les sénateurs s'étaient partagé le pays, et chacun, tout en respectant la circonscription de son voisin, régnait en maître dans son district. Sous leur autorité les abus en matière d'impôt ou de redevance se multipliaient, et les dénis de justice étaient presque passés en habitude. Les familles les plus puissantes, c'est-à-dire celles qui pouvaient soutenir leurs prétentions avec le plus d'hommes armés, composaient avec ces chefs pour s'assurer l'impunité. Danilo prit la défense du peuple contre ses oppresseurs. Il dégrada quelques sénateurs, en suspendit d'autres, veilla à la stricte exécution de la justice, habitua le peuple à en appeler à lui de toutes les sentences des magistrats locaux, et,

assistant chaque jour aux jugements du Sénat, il le força ainsi à respecter les droits de chacun.

Le prince Danilo a introduit des réformes importantes dans l'administration du pays. Le Monténégro possédait encore des lois primitives. Danilo fit réunir les coutumes des différents districts, s'aida du Code antique de l'empereur Douchan le Fort, des tentatives de législation des vladikas ses prédécesseurs, et promulgua, le jour de la Saint-Georges, 23 avril 1855, un Code en 93 articles, établissant les principes d'un droit international à la fois politique, civil et pénal (voir page 57). Chaque juge dut, dans le prononcé de chacun de ses jugements, indiquer sur quel article il appuyait sa sentence. Ce Code, publié à plusieurs milliers d'exemplaires, fut déposé dans tous les villages, et chaque pope devait en posséder une copie.

Dans le préambule, le prince recommande à tout Monténégrin sachant lire de rassembler, les dimanches et jours de fête, tous les parents et amis pour leur en donner lecture.

Ce Code, qui est à la fois une Constitution politique et un recueil de toutes les lois civiles et criminelles, diffère sensiblement de celui qui a régi ce pays depuis 1796. Le préambule du nouvel acte constate d'abord le changement survenu dans le Monténégro par suite de la séparation du spirituel et du temporel dans la personne du chef de l'Etat. Le Monténégro a cessé d'être une république sous le gouvernement d'un vladika ou évêque pour devenir une véritable principauté sous un prince séculier. Le chef décrète les lois non

plus, comme l'ancien vladika, au nom des chefs principaux de la nation, mais seulement d'accord avec eux. La nomination des juges n'est plus laissée au peuple, elle appartient au prince. Sous le rapport du droit civil, le nouveau Code renferme des améliorations importantes, et témoigne du progrès dans les mœurs. Ainsi les razzias et les vols sur le territoire turc sont défendus, quand il n'y a pas d'hostilité déclarée. Il est interdit de marier les jeunes gens sans leur consentement. Des peines sont portées contre l'usure.

Une école publique a été fondée à Cettigné et à Riéka ; à Ostroy, à Boukovitch et à Ourialuka, où le prince Danilo avait fait bâtir des résidences d'hiver, des écoles y furent également construites. Plusieurs centaines d'enfants y recevaient une instruction qui, quoique fort élémentaire, comprenait pourtant l'étude générale de l'histoire serbe, l'histoire sainte et les notions les plus simples de philosophie et de théologie. Quant à l'histoire du Monténégro, chaque habitant la sait par les traditions et les chants nationaux. La princesse Darinka s'occupait spécialement à la surveillance des écoles : accompagnée de son mari, elle venait plusieurs fois par an assister aux examens et à la distribution des récompenses faite aux jeunes élèves.

L'imprimerie de Cettigné, qui avait été établie par Pierre II, avait vu ses caractères passer au creuset pour être convertis en pièces d'artillerie dans un moment où la patrie était en danger. Le prince Danilo fit l'acquisition d'une nouvelle imprimerie en 1857.

Le Monténégro était relativement calme, depuis les

derniers arrangements conclus avec la Sublime-Porte, quand une catastrophe bien inattendue vint mettre l'avenir même en question.

Une ou deux tentatives d'assassinat eurent lieu contre le prince Danilo au commencement de l'année 1860. Le 11 août de cette même année, il se trouvait à Cattaro avec la princesse Darinka pour y prendre les bains de mer. Le lendemain 12, sur l'invitation des officiers autrichiens, il se rendit au môle pour y faire une promenade en mer, et il allait mettre le pied dans une chaloupe lorsqu'un inconnu tira sur lui, presque à bout portant, un coup de pistolet. La balle traversa une des cuisses et pénétra dans le bas-ventre. Le prince Danilo expira le 13, et son corps fut ramené à Cettigné.

L'auteur de ce meurtre était originaire de Bulopartovitch et s'appelait Kaditsch. Il était le beau-frère d'un prêtre monténégrin du nom de Panissa, qui avait épousé sa sœur et qui, par suite de son inimitié pour Danilo, avait quitté le pays et s'était établi à Zara, ou Kaditsch l'avait suivi. Pendant leur séjour dans cette ville, la femme du prêtre se serait laissé entraîner, par un partisan du prince, à prendre un autre mari. Kaditsch, poussé par la vengeance, se rendit à Constantinople, où il assassina le frère de son nouveau beau-frère. Puis il vint successivement à Galatz, à Cattaro, d'où il fut expulsé, et enfin à Scutari. Kaditsch était à Cattaro depuis trois jours, déguisé en Albanais, quand il assassina Danilo. Il fut jugé et exécuté sans qu'on

ait pu savoir s'il avait obéi à quelque instigation ou seulement à une vengeance personnelle.

Le prince Danilo a été généralement regretté. Il laissa de bons souvenirs non seulement parmi les Monténégrins, mais aussi parmi les Slaves du sud, dont il a contribué à populariser la cause.

Cette mort fut une grande perte pour le Monténégro. Danilo avait eu le temps de désigner son successeur : c'était un neveu, le prince Nikita, en français Nicolas, fils de Mirko, son frère aîné.

Danilo avait montré le plus grand courage en maintes occasions, et notamment en 1853, quand, avec 15 hommes seulement, il pénétra, par escalade, dans le fort de Zabliak et passa au fil de l'épée la garnison turque qui l'occupait.

C'était un bon prince qui gouverna sagement, en donnant aux Monténégrins des institutions qui développèrent la civilisation de ce peuple. Danilo a ouvert dans son pays l'ère des réformes. Il a mis un terme aux inimitiés qui, dans l'intervalle des grandes guerres contre les Turcs, armaient les uns contre les autres les villages du Monténégro. Il a fait régner le bon ordre et respecter la police dans le pays ; il a initié le premier ce peuple aux notions du droit européen. Le plus grand soin du prince Danilo était de rendre la justice en personne.

Danilo n'eut point d'enfants de son mariage avec la princesse Darinka, qui était la fille d'un riche banquier serbe de Trieste, nommé Quegvich.

Nikita Petrowitch
(1860 à nos jours)

Conformément à l'usage suivi par ses prédécesseurs, le prince Danilo avait désigné pour lui succéder l'un de ses neveux, Nikita (Nicolas) Petrowitch-Njegosch, né le 13/25 septembre 1841.

La princesse Darinka, veuve de Danilo, enleva de ses propres mains le bonnet princier de la tête du défunt, dont le corps avait été exposé à Cettigné, et, en présence des sénateurs et des notables, extraordinairement convoqués, elle le plaça sur la tête de son neveu Nikita Petrowitch, jeune homme de dix-neuf ans, et le proclama, sous le nom de Nicolas Ier, prince du Monténégro. Les sénateurs et les notables, sur les instances de la princesse, prêtèrent aussitôt serment au jeune prince. Deux sénateurs seulement s'y refusèrent, mais ils furent arrêtés sur-le-champ.

Les mécontents voulaient couronner prince du Monténégro un autre neveu de Danilo, nommé Mirza. Une foule menaçante s'était assemblée sur la place de Cettigné ; elle tenta même d'incendier le palais.

La princesse, accompagnée du jeune prince, sortit à cheval et harangua cette foule. La présence du prince au milieu des révoltés les calma bien vite, et les prétendants furent arrêtés et fusillés sur-le-champ.

En présence de cette fermeté, les dissidents se calmèrent.

Le 14 août 1860, les sénateurs et les notables conférèrent l'autorité suprême à Nikita, et la foule accla-

ma le nouveau prince comme souverain du Monténégro.

Le prince Nikita a fait ses études à Paris au lycée Louis-le-Grand; c'est un prince prudent, doué de capacités. Il a été parfaitement inspiré en suivant, comme on le verra, une politique qui a contribué puissamment à l'agrandissement du territoire monténégrin et à la proclamation de son entière indépendance.

Le prince du Monténégro fut reconnu par les puissances européennes. L'empereur des Français, Napoléon III, en considération de l'état dans lequel se trouvaient les finances du Monténégro, envoya au prince Nikita un don de 250,000 francs.

Le prince Nikita est né en 1841 ; il épousa, le 8 novembre 1860, Miléna, fille de Peter Stefanov Voukotitch.

Les commencements du règne du prince Nikita ont été paisibles. Il prit sagement l'initiative d'entrer en relation avec le pacha de Scutari, avec lequel il fut entendu qu'ils essayeraient de concilier directement, le prince et lui, les conflits de frontière, et qu'ils ne recourraient à l'intervention des consuls que lorsque l'entente n'aurait pu être établie.

Ces conflits n'ont jamais cessé et ils ne cesseront pas d'exister tant que la frontière sera défectueuse et tant que les propriétés limitrophes ne seront pas nettement déterminées.

La Porte s'était toujours refusée de reconnaître, en droit, l'indépendance dont le Monténégro a toujours

joui en fait, c'est pourquoi la Turquie a conservé l'arrière-pensée de conquérir cet Etat, sur lequel elle voudrait, d'ailleurs, venger l'échec humiliant de Grahovo. Cependant, la cause la plus puissante de rupture entre le Monténégro et la Turquie, est le voisinage de l'Herzégovine, dont la population chrétienne est de la même race, de la même langue et de la même communion que les Monténégrins. On conçoit donc que l'insurrection reste à l'état permanant parmi une population qui peut espérer un appui, et qui est, en tout cas, assurée de trouver un refuge chez un ennemi séculaire de ses oppresseurs.

Lors de l'avènement au trône du prince Nikita, les chrétiens de l'Herzégovine donnaient déjà de sérieuses inquiétudes à la Porte. Cette puissance envoya dans ses provinces occidentales un corps d'armée sous la conduite de Dervisch-Pacha, ce qui n'empêcha pas le mouvement insurrectionnel de s'accroître.

Le général turc se trouva bientôt cerné de toutes parts, et il se vit fort empêché de ses mouvements au milieu d'une population ouvertement hostile, c'est ce qui le força à se replier sur la Bosnie; mais, là aussi, se préparaient des insurrections qui se manifestèrent d'abord par le refus de payer les impôts, et ensuite par des protestations fortement appuyées parle peuple.

L'état des esprits dans ces provinces slaves, détermina les puissances occidentales à reconstituer la commission européenne, chargée, précédemment, de limiter le Monténégro d'avec l'Empire ottoman, afin d'éviter une complication nouvelle de ce côté. Cette

commission se réunit à Mostar : elle essaya de rétablir la paix dans les provinces révoltées, par la voie des négociations.

Déjà, vers le commencement du mois de janvier 1861, les Monténégrins avaient eu à se plaindre des attaques des Ottomans. Les Turcs de Spuchz coupèrent, traîtreusement la tête à quatre Monténégrins. Le prince Nikita avait ordonné à ses sujets d'attaquer cette forteresse, et il aurait sans doute maintenu cet ordre sans l'intervention des consuls, qui promirent de faire appliquer un châtiment aux criminels. Mais la punition ne vint jamais, quoique les agents européens eussent reconnu la culpabilité des Turcs. Irrités de ce dénis de justice, et d'une nouvelle attaque dirigée du côté de Novi-Selo, les Monténégrins cherchèrent l'occasion de s'en venger.

Ayant appris qu'un convoi, escorté par 130 soldats réguliers, était en marche sur Spuchz, ils l'assaillirent et le pillèrent après avoir détruit l'escorte. Pendant l'action, un corps d'observation empêchait la garnison de sortir de la place : c'est ainsi que les hostilités furent engagées sur les frontières de l'Albanie.

Le 21 février 1861, une lutte sanglante surgit encore entre le Monténégro et la Turquie. Les Turcs n'avaient point cessé de vexer les habitants d'une certaine partie de la principauté : les Piperi et les Martinitj. Longtemps les montagnards se continrent et respectèrent les ordres du prince Nikita, qui les exhortait à la paix, voulant, par cette conduite, se concilier la sympathie

des puissances européennes, en faisant preuve de prudence.

Mais, enfin, poussés à bout par de nouvelles déprédations, les habitants de cette partie du Monténégro surprirent les nizams de Podgoritza, et en massacrèrent la plus grande partie; puis, grossis par leurs frères, qui n'attendaient que ce signal, les Monténégrins s'avancèrent contre le blockhaus de la *Sutorina*, forcèrent les Turcs à l'évacuer, et les poursuivirent la baïonnette dans les reins. De toute part, la population courut aux armes, la paix fut partout compromise.

La lutte des populations slaves de l'Herzégovine contre l'autorité ottomane, prend, en 1861, des proportions fort étendues; les provinces voisines s'insurgent; la Serbie s'agite, et c'est avec une grande peine que le prince Nikita maintient, au commencement de ce mouvement, ses sujets dans une neutralité périlleuse pour sa popularité, mais commandée par les promesses qu'il a faites aux puissances occidentales.

Un blocus rigoureux, établi le 27 mars 1861 autour du Monténégro, ne parvient pas à faire dévier le prince de la ligne de conduite qu'il s'est tracée. Il attend qu'on l'attaque, et se tient prêt à repousser les Turcs; mais ce ne sera pas lui qui donnera le signal de la lutte. Les choses en restent là pendant plusieurs mois.

La Turquie se montre, enfin, décidée à entreprendre de soumettre l'Herzégovine et de conquérir le Monténégro.

Le prince Nikita arme son peuple avec la plus grande activité. La bannière rouge, à croix blanche, est ar-

borée sur la grande place de Cettigné, et des feux allumés sur les hauteurs appellent aux armes tous les hommes valides de la principauté. Tous ces robustes montagnards accourent promptement à l'appel de leur souverain pour secourir la patrie en danger : 70 pièces de canon sont fondues et montées.

Mirko, père du prince Nikita, est nommé général en chef de l'armée monténégrine.

Les insurgés herzégoviens, mieux organisés que les Slaves de la Bosnie, et plus aguerris, d'ailleurs, tiennent victorieusement la campagne contre les Turcs. Dervisch-Pacha, dont le quartier-général se trouve à Gazko, essaie vainement, le 11 avril 1861, de marcher avec 3,000 hommes contre les Slaves qui bloquent la forteresse de Niksik : il est repoussé avec perte, et il se retranche vivement dans Gazko. Son principal adversaire, celui que la plupart des tribus herzégoviennes ont reconnu pour leur chef, Luka Vukalovich, le suit, et renferme les troupes turques dans Gazko et dans Trébigne.

Vukalovich refuse la bataille aux Turcs afin d'employer une tactique qui doit mieux lui réussir. Il intercepte toutes les communications, enlève les convois, faisant ainsi une guerre de partisan, d'autant plus terrible qu'elle est appropriée au génie et aux instincts de ces populations.

Jusque là le gouvernement monténégrin s'était tenu à l'écart.

La résistance étant plus puissante qu'on ne l'avait supposé à Constantinople, le gouvernement turc

nomme Omer-Pacha au commandement en chef de l'armée de la Drave, et dès ce moment le sultan commence à incriminer les intentions du prince Nikita envers la Porte.

La participation des Monténégrins aux luttes de l'Herzégovine avait été à peu près nulle jusque là; fidèle à ses engagements, le prince avait invité son peuple à observer la plus stricte neutralité. Quelques bandes de volontaires monténégrins combattaient, à la vérité, sous les ordres de Luka Vukalovich, mais le gouvernement de la principauté se maintenait toujours à l'écart. Ces entreprises particulières n'étaient encouragées ni officiellement, ni même secrètement. Le prince Nikita comprenait qu'il devait se réserver, attendre qu'on l'attaquât, et surtout obéir en tous points aux conseils de la France et de la Russie, les seules puissances sur lesquelles les Slaves puissent compter. En effet, l'attitude des autres puissances, de l'Angleterre et de l'Autriche, se dessinait dès les premiers jours d'une manière étrange : manifestement amis de la Porte, les commissaires de ces deux gouvernements à Mostar entravaient les négociations et poussaient la Porte à rompre les conférences et à écraser à la fois les Herzégoviens et les Monténégrins, chose plus facile à proposer qu'à exécuter.

Le 20 avril 4,000 Monténégrins s'avancèrent jusqu'à Bileck, incendièrent des maisons et emmenèrent plusieurs milliers de pièces de bétail ; par contre les Monténégrins ne purent empêcher Ismaïl-Pacha de dégager, quelques jours plus tard, le fort de Medoun. D'au-

tre part les montagnards eurent encore un succès à Cucci, en Albanie ; ils ne perdirent dans ce combat, que 600 hommes en faisant essuyer une perte de 800 hommes aux Turcs.

C'est en ce moment que la Porte envoya l'ordre au commandant de son armée dans l'Herzégovine d'attaquer le Monténégro. La Russie, pour prévenir un conflit, crut devoir demander au divan : 1° L'indépendance du Monténégro ; 2° une extension territoriale de cet Etat, moins un port sur l'Adriatique ; 3° l'accomplissement de réformes en Bosnie et en Herzégovine. La Porte refusa formellement les deux premiers points, mais admit le troisième.

Des deux côtés, les belligérants continuèrent d'avoir tour à tour des succès et des revers. Au nord Luka Vukalovich attaquait Zupci à la tête des insurgés et était repoussé. Sur un autre point les troupes turques, partant du côté de la Montagne-Noire, exécutaient, sous Hussein-Pacha, un mouvement offensif qui les conduisirent par la Lima, jusqu'à la frontière. En même temps les Monténégrins recommençaient leurs incursions dans les contrées du haut Scestam.

Sur ces entrefaites, Omer-Pacha, qui venait de se mettre en route pour le Danube, pour prendre le commandement en chef des troupes turques, fit publier, le 19 mai, en Herzégovine et en Bosnie, une proclamation pleine de promesses, à laquelle les insurgés répondirent, le 16 juin, par une fin de non recevoir, se fondant sur le manque de foi de la Porte dans l'exécution du dernier *hatté*.

Le jour même où une députation herzégovienne porta cette réponse au camp des Turcs, une grande fête se célébrait à Cettigné : le Monténégro se donnait rendez-vous dans la capitale pour rendre grâce à Dieu de la victoire de Grahovo, dont le 16 juin est l'anniversaire. Le deuil pour le prince Danilo n'était pas encore expiré, une cérémonie religieuse remplaça les fêtes publiques ; mais le prince Nikita n'en put pas moins, ce jour là, mesurer tout l'amour que son peuple lui portait et l'enthousiasme qui le remplissait pour la sainte cause des Slaves.

La conférence de Mostar avait repris ses travaux avec une activité nouvelle lors de l'arrivée d'Omer-Pacha, le 9 juin, et les plans les plus contradictoires s'y débattaient : les uns proposaient d'annexer purement et simplement l'Herzégovine au Monténégro, projet qui déplaisait fort au *serdar-ekrem* ; les autres voulaient rétablir l'ancienne *voïvodie* de Saint-Sava, avec un chef chrétien et la suzeraineté de la Porte.

De toutes parts, de grands événements semblaient se préparer : l'Autriche massait des troupes sur la haute Save et en Dalmatie. Le consul de France, M. Hecquard, était en pourparlers avec le prince Nikita pour amener entre lui et le *serdar* une entrevue d'où il espérait voir sortir la paix.

C'est à ce moment qu'Omer-Pacha était venu prendre la direction des troupes ottomanes. On pouvait donc espérer que le vainqueur de 1853 ne resterait pas au-dessous de sa réputation.

Les hostilités continuèrent, et à partir du mois de

juin les engagements entre les belligérants furent presque quotidiens. Dervisch-Pacha prit d'assaut, le 5 juin, la position d'Osfrag, puis il se dirigea sur Abai.

Les chefs herzégoviens refusaient péremptoirement de se rendre dans le camp turc pour assister à l'entrevue projetée avec Omer-Pacha ; ils se souvenaient encore de l'assassinat de Mehmed-Bey, attiré traîtreusement dans le camp d'Iskander-Bey, où il fut fusillé en dépit des serments et des sauf-conduits les plus solennels.

Le 8 juillet, les hostilités recommencent partout ; Dervisch-Pacha est battu à Douga et dans les différents combats de Piva.

Omer-Pacha se rend à Raguse et, grâce aux démarches du consul de France, il accepte une entrevue avec le prince du Monténégro. Le 20 juillet, celui-ci attend vainement le *serdar*, retenu à Raguse pour les fêtes qui lui sont offertes par les autorités autrichiennes. Un autre rendez-vous est pris, mais l'endroit où doit avoir lieu cette entrevue est une difficulté qui ne peut être surmontée. Omer-Pacha la veut sur le territoire turc, à Zabliak et le prince Nikita la demande à Dobosch, dans une tente établie sur le territoire des deux Etats.

A la suite de ce malentendu, le blocus du Monténégro fut complètement effectué. La Turquie exposait ainsi un Etat neutre aux plus cruelles rigueurs de la guerre. Le prince Nikita fit observer aux représentants des puissances européennes que l'insuccès de l'entrevue projetée n'était point un motif suffisant pour réduire 200,000 chrétiens à la famine. Ces raisons étaient

trop justes pour ne pas être appréciées par les agents étrangers. Aussi l'on annonça au prince que le blocus serait levé, s'il prenait l'engagement de ne rien entreprendre contre les Turcs. Le prince Nikita répondit que n'ayant rien fait qui put altérer les rapports existants avec la Porte, il n'avait pas à prendre un tel engagement. Puis il demanda trois choses dans un *memorandum* du 30 juillet :

1° La reconnaissance par la Turquie de l'indépendance de fait dont jouit le Monténégro ;

2° L'obtention d'un débouché sur la mer ;

3° La rectification des frontières.

Cette communication n'eut aucune suite.

Pendant un mois entier, Omer-Pacha hésite ; il cherche à aguerrir, par des escarmouches, ses troupes démoralisées par de nombreux insuccès et surtout par l'état de dénuement complet dans lequel les laisse l'incurie des ministres de Constantinople.

La commission européenne qui n'avait pas réussi, ni pour l'Herzégovine, ni pour le Monténégro, prononça sa dissolution au mois d'octobre, après un dernier effort tenté pour arriver à la conciliation.

Le *serdar* Omer-Pacha avait conçu un plan qui, d'après ses calculs devait amener la défaite complète des insurgés herzégoviens et peut-être la ruine du Monténégro : deux corps d'armée marchèrent à peu près simultanément, l'un de Trébigne sur Zubci ; l'autre de Gazko sur Piva. Le premier était commandé par Mahmoud-Pacha et le second par Omer-Pacha en personne.

Ce dernier marcha sans être inquiété jusqu'au couvent de Gorensko, où il se retrancha; mais les insurgés, dès le lendemain, lui coupèrent la retraite et les approvisionnements. La lutte s'engagea aussitôt, et le 23, Omer-Pacha fut obligé de rentrer à Gazko, à la hâte, avec une armée débandée, qui avait abandonné à l'ennemi le camp tout entier de Goransko.

Le corps d'armée de Mahmoud eut un sort semblable deux jours plus tard. Luka Vukalovich l'attaqua en personne et manœuvra si bien qu'il intercepta complètement les communications des Turcs avec la mer, et qu'il pût faire occuper toutes les routes conduisant, par les vallées de Suttorina et de Kleck, à l'Adriatique. L'armée turque se trouva dans une situation extrêmement critique, tous ses approvisionnements devant lui arriver par cette voie.

Voilà ce que l'on a appelé la bataille de Piva.

Les succès des insurgés de l'Herzégovine et leur nouvelle position le long de la Dalmatie amenèrent, vers le 30 novembre 1861, cette intervention autrichienne, qui menaça un instant de donner à l'affaire de la Suttorina l'importance d'une question européenne. Le général Rodich détruisit quelques batteries élevées par Vukalovich sur une route militaire neutralisée. La Russie protesta énergiquement par la voie de son ambassadeur à Vienne; quelques explications s'en suivirent, et tout en resta là.

L'hiver qui survint arrêta toutes les opérations. Le Monténégro en profita pour se préparer : l'armée s'organisa, le grand voïvode Mirko, gérant des finances,

envoya de l'argent et des vivres dans les districts pauvres de l'Herzégovine. Enfin le prince lui-même ne négligea rien pour soutenir le courage des Slaves, convaincu qu'il était que, dès 1862, la lutte recommencerait et que, tôt ou tard, le Monténégro se verrait entraîné, lui aussi, par les attaques des musulmans.

Ce temps de repos fut mis à profit d'une autre manière encore : le Sénat monténégrin s'occupa de rédiger un nouveau Code pour la principauté et d'élaborer des lois qui fussent applicables au *futur Empire serbe*, car il est à remarquer que les Herzégoviens et les Monténégrins, tout en ne comptant pas s'incorporer à la Serbie actuelle, ne rêvent que le rétablissement de l'ancien Empire serbe, la *grande voïvodie de Saint-Sava*. Aussi, dans leur langage imagé, appellent-ils le prince Nikita « le soleil qui, pour la première fois de-« puis quatre cents ans d'esclavage, réchauffe les « chrétiens serbes »

Le prince Nikita ne fut pas trompé dans ses prévisions. Après quelques escarmouches sans importance survenues en février et en mars 1862, la Porte jugeant que le moment d'agir efficacement était venu, transmit à Omer-Pacha, le 9 avril, des instructions qui furent immédiatement communiquées aux puissances signataires du traité de Paris et dont les principaux points étaient ainsi exprimés : « Faire rentrer dans l'obéis-« sance les insurgés de certains districts de l'Herzégo-« vine, et défendre Scutari (cette ville n'était nullement « menacée), telle est, Votre Altesse le sait, portait ce « document, la ligne de conduite que le gouvernement

« impérial s'est tracée à l'égard de ce pays. Maintenant « que les populations avaient plusieurs fois témoigné « le désir de se soumettre, les Monténégrins ont em- « pêché ce résultat par leurs excitations, par leurs « menaces occultes et publiques, ils se permettent de « porter des secours aux habitants de Vassovitch et « continuent d'intervenir ostensiblement dans les af- « faires de l'Herzégovine. » Le gouvernement impérial n'ayant pas, lui, ajoutaient les instructions, dépassé la ligne de démarcation établie entre les deux pays, il était en droit d'en exiger autant. Sans trop s'appuyer sur les anciens griefs résultant des attaques isolées des Monténégrins depuis cinq ans et de leurs usurpations quotidiennes, la Porte ne pouvait plus permettre que ses soldats assistassent l'arme au bras au pillage des biens de ses sujets, ni que l'effusion du sang se prolongeât.

En conséquence, elle croyait avant tout de son devoir d'exiger de l'administration du Monténégro l'engagement péremptoire et officiel : « 1° De n'aider en au- « cune façon les habitants des districts de Vassovitch « et de s'abstenir complètement de leur fournir au- « cun secours actif; 2° de se retirer immédiatement « des villages de Kernitza et et de Secktcha, comme « aussi des autres lieux qui se trouvent en dehors des « territoires délimités ; 3° de restituer sains et saufs et « sans retard les soldats irréguliers et leurs officiers « qui étaient à Kernitza et qui ont été conduits à Getti- « gné ; 4° de s'abstenir de toute assistance morale et « matérielle aux districts précités de l'Herzégovine et

« d'en retirer dans le plus bref délai les Monténégrins « qui s'y trouvent ; 5° de ne plus se permettre doréna- « vant aucun acte d'agression. »

Si, dans le délai de cinq jours, Omer-Pacha ne recevait pas une réponse contenant la pleine adhésion du prince Nikita à ces conditions, ce général était autorisé par ordre du sultan, à prendre toutes les mesures qu'il croirait nécessaires pour repousser les agressions au delà des limites tracées et pour rétablir l'ordre et donner la sécurité aux habitants, « sans aucune intention tendant « à modifier le *statu quo* dans la montagne relative- « ment à son administration et à son territoire. » Cette dernière phrase contenait de la part de la Turquie, un engagement d'une grande importance. Non seulement cet *ultimatum* respectait l'état administratif et territorial du Monténégro, mais il n'y était fait aucune mention de la reconnaissance de la suzeraineté du sultan.

La réponse du prince Nikita est du 23 avril. Le vaillant chef des montagnards n'était pas homme à accepter des propositions si contraires à sa dignité et aux intérêts de son pays. Il s'était abstenu, dit-il, de toute coopération aux mouvements de Vassovitch ; les villages de Kernitza et de Sektcha ont été évacués immédiatement après le combat ; les prisonniers ont été en grande partie relâchés, et leur séjour à Cettigné a occasionné de grandes dépenses ; il ne se mêlait en rien aux troubles de l'Herzégovine ; enfin il ne demandait pas mieux que de s'abstenir de toute agression et de vivre en paix avec la Porte.

Ces négociations ne pouvaient aboutir ; la Turquie

ne voulait pas avoir fait tant de dépenses et tant de bruit pour se retirer sans venger l'échec subi par ses troupes à Grahovo en 1858. Bien que la guerre n'eut pas été officiellement déclarée, les opérations des Turcs commencèrent au mois de mai, et elles continuèrent pendant quatre mois. L'armée turque était escortée d'une foule de *bachi-bouzoucks* venus de l'Asie-Mineure pour participer au pillage de Cettigné. Le prince Nikita adressa aux consuls des puissances, le 24 mai 1862, une protestation qui demeura sans effet. Le Monténégro, du reste, se préparait à opposer la plus vive résistance aux agresseurs.

La guerre est enfin officiellement déclarée aux Monténégrins le 9 avril 1862, et la lutte recommence plus sérieuse et plus acharnée que jamais. Omer-Pacha annonce pompeusement à toute l'Europe, le 23 mai, qu'il franchit, ce jour-là même, par trois points à la fois, les frontières du Monténégro.

Le territoire monténégrin est composé de deux massifs. Le plus rapproché de la mer, celui où se trouve Cettigné, est formé d'un amas confus de rochers sans système et sans ensemble; c'est le Monténégro proprement dit. L'on appelle Berdas l'autre massif, qui est composé de plusieurs vallées régulières, dont la principale est celle de Bielopavlitch, arrosée par la Zetta qui, venant de l'Herzégovine, traverse tout le Monténégro pour aller se jeter en Albanie par la Moratcha dans le lac de Scutari.

Le plan d'invasion, conçu par Omer-Pacha, était arrêté comme suit :

1° Dervisch-Pacha devait opérer par le nord de la vallée de la Zetta en prenant Niksik pour point de départ ;

2° Hussein-Pacha, à Fest, devait s'élancer du côté du pays des Vassovitchi ;

3° Enfin, Abdi-Pacha avait ordre de partir de Spuchz et de s'avancer, par le sud, le long de la Zetta.

Le plan stratégique adopté par les Turcs consistait à voir le premier corps d'armée, celui de l'Herzégovine, donner la main au travers du Monténégro au troisième corps, celui d'Albanie ; l'un partant de Niksik et l'autre de Spuchz.

Omer-Pacha, qui avait transporté son quartier-général de Mostar à Scutari, surveillait les opérations, et avait en réserve des forces suffisantes pour diriger des renforts sur les points trop menacés.

Il semblait que le Monténégro allait cesser d'exister, que jamais il ne pourrait supporter un pareil choc.

Les Monténégrins mirent sous les armes 25,000 hommes d'une bravoure à toute épreuve, mais laissant à désirer sous le rapport de la discipline.

Omer-Pacha pouvait opposer à cette poignée de braves une armée de 55,000 hommes. La moitié de ces forces se trouvait en Herzégovine, et l'autre moitié était réunie en Albanie. Le général turc s'imaginait avoir bien vite raison des Monténégrins. Mais il ne s'était pas dit qu'un ennemi enflammé par l'amour de la liberté est doué souvent d'une force irrésistible, et que de petits corps de patriotes, favorisés d'ailleurs par la configuration du pays, peuvent lutter avec avantage

contre de gros corps d'armée. C'est ce qui est arrivé aux Monténégrins.

De la fin de mai jusqu'au milieu de juillet, une foule de combats, petits et grands, ont été livrés dans les environs de Spuchz, de Kitta, de Niksik, de Glavitza, d'Ostrog, etc. Partout les Turcs y ont éprouvé des pertes énormes.

Omer-Pacha ne transmettait, il est vrai, que des bulletins de victoire à Constantinople et à Vienne ; mais les Monténégrins n'en célébraient pas moins, dans leur capitale, les combats de Spuchz, de Kitta, etc., comme de grandes victoires.

Les Monténégrins réussirent à enfermer dans Kernitza les bachi-bouzouks commandés par Hussein. Forcés de se rendre, ils furent emmenés à Cettigné au nombre de 5 à 600. Le prince Nikita traita les prisonniers non seulement avec humanité, mais avec les plus grands égards. Quatre des principaux chefs furent autorisés à garder leurs armes.

Les Turcs, malgré la grande supériorité numérique de leurs forces, furent obligés de battre partout en retraite, et le 15 juillet ils n'étaient pas plus avancés qu'au commencement de leur entrée en campagne, au grand honneur du brave Mirko, père du prince Nikita, qui commandait en chef les Monténégrins.

Omer-Pacha, n'ayant pu réussir dans son premier plan de campagne, eut la pensée, pour agir plus sûrement contre son ennemi, d'opérer la jonction de ses deux corps d'armée au travers du Monténégro, par la

vallée principale du pays, celle de Bielopavlitch, vallée de la Zetta.

Niksik était la base d'opération en Herzégovine et Spuchz celle des opérations en Albanie.

Les villages de Sektcha et Kernitza, sur la frontière herzégovienne, qui avaient été emportés par les Monténégrins, furent évacués, nous l'avons dit, peu de temps après leur occupation.

Le 3 juillet, tandis que Dervisch-Pacha partait de Niksik, Abdi-Pacha essayait de remonter la vallée de la Zetta.

Ce dernier rencontra une vive résistance dans une série de combats livrés par Mirko. En même temps Dervisch-Pacha, trompant les montagnards par une fausse attaque, entrait dans la haute vallée de la Zetta. Les Monténégrins se mirent à sa poursuite sous la direction de Peter Stefanof Voukotitch, dont le prince a épousé la fille. Ce fut l'une des plus rudes rencontres de la campagne ; mais les Turcs, qui étaient supérieurs en nombre, continuèrent leur marche en avant malgré la bravoure et le courage déployés par les Monténégrins.

Enfin, le 12 juillet 1862, les deux colonnes opéraient leur jonction aux acclamations des soldats. Le plan du général turc était réalisé, mais il paraît que l'on avait trop compté sur l'effet moral de cette manœuvre.

Le Monténégro était coupé en deux et la grande vallée de Bielopavlitch avait été dévastée ; seulement les Turcs n'avaient plus de quoi s'y nourrir. Ils es-

sayèrent de se diriger directement sur Cettigné, en gravissant les montagnes de la rive droite, mais le combat que les Monténégrins leur livrèrent autour d'Oria-Louka, et dont le succès fut contesté de part et d'autre, ne leur ouvrit point le passage des montagnes dont l'accès d'ailleurs est hérissé de difficultés naturelles.

Après quelques jours de repos, les deux colonnes turques, réunies en un seul corps, changèrent de direction, elles descendirent la vallée. Puis, après s'être reformées dans la Moratcha, elles prirent la résolution de marcher sur Cettigné par la vallée de la Riéka, petite rivière qui se jette dans le lac de Scutari, près de l'embouchure de la Moratcha.

Ainsi Omer-Pacha avait réussi à opérer le fameux plan dont on avait tant parlé en 1853 et dont le succès même vint démontrer l'inanité.

Les Turcs avaient fait en réalité beaucoup de mal aux Monténégrins en leur tuant du monde et en ruinant la plus riche vallée du pays, où les arbres avaient été coupés et les maisons incendiées. Toutefois ces tueries et ces dévastations n'avaient pu amener la fin de la guerre, et les Turcs, qui avaient du reste perdu plus de monde que les Monténégrins, restèrent près d'un mois sur la Basse-Moratcha pour se préparer à une nouvelle campagne.

L'évacuation de la vallée de la Zetta fut considérée comme un succès par les Monténégrins.

Ce temps d'arrêt aurait pu être utilement employé pour la pacification, et il est fâcheux qu'on ne l'ait pas

fait. Il faut constater avec regret qu'à ce moment la diplomatie n'a pas su donner aux négociations une impulsion aussi vigoureuse qu'à l'époque de la bataille de Grahovo. Si l'on eut agi en 1862 avec la même précision et la même diligence qu'en 1858, le résultat eût été le même. En de pareilles circonstances, il ne suffisait pas d'envoyer de bons conseils à Cettigné et à Constantinople. Ces conseils, très sages assurément, se brisaient à Constantinople contre les excitations violentes de l'Angleterre, et à Cettigné, où l'évacuation de la vallée de la Zetta était considérée comme un succès, contre les excitations non moins violentes du consul russe de Raguse, M. Petkovitch, dont la voix était alors prépondérante, et qui avait l'appui de Mirko, père du prince.

Il y eut en ce moment une tentative d'intervention de la part de l'Autriche. Le comte de Rechberg, après l'évacuation de la vallée de la Zetta, offrit à la France d'intervenir à Constantinople en faveur des Monténégrins, si le prince acceptait purement et simplement l'ultimatum du 29 avril. Cette proposition ayant été approuvée à Paris et transmise à Cettigné, le prince Nikita répondit par un acquiescement motivé. Le cabinet de Vienne ne s'en contenta pas et la négociation n'eut pas de suite.

Ici encore, avec plus d'adresse et de bonne volonté, on aurait pu facilement décider le prince Nikita à satisfaire complètement l'Autriche ; l'on ne sut pas insister comme il eut fallu : aussi, quand les Turcs eurent

achevé leurs préparatifs auprès de Zabliak, dans la Basse-Moratcha, les hostilités recommencèrent.

Avant d'en rapporter les sanglantes péripéties, il faut indiquer ici que les Slaves de l'Autriche témoignaient, sans distinction de religion, la plus grande sympathie aux Monténégrins. Ainsi l'évêque catholique de Diakovar, adhéra publiquement à la souscription ouverte en leur faveur. Les Slaves des districts environnants, et notamment les Krivoschi, allèrent combatre dans les rangs de leurs coreligionnaires de la Montagne-Noire et de l'Herzégovine, sans que le gouvernement autrichien se crût en état de les empêcher. En même temps les catholiques albanais de la tribu semi-indépendante des Mirdites, à l'instigation de leur abbé mitré, don Gaspero Krasnich, refusaient leur contingent aux Turcs contre le Monténégro. L'on fit honneur au pape d'avoir approuvé l'attitude du chef religieux de Mirditie.

Zabliak, sur la Moratcha, était devenue la base d'opération de l'armée turque. Les deux colonnes réunies partirent de là pour envahir les districts monténégrins dont les eaux se déversent directement dans le lac de Scutari, c'est-à-dire ceux de la Tsernitza et de Riéka, qui ouvrent le chemin de Cettigné. Après plusieurs combats préliminaires, les Turcs se mirent en route sur Riéka, le 6 août 1862.

Cette ville fut vigoureusement défendue par les Monténégrins qui déployèrent dans cette guerre une grande valeur. On les voyait, renonçant à leurs habitudes de tirailleurs, se précipiter sur les rangs turcs, les pisto-

lets aux poings et le sabre entre les dents. De tous les chefs monténégrins, Peter Stevanof Voukotitch, fut celui qui montra le plus de courage, le plus de persévérance, c'était entre lui et Mirko à qui payerait le plus de sa personne.

Le combat du 25 août, livré près de Riéka dura dix heures. A la suite de cette journée où les Turcs restèrent maîtres de la position, les troupes du sultan vinrent camper près des sources de la Riéka. Des hauteurs environnantes les Osmaulis pouvaient apercevoir Cettigné, dont ils étaient séparés par la vallée de Dobrosco-Selo, occupée par les Monténégrins, toujours commandés à cette heure suprême par Voukotitch; Kersto, cousin du prince, était aussi avec eux.

La ville de Riéka n'avait pas encore succombé lorsque les ambassadeurs des puissances européennes se décidèrent à présenter une note collective à la Porte. Cette note fut remise le 15 août.

Un armistice fut conclu le 29 et Omer-Pacha signifia le 31 un dernier ultimatum au prince Nikita par lequel il posait ses conditions de paix. Il importe ici d'en rapporter les termes pour constater qu'il renferme la violation des engagements pris par la Turquie avec les grandes puissances au mois d'avril de la même année :

« 1° L'administration intérieure du Monténégro « restera telle qu'elle a été avant l'entrée des troupes « impériales sur son territoire.

« 2° La ligne de démarcation tracée par la commis- « sion mixte de 1859 constituera à l'avenir la limite « du Monténégro.

« 3° Le gouvernement ottoman permettra aux Mon-
« ténégrins l'importation et l'exportation des marchan-
« dises dans le port d'Antivari sans prélever aucun droit
« de douane. L'importation d'armes et de munitions
« de guerre est prohibée.

« 4° Les Monténégrins auront la faculté de prendre
« à ferme des terrains en dehors du Monténégro pour
« faire de l'agriculture.

« 5° Mirko quittera le Monténégro et n'y pourra plus
« retourner.

« 6° La route de Scutari, passant par l'intérieur du
« Monténégro, sera ouverte au commerce. Sur le trajet
« de cette route, plusieurs points seront occupés par
« les troupes impériales, qui tiendront garnison dans
« des blockhaus. Les points à occuper seront désignés
« plus tard.

« 7° Les Monténégrins ne devront plus faire d'ex-
« cursions hostiles en dehors de leurs frontières. En cas
« de soulèvement d'un ou plusieurs districts voisins du
« Monténégro, les Monténégrins ne leur accorderont
« aucun appui ni moral, ni matériel. Tous les sénateurs,
« chefs de districts et autres dignitaires du Monténégro
« devront donner au *serdar-ekrem* leur engagement par
« écrit d'observer cette condition.

« 8° Tous les différends de moindre importance qui
« pourraient survenir sur les confins seront réglés d'un
« commun accord. Chacune des puissances limitrophes
« du Monténégro aura un représentant chargé de régler
« ces différends, et dans le cas où une question impor-
« tante ne pourrait recevoir par eux une solution satis-

« faisante, les deux parties s'adresseront directement
« à la Sublime-Porte.

« 9° Aucune famille ne pourra entrer dans le Monté-
« négro sans un passeport délivré par les autorités
« turques. Tout contrevenant devra être rigoureuse-
« ment renvoyé.

« 10° Il sera permis aux Monténégrins, dans l'inté-
« rêt de leur commerce, de voyager dans toute l'étendue
« de l'Empire ottoman. Les voyageurs auront la pro-
« tection du gouvernement.

« 11° Tous les criminels seront arrêtés et consignés
« à leurs autorités respectives sur la base d'une extra-
« dition réciproque.

« 12° De part et d'autre, les prisonniers devront être
« mis en liberté et renvoyés dans leurs foyers. Tous
« les réfugiés raïas seront renvoyés dans leurs familles.

« 13° En vertu du même principe de réciprocité, tous
« les objets volés seront restitués, et les auteurs des
« vols seront punis.

« 14° Les Monténégrins s'engageront à ne construire
« aucune tour ni ouvrage de fortification sur les confins
« de l'Albanie, de la Bosnie et de l'Herzégovine. »

L'ultimatum imposé par Omer-Pacha produisit une pénible sensation en Europe. La violation des promesses du mois d'avril était manifeste dans l'article qui impose l'occupation d'une route militaire par des blockhaus. Il parut aussi beaucoup trop dur d'exiger du prince Nikita l'exil de son père Mirko.

La Porte céda facilement sur ce dernier point en amnistiant Mirko et Voukalovitch ; mais elle persista dans

l'établissement des blockhaus sur la route militaire entre Spuchz et Niksik, voie destinée à relier l'Albanie à l'Herzégovine.

C'est alors que le cabinet de Saint-Pétersbourg invita les autres cours à faire une protestation, en annonçant qu'en cas de refus l'envoyé de Russie protesterait seul. Le gouvernement français qui tenait moins à faire de l'éclat qu'à être sérieusement utile aux Monténégrins, répondit qu'à son avis il était préférable de négocier avec la Porte la modification de l'article 6, qu'il serait temps de protester si l'on n'obtenait rien, mais que commencer par une semblable démarche, c'était renoncer d'avance au succès des négociations. Le cabinet de Paris demanda à la Turquie de renoncer à la construction des blockhaus, condition contraire à ses engagements antérieurs. Le représentant de la Russie protesta vivement, mais rien ne fit.

Par ce traité aucun changement n'était apporté ni à l'administration, ni à la délimitation de la principauté, et, chose principale, il n'était nullement question du droit de suzeraineté de la Porte sur ce pays, clause qui à elle seule, si elle eût été posée, eût arrêté net toute négociation. On voit par l'examen de ce document que chacune des parties belliqueuses s'était fait des concessions.

Le consul de France à Scutari engagea fortement le prince du Monténégro à conclure une paix qui ne pouvait être qu'honorable, après une lutte glorieuse quoique inégale, contre une armée de plus de 40.000 hommes. La princesse Darinka ayant approuvé

et soutenu ces sages conseils, le prince Nikita accepta les conditions posées par Omer-Pacha.

Le 9 septembre, le voïvode Ivo Rakov apporta au camp du général turc l'acte d'acceptation du Monténégro.

On envoya aussitôt des grains dans la principauté pour prévenir une famine imminente. La France expédia un bâtiment chargé de maïs. Des souscriptions furent ouvertes dans les pays étrangers en faveur des braves mais infortunés montagnards. Le gouvernement français autorisa, en leur faveur, une loterie d'un million de francs.

La paix fut définitivement conclue et ratifiée à Cettigné le 22 septembre 1862 et les troupes turques commencèrent l'évacuation du Monténégro en même temps que des pionniers arrivaient de Constantinople pour commencer les blockhaus.

Le traité de paix se composait de douze articles, dont le troisième surtout avait une grande importance. En effet, après avoir stipulé que l'administration resterait confiée aux Monténégrins et qu'aucun changement ne serait apporté à la délimitation arrêtée en 1860 par la commission européenne, la Turquie, outre les clauses rapportées ci-dessus, se montrait accommodante sur des questions qui sont d'une importance vitale pour le Monténégro. Le droit de domicile et les relations commerciales des Monténégrins en Turquie firent l'objet de deux articles, mais la convention était loin d'être favorable aux montagnards. Les terres de labour et de pâturage se trouvant insuffisantes pour

nourrir la population de la principauté, cette circonstance était un grief éternel des Monténégrins à l'égard des Turcs ; ces derniers leur reconnaissaient le droit d'acquérir en propriété ou de prendre en fermage des terres dans les provinces limitrophes, et mettaient de plus à leur disposition le port d'Antivari, débouché naturel sur la mer Adriatique sans lequel le Monténégro risquait à tout moment de se voir affamé.

La clause autorisant la construction des forts turcs dans le Monténégro, lesquels devaient être au nombre de neuf, entre Spuchz et Niksik avait excité les plus vifs mécontentements à Cettigné. Aussi ce fut là une source de querelles incessantes entre les Monténégrins et les Turcs.

Les Monténégrins perdirent dans cette guerre : 1,500 hommes tués ou morts des suites de leurs blessures ; ils eurent 2,000 hommes blessés grièvement et 2,200 hommes moins dangereusement atteints.

La situation créée au Monténégro par la paix de Cettigné devait nécessairement amener des difficultés. En effet, à tout instant une série d'escarmouches avaient lieu dans les environs des blockhaus construits ou commencés et quoique les deux gouvernements se trouvaient en paix, les deux peuples continuaient la lutte par des surprises et des représailles sanglantes. Aussitôt qu'un blockhaus était terminé, des bandes de Monténégrins épiaient le moment favorable pour surprendre les bachi-bouzoucks et mettre le fort hors de service. Ces conflits ont commencé le 21 août 1863

par la surprise des blockhaus de Niksik et du col de Douga.

La France et l'Autriche s'étaient concertées pour agir énergiquement à Constantinople afin d'obtenir la démolition des blockhaus et une protestation diplomatique ne se fit pas attendre de la part de plusieurs ambassadeurs accrédités auprès du sultan relativement à cette clause vexatoire. De grandes divergences d'opinions s'étaient fait jour cependant entre les gouvernements des puissances européennes. La Russie qui avait protesté seule d'abord et avec énergie, affectait pour la cause du Monténégro cet intérêt traditionnel qu'elle porte aux peuples slaves et derrière lequel elle a habitué les autres puissances à soupçonner des ambitions personnelles. La France, plus désintéressée, faisait des démarches auprès du sultan pour obtenir l'abandon par la Porte de la clause des blockhaus; mais elle n'en persistait pas moins à conseiller au prince Nikita de contenir son peuple et de respecter les traités. Quant à l'Angleterre et à l'Autriche, la première se montrait ouvertement favorable à la Turquie, ainsi que le prouve une dépêche du 30 septembre de lord John Russel à l'ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, et la seconde, moins décidée, accueillait à Vienne le voïvode Mirko et ses réclamations, mais elle restait à peu près inactive à Constantinople.

Le 29 novembre, on annonçait que cinq blockhaus étaient achevés et qu'ils se trouvaient occupés par 26 bataillons turcs, nouvelle grossie par le télégraphe, mais qui n'en accusait pas moins une grande ardeur de

la part des autorités turques à faire mettre de leur côté l'argument du fait accompli. Enfin, par suite probablement des démarches de Mirko, un projet de médiation fut présenté à la Porte par la France et par l'Autriche. Les ambassadeurs de ces deux puissances proposèrent au sultan de ne fortifier que les deux débouchés de la route à construire à travers la principauté, et de placer la route elle-même, comme libre route commerciale, sous la protection du prince Nikita. Les autres puissances, qui avaient d'abord refusé de prendre ce projet en considération, s'y rallièrent après de longues discussions.

Le prince Nikita envoya à la Cour de Constantinople, le 5 février 1863, son secrétaire Vaclik et le sénateur Matanovitch pour demander à la Porte sa renonciation à l'établissement desdits forts et son assentiment pour procéder à une délimitation de frontières plus conforme aux intérêts des deux pays.

Le 3 mai, le grand-vizir répondit que la Porte renoncerait aux blockhaus aux conditions suivantes :

1° Le prince Nikita tiendra toujours ouverte la route dite militaire sur laquelle il n'y aura plus de blockhaus ;

2° Il fera indemniser les voyageurs des pertes qu'ils pourraient essuyer en traversant le Monténégro par cette voie.

On ne devait attendre, pour ordonner la démolition des forts, que l'adhésion du Monténégro à cette double condition. En ce qui concernait la formation d'une Commission locale pour rectifier quelques points de la ligne de démarcation, la Sublime-Porte y adhérait éga-

lement, à la condition que l'on n'échangerait que des propriétés particulières qui sont restées soit au delà, soit en deçà de la limite établie.

Le prince Nikita accepta purement et simplement cet arrangement. Mais l'exécution des conditions de ce traité traîna en longueur.

Une entrevue eut lieu à Ostrog, village monténégrin, entre le prince Nikita et Omer-Fevzi-Pacha, pacha de l'Herzégovine, délégué du gouvernement turc, afin d'arriver à terminer à l'amiable ces questions litigieuses.

L'entrevue eut lieu au milieu d'un grand concours d'habitants et d'un déploiement de forces assez considérables. Le prince déclara qu'il ne répondait pas de la tranquillité du Monténégro tant que l'affaire des forts n'aurait pas été tranchée d'une manière définitive. Le pacha répondit que les forts de Zubzi et de Bagnani, dont il était particulièrement question, n'avaient d'autre destination que de protéger le territoire turc.

Chaque partie persistant dans sa manière de voir : le pacha refusant de faire démolir et le prince Nikita lui déniant le droit de faire construire ces forts, on se sépara sans avoir rien conclu, mais en se comblant mutuellement de cadeaux, selon la mode orientale. On remarqua pourtant que, dès le lendemain de cette entrevue, les garnisons turques des forts et des fortins furent augmentées, et on les approvisionna amplement d'armes et de munitions.

Les bonnes relations des deux pays ne gagnèrent pas à la suite de cette entrevue. Les conflits entre les Mon-

ténégrins et les musulmans recommencèrent aux alentours des forts; mais heureusement ces rixes ne compromirent pas les rapports des deux gouvernements.

C'est seulement au mois de juin 1864, par suite de l'intervention des puissances, que la Turquie donna l'ordre de démolir le blockhaus établi sur le territoire monténégrin. Mais elle maintenait ceux qui avaient été élevés vers la limite des deux États.

La Commission mixte, composée de Hafiz-Bey et du sénateur Matanovitch, se sépara, en 1864, sans être parvenue à réglerles difficultés relatives aux propriétés particulières.

A ces causes de troubles sont venues se joindre encore les affaires de la réorganisation administrative de l'Herzégovine et des districts voisins du Monténégro, la levée des impôts, les démêlés religieux toujours renaissants entre musulmans et chrétiens, entre grecs-orthodoxes et latins. De là un état de choses violent, turbulent, peu stable dans les provinces slaves de l'Ouest et dans le Monténégro lui-même.

L'Herzégovine, qui avait pris une part considérable à la levée des boucliers des Montagnes-Noires, et sur laquelle s'étendait l'amnistie du gouvernement ottoman, venait d'être livrée à un grand travail de réorganisation. La Porte y envoya, en qualité de commissaire, un des fonctionnaires les plus distingués de l'Empire, Djevdet-Effendi. Ce délégué extraordinaire s'entendit avec les chefs des districts pour régler les anciens litiges, proclama le droit de tous chrétiens et

musulmans à la propriété foncière, et procéda à une plus équitable répartition de l'impôt. Mais, malgré ces réformes, il n'en est pas moins vrai que le germe de la révolte continua à subsister dans ce pays et que, malgré les efforts de la Porte pour le bien des habitants, les Slaves se souviendront toujours de leur grand grief et n'oublieront jamais qu'ils sont chrétiens, qu'ils furent jadis indépendants, et que leurs pères et leurs frères sont morts dans les luttes pou la liberté. Ce qui prouve que tels étaient les sentiments de ces populations, ce fut le refus de plusieurs dictricts d'accepter les nouveaux règlements ; ces districts étaient ceux où régnait l'influence de Vukalovitch, leur fameux chef.

L'automne de 1864 vit encore lever l'étendard de la révolte en Herzégovine contre les Turcs. Luka Vukalovitch et Spaïch, à la tête d'un millier d'hommes surprirent, à la fin du mois d'août, un corps turc près de Kolachin et massacrèrent les hommes dont il se composait. Ces chefs s'adressèrent ensuite au Monténégro pour l'inviter à se joindre à eux afin d'agir de concert contre les Turcs.

Le prince Nikita reçut la députation des Herzégoviens à Cettigné, mais il refusa catégoriquement de prêter la main à la tentative des voïvodes de l'Herzégovine les engageant, au contraire, à déposer les armes. Ce refus du prince du Monténégro de participer à ce mouvement empêcha l'insurrection de s'étendre et après quelques nouvelles escarmouches tout rentra dans le repos.

A la fin de décembre 1864, la princesse du Monténé-

gro accoucha d'une fille. Le prince de Serbie, Michel Obrénovitch, fut choisi pour en être le parrain. Ce choix fit supposer une intention politique, attendu que le prince Michel n'avait point d'enfants.

Les frontières, indécises depuis longtemps, entre le Monténégro et la Turquie ont donné lieu à d'innombrables conflits. La délimitation opérée en 1859 par une commission internationale, n'avait pas été acceptée par les deux parties et le protocole signé à Cettigné le 3 mai 1864, n'avait amené lui-même aucun résultat.

Le prince Nikita ne cessait de réclamer contre la construction faite par la Turquie de blockhaus tellement rapprochés de la frontière que l'artillerie aurait battu le territoire monténégrin : l'un de ces fortins, celui de Vissochitza, était établi à cheval sur la ligne même formant la limite. En outre, contrairement aux derniers engagements, un bataillon turc était campé à Novi-Selo. dans le Monténégro même.

En 1866, le gouvernement français prit une nouvelle initiative en vue d'un règlement définitif. Les deux sénateurs monténégrins, Plamenatz et le capitaine Peïovitch, furent envoyés à Constantinople pour poursuivre les négociations. Mais la Turquie déclara qu'elle n'avait jamais admis le tracé passant entre Strebina et Glavitza, en avant de Spuchz. Elle voulait que la frontière fut reportée à Rassana-Glavitza et en échange elle accordait quelques terrains du côté de Niksik. La Turquie offrait en outre de détruire le fort de Vissochitza, construit à cheval sur la frontière des deux Etats. Mais le prince Nikita ayant refusé son acquiescement à l'arran-

gement, la Turquie abandonna sa demande relative à la rétrocession du canton en avant de Spuchz. Elle consentit à évacuer le camp de Novi-Selo et à détruire le fort de Vissochitza. Elle reconnut en un mot le tracé établi par la Commission européenne de 1859, à la seule condition que le Monténégro s'engagerait à ne jamais élever de fortifications sur le terrain en question. Un protocole dans ce sens fut signé le 26 octobre 1866.

Les sénateurs monténégrins envoyés à Constantinople pour cette négociation, furent gracieusement reçus par le sultan. Celui-ci ayant eu connaissance que le prince du Monténégro désirait posséder un petit bâtiment sur le lac de Scutari, il annonça aux délégués monténégrins qu'il venait de faire don au prince Nikita d'un yacht à vapeur.

Le prince Nikita vit son alliance recherchée d'une part, en 1864, par les princes de Serbie et de Roumanie à l'effet d'établir une ligue solidaire entre les trois peuples danubiens ; et d'autre part, en janvier 1865, par l'Autriche effrayée de cette ligue dans laquelle elle craignait de voir prédominer l'influence russe.

L'Autriche faisait entrevoir au Monténégro des éventualités qui l'amèneraient à reconnaître et à soutenir par les armes les droits du Monténégro sur de grands territoires en Herzégovine. Le prince Nikita envoya son aide de camp Zega à Vienne pour s'entendre dans ce sens et lui-même se rendit plus tard en Autriche.

Cette puissance promettait beaucoup pour attirer vers elle certains peuples dont elle avait momentané-

ment besoin. Quant aux compensations territoriales elle les préfère pour elle-même avant tout autre; l'occupation, non limitée, de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1878, en est une preuve certaine.

Le prince Nikita, voulant donner au Monténégro une véritable constitution en harmonie avec les besoins modernes des nations, convoqua, le 24 mars 1868, les sénateurs et les chefs militaires à Cettigné pour recevoir communication des propositions de lois qui allaient leur être faites. Dans cette séance solennelle, une distinction fut établie entre les biens de l'Etat, ceux de l'Eglise et ceux appartenant au prince.

L'évêque du Monténégro reçut l'administration des finances de l'Église. Le prince accorda au Sénat : l'administration de la justice, celle des finances de l'État, l'administration intérieure du pays et le règlement des difficultés qui pourraient survenir avec les États voisins.

Les sénateurs Bojo Petrowitch et Petto Vucovich, furent nommés, le premier président et le second vice-président du Sénat monténégrin.

Bojo Petrowitch n'était alors âgé que de vingt-cinq ans environ. Il fit son éducation en France qu'il habita pendant dix ans. Dans ces dernières années de complication politique, il a été maintes fois chargé par le prince Nikita de missions de confiance à Saint-Pétersbourg, à Berlin, à Vienne et à Constantinople. Il fut attaché à la dernière guerre (1878) à l'état-major du prince Nikita.

Par une circulaire adressée aux consuls étrangers

résidant à Scutari et à Raguse, le prince Nikita les informait des changements survenus dans la principauté et il les priait de s'adresser dorénavant au président du Sénat pour toutes les affaires concernant l'administration du Monténégro ainsi que pour les griefs et les contestations qui pourraient surgir entre les habitants des frontières turques et monténégrines.

Comme preuve des sentiments de désintéressement qui animent le prince Nikita, nous citerons le trait suivant : En 1868, le Sénat, par un vote, porta à 10,000 ducats (120,000 francs) la liste civile du souverain du Monténégro. Le prince refusa cette libéralité et n'accepta que la moitié de cette somme ; cependant la liste civile fut votée à 6,000 ducats ou 72,000 francs.

Le prince Nikita s'exprima, en cette occasion, de la manière suivante, par-devant les sénateurs : « Frères. « dit-il, c'est trop pour le seigneur du Monténégro, « j'aurai assez de la moitié de cette somme. S'il se « trouvait qu'elle ne fût pas suffisante pour mon en« tretien, je le dirais à mon peuple à la *skouptchina* « suivante. S'il se trouvait au contraire que, même « diminuée de moitié, elle fût encore trop forte, je « vous proposerais de la réduire de nouveau. Avec « l'aide de Dieu, les limites du Monténégro s'élargiront « peut-être sous ma domination, et alors, nous aurons « tous une existence plus aisée. »

Le Sénat voulut accorder des dotations aux enfants du prince. Celui-ci refusa encore. « Je vous remercie « de tout mon cœur, frères monténégrins, dit-il, « avec l'argent voté pour moi, je crois pouvoir, avec

« l'aide de Dieu, suffire à mes besoins et pourvoir à
« l'éducation de mes enfants. Quant à l'avenir, qui est
« couvert de mystère, je me plais à espérer que l'a-
« mour et l'attachement de mon brave peuple dou-
« bleront mes forces pour défendre les intérêts de
« notre chère patrie. Je suis profondément touché de
« l'attachement que vous venez de témoigner à ma
« famille, en dotant la fille de feu mon oncle le prince
« Danilo. »

Cette princesse venait, en effet, de recevoir une pension annuelle de 3,000 florins, dont elle devait jouir jusqu'au jour de son mariage, et le Sénat fixait en même temps à 80,000 florins la dot qui lui serait versée en ce moment.

Le lendemain du jour où ces décisions furent prises, le prince adressa aux consuls étrangers résidant à Scutari et à Raguse, la lettre-circulaire que voici et dont nous venons de parler :

« Monsieur le Consul, j'ai l'honneur de vous infor-
« mer que voulant faire participer mon peuple aux
« bienfaits de la civilisation, et donner en même temps
« à nos voisins des gages sérieux de mes intentions
« pacifiques, j'ai résolu de me départir volontairement
« d'une grande partie de mes anciennes prérogatives,
« et d'introduire dans l'administration de mon pays les
« réformes compatibles avec les mœurs de la majorité
« de mes sujets et leur degré de culture intellec-
« tuelle.

« J'ai pensé que la première chose pour atteindre ce
« but consistait à changer entièrement le mode d'ad-

« ministration des finances adopté jusqu'à ce jour au
« Monténégro. J'ai donc décidé que la richesse pu-
« blique, laquelle jusqu'à présent avait été laissée à la
« disposition du prince régnant, serait dorénavent
« rendue tout entière entre les mains du Sénat, lequel
« aura, au nom de l'État, à en régulariser, régler et
« surveiller l'emploi.

« Par suite de cette décision et pour donner aux di-
« verses résolutions qui allaient en être la conséquence
« plus de poids et d'autorité, le Sénat s'étant adjoint,
« par mon ordre, tous les capitaines commandant les
« diverses nahiés du Monténégro, s'est réuni en séance
« extraordinaire, le 24 mars 1868, et a pris les déter-
« minations suivantes : Il a établi, en premier lieu, ce
« que l'on considérerait dorénavent comme biens,
« propriétés et revenus appartenant en propres : 1° A
« l'État ; 2° à l'Église ; 3° au prince régnant du Mon-
« ténégro ; en second lieu, quelles seraient doréna-
« vant les charges et obligations inhérentes à chacune
« de ces trois catégories ; en troisième lieu, le Sénat a
« décidé que l'administration des biens et revenus de
« l'Église serait à l'avenir confiée à Mgr l'évêque du
« Monténégro, sous la surveillance de cette assem-
« blée ; que l'administration des biens de l'État serait
« confiée à une commission spéciale de trois séna-
« teurs.

« Le Sénat a ensuite procédé au choix de son pré-
« sident et à celui des trois membres de la commis-
« sion des finances et les a présentés à ma nomina-
« tion. En conséquence ont été nommés : 1° Président

« du Sénat, M. Bojo Petrowitch; Vice-Président, M. le « voïode Petto Vucovich.

« Ces différentes décisions une fois prises et adop- « tées, j'ai pensé qu'il était nécessaire, dans l'intérêt « du pays et de sa bonne administration, d'étendre et « d'augmenter les attributions du Sénat, de ce corps « composé de tout ce que le pays renferme de plus il- « lustre et de plus intelligent; en conséquence, j'ai dé- « cidé que dorénavant, en outre de l'administration de « la justice et des finances de l'État, le Sénat aurait à « s'occuper de l'administration intérieure du pays et à « connaître de tous les crimes et délits, affaires d'in- « térêt ou réclamations quelconques, dans lesquelles « pourraient, à l'avenir, se trouver impliqués des su- « jets monténégrins, soit sur les frontières de l'État, « soit à l'étranger.

« J'ai donc l'honneur de vous prier, Monsieur le « Consul, de vouloir bien avoir l'obligeance d'adresser « à l'avenir au Sénat toutes les observations ou récla- « mations ayant trait à des affaires de cette nature que « vous aviez l'habitude de m'adresser autrefois direc- « tement, le Sénat ayant seul, à partir d'aujourd'hui, « mission d'en prendre connaissance, de voir et pou- « voir d'y faire droit. Je me réserve toutefois de traiter « directement avec vous, comme par le passé, toutes « les questions purement politiques.

« Recevez..., etc.

« *Le prince du Monténégro*,

« NIKITA. »

Le prince Nikita avait estimé qu'il devait ainsi revenir à la politique traditionnelle de ses pères; pour sceller sa réconciliation avec son peuple, il crut devoir lui donner la garantie d'une Constitution qui remettait en grande partie les affaires aux mains des délégués de la nation.

L'influence française et autrichienne qui avait semblé dominer à Cettigné, dans ces dernières années, avait paru mécontenter les populations du Monténégro, qui sont attachées par d'anciens liens aux populations moscovites. Le changement qui s'était accompli dans la politique de la principauté l'avait jetée dans les bras de la Russie, son alliée traditionnelle.

Le prince Nikita entreprit, en 1869, un voyage à Saint-Pétersbourg, à Berlin et à Vienne. Il fut reçu à la Cour du czar avec toutes les marques de distinction réservées aux souverains amis. Son séjour dans la capitale de la Russie ne fut qu'une longue suite de fêtes et d'ovations.

L'empereur fit cadeau au prince Nikita du sabre du roi de Serbie, Stephan Urosch, précieuse relique patriotique qui avait été prise, dit-on, par les Russes dans une guerre contre les Turcs. Cette arme historique porte, gravée sur la lame, cette inscription en langue serbe : *Dieu protège le roi.* Les trois métropolitains orthodoxes de Saint-Pétersbourg, de Moscou et de Kiew, remirent également au prince une précieuse collection de livres sacrés rédigés en langue cyrillienne.

En quittant Saint-Pétersbourg, le prince Nikita se

rendit à Berlin, où les mêmes honneurs lui furent prodigués. On parla d'un traité secret promettant de la part de la Prusse la remise au Monténégro d'une subvention pécuniaire et d'une certaine quantité d'armes : en retour le Monténégro devait prendre les armes contre l'Autriche en temps opportun. Mais cela n'a été qu'un simple bruit.

L'accueil que le prince trouva à Vienne fut plus froid. Les ministres recommandèrent la modération et ils engagèrent le prince Nikita à vivre en bonne intelligence avec la Turquie.

Quand, au commencement du mois de mars, le prince rentra à Cettigné, il fut reçu avec enthousiasme. Des sénateurs et des officiers monténégrins allèrent le recevoir à Cattaro.

Dès le soir de son arrivée à Cettigné, le prince réunit autour de lui les principaux personnages de la principauté pour leur remettre les cadeaux et les décorations qu'il rapportait de Saint-Pétersbourg. Il leur annonça l'envoi très prochain de 10,000 fusils à aiguille et déclara que le but de son voyage avait été complètement atteint.

Le lendemain, il passa ses troupes en revue et l'on prépara les cérémonies qui devaient avoir lieu à l'occasion du baptême de son quatrième enfant. Le prince Dolgoroucki représenta l'empereur de Russie comme parrain du nouveau-né. On remarqua parmi les invités : les consuls d'Autriche et d'Angleterre, le chargé d'affaires du consulat de Russie, un employé du consulat de France à Scutari, un délégué de la Serbie, etc.

Pendant toute la durée de ces fêtes, les représentants de la Russie et de la Serbie, et les princes du Monténégro, se livrèrent à un grand échange de démonstrations d'amitié. Le prince Dolgoroucki assurait le Monténégro de toutes les sympathies de son maître et le prince Nikita buvait au prince de Serbie « le fidèle allié des Montagnes-Noires. »

L'aide de camp du czar ne se borna cependant pas à ces démonstrations d'étiquette officielle; il profita de sa présence à Cettigné pour s'enquérir très minutieusement de la situation militaire du pays. Il parcourut en personne les montagnes, étudiant les passages, les défilés, les plateaux, relevant les points importants, faisant manœuvrer les troupes, inspectant l'arsenal. Il ne quitta le Monténégro qu'après s'être rendu compte de tout.

Immédiatement après le retour du prince Nikita, on remarqua qu'une grande activité était déployée dans tout le pays pour construire des routes, pour améliorer celles qui existaient, pour faciliter, en un mot, tous les moyens de communication, tant du côté de la Dalmatie que du côté de la Turquie. Les routes de Cattaro à Cettigné, celle de Cettigné à Riéka, de Riéka à Podgoritza et à la frontière turque, de Cettigné à Orjalunka, furent restaurées. Ces travaux furent exécutés en corvée par les habitants; chaque propriétaire de maison se chargeait de construire 6 mètres de route, et il ne recevait en payement qu'une ration d'eau-de-vie.

Le prince s'occupa en même temps de créer une société commerciale à l'effet d'organiser sur le lac de

Scutari, entre la ville de ce nom et Riéka, un service régulier de bateaux à vapeur.

Plus tard il ouvrit des négociations avec la Porte, pour obtenir de cette puissance la cession du port de Spitza, objet éternel des vœux du Monténégro. Mais la Porte refusa de faire droit à cette demande qui était appuyée par la Russie et à laquelle l'Autriche ne faisait point d'opposition.

Le gouvernement ottoman avait d'ailleurs suivi avec une certaine appréhension les voyages du prince Nikita. Dès le mois de février, ayant acquis la certitude que ces voyages étaient de nature essentiellement politique, il ordonna de sérieux travaux de défense le long des frontières du Monténégro ainsi qu'en Bosnie. Ces travaux avaient pour but d'établir un système de batteries devant servir à une armée qui opérerait entre le Monténégro et la Serbie, de manière à empêcher la jonction des forces de ces deux pays.

Ces appréhensions de la Turquie étaient plus ou moins justifiées par l'attitude assez équivoque de tous les pays slaves du Danube surexcités alors par la question gréco-turque. Une proclamation de Luka Vukalovitch, qui parut au mois d'août, et qui produisit une grande agitation parmi les chrétiens de l'Empire, engagea le gouvernement ottoman à redoubler de vigilance. Répondant à une adresse qui lui avait été envoyée par quelques patriotes serbes et bosniaques, Luka Vukalovitch engageait dans son manifeste ses frères slaves à attendre le moment favorable pour marcher ensemble contre leur éternel et commun ennemi, le Turc. Il leur

prêchait la patience et leur recommandait de ne pas se rapprocher de l'Autriche, plus faible, disait-il, depuis 1866, mais plus ambitieuse aussi, parce qu'ayant perdu, depuis Sadowa, sa grande position en Allemagne, sa mission est de tâcher de reconquérir en Orient ce qui lui avait été ravi en Occident. L'Autriche, ajoutait-il, est livrée aux Magyars, et toute sa politique consiste aujourd'hui à maintenir sous le joug les Tchèques, les Ruthènes, les Croates et les Slovaques, et à les pousser les uns contre les autres, afin de régner par leur division. Les Hongrois ne sont pas moins que les Autrichiens des ennemis de tout ce qui est Slave; sur leurs drapeaux ils ont réuni à leurs armes les armes de la Bosnie et de l'Herzégovine; ils rêvent de conquérir ce pays, au lieu de comprendre qu'ils ne seront rien qu'à la seule condition de s'unir fraternellement aux Slaves contre leurs ennemis communs. En finissant, Vukalovitch disait que la Porte ne pourra plus se maintenir longtemps; que ses propres amis la France et l'Angleterre l'abandonnent; que les Slaves ont trouvé des alliés dévoués dans la Russie, dans la Prusse et dans l'Italie; qu'ils n'ont qu'à attendre avec confiance l'heure de la délivrance qui est proche.

Ce manifeste daté d'Odessa, produisit une très vive sensation dans tous les pays slaves où il se répandit avec la plus grande rapidité.

La population des bouches du Cattaro s'étant révoltée en octobre 1869 sous le prétexte que la nouvelle loi militaire autrichienne pesait trop lourdement sur les populations, le Monténégro dut craindre un instant

d'être entraîné dans une action contre l'Autriche. La principauté recevait et donnait asile aux familles et aux troupeaux des révoltés, à qui les habitants du Monténégro fournissaient les moyens de soutenir la lutte.

Le prince Nikita offrit son intervention à l'empereur d'Autriche, mais celui-ci déclina ses services.

Le Monténégro adressa une circulaire aux consuls par laquelle il les engageait d'informer leur gouvernement respectif de l'intention de la principauté d'observer une complète neutralité dans les affaires de Cattaro.

La Turquie crut la situation assez grave pour expédier des troupes dans le voisinage du cercle de Cattaro; un cordon militaire fut établi le long des frontières autrichiennes, et elle obtint du prince Nikita qu'il ordonnât de son côté des mesures semblables. L'hiver qui vint sévir d'une manière rigoureuse; mit fin à l'insurrection dans les premiers jours de décembre 1869. Les insurgés firent leur soumission.

Un conflit s'éleva en octobre 1872 entre le Monténégro et la Turquie, mais il fut heureusement apaisé diplomatiquement par l'intervention de l'empereur de Russie avant que les deux peuples n'en vinssent aux mains.

Une nouvelle révolution éclata en 1876 contre la Turquie dans la province de l'Herzégovine. Cette prise d'armes des Herzégoviens était motivée par trois sources de haine : haine de race entre Turcs et Serbes, haine de religion entre chrétiens et musulmans, haine de caste entre seigneurs et paysans.

La guerre prit ce caractère sauvage qu'elle a toujours conservé ; on brûlait les villages, on massacrait sans pitié, on mutilait les prisonniers. La Porte dut réunir 20,000 hommes pour s'opposer à ce mouvement insurrectionnel. Le commandement de ces troupes fut donné à Mouktar-Pacha. Ce général, malgré le fort contingent dont il disposait, fut défait près de Niksik par les insurgés auxquels s'étaient joints beaucoup de volontaires monténégrins et serbes.

Une nouvelle complication devait surgir pour l'Empire ottoman en juillet 1876. La Serbie, depuis longtemps désireuse de voir cesser son état tributaire envers la Porte, lui adressa une déclaration de guerre. Une armée serbe d'environ 85,000 hommes fut organisée sous le commandement du général Tchernaïeff, d'origine russe.

La Turquie mit 100,000 hommes sous les armes pour répondre à cette agression et le ministre de la guerre lui-même, Abd-ul-Kérim-Pacha, fut chargé de diriger les opérationscontre la principauté rebelle.

Le Monténégro ne pouvait pas rester inactif en présence de la lutte entreprise par ses frères slaves. Ayant les mêmes griefs à reprocher à la Turquie, il avait un égal devoir à les venger.

Le prince Nikita adressa la déclaration suivante à la Porte :

« En présence des dangers croissants qui menacent « mon pays par la force des choses, en présence de la « guerre sans résultat qui désole des contrées ayant « droit à mon secours, je me vois dans l'absolue néces-

« sité de prendre sans délai une résolution décisive. »

Lo Monténégro parvint à mettre sur pied une armée de 20,000 hommes et prit hardiment l'offensive sur deux points de ses frontières, au sud vers Podgoritza, au nord vers Mostar, capitale de l'Herzégovine où le prince Nikita espéra un moment d'arriver. Les Turcs, surpris d'abord, ramenèrent les assaillants dans le voisinage de leur territoire et la lutte se concentra autour des places de Podgoritza, de Medun et de Niksik.

Assauts repoussés, stratagèmes de guérillas, surprises dans les défilés, fusillades de rochers à rochers, luttes corps à corps au fonds des ravins à la manière antique, champs de batailles vingt fois disputés, voilà ce que fut cette guerre dont le théâtre resta toujours fort restreint. Les Monténégrins furent à peu près constamment victorieux sans que leurs triomphes leur donnassent des avantages biens marqués. Les Turcs ne purent entamer leur territoires, et eux ne pouvaient songer à percer les lignes turques ; qu'aurait fait cette poignée d'hommes hors des montagnes, dont la défense facile suppléait à leur petit nombre ?

Le fait le plus remarquable de la campagne fut le combat de Kutchi, livré le 3 août 1876. Là, 5,000 Monténégrins attaquèrent28 bataillons de *nizams*, 3,000 *zébèques* et 5000 *bachi-bouzoucks*, les chargèrent à l'arme blanche et en tuèrent 4,700. Plusieurs Monténégrins se vantèrent d'avoir fait chacun 16 à 17 victimes.

Ces succès sans lendemain, remportés d'une part ne pouvaient compenserles défaites répétées qu'essuyaient les Serbes, défaites qui ouvrirentle chemin de Belgrade

à l'armée turque déjà maîtresse d'Alexinatz qui tomba en son pouvoir après la victoire de Djunis.

Les puissances européennes jugèrent que l'heure d'intervenir avait sonné; mais leurs ministres plénipotentiaires réunis en Conférence à Constantinople durent se séparer, désespérant de réussir à amener la Turquie à conclure un traité acceptable. Cependant des négociations directes avec la Serbie ne discontinuaient point malgré l'échec de la Conférence, et le 28 février 1877, la paix fut signée entre la Porte et la Serbie seulement sur le pied du retour à ce qui existait avant la guerre.

Le Monténégro, au contraire, ne put s'entendre avec la Porte. Celle-ci s'appuyant sur les décisions du Parlement ottoman, s'obstina à ne point vouloir céder des territoires sur lesquels elle n'a jamais exercé qu'une autorité illusoire, puisque les tribus qui les habitent ont reconnu de tous temps le prince du Monténegro comme leur chef, et elle commit ainsi la faute de garder derrière elle un ennemi qui devait immobiliser une assez forte partie de son armée, au moment où de graves complications devaient être prévues du côté de l'Empire de Russie.

La Russie était trop engagée pour pouvoir reculer, l'empereur avait résolument promis l'amélioration du sort des chrétiens de la Turquie, il avait mobilisé en plein hiver une partie de son armée. Le protocole de Londres posé par les six grandes puissances à la Turquie fut rejeté par une protestation de la Porte. La Russie répondit, en avril 1877, par une déclaration de guerre.

On sait que le Monténégro ne put s'entendre avec la Turquie sur les conditions de paix que deux envoyés étaient allé débattre à Constantinople au mois de mars 1877. Par un accord tacite, une espèce de trêve n'en fut pas moins observée pendant six semaines qui suivirent la rupture des négociations. Les deux adversaires apportaient un soin régulier pour éviter toute occasion d'hostilité. Aussi le pacha qui commandait à Podgoritza ayant l'intention de tirer une salve d'artillerie pour célébrer les victoires des Turcs sur les Russes en Asie, en fit la notification, le 19 mai, au voïvode commandant la position monténégrine la plus rapprochée, en le priant de ne pas considérer cette décharge d'artillerie comme un acte d'hostilité. Mais le prince du Monténégro ayant ordonné de répondre que si un coup de canon à blanc était tiré du côté de la position monténégrine, il répondrait à coups de canons à boulets; la salve fut, en conséquence, tirée de la batterie la plus éloignée de la frontière.

La Turquie n'avait évidemment aucun intérêt à recommencer la guerre. A défaut de la paix, cette trêve était ce qui pouvait le mieux lui convenir au moment où elle avait besoin de toutes ses forces pour résister à l'attaque de la Russie. Pour quelle raison sortit-elle de cette sage réserve? Nous ne saurions le dire ; mais, comme si elle n'eût su que faire de ses troupes, on la vit concentrer sur les frontières du Monténégro une formidable armée de 115 bataillons, soit plus de 75,000 hommes. Les Monténégrins, n'ayant ni intendance ni trains, ne pouvaient entreprendre une cam-

pagne hors de leur territoire; la plus vulgaire prudence conseillait donc de les laisser agir à leur guise dans leurs montagnes et de ménager les soldats turcs pour des besognes plus urgentes. Le danger n'était point pour les Turcs dans les Montagnes-Noires, mais bien sur le Danube et dans les Balkans. Mais, cédant à l'exaspération dans laquelle les jetait l'opiniâtre résistance de ce brave petit pays, les hommes de guerre de Constantinople résolurent, suivant l'expression d'Edhem-Pacha, d'en finir avec « ce bouton implanté dans les flancs de la Turquie. »

Le plan de campagne fut conçu en vue d'écraser la principauté sous des forces irrésistibles, et d'en exterminer la population. Quand on examine sur une carte les contours des frontières qui limitaient alors le Monténégro, on est frappé de l'espèce d'étranglement que produisent entre la partie orientale et la partie occidentale deux lambeaux de la Turquie qui s'enfoncent comme des coins dans son territoire, et paraissent vouloir, en se rappprochant, le couper en deux. A l'extrémité du coin sud sont situées les places de Podgoritza et de Spuchz; à l'extrémité du coin nord se trouve la place de Niksik. Ces forteresses ont constamment servi de base d'opération aux Turcs dans leurs guerres contre les Monténégrins.

Quand de Podgoritza on remonte vers Niksik, on suit le ravin profond creusé par la Zetta; avant d'arriver à Niksik, cette rivière disparaît sous une montagne sur laquelle est situé le fameux couvent d'Ostrog, point difficile à franchir. Au delà on retombe dans un ravin,

connu sous le nom de défilé de la Duga; après être entré en Herzégovine et avoir passé Niksik, on arrive par ce défilé à la position de Kristatch, dont les Monténégrins s'étaient emparés dès 1876, ce qui leur permettait de cerner étroitement Niksik, et d'espérer d'arriver à réduire la place par la famine.

Les Turcs divisèrent leur armée en trois corps : au nord, Suleyman-Pacha, avec 30,000 hommes, devait forcer les défilés de la Duga, débloquer Niksik et entrer dans le Monténégro par Ostrog ;

A l'est, Mehemet-Ali-Pacha, avec 25,000 hommes, devait entrer par la vallée de la Moratcha en partant de Kolatchin ;

Au sud, Ali-Saïb-Pacha, avec 20,000 hommes, devait entrer par la vallée de la Zetta en partant de Podgoritza.

Les trois corps balayant devant eux, par une marche concentrique, les ennemis qu'ils rencontreraient, devaient se réunir au cœur de la principauté, marcher sur Cettigné et y anéantir ce qui resterait des Monténégrins.

Quelles forces le prince Nikita pouvait-il opposer à cette terrible agression? Le Monténégro avait sur pied 20,000 hommes, répartis en 40 bataillons ; les insurgés herzégoviens, qui s'étaient volontairement reconnus sujets du prince, composaient 16 autres bataillons : soit en tout 28,000 hommes. Chacun avait un bon fusil, un revolver, un poignard, et comme dans les guerres des montagnes l'assaillant rencontre des obstacles qui annulent toute supériorité numérique et qu'un homme

retranché derrière un rocher peut tenir tête avec succès à quatre adversaires, la partie était plus égale qu'on ne l'eût cru d'abord. L'événement le prouva bien.

Ces forces étaient ainsi réparties : Voukotitch, beau-père du prince, était à Kristatch avec 22 bataillons; le prince Nikita se trouvait à Ostrog, surveillant Niksik, avec une dizaine de bataillons; au sud, Bejo Petrowitch, cousin germain du prince et président du Sénat monténégrin, faisait face à Ali-Saïb, avec 20 bataillons ; à l'est, le prince n'avait pas prévu l'attaque de Mehemet-Ali et n'avait placé que 3 bataillons dans les défilés.

Le 1[er] juin 1877, commence une lutte acharnée dont les guerres européennes ne donnent aucune idée. Les Turcs ouvrent simultanément les hostilités au nord et au sud. Au nord, Suleyman-Pacha, suivi d'un convoi de 3,000 chevaux destinés au ravitaillement de Niksik, se met en marche vers les défilés de la Duga et vient se heurter aux positions de Kristatch. Malheureusement pour les Monténégrins, leurs dispositions straégiques ne sont point rassurantes. Mal informé par ses védettes, trompé sur les mouvements de son adversaire, Peter Voukotitch a envoyé 7 bataillons du côté de Goransko, en a gardé 10 sous son commandement direct dans les passages de la Duga et n'en a laissé que 5 à Kristatch. Ces 5 bataillons ont à soutenir l'attaque du gros des forces turques, Suleyman n'ayant porté que d'insignifiants détachements du côté de Piva et de Goransko.

Les Turcs attaquent le 4 juin, au matin ; ils sont très nombreux et mettent aussitôt en batterie huit canons Krupp. Néanmoins les 5 bataillons monténégrins se jettent sur l'ennemi avec leur impétuosité habituelle et lui fait éprouver de sérieuses pertes. Mais le nombre croissant des Turcs les force à abandonner du terrain, et alors ils font, eux aussi, des pertes considérables. Les trois commandants monténégrins sont atteints, le serdar Chkornis-Grouitchine, du bataillon de Liubotine, reçoit cinq coups de feu et quatre blessures d'arme blanche ; les frères Pero et Stephen Mattanovitch, commandants des bataillons de Tcheklitch et de Técline, sont également blessés ainsi que le chef d'un des bataillons herzégoviens de Névésinje. Plus de 700 soldats tombent morts ou blessés dans cette lutte inégale que les Monténégrins soutiennent pendant cinq heures. Les 10 bataillons du voïvode Voukotitch sont trop loin dans l'intérieur des passes de Duga pour arriver à temps au secours de leurs compagnons. Quant aux 7 bataillons qui, sous les ordres de Peko Pawlowitch et de Lazar Socitza, ont été dirigés sur Goransko, ils n'ont affaire qu'à un faible détachement turc qu'ils refoulent sur Muratovitch.

Suleyman-Pacha reste donc maître, le 4 juin au soir, de la position de Kristatch. Ses troupes, qui se sont bien battues, ont énormément souffert. Le général ottoman évalue ses pertes, dans son bulletin, à environ 200 morts et 400 blessés ; il n'y a pas d'exagération à les porter au moins au double, vu l'habitude des Turcs de dissimuler la vérité. Les Monténégrins affirment

avec confiance que plus de 300 soldats ont été tués par leurs propres officiers en les poussant à l'assaut. Quoi qu'il en soit, Suleyman-Pacha, épuisé par cette rencontre, resta cinq jours sans bouger.

Voukotitch passe la nuit sur ses positions, mais, après avoir constaté les pertes considérables qui ont affaibli sa poignée d'hommes, réduite encore par la nécessité d'employer un grand nombre de soldats au transport des blessés, il se résout à aller prendre, près de Pressiéka, une autre position qu'il estime plus forte.

Jusqu'au dernier moment de la journée du 4, les Monténégrins ne soupçonnèrent point à quelles forces considérables ils avaient affaire, et le prince Nikita, confiant dans la solidité de Voukotitch, s'occupait à bloquer et à canonner Niksik.

Le 9 juin, Suleyman-Pacha s'engage dans les défilés de la Duga, et attaque de nouveau avec une extrême énergie. Le chef monténégrin a encore commis l'erreur d'éparpiller ses forces, et ses bataillons, cachés les uns des autres par d'épaisses forêts, ne peuvent encore, pour la plupart, se soutenir. L'attaque des Turcs est concentrée sur l'aile gauche ; là, 2 bataillons monténégrins, après un combat acharné de deux heures, en partie à l'arme blanche, sont repoussés, et, n'ayant pas de soutiens, le reste de l'aile est coupé et obligé de se retirer. Suleyman passe, pour ainsi dire, sur le corps de son ennemi, débouche sur le plateau de Niksik, et ravitaille cette place, où un vaillant offi-

cier hongrois, Osman-Bey, résiste depuis deux ans aux assauts des Monténégrins.

En même temps que l'insuccès de son beau-père, le prince Nikita apprend que les districts orientaux sont envahis par Mehemet-Ali, qui a déjà brûlé 1450 maisons et enlevé une grande quantité de bétail; il se hâte d'y envoyer 6,000 hommes et se retire à Planinitza en avant d'Ostrog. Suleyman, escaladant les hauteurs, l'y suit bientôt. Le prince, trop faible pour résister, recule encore jusqu'à Ostrog, où Voukotitch parvient enfin à le rejoindre. Le 17, Suleyman-Pacha s'empare d'Ostrog, qui n'est que faiblement défendu, et incendie le couvent qu'Omer-Pacha avait respecté en 1862.

Alors commence une effroyable bataille de six jours. Les hauteurs d'Ostrog font déjà partie de la Montagne-Noire, proprement dite, le pays est hérissé de rochers séparés entre eux par des ravins profonds. C'est à travers ces difficultés de terrain, abandonné par les guides qu'il a pris à Niksik, que Suleyman-Pacha essaye de se frayer, au jugé, un passage jusqu'à la vallée de la Zetta, où devait l'attendre Ali-Saïb. Il n'en est qu'à 3 lieues, et il lui faut six jours pour y arriver.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'indomptable énergie des Turcs ou de l'inébranlable fermeté des Monténégrins. Ceux-ci reçoivent l'ennemi par des feux de mousqueterie si bien dirigés, que, pendant quatre jours consécutifs, les efforts des Turcs, pour les aborder à la baïonnette et les écraser sous leur nombre dans une lutte corps à corps, sont complètement vains.

Les munitions venant à leur manquer, les Monténé-

grins acceptent cette lutte inégale plutôt que de fuir sans rendre coup pour coup. Ils se forment en pelotons éparpillés, et, bravement, ils sortent de leurs positions et font face à l'ennemi.

Des lettres de Raguse parlent avec admiration de la lutte de ces braves gens. Passant, comme des désespérés, de la défensive dans laquelle ils se sont tenus pendant les quatre jours précédents, à une offensive pleine d'héroïsme, les Monténégrins se ruent au hasard sur les Turcs, qui tombent comme des épis sous la faux (*i Turchi cadevano come le spiche mictute della falce*). C'est ainsi que s'exprime une des lettres de Raguse, rapportant cette action. Cette lutte homérique continue encore pendant deux jours, après lesquels Suleyman-Pacha doit se retirer en arrière d'Ostrog pour reformer ses bataillons éperdus; mais, le 24, il se remet en marche et recommence le combat.

Les Monténégrins, exténués, épuisés, à bout de forces, se replient devant lui, disputant, pied à pied, un terrain jonché de morts, et se retirent à Oraindol, sur la route qui conduit à Cettigné, où le prince Nikita reforme son quartier-général.

Suleyman-Pacha se trouve ainsi maître des défilés d'Ostrog, comme il l'est déjà de ceux de la Duga. Mais au prix de quels sacrifices! Les cavernes, les gorges de montagnes, les ravins, sont remplis de cadavres; les Monténégrins ne faisant pas de quartier et achevant les blessés qu'ils ne peuvent soigner, le nombre des morts est donc effrayant, l'air est empesté. Les appréciations les plus modérées portent à 5,000 le

chiffre des pertes des Turcs, celles des Monténégrins s'élèvent à la moitié à peu près.

Le prince Nikita ayant plié devant lui, Suleyman-Pacha descend dans la vallée de la Zetta, cherchant Mehemet-Ali et Ali-Saïb qui doivent s'y trouver en même temps que lui, mais tous deux ont été malheureux et manquent au rendez-vous.

Après avoir ravagé le territoire ennemi, les troupes de Mehemet-Ali avaient été attaquées par les Uscoques de la Moratcha et refoulées jusqu'à Kolaschin. Les renforts envoyés par le prince Nikita les avaient mises hors d'état de rien entreprendre depuis.

Ali-Saïb s'est mis en campagne de son côté dès le 4 juin, et le 5 il se heurte à la vigoureuse résistance de l'avant-garde de Bojo-Petrowitch. Après un combat très vif, dans lequel 4 bataillons monténégrins soutiennent l'effort de 8 à 10 bataillons ottomans appuyés par de l'artillerie de campagne, les Turcs sont repoussés et contraints de se replier sur Spuchz. Quelques jours après il est battu encore à Sagaras.

Quand Suleyman attaque Ostrog, ordre est donné à Ali-Saïb de faire un nouvel effort pour marcher en avant. Le 19, au soir, 14 bataillons et beaucoup d'irréguliers viennent occuper le village de Donie-Selo, au bas de Martinetj. Les Monténégrins sont repliés un peu plus au nord de ce point. Le 20, Hafiz-Pacha, à la tête de sa division, se porte sur le village de Zorebanick, sur la Slatina, mais avant d'y arriver il est attaqué de front et sur les deux flancs. La fusillade est courte; sur l'ordre de Bojo-Petrowitch, les Monténégrins rejettent

en bandoulière leur carabine, saisissent leurs revolvers et leurs kandjars, se jettent sur l'ennemi et le prennent corps à corps. Il se fait là un horrible carnage des Turcs et de leurs auxiliaires, les malheureux Malisori (montagnards chrétiens) qui ne sont venus se joindre à eux que sous la menace de l'incendie de leurs maisons et de leurs moissons, car c'est le mode de recrutement auquel avait dû avoir recours le gouverneur général devant les répugnances des tribus à fournir leurs contingents de guerre. Un baayctar est tué, quatre autres sont blessés et les moustafiz de Prisrend sont à peu près détruits. Les contingents du Skreli, des Kastrati, des Hotti et autres sont décimés. Les réguliers eux-mêmes perdent beaucoup de monde. Les Turcs abandonnent leur matériel de camp, leurs armes, leurs drapeaux et de grandes quantités de vivres amenées dans la prévision d'une marche dans la vallée de la Zetta. Ils sont repoussés jusque sous le canon de Spuchz et les auxiliaires albanais ne s'arrêtent qu'à Podgoritza dans leur fuite.

Jamais on n'avait vu une panique aussi effroyable et pareille déroute dans les guerres entre la Turquie et le Monténégro. Bojo Petrowitch assura qu'il y avait un millier de cadavres sur le terrain qu'il avait reconquis, sans compter ceux qui étaient étendus sur le territoire dont l'artillerie de Spuchz défendait d'approcher.

Réduit à ses propres forces Suleyman-Pacha se trouvait placé par son succès même dans une situation extrêmement critique. Il était engagé dans un véritable coupe-gorge, entouré de tous côtés, dans un pays

où il était aussi difficile de reculer que d'avancer. Il avait à choisir entre deux partis : reprendre la route de Niksik, repasser les hauteurs d'Ostrog et recommencer cette bataille de six jours qui venait de décimer ses troupes, ou bien marcher toujours devant lui et gagner l'Albanie qui n'était qu'à quelques lieues ; c'est ce dernier parti qu'il prit.

Les Monténégrins lui firent ce que les militaires appellent la conduite, lui tuant du monde à chaque pas, mais grâce à son intelligence et à la vigueur de ses soldats, Suleyman-Pacha parvint enfin à sortir de ces sanglants défilés, où il se battait depuis vingt et un jours, et à rejoindre Ali-Saïb à Spuchz. Entré dans le Monténégro par le nord, il en sortit par le sud, et la fameuse jonction des deux corps d'armée, sur laquelle on avait tant compté pour anéantir la principauté, s'opéra sur le territoire turc. Par une fortune singulière Suleyman avait en réalité battu en retraite tout en continuant de marcher en avant.

Avec leur mauvaise foi accoutumée les Turcs nièrent leur défaite, et annoncèrent que Suleyman et Ali-Saïb avaient fait leur jonction sur le territoire monténégrin, et qu'ils marchaient sur Cettigné. Les Turcs abusés par leurs propres mensonges, proclamèrent hautement de leur intention de faire du Monténégro un simple vilayet ottoman ; enfin, ils firent si bien que pendant quelques jours l'Europe crut que l'héroïque principauté était complétement perdue ; les uns disaient que le prince Nikita avait disparu et d'autres qu'il avait été tué par ses soldats. On ajouta qus les Russes hâtèrent

le passage du Danube pour sauver la principauté s'il en était temps encore en obligeant la Porte à rappeler en Bulgarie une partie de ses troupes qui accablaient de leur nombre le Monténégro. La principauté cependant était loin d'être réduite puisqu'aucun corps turc n'avait su s'y maintenir, tous avaient été chassés hors du territoire.

Si les Turcs avaient perdu 7 à 8,000 hommes depuis le commencement de cette campagne, les Monténégrins avaient de leur côté énormément souffert, et dans le corps de Voukotitch, il manquait un homme sur six; leurs munitions étaient épuisées; ils avaient grand besoin de repos; aussi est-ce avec un véritable soulagement qu'ils apprirent les événements qui se passaient au nord de l'Empire ottoman.

La Russie, nous l'avons dit, avait déclaré la guerre à la Turquie; cette première puissance rechercha et obtint l'alliance du Monténégro et de la Roumanie d'abord, puis ensuite celle de la Serbie.

A l'époque où nous en sommes de la lutte de géants qui avait lieu dans les Montagnes-Noires on apprit que les armées russo-roumaine venaient de passer le Danube; la situation changea aussitôt pour le Monténégro. Le danger pour la Turquie n'était pas à l'ouest, il fallait courir aux Balkans et vers le nord pour s'opposer à la marche des armées moscovites.

Suleyman-Pacha reçut l'ordre de quitter l'Albanie et de s'embarquer avec 45 bataillons pour aller en toute hâte prendre part à la défense des Balkans; Mehemet-Ali s'en alla de son côté renforcer l'armée de

Widdin, et Ali-Saïb-Pacha, réduit désormais au seul corps d'armée de l'Albanie, composé de 33 bataillons et de 5 à 6,000 bachi-bouzoucks, dut se renfermer dans une stricte défensive.

L'inutile campagne des Turcs contre le Monténégro eut pour tout résultat de priver l'armée turque de 8,000 hommes de ses meilleures troupes et de laisser l'Herzégovine complètement dégarnie par la singulière aventure du corps de Suleyman-Pacha. Les insurgés, maîtres du pays, commencèrent une atroce guerre d'extermination contre leurs compatriotes musulmans et contre tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient fait cause commune avec les Turcs. Un faible corps de troupes turques sous Moustapha-Pacha ne pouvait faire face partout où était le danger; ce général était continuellement sur le qui-vive, obligé de se porter à marches forcées tant en Bosnie qu'en Herzégovine sur tous les points menacés.

L'armée russe s'empara de Nicopoli, de Sophia, de Plewna, de Philippopoli et d'Andrinople, puis elle prit position sous les remparts de Constantinople.

L'armée serbe n'entra en action que dans les derniers moments de la campagne, le 13 décembre 1877, après la prise de Plewna. Elle s'empara de la ville de Nisch le 10 janvier 1878.

Les marquants progrès des armées russo-roumaine avaient eu pour conséquence de faire rappeler une grande partie des troupes turques qui avaient accablé le Monténégro, ce qui permit aux Monténégrins de se

reformer et de leur laisser espérer des succès auxquels ils n'auraient pu prétendre il y a quelques mois.

Ils battirent donc les Turcs dans différentes rencontres. La place de Niksik, sur la frontière herzégovienne, fut de nouveau cernée et emportée après un long siège.

Dans l'Albanie, les Monténégrins remportèrent plusieurs succès aux environs de la place de Podgoritza. Dès le 7 novembre, ils étaient en force devant cette ville; une partie du matériel de siège était arrivée de sorte que le bombardement de cette place ne tarda pas à commencer.

Sur le littoral de l'Adriatique la marche des troupes monténégrines fut marquée par des victoires importantes. En janvier 1878, un corps monténégrin vint mettre le siège devant la ville d'Antivari qui est protégée par une citadelle bien munie d'artillerie; du côté de la mer le port est défendu par la puissante batterie de Wolowitscha.

Le feu des assiégeants fut des plus terribles; la place y riposta bravement. La citadelle, qui est entourée de murs ayant 6 à 7 mètres d'épaisseur, flanqués de tourelles, reçoit l'eau de la montagne par un aqueduc ancien. Les Monténégrins avaient intercepté les eaux en coupant cet aqueduc et ils fusillaient de nuit et de jour quiconque descendait sur les bords du torrent pour puiser de l'eau. Le commandant turc, sa fille et son état-major s'étaient réfugiés dans un corps de garde, à l'abri des obus.

La ville d'Antivari ne fut rendue aux Monténégrins

qu'après un siège héroïque et lorsque les vivres furent épuisés; des centaines de chevaux, bœufs et mulets, tués par les projectiles, gisaient sur les glacis de la citadelle, empestant l'atmosphère. Les morts civils et militaires n'avaient pu être enterrés, en raison du feu infernal qu'entretenaient les Monténégrins, que sous une faible couche de terre élevée à la hâte, en sorte qu'Antivari était devenu un foyer pestilentiel. Les troupes monténégrines trouvèrent sept et huit jours après la prise de la ville, des blessés respirant encore parmi les morts.

La ville était à moitié en ruines, les villas étaient presque détruites par les obus, les mosquées étaient ébréchées et les maisons trouées ou évidées présentaient un ensemble inspirant la tristesse.

L'attention était alors détournée par les graves événements qui se passaient devant Constantinople; elle n'accorda pas grande importance à cet épisode de la guerre d'Orient, à ce siège qui fut cependant un des plus terribles de la campagne de 1877-78.

La flotte turque vint dans le même mois de janvier bombarder la batterie de Walowitscha, qui protège le port d'Antivari, laquelle se trouve à 4 kilomètres de la ville, mais sans succès.

Les Monténégrins avaient aussi entrepris le siège de Dulcigno, autre port de mer de l'Albanie, qui se trouve au sud d'Antivari; le voïvode Verbitscha avait été chargé de cette mission par le prince Nikita.

Cette ville, qui compte 8,000 habitants, est défendue

par une bonne citadelle qui était occupée alors par une forte garnison. Le siège fut vigoureusement poussé et la ville héroïquement défendue. Cependant elle dut ouvrir ses portes aux assiégeants ; le 18 janvier 1878, les Monténégrins y firent leur entrée, après avoir accordé à la garnison turque, aux termes de la capitulation, l'autorisation de quitter la place et de s'embarquer.

La ville elle-même avait beaucoup souffert du feu ; le bazar fut réduit en cendres ; 1,000 Turcs avaient été tués ; 500 mirent bas les armes. Trois étendards, des canons et des armes tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Ceux-ci eurent 500 hommes hors de combat.

Les armées turques avaient été refoulées sur tous les points et les troupes victorieuses de la Russie se trouvaient en vue de Stamboul, menaçant cette capitale des Osmanlis.

La paix ayant été conclue et signée entre les belligérants à San-Stéfano, sous Constantinople, les plénipotentiaires des grandes puissances européennes se réunirent à Berlin pour modifier le traité, régler définitivement et sanctionner les changements territoriaux survenus dans l'Empire ottoman.

Par le traité de Berlin (1878), l'indépendance du Monténégro fut reconnue par la Turquie et acceptée par les grandes puissances.

La forteresse de Niksik et son district avec Piva furent détachés de l'Herzégovine pour être annexés au Monténégro ainsi que Kolaschin sur la Tarra.

Dans l'Albanie : Plawa et Gussigné, la ville de Podgoritza, les places de Spuchz et de Zabliak avec leurs

territoires, c'est-à-dire presque toute la rive droite du Zem, furent également remises au prince Nikita. La partie annexée au Monténégro comprenait pour ainsi dire toutes les côtes du beau lac de Scutari, sauf un tiers environ du côté du sud.

Le Monténégro acquit encore sur le rivage de l'Adriatique, tout le pachalik d'Antivari, avec le port du même nom.

Mais le traité de Berlin ne permit pas au Monténégro de conserver le port de Dulcigno, qu'il occupait, ni d'armer aucun bâtiment de guerre. La protection des côtes qu'il venait d'acquérir était laissée aux soins de la marine autrichienne.

Voici l'extrait du traité de Berlin du 13 juillet 1878, concernant la principauté :

« LA PART DU MONTÉNÉGRO »

Article 24. « L'indépendance du Monténégro est « reconnue par la Sublime-Porte et par toutes celles « des hautes parties contractantes qui ne l'avaient pas « encore admise. »

Article 25. « Les hautes parties contractantes sont « d'accord sur les conditions suivantes : Dans le Monténégro, la distinction des croyances religieuses et « des confessions ne pourra être opposée à personne « comme un motif d'exclusion ou d'incapacité en ce « qui concerne la jouissance des droits civils et poli- « tiques, l'admission aux emplois publics, fonctions, « ou l'exercice des différentes professions et indus

« tries, dans quelque localité que ce soit. La liberté et « la pratique extérieure de tous les cultes seront assu- « rées à tous les ressortissants du Monténégro, aussi « bien qu'aux étrangers, et aucune entrave ne pourra « être apportée, soit à l'organisation hiérarchique des « différentes communions, soit à leurs rapports avec « leurs chefs spirituels. »

Article 26. « Les nouvelles frontières du Monténé- « gro sont fixées ainsi qu'il suit : Le tracé partant de « Limobeddo, au nord de Klobuk sur la Trébisnitza, « descend vers Grand-Carevo, qui reste à la province « de l'Herzégovine, puis remonte le cours de cette ri- « vière jusqu'à un point situé à un kilomètre en aval « du confluent de la Cepelica, et de là rejoint, par la « ligne la plus courte, les hauteurs qui bordent la Tre- « bisnitza. Il se dirige ensuite vers Pilatova, laissant ce « village au Monténégro, puis continue par les hau- « teurs dans la direction du nord, en se maintenant « autant que possible à une distance de 6 kilomètres de « la route de Bilek Korito-Gacko, jusqu'au col situé « entre la Somina, Planina et le mont Curilo, d'où il se « dirige à l'est par Vratkovick, laissant ce village à « l'Herzégovine, jusqu'au mont Orline. A partir de ce « point, la frontière, laissant Ravno au Monténégro, « s'avance directement par le nord-est, en traversant les « sommets du Lebernsnik et du Volujak, puis descend « par la ligne la plus courte sur la Piva, qu'elle tra- « verse, et rejoint la Tara en passant entre Orkvice et « Nodine.

« De ce point, elle remonte la Tara jusqu'à Rojkovac,

« d'où elle suit la crête du contrefort jusqu'à Siskoje-
« zero. A partir de cette localité, elle se confond avec
« l'ancienne frontière jusqu'au village de Sokulare. De
« là la nouvelle frontière se dirige par les crêtes de la
« Mokra Planina, le village de Mokra restant au Mon-
« ténégro, puis elle gagne le point 2,166 de la carte de
« l'état-major autrichien en suivant la chaîne princi-
« pale et la ligne du partage des eaux entre le Lom
« d'un côté et le Drin, ainsi que de la Cicona (Zem) de
« l'autre. Elle se confond ensuite avec les limites ac-
« tuelles entre la tribu des Kuedrokalovici d'un côté et
« Kueka-Krajna, ainsi que les tribus des Klementi et
« Gradi de l'autre, jusqu'à la plaine de Podgoritza, d'où
« elle se dirige sur Plawnitza, laissant à l'Albanie les
« tribus des Klementi, Gradi et Hoti.

« De là, la nouvelle frontière traverse le lac près de
« l'îlot de Gorica Topal, et à partir de Gorica Topal
« elle atteint directement les sommets de la Crète, d'où
« elle suit la ligne de partage des eaux entre Mogured
« et Kalimed, laissant Micovic au Monténégro et re-
« joignant la mer Adriatique au Drue. Au nord-ouest,
« le tracé sera formé par une ligne passant de la côte
« entre les villages Susana et Zubci et aboutissant à la
« pointe extrême sud-est de la frontière actuelle du
« Monténégro sur la Vrutsa Planina. »

Article 27. « Antivari et son littoral sont annexés
« au Monténégro sous les conditions suivantes : Les
« contrées situées au sud de ce territoire, d'après la
« délimitation ci-dessus déterminée, jusqu'à la Boyana,
« y compris Dulcigno, seront restituées à la Turquie.

« La commune de Spitza, jusqu'à la limite sep-
« tentrionale du territoire indiqué dans la des-
« cription détaillée des frontières sera incorporée
« à la Dalmatie. Il y aura pleine et entière liberté
« de navigation sur la Boyana pour le Monténégro. Il
« ne sera pas construit de fortifications sur le parcours
« de ce fleuve, à l'exception de celles qui seraient né-
« cessaires à la défense locale de la place de Scutari;
« lesquelles ne s'étendront pas au delà d'une distance
« de 6 kilomètres de cette ville. Le Monténégro ne
« pourra avoir ni bâtiments ni pavillon de guerre. Le
« port d'Antivari et toutes les eaux du Monténégro
« resteront fermés aux bâtiments de guerre de toutes
« les nations.

« Les fortifications situées entre le lac et le littoral
« sur le territoire monténégrin seront rasées et il ne
« pourra en être élevé de nouvelles dans cette zone.
« La police maritime et sanitaire, tant à Antivari que
« le long de la côte du Monténégro, sera exercée par
« l'Autriche-Hongrie au moyen de bâtiments légers
« garde-côtes. Le Monténégro adoptera la législation
« maritime en vigueur en Dalmatie. De son côté, l'Au-
« triche-Hongrie s'engage à accorder sa protection
« consulaire au pavillon marchand monténégrin.

« Le Monténégro devra s'entendre avec l'Autriche-
« Hongrie sur le droit de construire et d'entretenir à
« travers le nouveau territoire monténégrin une route
« et un chemin de fer. Une entière liberté de communi-
« cation sera assurée sur les voies.

Article 28. « Les musulmans ou autres qui possè-

« dent des propriétés dans les territoires annexés au « Monténégro, et qui voudraient fixer leur résidence « hors de la principauté, pourront conserver leurs im- « meubles en les affermant ou en les faisant adminis- « trer par des tiers. Personne ne pourra être exproprié « que légalement, pour cause d'intérêt public, et « moyennant une indemnité préalable. Une commis- « sion turco-monténégrine sera chargée de régler, « dans le terme de trois ans, toutes les affaires rela- « tives au mode d'aliénation, d'expropriation et d'usage « pour le compte de la Sublime-Porte, des propriétés « de l'Etat, des fondations pieuses (*vacoufs*), ainsi que « les questions relatives aux intérêts des particuliers « qui s'y trouveraient engagés.

« La principauté du Monténégro s'entendra directe- « ment avec la Porte ottomane sur l'institution d'a- « gents monténégrins à Constantinople et dans cer- « taines localités de l'Empire ottoman où la nécessité « en sera reconnue. Les Monténégrins voyageant ou « séjournant dans l'Empire ottoman seront soumis aux « lois et aux autorités ottomanes, suivant les principes « généraux du droit international et les usages établis « concernant les Monténégrins. »

Article 29. « Les troupes du Monténégro seront te- « nues d'évacuer, dans un délai de vingt jours, à partir « de la signature du présent traité, ou plus tôt, si faire « se peut, le territoire qu'elles occupent en ce moment « au dehors des nouvelles limites de la principauté. »

Article 30. « Le Monténégro devra supporter une « partie de la dette publique ottomane pour les nou-

« veaux territoires qui lui sont attribués par le traité
« de paix, les représentants des puissances à Constan-
« tinople en détermineront le montant de concert avec
« la Sublime-Porte, sur une base équitable. »

Ce fut le 9 février 1879 que la remise des places de Podgoritza et de Spuchz eut lieu. Hadji-Osman, qui commandait dans cette première place de guerre, la remit officiellement au prince de Nikita. Le drapeau monténégrin fut arboré dans ces deux places fortes au milieu d'un grand enthousiasme et les troupes monténégrines furent acclamées de vivats lorsqu'elles y firent leur entrée. On entendait sur tous les points les cris de : Vive le Prince ! Vive le Monténégro !

La commission européenne chargée d'établir sur le terrain la délimitation de la frontière rencontre des difficultés le 28 mai 1879, les Turcs ne voulant pas céder Kulla et Ibelli. Les Monténégrins réclament ces deux pays comme leur ayant été cédés par le traité de Berlin. La commission se retire à Scutari attendant des ordres de leurs gouvernements ; mais cet incident ne produit pas un temps d'arrêt bien long ; la commission continue ses travaux et clôture ses opérations, à cause de la mauvaise saison, le 10 septembre 1879 à Podgoritza pour les reprendre au mois de mai prochain. Ces travaux furent alors menés à bonne fin.

Le prince Nikita, ancien élève de l'Université de Paris, a déjà donné beaucoup de preuves de sa capacité. Il connaît les besoins du peuple monténégrin pour lequel il a déjà fait beaucoup. Il fera encore plus

en lui accordant les réformes nécessaires et en créant des institutions que réclament les peuples civilisés.

Le prince Nikita vient de décréter, en janvier 1879, une mesure que nous pourrions envier en France : il vient de rendre pour son peuple l'instruction gratuite et obligatoire.

Un jour que l'empereur d'Autriche visitait la province de la Dalmatie, au moment de son arrivée à Cattaro, le prince du Monténégro vint présenter ses hommages à son auguste voisin. En l'honneur de cette circonstance les crêtes des rochers monténégrins qui avoisinent la ville de Cattaro avaient été illuminés au moyen d'une certaine quantité de lampions.

L'empereur François-Joseph, faisant allusion aux hautes montagnes du Monténégro, dit au prince Nikita : « Mon frère demeure bien haut. » Celui-ci lui répondit : « Les Turcs m'ont pris la terre, les Autrichiens la mer, « il ne me reste que le ciel ! » Cette entrevue avait lieu avant l'annexion d'Antivari à la principauté.

Le 2 septembre 1879 le prince Nikita se rendit à Vienne accompagné de ses deux cousins, Blazo et Petrowitch ; il descendit au château de Hofburg où il fut quelques jours l'hôte de l'empereur d'Autriche. Un dîner auquel assistaient tous les ministres lui fut offert à la cour.

Le prince Nikita, après un séjour de quelques jours à Vienne, se rendit aux grandes manœuvres de l'armée autrichienne. Il quitta Vienne le 14 septembre et rentra à Cettigné par Cattaro.

Gaâce à la sage politique suivie par le prince qui

gouverne le Monténégro, ce petit Etat vient enfin de recevoir le prix des efforts constants qu'il a faits pour sortir victorieux des luttes sans fin soutenues contre son ennemi séculaire.

Mais cette principauté ne méritait-elle pas plus?

Le Monténégro ne pouvait-il pas espérer une plus juste compensation territoriale en acquérant certains territoires qui le limitent vers le nord?

L'Herzégovine, séparée géographiquement du reste de l'Empire turc, paraît réaliser des conditions d'annexion au Monténégro. En effet, la population de cette province n'en est, à bien dire, qu'un membre détaché d'une même famille faisant partie, comme les Monténégrins, de la race serbe et professant comme eux la religion grecque. Et de plus, les princes du Monténégro ont acquis de tout temps le plus grand ascendant sur les populations herzégoviennes; souvent ils furent appelés, du consentement des Turcs eux-mêmes, à régler leurs différends intérieurs.

Le Code monténégrin est accepté par ces tribus ; elles invoquent son autorité comme le seul remède à leur anarchie.

Aujourd'hui le Monténégro en devenant un Etat maritime est rattaché au reste du monde; il ne porte point pour cela ombrage aux puissances baignées par l'Adriatique, et en prenant une place un peu plus grande sur le marché européen, il ne fera qu'apporter aux uns et aux autres plus de prospérité.

On est autorisé à se demander si l'Autriche a été bien inspirée en réclamant le petit port de Spitza, ville de

600 habitants dépendant du district d'Antivari qui n'est située qu'à quelques kilomètres de la frontière du cercle de Cattaro.

Le Monténégro, comme la Serbie et la Roumanie, a une mission à remplir. Il doit poursuivre un seul but : faire proclamer l'indépendance des frères qui sont encore dans la servitude. Il ne faillira pas à sa tâche.

Pourquoi le Monténégro ne pourrait-il pas espérer un jour de donner la main à la Serbie par des extensions territoriales vers le Nord?

Pourquoi laisser aussi cette langue de terre de Novi-Bazar séparer les Monténégrins des Serbes leurs alliés, leurs frères ?

Et le cercle de Cattaro, vient-il augmenter de beaucoup la force de la puissance qui le possède ? Puissance qui laisse deviner ses desseins par son occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Le traité de Berlin avait assigné au Monténégro un petit territoire de l'Albanie renfermant une population d'environ 50,000 habitants. La population albanaise annexée n'est point mahométane, elle est catholique romaine et elle se distingue des autres Albanais en s'appelant Miridites.

Au nombre des districts albanais cédés au Monténégro se trouvaient ceux de Gussigné et de Plawa, situés au nord-ouest de la principauté. La remise de ces deux districts présenta des difficultés inattendues.

La ligue albanaise formée en 1879 à Prisrend ne comprenait que des Albanais musulmans, elle avait pour principal but de sauvegarder les intérêts de leurs

coreligionnaires dans la crise que traverse l'Empire ottoman, qui est en pleine décomposition depuis trois ans et qui fait craindre une mort prochaine.

Voyant l'état d'épuisement et de marasme de la Porte, ils songèrent à se protéger eux-mêmes et visèrent à obtenir l'autonomie de l'Albanie.

Le moment venu d'opérer la cession au Monténégro des territoires de Gussigné et de Plawa, la ligue se révolta à la pensée que 50,000 Albanais seraient soumis à la domination du prince Nikita et elle prit la résolution de s'opposer par les armes à cette annexion de ses membres aux Slaves. Cependant les Albanais auraient dû comprendre qu'ils ne pouvaient pas empêcher l'exécution des stipulations arrêtées par les grandes puissances et acceptées par la Turquie.

Pour entrer en possession des territoires qui lui avaient été attribués, en présence de l'opposition des Albanais et du mauvais vouloir de la Porte, le prince Nikita se voyait contraint d'avoir recours à la force, en se chargeant lui-même, les armes à la main, de l'exécution des stipulations faites en sa faveur à Berlin. Mais on prévoyait que ce ne serait pas chose facile, car il aurait à vaincre non seulement la résistance des Miridites mais encore celle de la ligue albanaise qui encourageait et soutenait l'insurrection.

Les Monténégrins se disposaient néanmoins à prendre possession des districts de Gussigné et de Plawa, mais comme les Albanais concentraient des forces considérables du côté d'Andrievitza et menaçaient d'empêcher, par les armes, les Monténégrins de prendre

possession des territoires ci-dessus mentionnés, les montagnards se préparaient à soutenir un combat. Une grande quantité de vivres et de munitions furent transportés à Andrievitza dès le mois d'octobre 1879.

Dans les premiers jours de novembre le Monténégro envoya un ultimatum aux Albanais, par lequel il demandait la remise immédiate de Gussigné.

Le 25, Achmed-Moukhtar-Pacha avait reçu de la Porte l'ordre de marcher avec 20 bataillons sur Gussigné afin de vaincre la résistance des Albanais ; mais on s'attendait pleinement à l'insuccès de ce général peu empressé, du reste, à agir avec efficacité. Sa conduite prêta plutôt à diverses interprétations des intentions de la Porte.

Le poste monténégrin de Vélika, fort d'environ 300 hommes, fut attaqué le 2 décembre par un corps albanais évalué à un millier d'hommes. A l'annonce de cet engagement 4 ou 5 bataillons monténégrins se portèrent aussitôt au secours de ce poste et les Albanais furent repoussés.

L'engagement de Vélika fut une véritable bataille; les Monténégrins eurent 114 morts et 120 blessés, et les Albanais perdirent 700 hommes, tant tués que blessés. On prétendit que des réguliers avaient pris part à cette affaire. Les Monténégrins laissèrent deux bataillons de renfort à Vélika avec l'ordre de se tenir sur la défensive.

Les ambassadeurs de France et d'Angleterre appelèrent l'attention de la Porte sur l'énormité de la faute qu'elle commettrait en négligeant un seul moyen d'em-

pêcher une reprise d'hostilités dont les conséquences seraient désastreuses pour la Turquie.

La Porte toujours confiante dans l'efficacité de son procédé habituel d'ajournement des questions dont la solution ne lui est pas avantageuse, ne paraissait pas disposée à hâter la cession en faveur du Monténégro.

Dès le commencement du mois de décembre, le prince Nikita, par l'intermédiaire de M. Radowitch, son représentant à Constantinople, avait demandé à la Porte que la remise de Gussigné et Plawa soit faite au Monténégro le 12 décembre au plus tard. Fatigué d'attendre indéfiniment une réponse, le prince rappela son envoyé à Constantinople qui partit de cette capitale le 24, après avoir déclaré au ministre des affaires étrangères que les forces monténégrines se mettraient en marche dès que la saison le permettrait et prendraient possession du territoire assigné à la principauté avec ou sans le consentement de l'Albanie.

Deux jours après le départ de Constantinople de M. Radowitch, le 26 décembre, le gouvernement du Monténégro fit remettre aux représentants des puissances une circulaire et un mémorandum qui accusaient la Porte de traîner systématiquement en longueur la cession des districts de Plawa et de Gussigné, d'exciter de propos délibéré les Albanais à la résistance et de manquer de franchise dans les négociations. Le Monténégro faisait retomber sur la Porte la responsabilité de la tournure qu'avait pris le conflit et qui menaçait de causer de grands préjudices au Monténégro en le forçant à tenir sur pied une force écrasante pour la

principauté. Il terminait en demandant à la Sublime-Porte 2,000,000 de francs de dommages-intérêts et il informait qu'il établissait le séquestre sur les biens des musulmans de ces districts pour sûreté du payement de cette indemnité.

Pour le moment, le gouvernement du Monténégro promettait de pas considérer l'attitude de la Porte, attitude contraire aux traités, ni les hostilités de ses sujets, comme un *casus belli* ou comme une rupture. Il sollicitait en retour des puissances signataires un concours énergique.

Les préoccupations que la question du Monténégro causa à la diplomatie européenne et qui allaient jusqu'à faire craindre un conflit prochain dans la presqu'île des Balkans, parurent d'une certaine gravité.

La situation devenait de plus en plus tendue; les troupes monténégrines et celles de la ligue albanaise étaient trop rapprochées les unes des autres pour ne pas laisser craindre un abordage.

Les Albanais s'étaient concentrés en masse, dans ces derniers jours à Gussigné où ils avait de grands approvisionnements en vivres et en munitions, si bien qu'on redoutait à tout instant une attaque contre les troupes du prince Nikita. Les forces albanaises pouvaient être évaluées à 8,000 hommes environ commandées par le chef de la ligue lui-même.

Les Monténégrins, comptant 6 bataillons, soit environ 6,000 hommes, occupaient les Kudschi ; le prince Nikita avait donné l'ordre exprès de rester sur la défensive.

Les Albanais, croyant le moment venu d'ouvrir les hostilités, se formèrent en deux colonnes d'égale force et partirent de Gussigné et de Plawa le 8 janvier 1880, au matin, pour attaquer les Monténégrins. La rencontre eut lieu dans la vallée du Haut-Zem entre Belitza et et Andrievitza. Les Albanais attaquèrent résolument les Monténégrins vers neuf heures du matin. Après un combat acharné de cinq heures les montagnards firent essuyer aux Albanais une défaite complète ; mais ce succès n'empêcha pas le prince Nikita de continuer à rester sur la réserve, il ne profita pas de sa victoire pour pousser une marche en avant. Les Turcs, selon leur habitude d'altérer la vérité, déclarèrent n'avoir eu que 40 hommes tués et 50 blessés dans cette action.

A la date du 19 janvier, la Porte adressa à ses représentants une circulaire en réponse au mémoire du gouvernement monténégrin du 26 décembre dernier. Cette circulaire assurait que la Porte n'avait pas encouragé la résistance des Albanais dont l'effervescence continuait et qui étaient arrivés en grand nombre à Gussigné.

La circulaire maintenait les droits de la Porte sur le district de Kuel-Kranina, occupé par les Monténégrins, contrairement au traité de Berlin, ce district ayant été offert en échange de Gussigné. Elle déclarait ensuite illégal le séquestre mis sur les biens des musulmans, devenus Monténégrins, comme garantie de l'indemnité réclamée pour le retard apporté à la cession de Gussigné, énonçant que la population regardait cette

mesure comme un parti pris d'hostilité envers les musulmans. Puis elle exprimait l'espoir que les puissances réussiraient à modifier l'attitude du Monténégro, surtout relativement au séquestre.

Le 30 janvier, par suite des conseils des grandes puissances, le prince Nikita déclara que cette mesure cesserait d'être appliquée à ce sujet.

Voyant les sérieuses difficultés auxquelles la remise de Gussigné et de Plawa donnait lieu, M. Corti, ambassadeur d'Italie à Constantinople, prit l'initiative d'une proposition tendant à céder au Monténégro d'autres districts sur la rive gauche du Zem en compensation de ceux qui étaient l'objet de tant de résistance de la part des Albanais et dont le gouvernement ottoman se prétendait impuissant à livrer.

Le tracé de la nouvelle ligne proposée fut ainsi établi :

La frontière partira de Sokularée dans la vallée du Lim, suivra la rive gauche de cette rivière en laissant Plawa et Gussigné à la Turquie et abandonnant au Monténégro Vélika et les autres villages slaves du Gussigné, montera sur les hauteurs qui forment la ligne du partage des eaux du Lim et du Zem de manière à laisser un défilé aux Turcs et un autre aux Monténégrins, et descendra ensuite en suivant le cours de Zem pour aboutir au lac de Scutari près de Planitza.

Cette nouvelle délimitation accordait au Monténégro, outre les parties slaves du Gussigné, le district de Kuei krania, une partie du territoire des Grudi et plu-

sieurs localités formant une faible partie de la plaine de Podgoritza, c'est-à-dire les districts de Touzi et de Wrani.

La Turquie, toujours tergiversante, proposa de céder un territoire un peu plus restreint ; mais l'ambassadeur d'Italie fit part à la Porte du refus du prince Nikita d'accepter la compensation territoriale offerte par elle, et il ajouta que le Monténégro demandait une réponse à bref délai sur le tracé suivant la rivière du Zem, faute de quoi le prince du Monténégro n'accepterait plus aucune proposition d'échange.

Le prince Nikita se mit en mesure d'attaquer vigoureusement Gussigné et Plawa, à cet effet il avait réuni 12,000 hommes à proximité de ces districts. M. Corti notifia à la Porte, le 21 mars, que si la question relative au Monténégro n'était pas terminée le 31 mars, il cesserait ses bons offices.

Le sultan sanctionna, le 3 avril, une décision du conseil des ministres accordant au Monténégro les territoires offerts en échange par la contre-proposition. La ligne frontière devait être établie telle que l'avait désignée M. Corti, ministre d'Italie, mais en établissant quelques modifications du côté du lac de Scutari, modifications que, du reste, M. Corti avait lui-même acceptées, et l'acte préliminaire de délimitation de la frontière turco-monténégrine fut signé, le 12 avril, à la délégation italienne par Sawas-Pacha et par le chargé d'affaires du Monténégro.

Le mémorandum fixait un délai de dix jours pour procéder à l'évacuation des territoires échangés. Les

troupes ottomanes devaient prévenir le commandant des troupes monténégrines vingt-quatre heures avant le moment où elles évacueraient chacun des points occupés. L'acte officiel de cession devait être échangé sur les lieux. Les autorités turques répondaient de l'ordre public, mais seulement jusqu'au moment de l'évacuation qui devait avoir lieu pour le 22 avril, terme extrême.

Après la signature de ce mémorandum, Sawas-Pacha adressa une circulaire aux représentants de la Porte à l'étranger, les invitant à provoquer la réunion à Constantinople d'une conférence des ambassadeurs des puissances signataires du traité de Berlin pour consacrer les échanges de territoires consentis entre la Turquie et le Monténégro. Cette sanction fut accordée sans aucune difficulté.

La Porte, tout en paraissant vouloir terminer son différend avec le Monténégro, espérait bien susciter sourdement des entraves à l'exécution de ce règlement. Elle savait que des milliers de volontaires albanais étaient accourus dans les districts cédés à la principauté pour s'opposer à la prise de possession et elle les encourageait en dessous à la résistance. Aussi le 23 avril, à neuf heures du matin seulement, les officiers turcs firent prévenir le commandant monténégrin de Podgoritza qu'ils évacueraient les territoires cédés à la principauté ce même jour à quatre heures.

Les Turcs pensaient bien que les sept heures laissées aux Monténégrins ne leur suffiraient pas pour occuper à temps les positions stratégiques des districts

cédés et que les Albanais plus rapprochés de ces points y arriveraient avant eux. La Turquie espérait que les luttes sanglantes qui surgiraient de cette situation lui permettraient peut-être de ne pas exécuter les engagements qu'elle avait contractés au Congrès de Berlin, non seulement envers le Monténégro, mais encore sur les frontières de la Grèce et en Arménie. La Porte accumulait les erreurs et les fautes. C'était ainsi qu'un péril nouveau surgissait chaque jour et que ce malheureux pays avançait par sa faute et par étapes rapides vers la désorganisation et la ruine.

Le représentant du Monténégro à Constantinople remit immédiatement une note aux ambassadeurs des puissances, les informant de la manière peu délicate suivie par la Porte lors de l'évacuation de la rive droite du Zem. Voici le texte de cette note :

« Cettigné, le 23/11 avril 1880.

« Ce matin, à neuf heures, le commandant monté-« négrin de Podgoritza fut averti par un aide de camp « d'Izzet-Pacha, gouverneur de Scutari, que les trou-« pes turques évacueraient le jour même, à quatre « heures de l'après-midi, les positions qui doivent être « remises au Monténégro. Le commandant de Pod-« goritza qui s'attendait, d'après la teneur de la con-« vention, à être informé vingt-quatre heures, d'a-« vance, protesta contre cette infraction aux stipulations « signées à Constantinople, disant que les sept heures « qu'on lui laissait étaient insuffisantes pour faire avan-« cer les troupes jusqu'aux différentes fortifications, de « manière à pouvoir occuper immédiatement les posi-

« tions abandonnées et à prévenir l'entrée des troupe
« albanaises.

« Notre commandant voulut envoyer un officier à
« Osman-Pacha, commandant les troupes turques à
« Touzi, pour éviter ces inconvénients et se mettre
« d'accord avec lui en vue de régulariser l'évacuation.
« Mais l'aide de camp lui déclara que tous pourparlers
« seraient inutiles, car l'ordre était d'évacuer les posi-
« tions à quatre heures. Notre commandant ordonna à
« ses troupes d'avancer à tout hasard. A midi, elles
« s'approchèrent du pont de Zem sur la première ligne
« fortifiée ; mais cette ligne se trouvait déjà évacuée
« par les troupes ottomanes et occupée par les Alba-
« nais. Le passage du Zem devenait impossible sans
« engager le combat. La tête du pont, gardée jus-
« qu'alors par 200 soldats turcs, était entre les
« mains des Albanais. On reconnut aussi que les re-
« tranchements principaux de Vrania à Hum étaient
« également abandonnés par les troupes régulières et
« envahis par des bandes, les nizams ayant quitté ces
« fortifications dans la nuit, avant que l'avis d'évacua-
« tion eût été donné à notre commandant.

« Osman-Pacha a concentré toutes ses troupes à
« Touzi qui se trouve en arrière des positions occu-
« pées par les Albanais, de sorte qu'il n'est plus possi-
« ble au commandant de Podgoritza de se mettre en
« rapport avec lui sans forcer les retranchements li-
« vrés aux Albanais. Ces faits ne sont pas seulement
« en flagrante contradiction avec les stipulations si-
« gnées à Constantinople, mais ils dénotent déjà ce

« qu'on doit attendre de l'armée attomane. Les avis ne
« manquent pas à S. A. le prince pour le prémunir con-
« tre la possibilité d'un pareil procédé des comman-
« dants turcs. Mais espérant toujours dans la bonne foi
« de la Porte dont il n'avait pas raison de douter, il hé-
« sitait à ajouter une signification exagérée à ces rap-
« ports. Néanmoins quelques indices, notamment le
« silence des chefs turcs jusqu'au dernier moment, de-
« vait déjà le mettre en garde. Il faut ajouter que, sur
« les rapports de l'envoyé ottoman à Cettigné, Osman-
« Pacha, suspect d'organiser depuis longtemps la ré-
« sistance, avait été révoqué et qu'avis en avait été
« donné officiellement à son Altesse, et cependant
« c'est ce même officier qui fut désigné pour procéder
« à l'évacuation et qui commande les troupes turques
« jusqu'à présent. Hodon-Bey, commandant de la gen-
« darmerie du vilayet de Scutari, promoteur connu de
« la ligue albanaise, a été envoyé à Touzi par Izzet-
« Pacha comme son représentant et il est à présumer
« que c'est lui qui est en ce moment à la tête des
« Albanais. Son Altesse a ordonné de ne pas attaquer
« les fortifications qui devaient nous être remises ; nos
« troupes se sont donc arrêtées et éviteront le combat.

« Radowich. »

Les représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche et de l'Italie, aussitôt qu'ils eurent connaissance par cette note de la complication qui surgissait, se réunirent chez M. Layard, doyen du corps diplomatique et rédigèrent une note collective au gouvernement ottoman lui signalant les

irrégularités qui auraient accompagné l'évacuation par les troupes turques du territoire à annexer au Monténégro. Voici le sens de cette note :

Les représentants des puissances rappellent la clause de la convention du 12 avril, qui spécifiait la manière dont l'évacuation devait être effectuée et qui peut se résumer ainsi : avis donné par les commandants ottomans au commandant de Podgoritza, vingt-quatre heures avant l'évacuation, de l'heure précise à laquelle le retrait des troupes aura lieu. Les commandants ottomans ne devront quitter ces points qu'à l'heure fixée.

Or, fait observer la note collective, le gouvernement ottoman a négligé de communiquer au gouverneur général de Scutari la nouvelle de la signature de la convention et les conditions de l'évacuation ; de plus, le gouverneur général n'a donné aux Monténégrins que sept heures au lieu de vingt-quatre heures fixées par la convention pour prendre possession du territoire cédé ; des bandes armées ont pu d'autre part occuper les positions, dans un but de résistance, avant l'arrivée des Monténégrins.

Les représentants des puissances annoncent qu'ils communiqueront ces faits à leurs gouvernements respectifs et, en attendant des instructions, ils se font un devoir de déclarer que, dans le cas où il ne serait pas immédiatement remédié à cet état de choses, le gouvernement ottoman devrait prendre en très sérieuse considération la responsabilité qu'il aurait ainsi encourue.

La note collective termine en disant que la mesure

la plus efficace serait de faire réoccuper par les troupes ottomanes les positions évacuées pour les remettre ensuite aux Monténégrins, conformément aux termes de la convention.

Sawas-Pacha ne répondit que le 28 avril à cette note. Il admettait qu'il y avait eu un retard dans l'annonce de l'évacuation; mais ce retard, d'après lui, ne pouvait être attribué qu'à une erreur. Il trouvait la preuve de la correction de l'attitude du gouvernement et de ses agents dans ce fait que le commandant monténégrin de Podgoritza, en recevant la communication relative à l'évacuation n'avait nullement fait observer que cette communication fût entachée d'irrégularité. Sawas-Pacha disait encore que, si les Albanais avaient occupé les positions du territoire cédé avant les Monténégrins, c'était la faute de ces derniers et nullement celle des troupes ottomanes.

Sawas-Pacha terminait en annonçant qu'il communiquerait aux représentants des puissances des détails plus circonstanciés et qu'il ferait connaître les vues de la Sublime-Porte sur les mesures à prendre au cas où il y aurait un changement dans la situation. A cette note étaient joints : 1° Le rapport du drogman du consulat d'Italie qui s'était rendu, en compagnie d'un aide de camp, auprès du commandant de Podgoritza pour lui signifier l'ordre de prise de possession des territoires; 2° le récépissé de ce commandant; 3° le télégramme du gouverneur de Scutari accusant réception des instructions de la Sublime-Porte immédiatement après la signature de la convention.

Les ambassadeurs ne furent nullement satisfaits de cette réponse. Ils furent surtout mécontents de ce que Sawas-Pacha, dans sa réponse, n'indiquait aucunement que le gouvernement ottoman ait l'intention de réoccuper les positions du territioire cédé pour le remettre aux Monténégrins. Ce mécontentement fut assez vif pour que, depuis la remise de la réponse de Sawas-Pacha, aucune ambassade n'ait eu de relations avec lui pendant quelques jours.

Ce qui ressortait avec évidence de ces faits, c'est que la situation était très grave. Le gouvernement turc envaya 4 bataillons de renfort; mais il aurait fallu une force beaucoup plus considérable pour permettre aux commandants ottomans, en supposant même que les accusations formulées contre eux par les Monténégrins ne soient pas fondées, pour leur permettre, disons-nous, d'avoir raison des Albanais.

L'insurrection albanaise s'étendait de plus en plus, on parlait même d'une idée d'autonomie, qui était née dans les esprits et qui aurait été notifiée par les chefs de la ligue au commandant des forces turques, Mouckhtar-Pacha. Ce général voyait un grand nombre de ses soldats quitter son camp pour se joindre aux révoltés.

La forte position de Touzi fut évacuée par les troupes régulières turques et elle fut aussitôt occupée par les Albanais, au nombre de 500 hommes, sous Hodon-Bey, chef de la ligue.

Les ambassadeurs des puissances déclaraient à la Porte qu'ils étaient convaincus de la culpabilité d'Izzet-

Pacha, gouverneur de Scutari, dans cette affaire. Ils demandèrent sa déposition tout en déclarant qu'ils considèrent la Porte comme responsable, dès aujourd'hui, des événements qui pourraient s'en suivre.

Dans une seconde note collective, remise à la Porte le 3 mai, les ambassadeurs disaient au gouvernement turc que sa réponse à la première note collective n'était pas jugée suffisante; les ambassadeurs déclarèrent qu'ils venaient de la part de leurs gouvernements demander à la Porte de leur faire savoir catégoriquement et sous bref délai si elle était décidée, oui ou non, à faire réoccuper par ses troupes les points irrégulièrement évacués afin de les remettre au Monténégro, conformément à la convention récemment conclue entre cette principauté et la Turquie.

En même temps le prince Nikita établissait sur les frontières albano-monténégrine un corps d'observation de la force de 18 bataillons sur le pied complet de guerre, soit environ 9,000 hommes. On annonçait aussi que le chef des Miridites, le prince Prenk-Bid-Doda était arrivé à Scutari avec 2,800 Miridites; de là il se rendit à Touzi où il arriva le 10 mai; de plus, 6,000 Albanais entraient à Scutari venant de Dibre et de Matia.

Les forces albanaises se composaient ainsi : 8,000 hommes à Touzi pouvant se renforcer de 4,000 hommes qui se tenaient à Hotti, Grudi et Castradi. Ce corps était en communication avec Ali-Pacha de Gussigné qui disposait de 10,000 combattants postés à Diakova, Ipek, Gussigné et Plawa, sans compter

6,000 hommes venant de Dibra, Tirana et Martiria. Les Albanais disposaient donc d'environ 28,000 hommes.

La réponse de la Porte à la note du 3 mai eut lieu le 16 ; le gouvernement ottoman proposa la nomination d'une commission d'enquête, laissant aux puissances le soin d'en déterminer les conditions. Il disait que de concert avec les puissances il arrêterait, selon le rapport de la commission, les mesures à prendre pour mettre fin à la situation actuelle et prévenir de nouveaux conflits ainsi qu'une nouvelle effusion de sang.

On savait que la plupart des ministres et des hauts dignitaires de l'Empire ottoman, dans un conseil, avaient été d'avis de déclarer que la Porte avait rempli ses engagements dans la mesure du possible et qu'elle ne saurait être tenue d'entreprendre une campagne pour faire remettre au Monténégro les territoires qui lui avaient été rétrocédés.

Les événements qui se déroulaient au nord de l'Albanie avaient acquis un développement qui dépassa de beaucoup les prévisions des instigateurs du mouvement.

La ligue albanaise, création du ministre turc des affaires étrangères Sawas-Pacha et du gouverneur de Salonique, Abeddin-Pacha, fut soudoyée et patronnée par les conseillers du sultan, dans le but d'annihiler les démarches tentées par les puissances sympathiques à la Grèce pour lui faciliter l'annexion de l'Epire. Sous prétexte de conciliation, Mouckhtar-Pacha, obéissant aux instructions confidentielles du palais, s'était abouché avec les chefs des villages et les avait aidés dans

l'organisation militaire de la province. On aurait ainsi excité l'esprit national, surchauffé les vanités, fait appel aux vieux souvenirs patriotiques, armé tous les bras valides; mais bientôt, au grand ébahissement de la Porte, les Albanais tournèrent contre l'autorité ottomane les fusils qu'ils tenaient d'elle. Ces mêmes hommes qui paraissaient résolus à lutter jusqu'à la mort pour soustraire leur pays à toute ingérence étrangère, réclamèrent une autonomie complète.

Le prince Nikita, désireux de ménager le sang de ses soldats, avait fait retirer ses troupes sous Podgoritza, après avoir adressé aux puissances une note-circulaire, le 23 mai, dans laquelle il exposait la situation et déclarait remettre entre leurs mains la solution du différend.

Les puissances européennes, en présence de l'attitude hostile de la Porte décidèrent qu'une Conférence se réunirait à Berlin afin d'aviser aux moyens à employer pour faire exécuter les clauses du traité de Berlin ce qui, depuis deux ans, n'avait pas encore été fait par la Turquie.

Le 23 juin, la ligue albanaise adressa aux membres de la Conférence de Berlin le télégramme suivant :

« Les Albanais ne consentiront au démembrement
« de leur pays ni à aucun échange les assujettissant à
« une domination étrangère.

« Les Albanais réclament l'exécution des prescrip-
« tions du traité de Berlin.

« Ils renouvellent aux plénipotentiaires leur prière
« de prendre en sérieuse considération leur demande

« tendant à maintenir intacts leurs anciens droits.

« Ils protestent de leur reconnaissance de ce qu'on « a empêché l'effusion du sang et contribué au déve- « loppement de la civilisation. »

Le Comité de la ligue albanaise se composait de 14 mahométans et de 8 chrétiens. Une Commission de 4 chrétiens et de 4 musulmans s'occupait des affaires administratives et financières ; elle percevait les impôts et leva une contribution du dixième pour subvenir à ses frais, faisant ainsi perdre au gouvernement turc ce qui lui restait d'autorité en Albanie.

La ligue s'était imposée deux tâches : empêcher d'abord qu'aucune partie du territoire albanais ne soit livrée au Monténégro, puis faire de l'Albanie une province autonome. Les chrétiens ne différaient des musulmans qu'en désirant que l'Albanie se détachât complètement de la Turquie, tandis que les musulmans tenaient à reconnaître la suzeraineté du sultan.

La ligue siégeait régulièrement, prenait des résolutions et promulguait des décrets, de sorte que le pouvoir d'Izzet-Pacha était purement fictif. Les troupes étaient commandées par Oddo-Bey pour les musulmans et par le prince Prenk-Doda pour les chrétiens.

La Porte pensait bien que la Conférence de Berlin ne pourrait prendre qu'une décision contraire à ses desseins tortueux, aussi elle déclara qu'elle était disposée à reprendre l'exécution du mémorandum du 12 avril. relatif à l'évacuation du territoire à céder sur le Zem au Monténégro, mais elle demandait qu'on lui accordât du temps.

La Conférence ne pouvait se méprendre sur ce qu'entendait faire la Turquie avec ses moyens de temporisation, aussi elle continua à tenir ses séances. Ses travaux furent terminés le 28 juin. Elle avait décidé que le district maritime de Dulcigno, qui est géographiquement séparé du territoire turc par le lac de Scutari et par la Boyana, serait remis au Monténégro, et que la compensation à donner à cet État sur le Zem serait réduit dans de justes proportions.

Le gouvernement turc fut avisé de cette décision et il lui fut notifié que « jusqu'à la remise complète de « Dulcigno la Porte serait responsable de ses engage- « ments antérieurs; et qu'au cas de la remise de Dul- « cigno la surveillance maritime de l'Autriche, suivant « l'art. 29 du traité de Berlin, s'étendrait à Dulcigno « et à l'embouchure de la Boyana. » Et, à la date du 16 juillet, le comte de Hatzfeld, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, remettait à la Porte une note collective de six ambassadeurs, contenant l'historique des négociations qui avaient précédé la Conférence de Berlin et les motifs qui avaient décidé les puissances à réunir cette Conférence.

La note faisait ensuite connaître à la Porte la décision des plénipotentiaires et l'invitait à appliquer ses prescriptions.

Abeddine-Pacha répondit que la population du district de Dulcigno étant musulmane, la Porte était opposée à ce nouvel échange; il ajoutait que, d'autre part, suivant les informations reçues des autorités ottomanes, l'exécution de la convention du 24 avril était

devenue plus facile aujourd'hui, sauf pour quelques points en échange desquels la Porte proposait de céder un territoire équivalent entre le lac de Scutari et l'Adriatique.

La Porte agissait de telle façon avec l'agent du prince Nikita à Constantinople que celui-ci quitta son poste le 9 juillet, après avoir invité ses compatriotes à le suivre. Les relations entre les deux gouvernements cessèrent d'exister.

Les représentants de l'Autriche et de la Russie à Cettigné informèrent le prince Nikita de l'arrivée prochaine d'une escadre européenne dans l'Adriatique, pour hâter, par sa présence, la cession des territoires concédés au Monténégro et à la Grèce.

En effet, il était question que les puissances feraient une démonstration de leurs flottes sur les côtes de l'Albanie et devant le port de Dulcigno.

Les Monténégrins et les Albanais en venaient de temps en temps aux mains; les uns incendiaient parfois un village et les autres en incendiaient un autre. On craignait chaque jour une mêlée générale, laquelle aurait infailliblement eu lieu, si le prince Nikita, confiant dans la décision de l'Europe, n'avait donné les ordres les plus formels à ses troupes de rester sur la défensive; et si, lorsqu'un écart était commis de la part des siens, il ne s'était empressé de le blâmer.

Le prince Nikita avait ordonné la levée des hommes de seize à soixante ans.

Une nouvelle note collective des ambassadeurs fut remise le 3 août à Abeddine-Pacha par le comte d'Hatz-

feld, doyen du corps diplomatique, par laquelle il était donné à la Turquie un délai de trois semaines pour appliquer la convention conclue, le 12 avril dernier, avec le Monténégro. Si la Porte ne s'exécutait pas dans le délai accordé, elle serait invitée à se joindre aux puissances pour vaincre la résistance des Albanais et effectuer la remise de Dulcigno aux Monténégrins.

Riza-Pacha fut nommé gouverneur général de Scutari en remplacement d'Izzet-Pacha; il se rendit à son poste avec quelques milliers d'hommes. Des troupes albanaises accouraient en même temps autour de Dulcigno pour en empêcher la cession.

Le délai de trois semaines, pour effectuer cette remise, expirait le 25 août. La Porte adressa, quelques jours avant cette date, la note suivante aux ambassadeurs :

« Le soussigné, ministre des affaires étrangères de « Sa Majesté impériale, le sultan, a l'honneur d'accu- « ser réception de la note que Leurs Excellences, « MM. les ambassadeurs d'Allemagne, de Russie, d'An- « gleterre, d'Italie, de France, et le chargé d'affaires « d'Autriche-Hongrie, ont bien voulu lui écrire, en « date du 3 août, en réponse à celle qu'il leur avait « adressée le 15 juillet dernier, relativement à la ques- « tion monténégrine.

« La Sublime-Porte, voulant donner une preuve « manifeste de sa déférence au vœu des puissances « et de son désir d'arriver à une solution prompte et « satisfaisante de cette question, consent en principe « à la cession de Dulcigno au gouvernement du Mon-

« ténégro. Toutefois, du côté de Podgoritza, jusqu'au « lac de Scutari, la ligne de démarcation sera celle « qui résultera de l'application sur le terrain des points « indiqués dans le traité de Berlin. La Sublime-Porte « est prête à conclure une convention à cet effet.

« En s'imposant le sacrifice d'une position aussi « importante que Dulcigno, chef-lieu d'un pays fertile, « le gouvernement impérial n'a en vue que d'écarter « tout nouveau conflit et toute éventualité de compli- « cations.

« Pour que cette cession puisse avoir lieu sans « secousse ni difficulté, il faudrait naturellement une « prolongation de quelques semaines du délai réelle- « ment insuffisant de vingt et un jours.

« Le soussigné déclare en même temps que la « Sublime-Porte, en adhérant à l'abandon de Dulcigno, « est pénétrée du devoir absolu de sauvegarder avant « tout ses droits de souveraineté et d'écarter de la sorte « tout projet d'intervention étrangère.

« Si donc les puissances signataires, contre toute « attente, n'acceptaient pas la proposition qui pré- « cède et croyaient devoir adopter certaines me- « sures tendant à aider le Monténégro à occuper de « force la cité de Dulcigno, le gouvernement impérial « se verrait dans l'impossibilité de s'associer, sous « quelque forme que ce fût, à ces mesures qui seraient « prises en dehors de son consentement.

« Le soussigné saisit..., etc. »

Les ambassadeurs ajoutèrent un délai d'une semaine

à celui de vingt et un jours déjà expiré pous effectuer la cession de Dulcigno.

Riza-Pacha paraissait se prêter à un double jeu, il conférait avec les chefs de la ligue albanaise, les engageant publiquement à se soumettre aux nécessités politiques de l'Europe et les encourageant en secret à persister dans la défense de Dulcigno contre les Monténégrins. Les Albanais se retranchèrent sur les hauteurs qui dominent cette ville, les troupes régulières de Riza-Pacha fraternisaient avec eux.

Le 2 septembre les ambassadeurs notifient à la Porte l'intention des puissances de faire une démonstration navale. La division anglaise avait déjà quitté Palerme le 1er septembre pour se diriger vers Raguse, port de réunion, et la division italienne se disposait à la suivre.

Les puissances n'ayant pas trouvé satisfaisante la réponse de la Porte à leur note collective du 3 août, rédigèrent une nouvelle note définitive. La Porte laissa comprendre que la difficulté n'avait pas pour objet Dulcigno, qu'elle était décidée à céder, mais les districts de Dinoch et de Gruda qu'elle voulait conserver.

Le danger devenait de plus en plus grave en Orient. La résistance incompréhensible de la Porte créait un danger menaçant pour la paix de l'Europe. La réunion des flottes alliées prouvait, de la part des puissances, la détermination bien arrêtée de ne pas permettre à la Porte de manquer à certains engagements internationaux, les puissances ne voulaient pas que leurs décisions soient rejetées par la Turquie au moyen

d'un refus direct ou d'une temporisation trop prolongée.

Le but des puissances en réunissant leurs flottes était de démontrer qu'elles ne voulaient pas voir mépriser leurs décisions, ni permettre au sultan de refuser de reconnaître sa propre signature mise au bas du traité de Berlin. La Porte aurait dû se déterminer à obéir aux injonctions de l'Europe en présence de l'inanité évidente des espérances qu'elle avait fondées sur de prétendus dissentiments entre les cabinets européens. L'accord des puissances était de nouveau attesté par une fin de non-recevoir à la dernière proposition de la Porte.

Un iradié impérial, rendu le 2 septembre, approuvait la décision prise par le conseil des ministres de proposer la cession du district de Dulcigno au Monténégro et de demander le maintien du *statu quo* pour les positions occupées à l'ouest du lac de Scutari (rive du Zem) par les Albanais et les Monténégrins. Au même moment l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Seymour, venait d'arriver à Raguse. Elle se composait de deux frégates et d'une corvette ; une corvette russe l'y avait précédée.

Voici le tracé officiel des positions occupées par les Monténégrins et les Albanais pour lesquelles la Porte demandait le maintien du *statu quo* :

1° Positions monténégrines au nord du lac de Scutari : A partir de la rive du lac, près de la partie ouest de la forêt de Marck, les villages de Gornigostil

et de Bihkian ainsi que le bois de Slanisawa et Podgoritza.

2° Positions albanaises : A partir de la rive du lac de Scutari sur la même ligne de la forêt de Marck, les villages de Matagosch, de Vladna, de Schipscharik, le port de Zem, Dinosch et Omerdosch.

En résumé, la ligne frontière du *statu quo* commençait au lac de Scutari, près de la partie ouest de la forêt de Marck, passait à travers Gaschik, Gornigostil, et Bihkian, laissant Slanisawa au Monténégro, et, passant par l'église Saint-Nicolas, allait à la rivière de Zem et de là au sommet de Vonia, situé sur la frontière commune de Kucikzania et de Grande.

Les escadres européennes étaient réunies à Gravosa, port de Raguse ; elles se composaient comme suit :

Division anglaise, vice-amiral lord Seymour, commandant en chef ; vaisseaux cuirassés : *Alexandra*, *Téméraire*, le croiseur *Falcon*, et les avisos *Hélicon* et *Iris*.

Division française, contre-amiral Lafont ; vaisseaux cuirassés : *Suffren*, *Friedland*, et l'aviso *Hirondelle*.

Division autrichienne, amiral von Elenbort ; cuirassés : *Custozza*, *Prince-Eugène*, la corvette le *Niklaus-Zring*, la chaloupe canonnière *Sansego* et la frégate *Landon*, vaisseau-amiral.

Division italienne, amiral Fincati ; cuirassés : *Palestro*, *Roma*, *Marco-Antonio* et le croiseur *Colonna*.

Division allemande : le croiseur de premier rang *Victoria*.

Division russe, contre-amiral Kremer; frégates *Svetlana*, le *Schemtschuk* et la corvette *Zemeug*.

Le commandement en chef de cette escadre internationale fut accordé à l'amiral Seymour comme étant le plus élevé en grade parmi les officiers.

Ces forces navales se composaient de vingt bâtiments, portant 7,300 hommes d'équipage et 136 canons; elles étaient commandées par un vice-amiral et quatre contre-amiraux.

Le vapeur *S. Guisto*, du Lloyd autrichien était arrivé le 13 septembre, à Antivari, pour se mettre à la disposition du prince Nikita.

Les forces monténégrines furent fractionnées en trois corps : le 1er corps, fort de 6.000 hommes était commandé par Bozo Petrowicht et Pietro Voukotitch, il occupait les positions stratégiques près de Dulcigno; le 2e corps, dirigé par Mazo Verbitza, occupait la plaine de Podgoritza et le 3e corps, placé à Adrievitch, près de Vassoievitchi, obéissait à Miglian Voukonetz.

Riza-Pacha était alors à Katerkal avec 1,500 hommes de troupes régulières. Il se disait impuissant contre les Albanais qui accouraient de plus en plus nombreux à Dulcigno pour s'opposer à la remise de cette place; on les disait déjà réunis au nombre de 6,000 solidement retranchés auprès de Dulcigno et sur la chaîne de Mazura. Des informations authentiques annonçaient que 10,000 hommes de troupes régulières turques et de volontaires albanais se trouvaient sous le commandement de Riza-Pacha.

Le commandant en chef monténégrin, Bozo Petro-

witch, qui disposait de 6,000 hommes avec 6 canons et 3 batteries de montagne, dont les canons étaient portés à dos de mulet, fit une reconnaissance le 17 septembre du côté de Nagura pour s'assurer des positions albanaises.

Quoique les mauvaises intentions de la Porte n'étaient ignorées de personne, elle osa néanmoins adresser encore, le 15, la circulaire suivante à ses représentants à l'étranger.

« Il résulte des informations qui nous parviennent de « tous côtés que les troupes monténégrines avec de « l'artillerie se massent à Antivari pour passer la fron« tière et attaquer Dulcigno.

« Il n'est pas besoin de faire ressortir ici tous les « dangers et tous les inconvénients qui peuvent résul« ter d'une mesure aussi précipitée et aussi inoppor« tune.

« Dans leur sollicitude pour le maintien de la paix « en Orient, les puissances doivent être convaincues « du désir loyal et sincère de la Porte d'arriver à une « solution prompte et satisfaisante de la question mon« ténégrine, en apaisant graduellement la surexcita« tion de la population locale et en écartant toutes les « éventualités de conflits et de complications.

« Ce désir est plus impérieux que jamais, en ce mo« ment, et les mesures nécessaires viennent d'être « ordonnées pour la cession au Monténégro des terri« toires qui font l'objet de la proposition faite par la « Sublime-Porte, le 16 août, d'autant plus que la si« tuation relativement plus calme des esprits nous per-

« met d'espérer que cette cession s'effectuera sans se-
« cousses et qu'elle devra naturellement avoir pour
« résultat de rendre inutile le projet de la démonstra-
« tion navale.

« Autoriser, précisément dans ce moment, une ac-
« tion armée de la part du Monténégro et une prise de
« possession qui, faite dans ces conditions, serait com-
« plètement en dehors de la proposition conciliante
« faite à diverses reprises par la Sublime-Porte à cet
« égard, ce serait rendre illusoires tous les efforts que
« fait le gouvernement impérial en vue d'assurer l'a-
« paisement, détruire le prestige de l'autorité souve-
« raine dans les autres parties de l'Empire, et provo-
« quer dès lors des difficultés imprévues.

« Nous sommes persuadés que les puissances, dans
« leur sentiment d'équité et dans leur désir de la con-
« servation de la paix, voudront bien faire en sorte
« qu'il ne soit pas donné suite aux préparatifs militaires
« en question. »

Le commandant des flottes internationales, après s'être entendu avec le prince Nikita, envoya le capitaine Walter Kern, de l'*Alexandra*, porter un ultimatum à Rizi-Pacha, daté du 17 septembre, le sommant d'effectuer la remise de Dulcigno. Cet officier se rendit d'abord à Cettigné pour s'entretenir avec le prince et de là il gagna Scutari, où se trouvait le commandant turc.

Les musulmans qui habitent Dulcigno signèrent la protestation suivante :

« Aux consuls d'Angleterre, de France, d'Italie,

« d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Russie, à
« Scutari.

« Excellence, c'est avec beaucoup de peine que nous « avons appris que dans quelques jours les flottes des « puissances européennes doivent arriver dans les eaux « de Dulcigno pour nous contraindre à livrer notre « chère ville aux Monténégrins.

« Pendant bien des siècles, nous, habitants de Dul- « cigno, nous sommes restés sous la domination et la « protection de la puissance ottomane, il nous serait « impossible d'adapter nos habitudes, nos coutumes, « nos usages, notre langue et notre religion à ceux du « Monténégro, qui sont tout différents et même le con- « traire des nôtres.

« C'est pourquoi nous sommes fermement résolus à « repousser toute attaque, quelle qu'elle soit, de la part « du Monténégro, et à souffrir l'anéantissement de « notre ville et de nos personnes plutôt que de nous « soumettre.

« La responsabilité du sang qui pourrait être répandu « sur les frontières retombera sur les Monténégrins « parce que ce ne sera pas nous qui en aurons été la « cause.

« Nous espérons, toutefois, que le danger d'un con- « flit pourra être évité, puisque nous savons que les « grandes puissances ne visent pas la ruine, mais au « bien-être des peuples.

« Nous prions Votre Excellence d'annoncer cette dé- « termination irrévocable de notre part au gouverne- « ment que vous représentez, et nous serions très re-

« connaissants si cette communication était honorée « d'une réponse. »

Suivaient trente signatures avec les sceaux y attachés des membres du comité pour la défense de Dulcigno, outre les chefs des volontaires, les anciens de la ville, etc.

L'élément de la population de Dulcigno, mélange de chrétiens et de marchands turcs, se serait plié à l'idée de voir la ville réunie au Monténégro puisqu'en 1878, les notables avaient promis au prince Nikita de devenir des fidèles sujets du Monténégro, mais les gens de la ligue avaient fait irruption et levé l'étendard de l'opposition.

Dans toute l'Albanie l'élément musulman avait répandu la terreur, forçant les chrétiens, au nom de l'indépendance du pays, à faire cause commune avec lui.

A Podgoritza, ville cédée en 1878 par la Turquie, il y avait eu même un véritable complot, mais l'affaire avait été éventée et de nombreuses arrestations avaient été faites.

Le 23 septembre nouvelle note de la Turquie déclarant qu'elle reconnaissait que Dulcigno devait être remis aux Monténégrins, puis le sultan ajoutait :

« Mais, cette fois encore, une grande effervescence « s'est produite dans cette partie de l'Albanie, au sein « de la population locale elle-même. Il en est résulté « des difficultés de plus d'un genre, et impossibles à « prévenir par le gouvernement impérial. De leur côté, « les puissances européennes n'ayant nullement pris « en considération la situation pénible de l'Empire, se

« sont arrêtés à une démonstration navale en persis-
« tant dans une voie qui, à tous les points de vue a
« créé par là, à la Sublime-Porte, une position encore
« plus grave.

« En conséquence, le gouvernement impérial, pour
« mettre un terme à un pareil état de choses par un
« dernier et unique moyen catégorique, se voit dans
« l'obligation de subordonner l'évacuation de Dul-
« cigno à l'obtention, de la part des cabinets signa-
« taires, de leur adhésion formelle et officielle aux
« trois conditions suivantes :

« 1° Abandon par les puissances de tout projet de
« démonstration navale pour n'importe quelles ques-
« tions, aussi bien dans le présent que dans l'avenir ;

« 2° Garantie des biens, de la vie, de l'honneur, de
« tous les droits enfin de ceux des habitants qui dé-
« sireraient émigrer, ainsi que des biens de la vie,
« de l'honneur et surtout de la religion et des autres
« droits de ceux qui ne voudraient pas quitter leurs
« foyers ;

« 3° Acceptation, de la part des puissances, des
« bases du *statu quo* proposé par la Sublime-Porte, et
« abandon de toute idée de faire désormais aucune
« autre demande, quelle qu'en soit la dénomination,
« en faveur du Monténégro.

« Par ce qui précède, le gouvernement impérial dé-
« clare donc à regret qu'il ne pourra se résoudre au
« sacrifice pénible de l'évacuation de Dulcigno, tant
« qu'il n'aura pas obtenu des assurances formelles re-
« lativement aux conditions énoncées ci-dessus. »

L'amiral Seymour remit, le 26, à Riza-Pacha, un ultimatum, par lequel il lui accordait vingt-quatre heures, soit pour effectuer la remise de Dulcigno, soit pour en faire sortir les femmes, les enfants et les vieillards.

L'ultimatum porté par lord Walter Kern, et la sommation de l'amiral Seymour, avaient causé à Constantinople une véritable consternation. Le sultan espérait toujours que quelques incidents empêcheraient une action commune des puissances. Riza-Pacha avait répondu à Walter Kern qu'il n'avait pas d'instructions pour effectuer la remise de Dulcigno aux Monténégrins, et que, par conséquent, il n'avait aucune autorité pour donner une réponse affirmative à la sommation de l'amiral Seymour.

Il ajouta que son devoir était donc de défendre Dulcigno, jusqu'à la dernière extrémité, contre qui que ce soit, et par tous les moyens militaires dont il pourra disposer, tant qu'il n'aura pas reçu de Constantinople l'ordre de remettre cette place.

Malgré les dires de la Porte, aucun ordre de cette nature n'avait été reçu jusqu'à ce jour en Albanie, et, eu égard à la déclaration du sultan, portant qu'il voulait laisser les événements suivre leur cours, il n'y avait guère lieu de compter qu'un tel ordre serait envoyé de Constantinople.

La persistance de la Porte à ne pas vouloir remettre Dulcigno, avait fait penser à l'amiral Seymour que l'heure d'agir, en appuyant un mouvement offensif des Monténégrins, avait sonné. Mais il reconnut que les

instructions données aux commandants des escadres par leurs gouvernements respectifs, n'étaient pas suffisantes pour leur permettre d'entrer en action contre la Turquie, car c'était bien contre elle, et non plus contre les Albanais seuls, qu'il fallait agir.

En effet, l'Autriche n'avait pas autorisé son amiral à se prêter à une intervention armée, et l'amiral français avait des instructions précises à ce sujet : il ne devait pas dépasser les limites d'une simple manifestation. L'amiral Seymour était donc dans la situation de ne se voir appuyé que par l'escadre russe, qui n'était composée, d'ailleurs, que de deux frégates.

La résolution extrême prise par le sultan, de ne céder en rien aux demandes de l'Europe, et l'ordre donné à Riza-Pacha de repousser par la force toute tentative de violation du territoire turc, mettaient les commandants des escadres dans une situation imprévue qui les obligeait d'en référer à leurs gouvernements. Il ne s'agissait plus, maintenant, de faire rentrer des insurgés dans l'obéissance, mais bien de faire un acte d'hostilité ouverte à l'égard d'une puissance européenne : ce qui équivalait à une déclaration de guerre. Les commandants des escadres ne pouvaient, effectivement, assumer ainsi une détermination aussi grave en engageant leurs gouvernements.

Les ambassadeurs des puissances protestèrent de la manière la plus énergique auprès de la Porte contre l'attitude de Riza-Pacha. Le sultan, pour ne pas paraître répondre, par une fin de non recevoir, demanda

qu'il lui soit accordé un court délai, et pria les ambassadeurs de retirer leur protestation.

Les Albanais, forts de l'appui de la Porte, voulurent résister à la cession de Dulcigno, envers et contre tous. Ils se fortifièrent sur la Mazura-Planina, hauteur située en arrière de la ville sur la route d'Antivari, où ils établirent cinq lignes d'ouvrages en terre reliées entre elles par des chemins couverts : huit pièces d'artillerie garnissaient ces ouvrages inexpugnables.

Quatre ou cinq chaînons de montagnes séparent la côte du lac de Scutari d'avec Dulcigno ; la pointe de Komina, la plus élevée, avance jusqu'aux écueils de Krucci, qui dominent Dulcigno de 600 mètres environ. Derrière cette pente se trouvait le camp des Albanais, formidables positions formant des lignes de retranchements presque complètement cachées par les accidents du terrain.

La ligue albanaise pouvait disposer de 20 à 25,000 hommes, auxquels il fallait ajouter 10,000 réguliers turcs. Riza-Pacha, lui-même, occupait Katerkal, jonction des routes de Scutari à Dulcigno et Antivari, avec 10 bataillons (5,000 hommes). Tout le cours de la Boyana, du port Saint-Nicolas, où se trouvaient les cuirassés turcs, jusqu'à Scutari, à 25 kilomètres de la côte, était occupé par l'armée régulière turque. Cette armée rendait toute tentative de forcer le passage, absolument dangereuse pour les Monténégrins. Si l'on persistait à exiger de faire emporter Dulcigno par le prince Nikita, il aurait fallu que la flotte débarquât ses troupes sur la plage même de la ville, ou

qu'on les fît passer en colonnes le long des rochers de la Garona.

Salah-Pacha était revenu de Constantinople, accompagnant des transports renfermant des munitions, des canons et des armes de toute espèce. Des versements d'argent étaient faits successivement à la ligue albanaise par le ministre des finances de Stamboul. Quatre cuirassés turcs, l'*Assyr*, le *Mouchbiré*, le *Surrur* et le *Babel*, étaient arrivés devant Saint-Nicolas : ces navires n'encourageaient pas peu à la résistance. L'un d'eux avait débarqué à Dulcigno 100 caisses de fusils, 500 sacs de biscuits et 200 soldats, puis il s'était rendu dans la rade d'Antivari.

Les forces albanaises destinées spécialement à la défense de Dulcigno, s'élevaient à 4,000 hommes, sous le commandement de Yussuf-Solcotich : elles étaient campées à deux heures de marche de la ville. Les troupes turques formaient dans le district un corps de 5,000 hommes.

Les Dulcignottes démolirent le phare, détruisirent les signaux du port, et prirent toutes les mesures pour résister. Les troupes de la ligue étaient bien pourvues d'armes et de munitions, elles avaient souffert du mauvais temps, mais elles étaient parfaitement nourries. Les Albanais étaient disposés à tenir ferme devant l'ennemi, d'autant plus qu'ils savaient que Riza-Pacha, avec cinq batteries d'artillerie, pouvait tourner l'armée monténégrine qui attaquait de front Mazura-Phanina.

Ce grand rempart naturel, qui est couvert de bois, s'appuyait à une seconde ligne de défense, celle du

Maurian et du Mats-Kroutsch. Les Albanais s'étaient fortement installés dans ces parages. On comprenait parfaitement que les chefs monténégrins devaient prendre toutes leurs mesures avant de se mettre en marche pour venir attaquer ces positions formidables, en étant menacés à gauche, et non efficacement appuyés à droite.

Comme on l'a vu, la situation sur l'Adriatique avait pris brusquement une tournure des plus fâcheuses par suite de la nouvelle attitude de la Porte ; il ne restait plus qu'à décider si on appuierait avec le canon de la flotte le mouvement de l'armée monténégrine le long de la côte.

Le bâtiment anglais *Heila*, commandant Morgan Singer, de 6 canons et 284 hommes d'équipage, était arrivé le 1er octobre à Gravosa, venant de Malte ; il avait à bord 8 bateaux torpilles. Puis, le lendemain, c'était l'*Ecla* qui, après avoir rejoint l'escadre, fut dirigé vers Corfou avec 156 torpilles.

Il n'était plus possible de faire croire que la Porte était animée du désir d'effectuer la remise de Dulcigno ; le double rôle, joué par Riza-Pacha, n'était ignoré de personne : d'un côté, il encourageait d'une manière occulte les Albanais à la résistance, et, d'un autre côté, il paraissait vouloir interdire les réunions de la ligue révolutionnaire, ce qui n'empêchait pas ces réunions d'avoir lieu comme auparavant.

Riza-Pacha déploya une certaine énergie pour la mauvaise cause du sultan : il avait organisé la défense, fourni des officiers aux gens de la ligue albanaise, mis

à leur disposition son matériel et temporisé avec les chefs d'escadre jusqu'à ce que tout ait été prévu et organisé. On le disait, au reste, muni d'un firman et d'une proclamation du sultan aux Albanais, actes qui devaient être rendus publics le jour où le premier coup de feu serait tiré.

On voyait avec le plus vif désappointement que les représentants des puissances à Constantinople avaient constaté que les retards apportés au règlement de la question monténégrine était le fait du gouvernement de la Porte et ne tenait aucunement à l'attitude hostile des Albanais.

Comme si la Porte avait intérêt à aggraver encore la fausse situation dans laquelle elle se trouvait, elle osa remettre, le 4 octobre, aux ambassadeurs des puissances à Constantinople une note disant que :

Dans le but de céder à la pression continuelle des puissances, la Porte avait résolu d'un seul coup toutes les questions pendantes :

1° La Porte s'efforcerait de décider les Albanais à céder Dulcigno aux conditions déjà indiquées ;

2° En ce qui concerne la Grèce, la Porte préparait une ligne frontière partant du nord de Volo, passant au sud de Larisso, Metzovo et Janina, et se terminant à l'embouchure de la rivière Arta ;

3° Les réformes, qui d'ailleurs ont déjà été promises, seront introduites en Asie-Mineure sous trois mois.

Les réformes à accomplir en Europe ne seront réa-

lisées qu'en tant qu'elles seront compatibles avec l'intégrité de l'Empire ottoman.

Les détenteurs étrangers de fonds ottomans seront invités à envoyer leurs délégués à Constantinople pour traiter d'un arrangement amiable. Certains revenus seront cédés pour le payement des intérêts.

La Porte insistait en terminant sur ce point essentiel qu'elle ne consentirait à l'introduction de ces réformes que si les puissances abandonnaient toute démonstration navale.

Cette réponse était une insulte, une offense grave à la dignité des puissances qui ne pouvaient accepter ce défi insolent à leur autorité. Une action énergique pouvait seule répondre à ce manque de bonne foi. Une telle comédie ne devait pas être plus longtemps permise.

Les flottes se retirèrent à Teodo, bouches du Cattaro; le centre de la ligne d'ancrage était à Baosich, le mouillage de Gravosa (Raguse), offrant peu de sûreté contre les tempêtes qui règnent en cette saison dans la mer Adriatique.

L'amiral Seymour se rendit à Cettigné pour s'entendre de nouveau avec le prince du Monténégro, et, le lendemain, le prince Danilo, fils aîné de Nikita, âgé de neuf ans, faisait une visite au commandant en chef de la flotte internationale, accompagné de deux ministres monténégrins, MM. Radonich et Plamenaz. Ces ministres déclarèrent aux amiraux que le Monténégro n'avait pas l'intention d'attaquer les troupes ottomanes en ce moment, et qu'il attendait l'appui armé des esca-

dres des puissances qui avaient assuré au Monténégro, par le traité de Berlin, la possession du territoire de Dulcigno, appui qui devait avoir pour sanction l'envoi de troupes de débarquement.

Le 6 octobre, Riza-Pacha avait retiré toutes les troupes irrégulières du district de Dulcigno, voulant, par cette retraite feinte, déterminer les Monténégrins à attaquer pour revenir s'unir ensuite lui-même aux Albanais, qui, sous le commandement de Jousouf-Skotich, occupèrent les fortes positions du mont Mazura.

Depuis l'intervention de Riza-Pacha, la querelle albano-monténégrine était devenue une question essentiellement turque.

L'Angleterre proposa aux puissances de saisir les droits de douanes de plusieurs ports de la mer Egée jusqu'à ce qu'il plaise à la Turquie d'exécuter les conditions du traité de Berlin. L'escadre internationale occuperait les ports de Salonique et de Smyrne, afin d'y prélever ces droits.

Toutes les puissances montraient la ferme résolution d'en finir, avec la résistance de la Porte, et tout semblait confirmer que le concert européen se maintiendrait. Le gouvernement ottoman s'aperçut qu'il s'était trompé grossièrement en espérant, par ses propositions dilatoires, amener la désunion des puissances.

Une déclaration officielle du gouvernement du Monténégro fut remise aux consuls le 9 octobre.

La déclaration débute en disant que, si l'Europe peut hésiter à croire que la Turquie a signé le traité de Ber-

lin avec l'intention de le violer, le Monténégro est assez accoutumé à la diplomatie turque et assez au courant de ce qui se passe actuellement en Albanie pour n'être pas dupe.

La note présentée par Riza-Pacha à Bjo-Petrowitch démontre clairement que les Monténégrins ont pour adversaires les troupes turques et non les Albanais. Cette note était bien une déclaration de guerre entre la Turquie et le Monténégro.

La déclaration constate que les Monténégrins ont pris alors une attitude expectante afin d'examiner s'ils avaient un effectif de troupes suffisant pour engager la lutte qu'ils ne devaient pas être seuls à soutenir, puisque le Monténégro n'était pas une des puissances signataires du traité de Berlin. Il était du devoir du Monténégro de consulter les puissances signataires de ce traité.

La déclaration dit que la force seule pourra mettre un terme aux temporisations de la Porte.

Le Monténégro est toujours prêt à prendre part à la guerre; mais il estime que les puissances signataires du traité de Berlin devraient employer la force, car si la note de Riza-Pacha est une déclaration de guerre pour le Monténégro, c'est également une déclaration de guerre aux puissances.

Sous le prétexte de contraindre les Albanais à céder Dulcigno, la Porte a concentré des troupes à Scutari, et cela malgré les protestations du Monténégro.

Sans la présence des troupes turques, les Albanais n'auraient offert aucune résistance. La déclaration

proteste contre cette assertion que les hésitations du Monténégro aient paralysé l'action de la flotte combinée.

L'Europe se trouve actuellement en présence des Turcs seuls, qui ne sont plus couverts par le masque albanais et le dehors d'une prétendue civilisation. La déclaration termine en disant que le Monténégro a toujours suivi les conseils de l'Europe et qu'il conserve une attitude expectante dans la crainte de devenir un plus grand embarras pour l'accord des puissances.

Le sultan ouvrit enfin les yeux ; il comprit qu'il ne pouvait pas plus longtemps violer sa signature sans s'exposer à une réprobation générale et sans recevoir un châtiment bien mérité.

Le grand conseil de l'Empire ottoman, à la date du 10 octobre décida de faire au Monténégro la remise immédiate de Dulcigno et de son territoire, sans conditions.

L'iradié impérial relatif à cette cession fut signé le 12 et avis en fut donné immédiatement dans les termes suivants aux abassadeurs des grandes puissances et au Monténégro :

« La Sublime-Porte, voulant donner une nouvelle « preuve de sa loyauté et de son bon vouloir, déclare « qu'elle cède Dulcigno et qu'elle donnera immédia- « tement des instructions catégoriques aux autorités « locales pour la cession de cette localité aux autori- « tés monténégrines par des moyens pacifiques.

« Une convention devra intervenir pour régler les « conditions de cette cession.

« Le gouvernement ottoman, qui ne fait ce sacrifice « que dans le but d'écarter la démonstration navale, « espère que par cette mesure ladite démonstration « sera complètement mise de côté. »

Aussitôt après la note de la Porte annonçant que le sultan consentait à la remise de Dulcigno sans conditions, les puissances, et notamment la Russie, insistèrent pour que la solution de la question monténégrine fût complète.

Dans ce but, les puissances firent savoir au gouvernement ottoman que la cession à faire au Monténégro devait porter non seulement sur Dulcigno, mais aussi sur tout le territoire, autant à l'est qu'à l'ouest du lac de Scutari, qui, d'après les dernières conventions consenties par la Porte, devait être cédé à la principauté.

Que la cession devait être formellement effectuée par les troupes turques elles-mêmes, de manière à exclure toute possibilité de conflit entre les Monténégrins et les Albanais.

Comme plusieurs propositions avaient été successivement mises en avant à propos de la délimitation des nouvelles frontières du Monténégro, et qu'il était par conséquent nécessaire de prendre une décision définitive à ce sujet, les puissances déclarèrent qu'elles adoptaient définitivement, à l'est du lac de Scutari, le tracé proposé par l'Autriche, qui laissait Dinosch aux Turcs, tout en ajoutant une bande de territoire peu considérable à la frontière actuelle du Monténégro.

A l'ouest du lac de Scutari, le territoire cédé s'étendait jusqu'à la Boyana.

Le gouvernement ottoman délégua le colonel Bedri-Bey à Riéka pour s'entendre avec un délégué du gouvernement monténégrin sur les formalités touchant la remise de Dulcigno.

Après avoir adhéré au tracé autrichien, qu'elle avait du reste accepté bien avant l'arrivée de la flotte européenne dans ces parages, la Porte élevait à Riéka une nouvelle difficulté sur un point du tracé; elle demandait au Monténégro d'établir la frontière défiitive à la limite même de ses possessions actuelles, c'est-à-dire de maintenir le *statu quo*. D'autres conditions inattendues étaient également posées au sujet du commerce maritime et de la navigation sur la Boyana.

Le gouvernement ottoman, après avoir déclaré effectuer la remise de Dulcigno sans conditions, reprenait une à une, dans ses négociations avec le Monténégro, toutes les prétentions élevées précédemment et qui avaient été repoussées par les puissances. Mais il est à remarquer que, quant à la rectification de frontières dans la vallée du Zem, le territoire contesté était d'une étendue trop peu considérable pour qu'il puisse faire l'objet d'une difficulté sérieuse de la part de la Porte, et l'on avait lieu d'espérer que l'accord des grandes puissances, qui s'affirmait nettement, aurait raison des résistances calculées du sultan sans qu'il soit nécessaire de recourir à des moyens plus violents que la démonstration navale.

A la suite de représentations faites au sultan par les

ambassadeurs, le ministre des affaires étrangères de Turquie déclara que le sultan abandonnait les réserves faites par son gouvernement et affirma de nouveau l'intention de la Porte de remettre Dulcigno au Monténégro, sans retard.

Riza-Pacha fut rappelé et Dervich-Pacha, gouverneur de Salonique, fut envoyé comme commissaire général, avec des pleins pouvoirs, pour opérer la cession de Dulcigno.

Dervich-Pacha, était avec son état-major, 2 bataillons d'infanterie et 8 canons, à Goritza ; il pouvait disposer de plus de 4 bataillons de réguliers qui étaient à Medua et d'un corps de cavalerie qui se trouvait à Scutari. Il menaça la ligue albanaise d'avoir recours à la violence si elle voulait continuer de résister à la volonté du sultan et il intima, aux commissaires de cette ligue, l'ordre de se dissoudre, sous peine d'être passés par les armes.

Ceux-ci adressèrent aux représentants des gouvernements européens à Scutari la communication suivante :

« Dulcigno, le 12/24 octobre 1296-1880.

« La Commission de la ligue à Dulcigno.

« Nous venons d'apprendre que le gouvernement « du vilayet de Scutari aurait décidé de livrer par force « notre territoire au Monténégro et qu'à cet effet plu- « sieurs bataillons de troupes doivent être envoyés à « Dulcigno.

« Nous, habitants de cette ville, sujets de S. M. le « sultan, avons tous décidé sans distinction de religion,

« dans le cas où cette version viendrait à se vérifier,
« de résister et de nous opposer, les armes à la main,
« à l'occupation de notre territoire par toute force
« armée, musulmane ou autre, et nous rejetons toute
« la responsabilité des événements funestes qui pour-
« raient advenir sur le gouvernement dudit vilayet de
« Scutari.

« La présente décision a été transmise par nous sur
« tous les points de ce pays, nous la portons égale-
« ment à votre connaissance. »

Au passage de la Boyana, qui eut lieu le 23 novembre, Dervich-Pacha eut à soutenir un combat entre les Albanais ; ceux-ci eurent 20 hommes de tués et 50 blessés; le général turc avait fait détruire le pont de bateaux qui servait de communication aux révoltés.

Le lendemain, Dervich-Pacha, à la tête de 5,000 hommes d'infanterie et de deux batteries d'artillerie, était aux approches de Dulcigno.

A 8 kilomètres de cette ville, quelques partis albanais tentèrent de lui barrer le passage; mais ils se replièrent rapidement vers la place. C'est dans un vaste jardin d'oliviers que les Dulcignottes organisèrent une résistance sérieuse. Les premiers détachements turcs qui approchèrent furent reçus à coups de fusil par les gens de la ligue, embusqués derrière les arbres et les maisons isolées qui sont dispersées en avant de Dulcigno.

Dervich-Pacha fit d'abord avancer plusieurs bataillons, puis ensuite son artillerie. La lutte fut sérieuse: 2 bataillons turcs, pris en flanc, furent d'abord dis-

persés, laissant entre les mains des Albanais une cinquantaine de chevaux de bât, chargés de munitions. Dervich-Pacha avait comme auxiliaires quelques centaines d'irréguliers chrétiens, qui secondèrent vigoureusement l'armée turque.

Chassés bientôt des jardins, les Albanais rentrèrent pêle-mêle dans la citadelle, ayant derrière eux 4 bataillons turcs qui occupèrent rapidement toutes les positions, pendant que le gros du corps d'armée chassait les restes des troupes albanaises postées autour de la ville.

Dervich-Pacha entra le même jour, 24 novembre 1880, dans Dulcigno et il annonça aux habitants la volonté formelle du sultan de remettre la ville aux Monténégrins. La perte des Albanais s'élevait à 25 hommes et celle des Turcs à 14 hommes tant tués que blessés.

Après avoir occupé Dulcigno, le général turc s'empara du mont Mazura en forçant les Albanais à abandonner leurs tranchées; des communications furent dès lors établies entre les Turcs et les forces monténégrines.

L'attaque, dirigée avec tant de décisionpar Dervich-Pacha, avait été accompagnée d'un mouvement de concentration de troupes turques. Tous les réguliers avaient quitté Scutari et étaient accourus à Dulcigno.

Dervich-Pacha fit placarder sur les murs de la ville la proclamation suivante :

« Dulcignottes,

« La cession de Dulcigno au gouvernement monté-

« négrin constitue une obligation découlant des « traités.

« La décision que l'Etat a dû prendre à la suite des « démarches pressantes et réitérées des puissances ne « peut être ni altérée ni différée. Vos intérêts et votre « salut vous conseillent même de vous soumettre « promptement à cette décision. Si vous essayez d'a- « journer l'accomplissement d'un fait qui résulte des « traités et des circonstances, si vous vous laissez en- « traîner par les menées d'une foule de malveillants « qui cherchent à profiter de la prolongation de la « question, vous serez responsables devant Dieu et « devant le Chéri d'avoir désobéi aux ordres de notre « auguste souverain, ce qui nécessitera votre punition « d'après le Chéri et la loi.

« En un mot, si vous voulez gagner du temps en vue « de ne pas livrer Dulcigno, ainsi que vous l'avez fait « d'abord pour Gussigné-Plava et ensuite pour Hotti, « Gradi et Klémenti, je vous avertis qu'au point où en « est arrivée la question, le présent ne saurait être « comparé au passé. Et, comme dans un endroit où « l'état de siège est proclamé, le commandant en chef « a plein pouvoir pour sévir de son chef et de toute « façon contre ceux qui manifestent des velléités de « résistance aux ordres de l'autorité, je viens vous « inviter encore une fois à vous soumettre à la déci- « sion définitive du gouvernement impérial.

« J'aviserai au transport de tous ceux qui, avec leurs « familles, voudront se retirer derrière les nouvelles

« frontières en même temps que les troupes impé-
« riales.

« Je vous donne les assurances les plus formelles
« que les personnes qui se trouveraient dans le cas de
« se transporter ainsi en deçà de la nouvelle ligne de
« démarcation recevront après leur déplacement, sui-
« vant les ordres de sa Majesté, des habitations, des
« terrains suffisants et enfin des secours assez grands
« pour les mettre à l'abri de tout dommage et de tout
« embarras à cause de leur émigration.

« Au cas où vous persisteriez à manifester de la
« résistance, sans reconnaître les faveurs si nom-
« breuses dont vous êtes l'objet, ni apprécier les con-
« seils justes et paternels que je vous adresse, je
« saurai remplir les obligations inhérentes aux fonc-
« tions dont je suis investi par le gouvernement impé-
« rial et j'exercerai immédiatement les moyens de
« coërcition que m'imposent le Chéri et la loi, laissant
« retomber sur vous la responsabilité tout entière.

« Seront également punis tous ceux qui, en vue de
« susciter des difficultés contre la décision de l'auto-
« rité, prêteraient main-forte aux Dulcignottes et les
« encourageraient à persévérer dans la voie de la
« résistance, aussi préjudiciable pour eux que pour
« l'État. »

Dervich-Pacha ayant déclaré au prince Nikita qu'il était prêt à lui remettre la ville de Dulcigno avec son territoire, le sénateur Niko Matanovisch, aide de camp du prince du Monténégro, se rendit le 25 novembre à Kuni, près de Dulcigno, pour s'entendre avec Bedry-

Bey, plénipotentiaire turc, afin de rédiger la convention militaire réglant cette cession. L'acte fut signé cette même soirée à minuit sans qu'aucune difficulté n'ait surgi.

En vertu de cette convention, le prince du Monténégro fit avancer ses troupes au nombre de 4,000 hommes avec 11 pièces d'artillerie sous le commandement de Bozo-Petrowitch, lesquelles firent leur entrée dans Dulcigno le 26, à midi, en présence des délégués de chacune des divisions de la flotte internationale. Les troupes monténégrines occupèrent également sans résistance toutes les positions importantes des environs de sorte que vers six heures du soir tout était occupé. Le pavillon de la principauté, hissé sur les murs de Dulcigno, fut salué suivant l'usage.

Les habitants de Dulcigno témoignèrent au commandant monténégrin une grande considération. Le prince du Monténégro désigna le voïvode Verb.tscha. le vainqueur de Dulcigno en 1878, pour occuper la ville, et le serbe Popowitsch pour y remplir les fonctions de gouverneur.

Dervich-Pacha ayant accompli sa mission partit avec ses troupes pour Scutari, après avoir eu soin de placer 17 bataillons de troupes régulières turques en échelon sur la frontière afin de prévenir toute nouvelle agression de la part de la ligue albanaise et faciliter l'occupation par le Monténégro du territoire qui venait de lui être remis.

Ainsi se termina cette question de Dulcigno qui avait menacé de troubler la paix de l'Europe. L'amiral

Seymour notifia aux commandants d'escadres la dissolution de l'escadre internationale et les flottes quittèrent Baosich pour se disperser.

Cette inquiétante question de Dulcigno n'aurait certainement pas existé si les plénipotentiaires du congrès de Berlin n'avaient pas faussé le droit et la raison en attribuant à l'Autriche les districts de l'Herzégovine peuplés de chrétiens orthodoxes, slaves comme les Monténégrins, et qui se soulevaient périodiquement pour se réunir à leurs frères.

Cédant l'Herzégovine à l'Autriche, qui a dû y entrer de force, il fallait, pour avantager le Monténégro, lui annexer des populations en partie musulmanes, leurs ennemies traditionnelles. Les plénipotentiaires avaient par là commis une faute grave et toutes les fautes se payent tôt ou tard. C'était au nord de la principauté qu'il fallait accorder des compensations territoriales au Monténégro, c'est là seulement que l'on eût rencontré des éléments d'homogénéité.

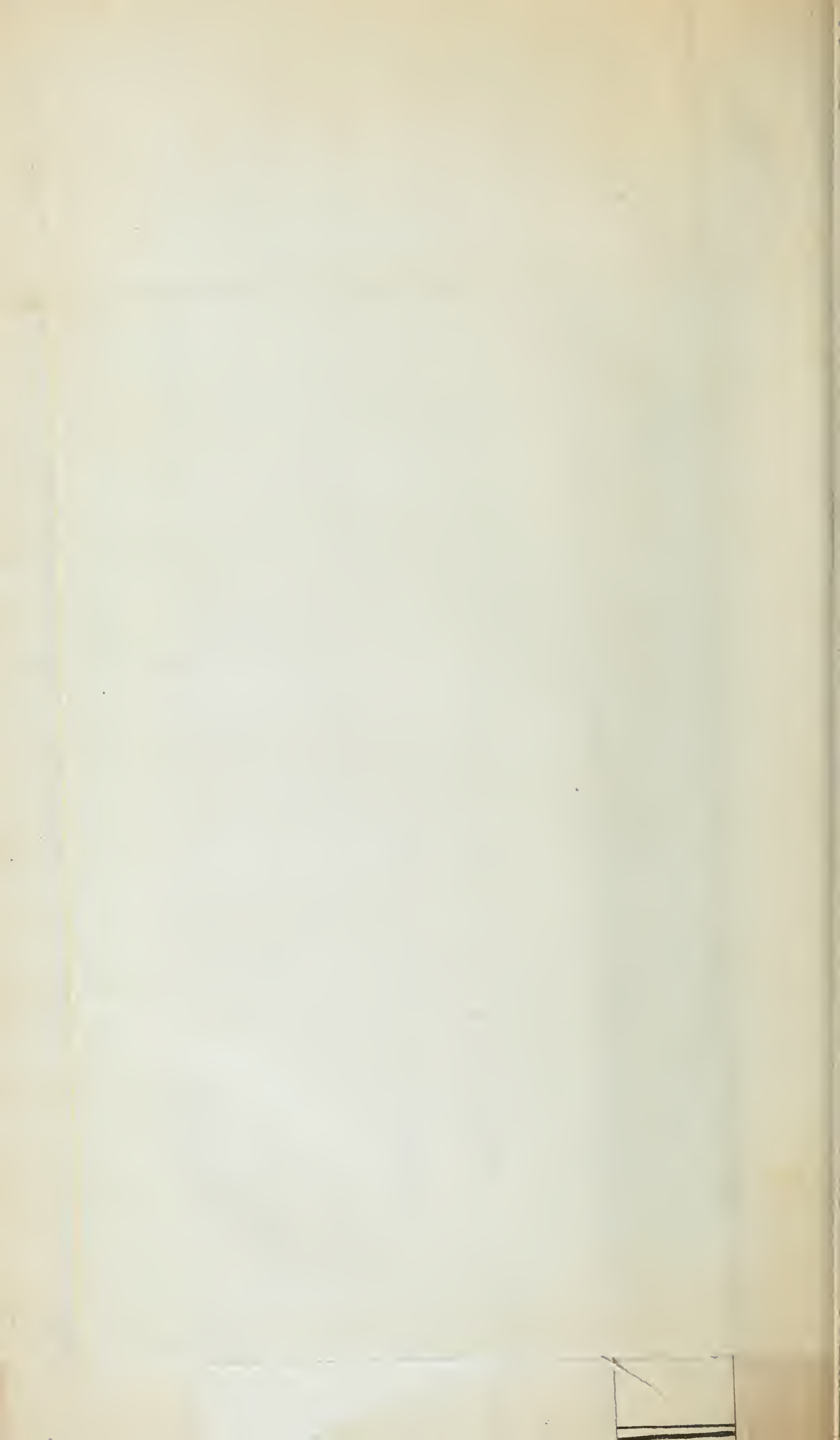
La question d'Orient n'est pas encore à la veille de recevoir son entière solution : la Grèce n'a pas reçu la satisfaction qui lui a été promise ; les peuples restés sous la domination du sultan s'agitent ou restent insoumis. Cette situation menacera encore plus d'une fois d'amener la perturbation et peut-être des conflits parmi les puissances européennes.

On dit toujours que l'avenir appartient au plus sage; cela est vrai. Aussi nous avons confiance dans le développement de la principauté monténégrine en la voyant gouvernée par un prince sage et prévoyant.



Drina R.
Ham.
Zrkwitza
Orkevic
Piva R.
Tara R.
Babavo
Werba
Taschlydska.
Pljeschewina.
Kraschevo.
Odilewitj.
Lim
Ziwanj
Wrba.
Isgari.
Dohu.
Brumeschina.
Bruschitza.
Melokia
Lipnik
Garevo.
Lisna.
Sedlari.
Budun.
Krejevo.
Bischkerta
Pirinaol.
Dublevitj.
Mt. Dormitor
Jesera
Lemeri.
Grebatzi.
Tchausowitz.
Reglutschi.
Iswerd.
Ravno.
Lojna.
Stolza
Gabritj
Piva
Besoj.
Dobrowsko
Potgor.
Tepsche
Tristelot.
Kowre
Matitroga.
Zanjewina.
Dobrtscha
Smereka
Goranitschka.
Limatscha
Rudrictza.
Posteni.
Wranesch
Somina Planina
Wrudoomitj
Kasanitza.
Vratkowick
Golja
Bukowatj
Micowatj.
Mokra
Znitza
Kljutsch.
Gesch.
Orline.
Krstatj.
Gomilani
Brsna
Mallusko.
Tuschina
Praslschen
Jasanitza
Lobud.
Brdarowa.
Plana
Korito
Bite'itza
Golia.
Brasa
Orah
Moka R.
Strug
Tuschina R.
Akowa.
Mojkowitj.
Awakajewitj
Jeganjalscha
Boguschy.
Prerawa.
Tepare
Uba
Dubrawoa.
Sadowischtzic
Bubuscha
Matschawaro
Balika.
Podwisja
Wutsckido
Mrkowitz.
Grabenitza
Javorje.
Sewza
Sirawatz
Martinowitj.
Bjelowik.
Lewischtje
Podaschke
Siskojezero
Bjelopaltje.
Kunowo
Swerke
Rajtjl.
Kolaschin
St. Guro
Renowatz.
Tulka.
Bilek.
Platowce
Popojek.
Oruk.
Masga.
Budotschi.
Blena
Welebitj.
Milanitz.
Katalindol.
Spatschao.
Towitch
Lukowa.
Startsche
Traowitza.
Platanitza R.
Brotsche.
Berane.
Roshaj.
Kutschitzki.
Niksik.
Limerowitj.
Strowina
Dragovaljuka
Osretzi.
Sokulare.
Dobrobuk
Dobritschewo
Josin.
Petromitj
Uspinta
Trubjewo.
Rudine.
Tupani.
Osdrenitzi.
Zetta R.
Sagrad
Kuda
Lipitza
Moratcha R.
Dretzka.
Welika
Trebinitza R.
Trebigne.
Grandeharewo
Grebujitza.
Stubitza
Pjeschiwatz
Lagowitj.
Brsna
Marakowo
Andrjelo.
Bare.
Wasojewitji.
Lim R.
Skuljani
Stupani.
Klobuk
Weljusch.
Omatitj.
Ostrog
Bastatji.
Staroselac
Jasenowa
Rajtschewina
Rowzi.
Liplje
Mt. Kom
Mt. Visitor
Mokra
Mirotinski.
Ischitschewo
Zerevo
Konino
Sobaitj
Djuraskowitj.
Plawa
Ragusa
Dratscha.
Madoli
Grahowatz
Konsko.
Powle
Rastotza
Dretschki
Ritschawatz
Zapoti
Tuli.
Sastapo
Umatz
Kabilisa
Rovine.
Trinine.
Drenostitza
Oraniado.
Erutak
Welestovo.
Wijnitj
Welejle
Danilovgrad
Lalewitje
Slatina
Sawinda.
Jelitscha
Bratonoschitj.
Konschjal
Gussigne.
Grab
Kruschemitza
Treskhujewo.
Possenido
Oshegowitza
Gradatz
Bovan
Kraschewina
Petrowitji
Koschor
Mischke
Debratore
Grab.
Rsanido.
Blnjvevice
Poljovar
Wrtschegrina
Rasitji
Laljitji
Naknen
Zruz
Werbitza.
Medun.
Wuzinge
Gencice
Umirina
Miliewitz
Matenzi
Namastir
Moratcha R.
N O V I B A Z A R
T U R N E I V
H E R Z E G O V I N A
D U G A
P I W A
D R O B U J A K
S A R A N Z I
K O L A S I N
N I K S I K I
M O R A T C H A
B A N I
R U D I N E
G R A H O V O
K A T U N
B I E L O P A V L I T C H I
P I P E R I
K U T C H I
V A S S O J E V I T C H I
P L A V A N I
G U S S I G N É
17
43


CARTE
du
MONTÉNÉGRO
1880
EUG MATON.
1 2 3 4 5 lieues.
MER ADRIATIQUE
CETTIGNÉ
Raguse
Trebigne
Cattaro
Budua
Antivari
Pointe d'Antivari
Dulcigno
Dulcigno Vecchio
Val di Noce
Podgoritza
Spuch
Zabliak
Niksitj
Scutari
Drin R.
Ribnitza R.
Zem R.
Lim R.
Moratcha R.
Mala R.
Rieka
Danilovgrad
Njegosch
Gussigné
Plawa
Mt Kom
Mt Visitor
KLEMENTI
GRUDI
HOTTI
ALBANIE
KUTSCHI
TSERNITZA
BIELOPAVLITCH
PIPERI
Tuzi
Sutorina
Castel Nuovo
Risano
Spizza
St Nicolas
Bojana
42
17



TABLE

	Pages
Géographie	7
Rivières	10
Productions	12
Commerce	17
Population	22
Division territoriale	28
Mœurs	46
Législation	55
Constitution du Monténégro (Code)	57
Armée	80
Constitution politique	87
Histoire	93
Georges Bolscha, prince régnant	102
Skatimir Tsernowitch	102
Étienne Tsernowitch Ier	103
Ivan Tsernowitch	103
Georges Stanicha Tsernowitch IV	106
Etienne Tsernowitch II	107
Georges Tsernowitch V	108
Vavyla	108

Germanos. 109
Paul 109
Vassilié, prince régnant 109
Nicodim 109
Romul 109
Paomie Komanin 110
Veniamin. 110
Roufin Niegosch Ier. 111
Marclarié Cornetchiani 111
Roufin Bolievitch II 111
Vassilié Veliekraïski 111
Vissarion Baïtsa. 111
Sava des Otchinitchi 112
Danilo Petrowitch Niegosch. 112
Sava Petrowitch Niegosch 118
Vassili Petrowitch 119
Pierre Petrowitch Ier 120
Etienne le Petit. 120
Pierre Petrowitch Ier 123
Pierre Petrowitch II 139
Danilo Petrowitch 151
Bataille de Grahovo 192
Nikita Petrowitch 214
Batailles de la Duga et d'Ostrog 268
Siège d'Antivari. 276
Traité de Berlin. — Agrandissement du Monténégro. 278
Démonstration navale des grandes puissances devant Dulcigno. 310
Annexion de Dulcigno 328
Carte du Monténégro. . . . . Fin

Paris. — Imprimerie MOQUET, rue des Fossés-St-Jacques, 11.

Maton, Eugene.
Histoire du Montenegro ou Tsernogore